REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIV[e] ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIVe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CENT VINGT-DEUXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

—

1894

L'IDOLE

DEUXIÈME PARTIE

Journal d'Hélène de Maloussie.

1er août.

... Je reprends aujourd'hui mon Journal, depuis longtemps abandonné : il m'ennuyait. Je n'avais rien à me confier, rien que j'eusse besoin de me dire longuement à l'oreille. Notre vie est si monotone, ici, monotone dans l'agitation, car il n'y a pas d'endroit au monde où l'on se donne plus de mouvement, plus de peine pour s'amuser. Depuis quelque temps surtout, depuis le retour du prince Roustani, promenades, parties de pêche, déjeuners sur l'herbe, charades, concerts, et des toilettes, des élégances!... On n'a pas le temps de respirer. Si Mademoiselle n'y mettait bon ordre, nos journées ne seraient, comme elle le dit, qu'une course au clocher à travers les vanités du monde. Mais de tout cela, rien à dire ; la dissipation ne se raconte pas. Elle laisse dans l'âme une sorte de fatigue triste qui ôte le goût de penser. C'est du moins ce que j'éprouve ; quand on a fait mille choses sans reprendre haleine, couru par voies et par chemins, sauté, dansé, bavardé, on se figure qu'on aura à enregistrer une foule de réflexions ou d'observations, de choses pleines d'intérêt ; on cherche ; rien! une poussière! Tout cela s'égrène au bout de la plume en une sèche nomenclature : à telle heure, telle chose, à telle autre heure, telle autre chose ; c'est à pleurer d'ennui... Il est vrai que je lis des livres intéressans, de l'histoire, de la littérature, je fais connaissance avec les grands esprits d'autrefois. Tout de même,

cela ne me fournit rien de confidentiel pour mon livre d'âme, et c'est un besoin d'épanchement que je sens en moi, sans avoir rien à confier, rien, absolument rien. D'où vient donc ce besoin d'ouvrir mon cœur comme si j'avais un trop-plein de sentimens qui déborde? Pourquoi ma vie incolore, insignifiante, a-t-elle pris de l'intérêt tout à coup? Pourquoi cette poussière d'heures vides, de journées mortes est-elle devenue vivante, active, savoureuse? En vérité je n'en sais rien; je sens et ne puis découvrir la cause de ce que je sens. J'ai peur d'être un bien pauvre esprit et bien inconséquent.

8 août.

J'ai fait un tour de valse, ce soir, avec le prince Roustani, et je revenais lentement, appuyée sur son bras, lorsqu'il m'a dit : « Voyez donc la jolie personne qui vient au-devant de nous. » J'ai regardé et, dans la porte en glaces du salon je me suis vue des pieds à la tête, et vraiment, j'étais jolie.

J'en suis restée stupéfaite et je n'ai pu m'empêcher de dire : « Est-ce bien moi? » ce qui l'a fait rire. Je suis devenue aussitôt extrêmement gaie et contente; l'assurance d'être trouvée jolie par le prince Roustani m'a donné un aplomb extraordinaire. Et comme M. Jacques Keller, seul dans un coin du salon, avait l'air un peu triste, je suis allée bravement l'inviter à danser. Il a paru si surpris que j'en ai rougi jusqu'à la racine des cheveux, par crainte d'avoir montré trop de hardiesse; je suis restée devant lui très décontenancée sans oser lever les yeux. Il m'a dit très doucement : « Je suis si maladroit! Vous ne savez pas, mademoiselle, ce que vous demandez. » J'ai répondu timidement : « Essayons toujours... Si cela ne vous déplaît pas... » Et nous avons valsé, pas trop bien, je l'avoue, mais très gaiement, et je me suis bien amusée.

Dagmar était stupéfaite de mon audace, car il n'y avait à ce moment dans le grand salon que le prince Roustani qui valsait avec elle, et ils étaient tous les deux d'une légèreté à croire qu'ils avaient des ailes; nous avions l'air, près d'eux, de labourer le parquet. En passant, elle a dit : « Ces petites filles ne doutent de rien! » Et après, elle a reproché à M. Keller de ne lui avoir pas dit qu'il aimait la danse; aussitôt ils ont valsé ensemble, mais pas longtemps; il n'est pas assez beau valseur pour elle... Moi, je m'en arrange très bien.

16 août.

Ce matin, pendant que nous travaillions dans la salle d'études avec Mademoiselle, M. Jacques est entré; il nous avait promis des livres pour nos lectures et il les apportait. J'étais assise au piano et

je jouais une étude de Czerny, une grande étude en arpèges, qui ne vous laisse pas le temps de respirer. J'avais bien envie de planter là ma musique, mais Mademoiselle m'a dit de continuer et je suis restée à mon poste, droite comme un i, sur mon tabouret, faisant galoper furieusement mes doigts sur le clavier. J'aurais mieux aimé prendre part à la conversation, car j'aime à la passion écouter M. Jacques,... il a toujours à dire des choses si nouvelles, au moins pour moi, si intéressantes, et il les dit si simplement. Il paraît qu'il est fort savant; on ne s'en douterait pas, tant il a de grâce, de naturel, d'enjouement, et un art si aimable de s'intéresser à chaque détail, même le plus insignifiant, de la vie de chacun. Je ne sais pas s'il est beau; Dagmar dit que non. Elle fait cependant beaucoup de frais pour lui plaire; c'est assez son habitude, il est vrai, de s'emparer de tous ceux qui l'approchent, de se les assujettir. Elle convient, du reste, que M. Keller a une distinction parfaite de manières et d'esprit. Moi, j'aime ses yeux, et surtout sa voix. J'aurais bien voulu savoir ce qu'il disait à Mademoiselle; il parlait de Dagmar, car j'ai entendu distinctement son nom, à travers les dièses et les bémols, et ces malheureux arpèges qui montaient, et descendaient, et remontaient, et les accords plaqués, boum! boum! Je ne voulais pas écouter. Ce n'est pas délicat d'écouter des gens qui parlent d'un air de confidence; j'aurais voulu entendre sans écouter, et malgré moi je ne pouvais m'empêcher d'allonger quelquefois les silences et de mettre des points d'orgue sur les demi-soupirs. J'aimerais tant savoir ce qu'il pense de Dagmar : il la trouve belle, cela est sûr et cela se voit; intelligente, elle l'est assurément. Bonne?... eh bien oui! elle est bonne, elle est généreuse, elle a de la noblesse, beaucoup de noblesse dans l'âme. Ainsi, c'est très bien, ce qu'elle a fait pour M. Jacques Keller; elle a entendu M. Sully Prud'homme et un autre académicien, je ne sais plus lequel, assurer qu'il avait beaucoup de talent, un talent rare; aussitôt, elle s'est fait apporter le recueil où se trouvait un article de lui, — il est charmant, par parenthèse, cet article — et elle a désiré connaître l'auteur. Mais il paraît qu'il ne veut pas voir le monde et ne se prête pas aux visites. Alors, elle a imaginé, sachant qu'il n'est pas riche, de l'attirer à Maloussie, en lui offrant un travail intéressant et avantageux. C'est bien à elle, et, vraiment, je ne sais ce que l'on pourrait critiquer en cela, si ce n'est qu'elle est peut-être un peu trop persuadée qu'elle lui a rendu un service inappréciable, quand, au contraire, nous sommes tous, elle la première, très contens d'un élément nouveau et parfaitement agréable introduit dans notre cercle intime, par trop connu et épuisé. Et

ce qui m'impatiente, c'est que M. Keller prend au sérieux ce rôle de Providence que Dagmar joue volontiers en petit et de haut : il semble vraiment se croire son obligé, et les sentimens qu'il exprime envers elle me causent un agacement infini. J'ai toujours envie de lui dire : « Nous sommes trop heureux de vous avoir, et ma tante Dagmar a eu plus de chance encore que de bonté en vous attirant ici ». Je pensais cela, tandis que mes doigts couraient sur le clavier et que des noms, des mots bruissaient à mes oreilles prononcés tantôt par lui, tantôt par Mademoiselle, Roustani, Dagmar, Dagmar, Roustani, et tout à coup pendant que je jouais *piano, pianissimo* même, — il y avait *p. p.* sous la portée, — mon nom, Hélène, est tombé des lèvres de M. Jacques. Mademoiselle a dit : — Oh! celle-là... crac! un arpège en *la* bémol emporte la fin de la phrase. Puis, Jacques, M. Jacques je veux dire, reprend : — C'est bien ainsi que je l'ai jugée. — Bon! voilà l'arpège qui redescend *presto, presto*... Mais de qui parlait-il? J'étais si contrariée que j'ai fait un accord horriblement faux; Mademoiselle en a crié. — C'est qu'aussi je suis fatiguée, ai-je dit en quittant le piano, et j'ai rappelé à M. Jacques qu'il avait promis de nous faire une lecture. — Il a pris un volume des *Méditations* de Lamartine et nous a tenues sous le charme : quelle jolie voix, pénétrante et souple, et mâle pourtant; lus ainsi, les vers sont une admirable mélodie... Après son départ, j'ai voulu savoir ce qu'il avait dit de moi. Elle a prétendu ne s'en pas souvenir : « Rien! ou peu de chose!... » Et voilà ma curiosité déçue.

Jacques à Ninette Keller.

Septembre.

On a beaucoup dansé, chanté, couru par monts et par vaux tout ce temps. Le pays s'est peuplé de quelques familles parisiennes qui n'hésitent pas à faire vingt ou trente kilomètres et même davantage pour venir passer une journée à Maloussie. De leur côté, la comtesse et ses nièces ne se font pas prier pour rendre ces fatigantes visites, et le mouvement est perpétuel. Cela jette dans nos habitudes un désordre qui n'est pas de mon goût. L'aimable intimité des premiers temps n'existe plus, et la belle Dagmar, parmi cette turbulence et cette dissipation, passe devant nos yeux comme un météore insaisissable. C'est à peine si je puis, en de brèves rencontres, échanger avec elle quelques mots. Elle s'en plaint elle-même avec une grâce assez provocante et s'en prend à moi bien injustement. Hier, elle m'a dit brusquement : — Pourquoi ne m'aimez-vous plus? — La surprise m'a rendu muet; il y avait deux jours qu'elle

ne m'avait adressé la parole ni même un regard. — Pourquoi me fuyez-vous? a-t-elle ajouté avec une inflexion de reproche tendre.

J'ai dédaigné de me défendre.

— Le prince Roustani fait trop bonne garde, ai-je dit en souriant.

— Est-ce donc votre tour d'être jaloux?... Je vous croyais trop d'esprit pour tomber en ces petitesses. — Au fond elle était radieuse.

Il est sûr que Taddeo Roustani ne la quitte guère; après avoir un instant paru touché du charme innocent de la jeune Hélène, il est retombé sous le charme plus insidieux de la comtesse. Hélène elle-même en a plaisanté de bonne grâce avec moi. Je m'étais réfugié près d'elle, un peu ahuri par le bruit et la foule des nouveaux visages :

— Réduit à se contenter de moi! — Elle riait en m'indiquant une chaise à ses côtés.

— Je ne me trouve point à plaindre.

— Ni moi.

— Moi, je vous plains d'être privée des propos sérénissimes d'un prince Charmant.

— Oui! le prince Charmant a déserté avec ses propos sérénissimes, et je ferais triste figure sans vous, seule et abandonnée dans mon coin... C'est œuvre pie de venir me consoler.

— Comment m'y prendre pour cela? Enseignez-moi charitablement ce qui plaît aux jeunes demoiselles... et sous quelle forme nouvelle on pourrait leur faire entendre qu'elles sont adorables, jolies et...

— Oh! je suis peu faite aux complimens, je vous en préviens et n'y crois guère.

— Pourquoi si sceptique? A votre âge on n'a guère éprouvé la malignité et la fausseté des hommes.

— Vivre près de ma tante Dagmar est une école d'humilité; elle est si belle, si intelligente, si parfaitement supérieure, selon moi, à toutes les autres femmes!

Il m'a semblé qu'en parlant ainsi elle me regardait à la dérobée avec un peu de curiosité malicieuse. J'ai répondu diplomatiquement que la comtesse Dagmar pouvait être une merveille à sa manière, que rien n'empêchait qu'elle en fût une aussi dans un autre genre.

— Un tout petit genre! a-t-elle ajouté en riant. Je vais m'appliquer à devenir ce diminutif de merveille.

Elle est charmante, cette petite Hélène, fine, gracieuse et d'un naturel, d'une simplicité qui reposent. Elle me fait penser à toi, Ninette, et c'est peut-être à mes yeux le plus grand de ses charmes.

Vers la fin de la soirée, la comtesse a jugé à propos de me témoigner quelque faveur, elle m'a pris le bras et m'a entraîné sur la terrasse. Le ciel était noir, sans étoiles ni lune, et le vent chaud soufflait par rafales molles qui frôlaient nos fronts comme une caresse. — J'ai besoin de respirer un peu d'air pur, m'a-t-elle dit d'un ton de langueur... Et je ne parle pas seulement de celui que nous envoie en ce moment avec tous ses parfums la profonde vallée; l'âme aussi a son atmosphère, faite d'idées et de sentimens; quand l'atmosphère est viciée, l'âme meurt d'asphyxie. J'ai besoin de respirer... Elle s'appuyait, en marchant, sur mon bras et cette légère pression ne laissait pas que de m'émouvoir un peu. Cependant je lui gardais rancune, et j'ai répondu avec quelque ironie : — Il me semble, madame, que votre âme avait trouvé ce soir une atmosphère à son gré près d'un prince fort galant... Il n'est peut-être pas sage, quand on a respiré longtemps l'air des hauteurs, de descendre trop brusquement un nombre infini de degrés.

— Seriez-vous décidément jaloux du pauvre Taddeo?

— Jaloux? Je n'ai nul droit de l'être, madame... Mais, je vous prie, pourquoi plaindre ce « pauvre » Taddeo? Il me semble fort enviable.

— On est pauvre quand on n'a pas ce qu'on désire.

— Il est alors bien ambitieux. C'est pourquoi il est écrit : Heureux les pauvres en esprit.

— Je vous l'ai dit dès le premier jour, que vous êtes un sage.

— Hélas! non, madame... Aussi ne suis-je point heureux.

— Que vous faudrait-il pour l'être?

Nous étions appuyés à la balustrade de pierre, l'un près de l'autre, si près, que chacun de ses mouvemens me frôlait et qu'elle devait entendre battre mon cœur, car sa voix était douce, comme alanguie.

— Je voudrais, madame, que les choses en ce monde fussent arrangées de telle sorte qu'un sentiment profond et sincère fût en droit d'attendre un juste retour, même si le respect, plus encore que les convenances, l'empêche de se manifester librement... Je voudrais qu'on sût le deviner, et...

Elle m'a arrêté d'un geste en posant sa main sur mon bras; je craignais d'avoir été trop hardi; elle m'a répondu sans colère :

— Je ne crois pas, monsieur Keller, aux sentimens incompris. Aimez, vous serez aimé... On devrait inscrire ce précepte sur le berceau de tout nouveau-né et le lui faire épeler en même temps que sa première prière.

Elle s'est alors éloignée à pas lents, et, comme je me disposais à l'accompagner, elle m'a prié de ne pas la suivre :

— Méditez mes paroles, a-t-elle ajouté d'un ton à la fois solennel et caressant qui lui est particulier ; vous conviendrez que j'ai raison. Ceux qui se plaignent de la vie, c'est qu'ils ne savent pas aimer...

Je suis resté immobile, appuyé au mur de la terrasse à regarder sa robe blanche s'enfoncer dans les ténèbres où elle semblait s'engloutir, puis reparaître, à peine saisissable, lorsqu'elle se rapprochait des fenêtres éclairées ; sa haute taille, un peu trop mince, ses pas silencieux, ses contours noyés et indistincts, lui donnaient un aspect presque immatériel. Je ne sais si elle avait conscience de la poésie de cette lente promenade. Elle l'a prolongée, tandis que moi, je me demandais ce qu'est au juste cette Dagmar : est-ce un cœur? est-ce une coquette? Une femme qui s'ennuie, peut-être, et veut se distraire un instant à mes dépens.

Jacques à Ninette Keller.

Ce matin, Mme de Maloussie est venue me trouver sur la terrasse où, sous prétexte de lire, je me livrais au plus doux des *farniente*, dans l'ombre attiédie de la grosse tour. Elle était un peu plaintive et dolente, et je l'aime ainsi dans cette faiblesse physique, qui la met de pair avec la misère commune de notre chétive humanité : elle s'est plainte d'insomnie, de battemens de cœur, de suffocations nerveuses. Elle est de ces femmes éternellement mourantes qui ont l'avantage d'enterrer la plupart de leurs contemporains ; mais il n'y a pas à dire, cette morbidesse sied à la femme de salon, rêveuse, fantasque, frêle de cœur et de corps : il est rare qu'on résiste à la grâce souffrante. Comme elle s'était assise près de moi, sous prétexte de constater quelque fièvre, j'ai pris entre mes doigts son mince poignet, qu'elle m'a abandonné facilement, et, sans qu'elle parût y prendre garde, sa main est restée dans la mienne. Te dire que je n'en ai pas ressenti quelque émoi serait mentir. Aurais-tu raison, innocent docteur? A propos de la vanité que je signalais comme le point sensible par où s'est emparée de moi quelque peu la comtesse, tu déclares qu'il n'importe guère par où l'on saisit la chaîne des passions, parce que chacune d'elles, fortement agitée, donne le branle à toutes les autres. Où donc avez-vous pris, mademoiselle, cette précoce expérience? Qui vous enseigne à parler excellemment des choses que vous ignorez?

Eh bien! je vous le confesse, ô ma chère raison, cette belle main dans la mienne, abandonnée par mégarde peut-être, tandis que la pensée, distraite, s'absorbait en quelque songe mélancolique, cette main fine et tiède m'a communiqué une émotion inattendue,

un désir fou d'y poser mes lèvres, de m'emparer d'un bien qu'on laissait imprudemment à ma portée; j'ai résisté pourtant, — non par crainte de déplaire, j'en aurais couru le risque volontiers, — par crainte de moi-même, de l'aventure où je m'engageais, par le sentiment subit d'une faiblesse de cœur à laquelle je ne croyais pas jusqu'alors. La tentation, du reste, n'a pas duré. Comme rappelée à elle-même, tout à coup, elle a retiré sa main :

— J'ai un peu de fièvre, n'est-ce pas?... et, sans attendre ma réponse : Il y a des jours où le sentiment du peu que vaut la vie m'écrase. J'ai tant souffert déjà!

— Souffert?... Vous? Qui donc est heureux alors? me suis-je écrié.

— Ignorez-vous que je suis veuve, et que j'ai à peine connu mon père et ma mère? Ne sont-ce pas là des douleurs réelles, poignantes et que vous devez comprendre, vous qui êtes orphelin comme moi?

Après un échange de regrets attendris, je lui ai demandé audacieusement si elle avait aimé beaucoup son mari; elle a hésité.

— La pitié est-elle de l'amour? C'était un être triste et souffrant, atteint aux sources mêmes de la vie. Je savais qu'en l'épousant je me vouais à une longue suite de douleurs, à une existence recluse, aux tortures énervantes d'une lente agonie. Il m'adorait. Je lui ai donné les plus grandes et les dernières joies qu'il ait connues. Cela valait bien un sacrifice.

— La pensée du sacrifice généreusement accompli doit contre-balancer la cruauté des souvenirs funèbres qui hantent votre mémoire. Le prix de la vie, le voilà, c'est le sacrifice.

— Merci! on a besoin quelquefois d'être encouragée par de bonnes paroles. — Elle a ajouté quelques mots sur cette intelligence des âmes « qui me donne, prétend-elle, une force de consolation très rare. »

J'écoutais à peine, sensible seulement à la pénétrante douceur de sa présence, de sa voix qui est une caresse, de son éclatante beauté. Je ne m'étonne pas de l'admiration qu'elle excite, mais plutôt que tous les hommes ne soient pas transportés d'amour, malgré ses légers travers que je suis le premier à reconnaître. Où a-t-on vu jamais que ce soient les créatures les plus parfaites qui inspirent les plus violentes passions? N'est-ce pas plutôt par sa faiblesse, quelquefois même par sa perversité, que la femme prend empire sur nous? Serait-ce que les plus petits défauts apparens nuisent plus aux illusions de l'amour que le vice même? Je faisais ces réflexions tantôt en causant avec le prince Roustani. « Où en êtes-vous avec la comtesse? » lui avais-je demandé quand nous nous sommes trouvés seuls après que Dagmar m'eut quitté.

Geoffroy et frère Ange avaient depuis longtemps déjà regagné le laboratoire où s'élabore dans le mystère le plus solennel l'œuvre à laquelle ils travaillent ensemble.

M. de Maloussie ne nous avait guère entretenus ce matin-là que de sa sœur, à qui il a voué un culte d'idolâtrie qu'elle lui rend d'ailleurs largement. Dagmar, selon lui, est une créature idéale, une Béatrice à laquelle il ne manque qu'une voix inspirée digne de l'immortaliser. A l'intelligence la plus haute, elle joint une pureté de cœur presque virginale, car le mariage l'a à peine effleurée. Son âme est grande, au-dessus de toutes les petitesses humaines... Pendant trois quarts d'heure, tandis que nous arpentions de long en large la terrasse, après le déjeuner, nous avons entendu le panégyrique de la belle comtesse. Naturellement personne, pas même frère Ange, n'a élevé une contradiction.

— Ouf! s'est écrié Taddeo quand nous nous sommes trouvés l'un en face de l'autre. Ce frère et cette sœur forment ce que l'on peut appeler une société d'admiration mutuelle. Les croyez-vous de bonne foi?

— De la meilleure foi du monde... Ils se jugent très sincèrement d'une espèce plus rare et plus parfaite que la plupart des créatures humaines... Ne trouvez-vous pas cette idolâtrie réciproque du frère et de la sœur extrêmement touchante?... Il y a d'ailleurs beaucoup de vérité dans l'éloge que M. de Maloussie a fait de la comtesse.

— Euh!... je ne sais guère, au juste, ce qu'il y a de vrai...

C'est alors que je lui ai posé l'indiscrète question : « Où en êtes-vous avec Mme Dagmar? »

Il a frisé sa moustache blonde entre ses longs doigts fins et souri :

— Mon cher monsieur, nous touchons, je crois, au dénouement.

— Ah! ah!... au mariage?... mes complimens... Ma voix s'était altérée, j'en avais conscience et en ressentais du dépit.

— Au mariage?... Non pas, diable!...

Un frisson m'a secoué malgré moi, je n'ai pas eu la force d'articuler un mot et me suis contenté d'un petit rire nerveux qu'il pouvait interpréter à son gré. Aurais-tu raison, petite sœur, et le jeu serait-il plus sérieux pour moi que je ne le pensais?

Le prince a continué :

— Le mariage, je vous l'ai dit déjà, est chose grave. J'ai la prétention d'être heureux, du moins je ne veux pas être l'artisan de mon malheur et lier mon sort inconsidérément à une personne avec qui je ne saurais vivre en paix. Un mariage entre Dagmar et moi ressemblerait, je le crains, plus à un duel qu'à une alliance...

J'ai l'instinct dominateur, pareil en cela à beaucoup de mon espèce; j'ai, de plus, une assez bonne opinion de moi et j'aime qu'on reconnaisse mon mérite... Imaginez-vous un homme de ce caractère en face d'une créature qui se croit d'essence supraterrestre, presque divine, une Béatrice, comme le disait tout à l'heure son frère, habituée aux hommages démesurés de ceux qui l'entourent et à considérer chacun des mouvemens de son cœur ou de sa bile comme la règle de la souveraine justice?... Là, franchement, quelle pourrait être l'attitude d'un mari en face de cette idole? Vivre prosterné, courbé, fût-ce sous le plus joli pied du monde, n'est pas du goût de tous, et l'attitude est singulièrement fatigante, si elle se prolonge... Comprenez-moi bien : je sais supplier à genoux, fort dévotement, comme un autre, s'il s'agit d'obtenir quelque faveur ardemment convoitée; la faveur obtenue, je me redresse et traite d'égal à égal; or, dans le mariage, — vous saisissez la fin du raisonnement? — le lendemain des noces, ce sont deux puissances en présence, et la lutte commence, le duel... C'est ce que je ne veux pas.

— Alors?... ai-je dit avec effort, le dénouement serait une aventure d'amour où le plus épris reste esclave de son seul désir... du succès incertain?...

— Avec Dagmar, cela vaudrait mieux assurément... car la femme, comme l'a dit votre La Bruyère, s'attache par les faveurs qu'elle accorde; l'homme, au contraire, se détache par ces mêmes faveurs... La question serait de savoir si quelque chose bat dans cette belle poitrine... Cette exploration me tenterait assez... Seulement... Je l'écoutais sans avoir la force de l'interrompre. — Tenez! a-t-il repris, puisque vous vous intéressez à mes petites affaires, je vais vous conter très franchement ma perplexité. J'ai trente-huit ans; il est temps, et grand temps, si je veux donner à l'illustre famille des Roustani une descendance digne d'elle, que je me mette à l'œuvre. C'est donc de mariage que je suis occupé. Il y a ici une personne à qui je remettrais sans crainte et avec délices ma destinée...

— Hélène? me suis-je écrié.

— Oui, Hélène, qui sera dans quelques années une ravissante femme, adorablement jolie et pleine d'attraits, qui est déjà une délicieuse enfant, simple, bonne et d'un grand cœur... Vous rappelez-vous comme elle était charmante dans cette chambre de malade, son écumoire à la main, le jour où nous l'avons surprise à Uxelles!

— Charmante, et s'en doutant si peu!... Plus on la connaît, plus on l'aime... Il me semble qu'aucun obstacle ne s'oppose...

— Hélas! mon cher monsieur Keller, il y a un obstacle, au contraire, un gros, banal, méprisable et redoutable obstacle. Hélène est pauvre, et l'illustre famille des Roustani, sans être le moins du monde ruinée, avec une fortune fort honorable, aurait besoin d'un peu d'aide pourtant pour assurer l'avenir et la dignité de sa descendance.

— La comtesse Dagmar dotera sûrement sa nièce.

— Eh! eh!... rien n'est moins sûr... La comtesse n'a point renoncé à se remarier et ne se souciera pas, je le crains, de faire une brèche notable à sa fortune... Songez qu'elle a laissé sa sœur de lait, son amie Lætitia, se dessécher dans les regrets et l'amertume du célibat, faute de la petite dot nécessaire à son mariage avec un officier sans fortune...

— Je ne m'explique pas trop, il est vrai...

— C'est fort simple : elle n'y a pas pensé... Voilà tout... Le rêve de grandeur sublime qu'elle poursuit dans ses chevauchées vers l'idéal a passé au-dessus de ces humbles têtes sans les voir... C'est ainsi, du moins, que je m'explique une parcimonie qui serait odieuse si elle avait été réfléchie.

— Et qui n'est guère dans ses habitudes... avouez-le.

— Je l'avoue; cependant la situation d'Hélène n'est rien moins qu'assurée, croyez-le, et la future princesse Roustani ne saurait, vous le comprenez, se contenter d'une dot de sous-lieutenant... Je reste dans le doute, et n'ose m'avancer.

— Alors... c'est décidément l'amour libre avec...

— Eh bien! non... tant que le doute persistera... Mon Dieu, vous allez rire de mes scrupules, avec votre scepticisme de Parisien... que voulez-vous? j'ai des préjugés, et l'idée de porter un jour peut-être à cette pure et délicieuse Hélène un cœur profané par une aventure... de famille... cela me répugne.

— Votre scrupule me semble absolument juste, mon cher monsieur... Veuillez croire que ma conscience de Parisien a les mêmes délicatesses que celle du prince Roustani...

— Fort bien! Nous nous comprenons... Provisoirement donc, je me retire de la lice, et vous souhaite bonne chance!

— A moi!

— A vous-même... Évidemment vous avez su plaire... La belle comtesse ne s'en cache pas... Allez donc! enfourchez bravement le dada de l'idéal à sa suite... Ayez soin seulement de mettre pied à terre au moment propice... Vous m'en direz des nouvelles...

Il est parti en riant, me laissant le champ libre... Je n'en abuserai pas et compte bien m'en tenir au petit *flirt* inoffensif qui

suffit à ma gloire, un peu plus attendri peut-être que je ne l'avais prévu... Ce sera tout! La comtesse, crois-le bien, et quoi qu'en puisse penser Taddeo, ne permettrait assurément rien de plus.

Journal d'Hélène de Maloussie.

25 septembre.

Comme les impressions changent vite, et comme la joie du matin prépare quelquefois l'ennui et le déplaisir du soir! Ce matin, j'étais contente de vivre : le soleil riait, les arbres se balançaient doucement d'un air de béatitude indolente, les hirondelles volaient haut, tournoyant et se poursuivant avec de joyeux cris, et je me rendais chez mon père, pour le décider à monter à cheval avec moi. Je glissais sur le tapis du grand corridor en faisant des pas de danse légers, légers comme si mon corps avait des ailes, lorsqu'en passant devant la bibliothèque, j'ai entendu la voix de ma tante Dagmar. Comme la porte était ouverte, les portières seules retombées, j'ai pensé à lui souhaiter le bonjour; j'ai écarté la tapisserie et passé ma tête à l'intérieur. Et que vois-je? M. Jacques; je m'attendais bien à le trouver là, à la vérité, mais l'ensemble du tableau avait de quoi surprendre : debout sur un escabeau, il rangeait des livres dans la bibliothèque, tandis qu'agenouillée au milieu d'un entassement de bouquins poudreux, ma tante les triait l'un après l'autre, lisait les titres et les passait à M. Jacques ou les rejetait selon qu'il le lui demandait; elle avait l'air d'une petite écolière bien humble et bien modeste : lui, aussi sérieux que M. le curé quand il prêche. J'étais fort ridicule avec ma tête passée entre les deux portières, indécise et ne sachant si je devais avancer au risque d'être mal reçue ou m'en aller sans rien dire. Je me suis décidée pour ce dernier parti, et je me retirais doucement au moment où ma tante lisait à haute voix : « *Histoire de saint Louis*, par le sire de Joinville. — L'autre livre, s'il vous plaît, madame. » C'était un gros missel qu'elle lui a tendu des deux mains; il a voulu le prendre et, je ne sais comment, s'est déchiré le doigt sur les ferrures. Tout cela si vite que j'ai vu le sang couler, ce qui m'a arrêtée sur place, et je n'ai même pu retenir un léger cri, qu'ils n'ont pas entendu, par bonheur; ma tante avait pris son mouchoir et voulait étancher le sang qui coulait assez largement, mais il a retiré la main et l'a remerciée froidement; alors, voilà ma tante qui se redresse, et paf! le sire de Joinville vole à travers le salon et vient s'abattre à mes pieds! Si j'ai lestement disparu, on peut le penser, sans retourner la tête pour savoir comment tout cela

s'est terminé. Cette petite scène m'avait amusée; je n'étais pas fâchée de voir un peu de brouille, oh! bien peu, entre M. Keller et Dagmar. Cela me semblait plaisant. Elle est si parfaitement convaincue que tout d'elle est condescendance et faveur, qu'elle dispose des gens à son gré, et doit les trouver toujours soumis et prosternés!.. Il n'est pas mauvais que quelqu'un, par hasard, se tienne droit devant elle, et je suis contente que cette résistance vienne de M. Jacques, parce que, au point de vue du monde, de notre monde, il n'est pas tout à fait l'égal de la comtesse de Maloussie; sa fierté, pour cela même, est plus digne.

Mon père n'était pas disposé à sortir, il est plongé dans un grand travail avec frère Ange. Moi, j'étais en train de causer et je suis restée à conter des folies à papa, à le faire rire, si bien qu'il a fini par me mettre à la porte, sous prétexte que je jetais le désordre dans ses belles idées. En repassant devant la bibliothèque, j'ai eu la curiosité d'entrer. M. Keller était seul, enfoncé dans une grande bergère avec le sire de Joinville sur les genoux, qu'il contemplait d'un air pensif, et ce n'était certes pas de saint Louis qu'il était occupé à ce moment. Il a levé les yeux au bruit de la porte et l'interrogation muette de son regard m'a si fort intimidée que je suis restée clouée sur place, n'osant avancer. Il m'a demandé alors si je désirais quelque livre ; je ne sais quel démon m'a poussé à lui demander l'*Histoire de saint Louis* du sire de Joinville, celui-là même qu'il tenait dévotement entre ses mains.

— Ce livre? Vous voulez ce livre?

Il le tenait toujours avec l'air de ne pouvoir s'en détacher, j'ai insisté méchamment :

— Je le désire... à moins que vous ne teniez à le garder.

— En aucune façon, mademoiselle... le voici.

Il m'a offert le gros bouquin avec un salut horriblement respectueux, et j'ai emporté ma conquête, soucieuse et mécontente de moi, de lui, de tout. Entrée dans ma chambre j'ai jeté en un coin le sire de Joinville, décidément prédestiné aux mésaventures... Qu'a dû penser M. Jacques? A-t-il soupçonné ma méchanceté? Il avait l'air étonné et sévère. Ah! que je m'en veux de ce que j'ai fait, d'avoir obéi à des sentimens mesquins, indignes de moi... J'ai presque envie de pleurer, et pourtant, le soleil rit encore sur les pelouses, les grands peupliers continuent à se balancer nonchalamment sous la brise tiède, et les oiseaux poursuivent leurs rondes joyeuses dans le ciel bleu, comme ils faisaient tantôt... Moi seule j'ai perdu ma joie, sottement.

30 septembre.

Encore triste, ce matin, pour d'autres causes et plus sérieuses : Émilio m'inquiète. Il devient bizarre, mystérieux et méchant. On dirait qu'un mauvais génie lui souffle des pensées de révolte et d'ingratitude ; je crois connaître le mauvais génie ! Frère Ange, avec ses théories subversives et malfaisantes, ne contribue pas à le calmer, à le rendre sage ; s'il n'est pas le principal auteur du changement survenu chez notre pauvre camarade d'enfance, il y contribue certainement par ses déclamations révolutionnaires et ses sarcasmes impies. Je l'ai averti un jour du mal qu'il pouvait faire, il s'est moqué de moi. Émilio, à ses yeux, est toujours un gamin sans conséquence, incapable de suivre deux idées. Il se trompe. Émilio est intelligent, et la passion d'ailleurs comprend toujours ce qui la flatte. Et il en a, des passions, le malheureux garçon, de l'aigreur, de la rancune. Il nous a terrifiés tantôt, Simone et moi. Nous étions assis tous les trois dans le parc, lui avec un livre, nous avec notre ouvrage. Il nous avait offert de nous faire la lecture à haute voix, mais il s'interrompait souvent pour rester, des minutes entières, rêveur, absorbé, comme absent. Quand nous l'en plaisantions, il reprenait sa lecture d'une voix morne, sans intérêt, sans vie. A la fin il a posé le livre et, croisant les bras derrière sa tête, il s'est renversé dans son *rocking-chair*... et s'est mis à se balancer en disant qu'il était fatigué. Je lui ai offert de lire à sa place, il a refusé :

— Tenez, a-t-il dit en nous désignant un des pilastres de la terrasse, voilà l'endroit où Mme Dagmar vient rêver le soir avec son nouveau favori Keller.

— En quoi favori? ai-je demandé un peu vivement; la manière dont il avait prononcé ce mot-là m'avait déplu.

— En tout... en tout... Il est facile de voir qu'elle ne se plaît qu'avec lui.

— Pas plus qu'avec le prince Roustani, a repris Simone.

— Beaucoup plus, au contraire... Taddeo lui plaît surtout parce qu'il est prince et que d'être princesse, à un moment donné, pourrait sourire à son orgueil... C'est une utilité éventuelle. Pour M. Keller, le cœur y est... jusqu'à nouvel ordre.

Je l'ai prié sèchement de parler avec plus de respect de sa marraine; aussitôt il s'est emporté; on eût dit qu'une digue s'était rompue tout à coup, devant un flot de colère. Il a crié qu'il avait le droit de se plaindre, et de parler d'elle sans ménagement.

— Non... Vous n'avez pas ce droit, pas plus que je n'ai le droit de vous écouter.

Et disant cela, jai fait un mouvement pour m'en aller, mais Simone, qui le défend toujours un peu, m'a arrêtée.

— Laisse-le donc parler... cela le soulage et ce ne sont que des mots, après tout... A qui veux-tu qu'il ouvre son cœur, sinon à nous?

J'ai répondu qu'il ne devait pas oublier que nous sommes tous ici plus ou moins les obligés de Dagmar. Loin de se calmer, il s'est irrité davantage et a répliqué aigrement :

— Ses obligés? Vraiment! que lui dois-je donc à M[me] Dagmar, sinon tout le malheur de ma vie?... Vous le savez bien? Vous le savez comme moi, l'accident qui m'a rendu un misérable avorton est son œuvre... Pour le plaisir de me voir caracoler à sa portière sur un cheval qui flattait sa vanité, elle a risqué ma vie... par égoïsme! Oui, je le répète, par égoïsme et vanité, une vanité homicide.

— C'est de la folie, Émilio, me suis-je écriée. Il faut que vous soyez malade pour parler ainsi devant nous... Comment osez-vous dire de telles choses, les penser même un instant?... Vous savez bien que Dagmar n'imaginait pas qu'il y eût pour vous l'ombre d'un danger. Elle vous aimait, elle était fière de vous... Vous ne pouvez pas cependant lui faire un crime de son excès de tendresse.

Il a eu un rire amer.

— Oh! je l'ai vue à l'œuvre sa tendresse, quand j'ai été blessé, condamné à demeurer immobile dans un appareil pendant des mois et des mois... Venait-elle seulement une heure s'asseoir près de mon lit de douleur?... Elle apparaissait un instant distraite, gênée, avec la hâte de fuir un spectacle pénible... Je ne flattais plus sa vanité, alors!... Sans vous, sans Lætitia, qui avez été bonnes comme des anges, je serais mort de désespoir et d'ennui.

— Eh bien! si vous vous souvenez de cela, à cause de nous, ne parlez pas mal de Dagmar...

— Il ne faut pas alors répéter qu'elle m'aimait... Non, Hélène, elle n'aimait que le plaisir de ses yeux... Tant que j'ai été un bel enfant rose et blond, elle a trouvé agréable de m'avoir près d'elle sur un tabouret au salon, sur le devant de sa voiture à la promenade; quand je suis devenu un adolescent robuste et adroit, elle a aimé à m'exhiber en public comme un chien savant, un caniche bien dressé;... tant pis pour la pauvre bête, si, dans ses cabrioles, elle se casse les reins... On la met au rebut, comme un jouet brisé, et l'on détourne la tête pour n'en plus voir le spectacle!...

Simone et moi, nous avons protesté que c'était l'excès même

de sa tendresse et de sa sensibilité qui lui rend la vue de la souffrance impossible à supporter.

— Et c'est sans doute par excès de sensibilité et de tendresse, tandis que je gémissais sur mon grabat de misère, moulu, brisé à son service, qu'elle jetait à la porte ma sœur, coupable d'avoir su plaire au comte de Guéthary, le favori d'alors.

— Ce que vous dites est abominable, Émilio, vous savez que cela ne s'est point passé ainsi... Héloïse s'est montrée fort ingrate et inconséquente. Elle connaissait les projets de mariage de Dagmar et du comte de Guéthary... C'était une vilaine action de faire la coquette aux dépens de sa bienfaitrice.

— C'est-à-dire que, lassé des indécisions de la comtesse, des espérances qu'elle n'encourageait que pour les détruire, de promesses aussitôt retirées que faites, il s'était détaché d'elle et tourné vers une autre.

— Quand cela serait, Dagmar accomplissait un devoir en éloignant Héloïse d'un homme qui la compromettait sans lui offrir aucune chance d'avenir. Réfléchissez et soyez juste. Elle avait averti votre sœur...

— Allons donc!... d'autres jeunes gens avaient courtisé ma sœur sous ses yeux, sans émouvoir les délicats scrupules de sa conscience...

— Vous me faites beaucoup de peine, Émilio, — et j'en avais une très grande à la vérité, — en dénaturant et tournant à mal la conduite de Dagmar vis-à-vis de vous et de votre sœur... Elle ne l'a point, comme vous dites, jetée à la porte, elle l'a fait reconduire chez vos parens en lui assurant des moyens d'existence...

— Ah! ah! vraiment, vous trouvez naturel et juste, vous qui êtes bonnes et chrétiennes, qu'après lui avoir inoculé pendant dix ans le goût et les habitudes du luxe, des élégances de la vie, comme de celles de l'esprit, des plaisirs délicats de l'art, on l'ait, pour quelque légèreté, honteusement rejetée, avec un morceau de pain, sur le fumier paternel où l'avait prise un jour un caprice de grande dame!... Ah! que vous êtes bien les mêmes, vous tous, gens du monde, favoris de la fortune, les bons comme les mauvais, incapables de comprendre la souffrance des misérables... Quoi! vous aussi, Hélène, vous aussi, Simone, avec votre cœur si bon, si miséricordieux, votre esprit si juste (il disait tout cela pour faire passer le reste), êtes-vous à ce point corrompues par l'égoïsme du monde? Faites donc un retour sur vous-mêmes et dites ce que vous auriez pensé, ce que vous auriez ressenti, ce que vous auriez fait à la place d'Héloïse!... Hélas! il est arrivé ce qui devait arriver. Abreuvée, dans sa famille, de reproches et de dégoûts, dévorée d'ennuis, incapable de supporter

la vie brutale où on l'avait replongée, incapable aussi de s'en créer une meilleure, prise de désespoir, un beau jour elle s'est sauvée, elle a couru à Paris, et là, seule, sans ressources suffisantes, sans état, on ne lui en avait appris aucun, sans instrument de travail dans ses mains, si longtemps oisives, elle s'est perdue... Est-ce vraiment sa faute? Maintenant, on n'a pas assez de mépris à lui jeter à la face, jusqu'à m'interdire de la revoir et même de prononcer son nom... Mais, je l'ai revue, et la reverrai encore. On fera de moi ce qu'on voudra... Est-ce que tout cela est juste? Est-ce humain? Est-ce chrétien?...

Il tremblait de tous ses membres; ses lèvres aussi tremblaient et les mots sifflaient dans sa gorge contractée. Nous ne l'avions jamais vu ainsi... Il me faisait peur et pitié... Simone essayait de le calmer ; sa voix si puissante d'ordinaire n'était même pas entendue... Il continua : — Et, du haut de sa sérénité implacable, Mme Dagmar continue à se trouver admirable et sublime... N'est-elle pas à ses propres yeux l'absolue perfection, la justice infaillible, la charité, la vertu impeccables?...

— Il est sûr, a dit Simone, qu'elle agit toujours selon ce qu'elle croit être la justice et la raison. Si elle se trompe, c'est de bonne foi...

— Cela se peut! Absorbée en elle-même, elle ne comprend pas la douleur des autres... Qui donc lui dessillera les yeux, et la fera apparaître un jour, seulement un jour, devant sa propre conscience telle qu'elle est, dépouillée des prestiges dont elle s'enveloppe?... Oh!... que je la connais bien maintenant!...

— Depuis quand, Émilio?... Depuis que vous avez revu Héloïse, n'est-ce pas?... C'est mal à votre sœur de vous monter contre Dagmar.. c'est ingrat...

— Nous sommes ce qu'on nous a faits, a-t-il répondu d'un air sombre... Croyez-vous qu'on puisse passer sans souffrir du rôle brillant de carlin favori, bourré de pralines et de caresses, à celui de roquet de basse-cour, qu'on chasse à coups de pied lorsqu'il a cessé de plaire?

Simone a dit : — Émilio, si Dagmar vous fait souffrir, c'est sans le vouloir... Elle est bien persuadée que tout le changement est venu de vous...

— Naturellement... Mauvais cœur, mauvais caractère!... Je suis jugé et tout est dit... Elle trouve magnanime de me supporter encore, de me continuer ses bienfaits... Et Dieu sait ce qu'ils pèsent, ses bienfaits, maintenant!... Songez à ce qu'elle m'a pris : mon cœur que je lui avais donné tout entier; mon âme qu'elle a remplie de fiel et de rancune; ma santé brisée;... tout... tout, jusqu'à mon nom, mon modeste nom d'Émile travesti en ce prétentieux

Émilio que je porte comme un grelot de servitude à mon cou... Voilà ce que m'a valu sa tendresse. Grâce à elle, je suis à vingt ans incapable de gagner mon pain, obligé de subir une dépendance qui m'est devenue odieuse et qu'une grande affection réciproque pourrait seule rendre supportable.

Il a éclaté en sanglots, dans une sorte de paroxysme nerveux, et n'a plus dit que des mots entrecoupés à travers lesquels j'ai compris qu'il songeait à secouer le joug, à quitter Maloussie.

— Où irez-vous donc loin de nous, méchant? a dit Simone tendrement.

Il a sangloté plus fort sans répondre; sa colère s'est fondue en torrens de pleurs...

J'étais atterrée. Est-ce donc si difficile de faire le bien? si dangereux pour peu que l'on se trompe?... Les récriminations passionnées de ce pauvre Émilio m'avaient découvert en lui des abîmes de souffrances secrètes, un malentendu terrible entre Dagmar et son protégé. Qui des deux a raison? qui des deux est coupable? Chacun se croit en droit d'accuser l'autre : où donc est la justice et la vérité?

Même jour.

J'ai confié à Mademoiselle une partie de notre entretien avec Émilio. J'aurais voulu qu'elle se prononçât sur le plus ou moins de justice de ses plaintes. Elle s'est contentée de me dire : — Faites à autrui ce que vous voudriez qui vous fût fait à vous-même. Le précepte est simple et formel. Il y faut seulement une grande abnégation, une transfusion de son propre sens dans la volonté, les sentimens, l'intérêt de ceux que l'on veut secourir. Croyez bien, chère enfant, que l'on ne risque pas alors de s'égarer.

Jacques à Ninette Keller.

Mais non, je ne t'oublie pas, mon enfant, tu es au fond de mon cœur toujours secrète et présente comme une image voilée au fond d'un sanctuaire. Je te confie mes rêves; je reçois tes conseils; tu demeures, comme par le passé, le témoin et le juge de ma conscience. Ce qu'il y a de bon en moi, je le tiens de toi; et si tu ne sens pas cela, c'est que, pareille aux divinités antiques, tu rends des oracles sans le savoir. Il est vrai que j'ai laissé passer plusieurs courriers sans t'écrire; j'étais triste et j'étais mécontent de cette tristesse qui est une injustice et une faiblesse. Ce n'est pas au moment où notre sort devient moins âpre, l'avenir moins hermétiquement fermé, qu'il convient de s'alanguir et de se plaindre. Quand nous aurons comblé l'arriéré de notre budget, je

pourrai, débarrassé des besognes vénales, arriver à quelque chose : tu verras ! Et cette libération est prochaine : le classement de la bibliothèque est en bonne voie ; et j'entrevois le moment où j'irai te rejoindre dans notre petit logement, parmi les débris fraternellement entassés de notre vie commune, ces meubles si soigneusement entretenus que leur vétusté a toujours un air de splendeur. Je pense à ce moment avec joie, avec désir, car ma luxueuse sinécure m'est à charge, à malaise indéfinissable et continu. Je voudrais me remettre sérieusement au travail, au mien, celui qui seul compte pour moi, et prépare ma destinée, et il se produit un phénomène nouveau : mes livres m'ennuient ; ce qui me plaisait autrefois, m'est à cette heure insupportable. Étudier, commenter des textes, chercher dans la poussière du passé la trace de pensées mortes, de cerveaux depuis longtemps dissous, quel inutile effort ! Je sens en moi un bouillonnement intérieur, une confusion d'idées, de sentimens, de sensations, que je voudrais dégager de la brume qui les enveloppe. Être poète, faire jaillir l'émotion au rythme de sa pensée, ou bien, savant, étonner la science même par la hardiesse, la nouveauté de ses inventions, voilà qui vaut la peine de vivre... Je voudrais,... je ne sais trop ce que je voudrais ; être heureux sans doute ! l'amour des belles-lettres ne me suffit pas. J'ai bien envie de planter là les lettres et d'essayer des belles, tout simplement. D'étranges et délicieux rêves me poursuivent ; on n'étouffe pas impunément la jeunesse.

Depuis trois jours, j'ai devant moi, sur une page blanche, quelques phrases incohérentes ébauchées distraitement en attendant l'idée absente ou vagabonde ; tu connais ces ronds, ces carrés, ces losanges que la plume dessine machinalement quand l'esprit dort ou se promène ? Il y en a de toutes les tailles et, te l'avouerai-je ? parmi ces traits informes, un nom qui revient de lui-même, lumineux, éclatant, s'écrire au bout de ma plume, et qui me révèle à moi-même l'obsession de mon cerveau, ce nom bizarre et charmant de Dagmar... Suis-je donc amoureux de cette femme ? Je ne crois pas, je la juge. Pourtant, elle occupe mon esprit, mon imagination, ma pensée et m'anéantit en elle. C'est, à la lettre, une possession... Que veut-elle ? A-t-elle juré de me faire perdre la tête ? Il y a des instans où je me demande si je n'ai pas rêvé les mots qu'elle m'a dits, si j'ai bien compris l'agression de ses sourires rares qui vous donnent, lorsqu'ils entr'ouvrent ses belles lèvres sévères, la sensation d'un baiser furtif ? Il faut que cela finisse, il faut que je sache ce qu'il y a au fond de ces yeux au long regard, où j'ai cru lire parfois l'appel d'une sympathie souffrante, quelque chose de plus que le badi-

nage d'agréable galanterie où je me suis amusé sans scrupule jusqu'à cette heure. Mais, quoi?... que peut-il y avoir d'elle à moi?... Ah! ma pauvre Ninette, je crains de m'être imprudemment embarqué sur une mer sans rivage, et l'aventure commence à me sembler plus sérieuse que je ne l'avais cru.

Journal d'Hélène.

10 octobre.

Bal ce soir! Quelques voisins viennent dîner, et l'on fera ensuite un tour de valse. Frère Ange est d'une humeur détestable; les plaisirs du monde l'irritent, il les charge d'anathèmes au nom des déshérités, ce qui ne l'empêche pas de s'être plaint amèrement ce matin qu'on ait oublié de parfumer l'eau de son bain; il prétend que cette recherche n'est qu'une précaution d'hygiène pour atténuer la crudité de l'eau. Si cependant les temps qu'il prophétise, « la grande nuit », arrivent, je ne sais pas qui se chargera d'atténuer pour lui avec des parfums la crudité de l'eau ou de tenir à un degré scrupuleusement égal la température de sa chambre à coucher. Simone lui en a fait la malicieuse remarque, à quoi il a répondu qu'elle était une sotte petite fille qui parle de ce qui ne la regarde pas. Quel singulier caractère! Il semble n'avoir d'autre pensée que celle des pauvres, des misérables, des classes ouvrières, dont il énumère les souffrances et se fait le menaçant défenseur contre la société, le capital, et naturellement la superstition religieuse et les prêtres, qu'il rend responsables de tout ce qui est mal, et personne n'est plus dur que lui pour ceux qui nous entourent, les gens de service et les paysans. Je crois qu'il n'a jamais connu un pauvre de sa vie, sauf quelque mendiant à qui il jette en passant une aumône avec l'air de nous enseigner à tous notre devoir...

Dagmar nous a fait cadeau de jolies robes blanches pour le bal et elle en a fait venir une aussi pour Lætitia, qu'elle m'a chargée de lui essayer moi-même, parce qu'elle est si peu coquette que sa tenue laisse souvent à désirer. Mais quand je lui ai porté la robe, Lætitia a dit : — A quoi bon l'essayer? Je sais qu'elle n'ira ni mieux ni plus mal que mes autres toilettes.

Cette indifférence m'a causé un peu d'impatience : — Pourquoi, lui ai-je dit, n'êtes-vous pas sensible au plaisir de la toilette, comme nous autres toutes? — Elle a répondu tristement :

— Les autres désirent plaire, sans doute; mais moi, de quoi me servirait-il de plaire?

C'est vrai qu'elle a été aimée et n'a pu se marier faute de dot.

J'ai insisté : — Il faut pourtant vous résigner à être belle ce soir, Dagmar le veut.

Elle a cédé avec une sorte de résignation morne et s'est laissé enlever ses vêtemens du matin; j'ai vu alors ce qui lui faisait repousser notre aide. Sous sa robe de fin lainage, c'était la misère: linge, corset, jupon, tout tombait de vétusté, usé, reprisé, en loques de tous côtés... Elle a vu ma stupeur, ma confusion, car j'étais plus troublée qu'elle, qui restait droite, immobile devant moi, les bras tombés, avec une sorte de dignité triste, et un sourire pénible sur ses lèvres pâles. — Je suis très pauvre, a-t-elle dit enfin, comme pour s'excuser; on a beau faire, il arrive un moment où l'aiguille est impuissante à réparer les ravages du temps, et... je n'ai pas d'argent.

— Quoi!... pas du tout?...

— Pas d'autre que la pièce de monnaie que Dagmar me met dans la main pour la quête le dimanche à l'église. Je ne reçois pas de gages, moi, vous savez? Je suis une amie et traitée en amie. Si je rends quelques services, c'est par juste réciprocité pour acquitter un peu de ma dette, car enfin je suis logée, nourrie ici... luxueusement défrayée de tout, habillée...

— Oh! habillée?...

— Mais oui... avec recherche même et élégance pour tout ce qui paraît au dehors... Dagmar souffrirait si je traînais près d'elle une robe fanée ou un chapeau démodé... Seulement elle ne pense pas... elle ne peut pas penser à tout... et moi... je ne sais pas demander...

— Vous n'avez pas de famille?

— Pas d'autre que mon frère, qui est, vous le savez, instituteur dans un village de la Corrèze, marié, père de famille, et qui, loin de pouvoir m'aider, s'étonne que je ne lui fasse aucune part dans le luxe où il sait que je vis... Il ne se doute pas du dénûment qui se cache sous cette prospérité...

— J'en parlerai à Dagmar, et je suis sûre...

— Non, je vous en supplie, s'est-elle écriée vivement... Dagmar fait beaucoup pour moi, beaucoup trop, puisque je ne puis m'acquitter envers elle. Il ne faut pas, parce qu'elle m'a beaucoup donné, qu'elle se croie obligée de donner davantage... Les bienfaits ne doivent enchaîner que l'obligé...

J'ai essayé d'insister, mais j'ai vu que je lui faisais de la peine, et je me suis contentée de lui composer un modeste trousseau en puisant dans mes tiroirs.

— Je suis pauvre aussi, lui ai-je dit en apportant mon petit bagage, un peu moins que vous seulement, et les pauvres s'aident toujours entre eux.

Ses yeux étaient humides : — De vous, je puis tout accepter, — m'a-t-elle dit ; et elle m'a embrassée.

Jacques Keller à la comtesse Dagmar de Maloussie.

Madame,

Étiez-vous près de moi tantôt quand j'entendis des paroles inoubliables? Est-ce votre bouche qui les a prononcées? Est-ce votre main qui à ce moment a serré la mienne? Ou bien suis-je un fou, un illuminé qui croit voir les cieux ouverts et court, les bras tendus, vers un cabanon?... J'ai vécu de tels rêves depuis quelques heures que ma raison y succombe. Parlez, madame : j'ose vous demander un mot qui fixe ma destinée!

JACQUES KELLER.

Journal d'Hélène.

Notre petit bal a été charmant. Je crois que je n'étais pas mal, en blanc comme toujours avec des cyclamens aux épaules et au corsage. J'aime cette jolie fleur qui embaume nos montagnes. Simone, vêtue comme moi, était gentille à ravir. Nous étions assez nombreux et le cotillon a été très gai. Je l'ai dansé avec M. Jacques Keller. Il était préoccupé ce soir, M. Jacques, pas triste pourtant, mais comme absent, loin de nous et des figures du cotillon auxquelles il lui fallait prendre part. Il parlait peu et me répondait avec douceur, mais distraitement. En revanche, le prince Roustani m'a comblée de complimens; mais pourquoi suis-je moins touchée de toutes les choses flatteuses qu'il me dit que d'un seul mot de Jacques? Le prince est plus élégant, il a une plus jolie figure et des façons exquises. Jacques n'a rien de remarquable au premier abord que de beaux yeux pensifs et une main fine. Seulement le moindre mot de lui intéresse, on sent une vie intense de la pensée, des profondeurs cachées de sentiment, et, malgré soi, on voudrait pénétrer, à la trace de ses paroles, dans le monde inconnu de son âme. Taddeo parlerait du matin au soir sans me donner envie d'en savoir plus long; on sait trop que le discours dépasse toujours la pensée et qu'il faut absolument en rabattre. Que j'aimerais à avoir un frère comme Jacques, à débrouiller avec lui une foule de choses confuses que je sens en moi et ne sais comment préciser! Si jamais j'ai un mari, je voudrais qu'il lui ressemblât. Dagmar l'apprécie beaucoup et fait de grands frais pour lui,

ce qui prouve bien qu'il en vaut la peine... Ce soir, contre l'ordinaire, elle semblait plutôtl 'éviter; il y avait entre eux un peu de gêne... quelque brouille passagère peut-être. Pourtant elle était rayonnante et si belle! Mon Dieu, qu'on est heureux d'être belle ainsi!

Jacques Keller à Ninette Keller.

J'espère que tu n'as pas pris au tragique ma folle lettre de l'autre jour! Quelles misères! j'en rougis de la tête aux pieds? Où donc avais-je l'esprit? dans quel mauvais roman avais-je puisé cette sentimentalité ridicule? Je pense que le falerne de Maloussie, — car on boit du falerne ici, ce n'est pas exquis, mais c'est très décoratif : cela se boit dans des coupes de verre de Venise qui ressemblent, sous le feu des lustres, à des rayons de lune emprisonnés dans une goutte d'eau, — le falerne donc m'avait mis un peu sens dessus dessous, ou bien j'étais ensorcelé. Peut-être m'étais-je ensorcelé moi-même, car en vérité, je n'y comprends plus rien. Où donc avais-je pris que cette comtesse avait un cœur, un vrai cœur dans la poitrine? Mais non! c'est une vanité qui s'amuse, une divinité qui s'offre à elle-même des sacrifices humains, une idole en contemplation extatique devant son absolue et impeccable perfection, nourrie d'encens, saturée de parfums exquis et de poisons capiteux, sublime d'inconscient égoïsme.

Me jugeant sur la mine de ceux dont on fait des esclaves, elle m'a, depuis des semaines, enlacé de ses chaînes les plus déliées, garrotté gracieusement, et assujetti à son char triomphal.

Quand l'œuvre de malice a été accomplie, qu'elle s'est crue en pleine possession de ma volonté et de mon cœur, elle a voulu jouer à son gré de sa conquête, se donner la fête d'une passion jeune, sincère, ingénue, délirant à ses pieds, se débattant meurtrie devant son implacable sérénité et lui procurant ainsi le délice et l'orgueil d'un triomphe ineffable. Elle m'a dit de ces mots dont certaines femmes ont le secret et qui font remuer les fibres les plus secrètes de l'être; elle a laissé ses regards s'égarer dans les miens, sa main s'oublier dans la mienne; elle a fait naître en moi toutes les folies de l'espoir, non pas que j'aie cru un instant à son amour, à l'un de ces amours qui enchaînent toute une vie, mais j'ai cru à l'une de ces fantaisies de femme oisive dont l'idée seule enfièvre l'imagination d'un jeune homme, j'y ai cru avec candeur, et, dans cette illusion, je lui ai, en quelques lignes d'un court billet, confessé ma folie... Puis j'ai attendu, tout frémissant, sa sentence... Un mot suffisait, tendre ou sévère, un regard, un sourire, une pression de la main, le plus léger signe. Elle a mis douze heures à

rédiger sa réponse manuscrite. Je viens de la recevoir. Je ne te l'envoie pas, car je l'ai de rage déchirée en mille morceaux. Le sens en était que je ne m'étais pas trompé, qu'une sympathie existe entre nous et nous lie, une chaîne de pur amour, inaccessible aux faiblesses humaines, affranchi de tout alliage grossier, de la tyrannie des sens qui rabaisse l'âme et la fait déchoir de sa noblese native; et elle m'offre avec une libéralité magnanime de m'enivrer près d'elle à mon aise, en de sèches extases, de quintessences d'idéalités et de voluptés transcendantes inconnues à la terre. Tout cela en un délicieux galimatias qui a dû lui donner quelque peine, où il était dit que le rêve est la patrie des belles âmes, des âmes sœurs, et qui se terminait par une phrase de romance : « Rêvons, ô mon ami, gardons nos auréoles ! » Oui, tout doit entre nous se passer en accords immatériels de lyre. Voilà ce qu'il me faut comprendre. Aimer avec tout son cœur, toutes les forces de son être et toutes ses faiblesses est trop vulgaire, trop matériel et brutal. Pour cette souveraine et altière beauté, l'amour, c'est l'adoration prosternée, le culte à distance avec une union séraphique des âmes dans un vol vertigineux vers l'idéal; il lui plairait d'entretenir avec moi un échange de brûlans aveux, une sorte de Cantique des Cantiques à son usage, qui caresserait doucement son imagination désœuvrée, sans exiger d'elle aucun sacrifice de sa précieuse personne. Ce pourrait être un exercice de littérature utile si j'étais de loisir. Par malheur, le jeu est un peu trop séraphique pour un homme de vingt-six ans, et je ne me sens aucune vocation pour ce rôle d'amoureux transi. Je le dirai sans détour à Mme Dagmar.

Journal d'Hélène.

16 octobre.

Scène violente, ce matin, au déjeuner, entre Dagmar et Émilio. Il est arrivé en retard, haletant, couvert de sueur et s'est excusé sur une promenade dont il avait mal calculé la longueur. Dagmar l'a écouté froidement et s'est écriée : — Ne mens donc pas! Tu connais assez bien le pays pour ne pas te tromper sur les distances. Ce n'est pas la beauté de la nature ni la longueur du chemin qui t'ont retenu : c'est quelque chose de bien plus intéressant pour toi.

— Quoi donc? a-t-il demandé d'un ton que j'ai trouvé peu convenable.

— L'instructive conversation des misérables que tu fréquentes.

Il est devenu pâle : — De qui parlez-vous? Je ne comprends pas.

— Tu comprends parfaitement, au contraire... Et c'est moi qui te demande qui sont ces gens qui t'attirent en de secrètes entrevues et qui t'adressent jusqu'ici, chez moi, dans ma maison, leurs criminelles divagations.

D'une voix étouffée, il a balbutié : — Comment le savez-vous?...

— Peu importe par quelle voie je l'ai appris.

— Il m'importe à moi... Je voudrais savoir quel être ici est assez vil pour fouiller dans mes papiers et lire mes lettres.

Ses yeux s'étaient tournés vers frère Ange qui pelait soigneusement une poire savoureuse et semblait n'entendre rien de ce qui se passait. Dagmar a répondu qu'on a le droit et le devoir de surveiller un gamin de son âge. Il s'est récrié :

— Si vous n'avez pas confiance en moi, marraine, il faut me le dire en face. Mais ne me faites pas espionner par vos laquais.

Frère Ange continuait de peler sa poire avec calme; il était un peu rouge, mais nullement troublé. Plusieurs fois déjà, Émilio s'était plaint à Simone et à moi que l'on entrait chez lui en son absence, que ses papiers étaient dérangés, et il soupçonnait les instincts inquisiteurs de frère Ange dont la chambre est voisine de la sienne.

— Je ne me défie pas de ton cœur, a dit Dagmar, mais de ton jugement. Qui sont ceux qui t'envoient ces écrits anarchistes et essaient de t'enrôler parmi eux?... Réponds!... Réponds donc!

Il a répondu en hésitant : — Ce sont des hommes de cœur, dont j'ai fait la connaissance... par hasard.

— Par hasard?... Quel hasard?... Jure-moi que ce n'est pas ta sœur qui t'a mis en rapport avec eux... Ose le jurer...

Il a relevé la tête hardiment : — L'un de ces hommes doit épouser Héloïse... réhabiliter la pauvre fille...

— Un joli parti! a murmuré frère Ange.

— Elle n'a pas beaucoup le choix, a-t-il répondu amèrement.

Dagmar a repris :

— Peut-on savoir le nom de celui qu'elle doit épouser et ce qu'il fait? sa situation?

— Que vous importe son nom, marraine? Il ne vous fera pas de visite de noces. Il est pauvre, et gagne sa vie en écrivant dans les journaux de son parti... plus occupé de répandre ses idées que de gagner de l'argent... C'est un apôtre à sa manière.

— Un apôtre du vol, de l'assassinat, de la ruine! Ses lettres sont un tissu de mensonges et d'horreurs, s'est écrié frère Ange, se dénonçant ainsi lui-même.

Sans s'arrêter à en faire la remarque, Émilio a protesté avec énergie : — Ce n'est ni un voleur ni un assassin. Il ne demande

rien pour lui et vit comme un anachorète dans une mansarde dont ne voudrait pas un des domestiques de Maloussie. Il trouve la société injuste, égoïste et cruelle... Ne vous ai-je pas entendu, monsieur, affirmer la même chose, sans être pour cela, je suppose, assassin ni voleur?

— Imbécile!... idiot! s'est écrié frère Ange, qui a recours à l'injure dès qu'il ne sait plus que dire... Est-ce que je menace, moi? J'avertis... Je ne fais qu'avertir...

— En approuvant toutefois... Personne ici ne peut le nier... C'est vous, tout le premier, qui m'avez dénoncé, en termes d'une virulence extrême, les iniquités de la société et le châtiment qu'elle mérite.

— Bon! me voilà maintenant transformé en anarchiste...

— Cela vaut peut-être autant que d'être espion et délateur...

— Ah! mais... polisson! je vais te corriger d'importance, si tu le prends sur ce ton.

Mon père alors est intervenu et a dit qu'il se chargeait de parler à Émilio après le déjeuner. Nous étions toutes tremblantes, Simone et moi. Dagmar écoutait impassible. Quand le silence s'est fait, elle s'est tournée vers Émilio et lui a demandé d'une voix sévère si c'était à l'honnête homme dont il prenait si chaudement la défense qu'il fallait attribuer la lettre qu'elle avait trouvée le matin sur sa toilette, et elle lui a tendu un papier d'assez laide apparence, qui a passé de main en main à chacun de nous, et sur lequel on avait écrit quelques lignes incorrectes :

« Madame,

« Des gens à qui vous avez fait beaucoup de mal se *trouve* dans la peine. Si vous voulez réparer, déposez 10 mille francs sous la pierre qui branle à la croix neuve avant demain soir. Si vous ne le faites pas de gré, on vous prendra de force.

« *Le vengeur.* »

Émilio était d'une pâleur livide et considérait la lettre d'un air égaré. — Que penses-tu de cela?... réponds, a dit Dagmar. Est-ce l'œuvre de ton nouvel ami?

— Non! je le jure, s'est-il écrié avec force... Il est incapable d'une pareille action.

— Qui nous le prouve? a demandé frère Ange.

— Ceux qui fouillent dans mes papiers savent que sa correspondance n'est pas d'un illettré...

— On peut avoir des hommes à gages pour les crimes dont on n'a pas le courage.

— Non, non!... rien de cela n'est à craindre avec lui. C'est,

je le répète, un convaincu, un sincère, un désintéressé... un homme comme le prince K..., avec qui il est en relations et dont j'ai entendu Monsieur (il désignait frère Ange) faire ici même l'éloge enthousiaste.

Frère Ange était mal à l'aise, ne pouvant nier; il jetait des regards furieux sur Émilio, qui ne baissait pas les yeux et semblait au contraire le défier.

Mon père a dit alors que cette lettre était une grossière tentative de chantage. — Elle te montre, Émilio, a-t-il ajouté, où l'on en arrive avec ces fastueuses théories de rénovation sociale et de justice révolutionnaire.

— Rien ne prouve, a repris vivement Émilio, que l'auteur de la lettre soit un anarchiste... Les anarchistes, au contraire, répudient les voleurs tout autant que les oisifs, les parasites...

Jacques a dit qu'en effet, dans leur conception de la société, les théoriciens du parti prétendent n'admettre le partage des biens entre tous qu'à la condition pour chacun de travailler et de produire. Mais, a-t-il ajouté, le malheur de tous les réformateurs, c'est qu'ils sont compromis par leurs alliés, par la tourbe des énergumènes et des vagabonds qui ne peuvent s'élever à l'intelligence du plan total et s'emparent de ce qu'il contient de violent et de révolutionnaire pour la satisfaction de leurs passions et de leurs convoitises. La lettre qu'a reçue la comtesse pourrait être l'œuvre d'une de ces compromettantes recrues, mise sur le chemin de Maloussie par quelque hasard.

— Ou par l'imprudence d'un jeune étourdi, a repris mon père en regardant Émilio, car il est difficile d'imaginer les raisons qui pourraient amener des anarchistes, dans ce fond perdu de nos pacifiques campagnes, où leurs idées auraient si peu de chances d'être accueillies.

— Détrompez-vous, s'est écrié Jacques. Le partage des biens ne répugne pas autant qu'on le croit généralement au paysan; il consentirait volontiers, au contraire, à donner la moitié de son champ, à la condition d'avoir part à la vigne ou aux riches pâturages du voisin. L'idée lui plaît aussi d'être déchargé de l'impôt, de la conscription, des lois sur la chasse et la pêche, des gardes-chasse et des gendarmes...

— Il y a longtemps que je vous l'annonce, a grommelé frère Ange : le vieux monde craque de toutes parts... Sauve qui peut! je m'en lave les mains.

— Pour conclure, a dit Dagmar en s'adressant à Émilio, je te défends, tu entends? je te défends absolument toutes relations avec de pareilles gens... Ceux qui professent de criminelles doctrines sont parfaitement responsables des crimes mêmes qu'ils

désavouent... Les uns déclament, les autres agissent, voilà toute la différence...

— Oui, la propagande par le fait, a dit frère Ange en pliant sa serviette.

Émilio s'est redressé : — La vraie propagande par le fait, c'est d'assurer le sort d'une pauvre fille comme Héloïse, que la société repousse et flétrit...

Il s'est mis à pleurer. Mon père alors a demandé à Dagmar ce qu'elle comptait faire. On a discuté s'il ne conviendrait pas de feindre de se soumettre à la menace en effectuant un dépôt fallacieux et d'essayer de se saisir du coupable. Mon père, qui a horreur de toute violence, a pensé qu'il valait mieux attendre à voir si la tentative serait renouvelée.

— Ne nous trahis pas, toi! s'est écrié frère Ange en regardant sévèrement Émilio, qui semblait, d'émotion, prêt à s'évanouir.

Simone s'est indignée et a reproché à frère Ange d'insulter un enfant. Dagmar l'a interrompue : — Tu n'as pas besoin de t'animer ainsi... Personne ne doute d'Émilio,... malgré tout.

Il a dit d'une voix étouffée : — Merci, marraine... malgré tout.

Après cela, le pauvre garçon a été malade, obligé de prendre le lit : il est bien à plaindre et d'une santé peu sûre. Ses courses continuelles, dont il ne veut pas parler, l'exténuent, et puis il se tue à jouer du violoncelle toute la journée, une partie de la nuit même... Cela l'épuise. Il voudrait arriver, je crois, à avoir du talent, assez de talent pour se créer des moyens d'existence et quitter Maloussie... Il a fait à M. Keller, l'autre jour, des questions qui révèlent son secret dessein : il lui a demandé s'il est très difficile d'obtenir une place dans un orchestre de théâtre, de se procurer des leçons, et l'a interrogé sur les conditions matérielles de la vie des humbles à Paris, qu'il ignore autant que s'il avait toujours habité les Indes ou la Chine... Pauvre, pauvre Émilio!

Jacques Keller à Ninette Keller.

Mon aventure avec la comtesse t'a fait rire, mauvaise; ta clairvoyance, tes sages avis triomphent. Je t'assure qu'au premier moment je n'avais pas envie de rire, j'étais furieux; mon amour-propre a protesté, crié, maudit, et quelque chose de plus profond encore a candidement souffert : mon imagination déçue dans son rêve peut-être, ou ma sensibilité un instant exaltée et retombée à plat? A la fin, la raison a parlé; et puis le coup d'aile d'un léger ridicule frôlant le front de la belle comtesse m'a bien aussi un peu dégrisé

Sa réponse m'avait été remise le soir, je l'avais trouvée dans ma chambre en rentrant chez moi ; j'eus à peine le temps de me calmer pendant la nuit. Le matin, je me fis excuser au déjeuner sous prétexte d'un travail urgent à terminer, afin de retarder le moment de revoir Dagmar. J'y sentais une répugnance invincible. Il me fallut un grand effort sur moi-même pour ne pas prendre lâchement la fuite. Je craignais de n'être pas suffisamment maître de moi, de me laisser entraîner à des reproches, des récriminations peu mesurées ou bien à des plaintes de mauvais goût, ce qui eût été infiniment regrettable, car enfin, dans les déceptions de ce genre, nous sommes toujours quelque peu responsables de notre erreur; notre incurable vanité fait d'ordinaire la moitié de la besogne.

Je m'étais enfermé dans la bibliothèque où je rangeais méthodiquement mes fiches, lorsqu'elle heurta à la porte ; je la reconnus avant qu'elle se fût nommée et j'ouvris. — Eh bien! donc, me dit-elle, quel travail si pressé nous a privés de votre présence?... J'ai craint que votre excuse ne cachât quelque malaise.

Elle m'avait tendu la main, que j'avais prise froidement et laissée aussitôt; elle est allée s'asseoir sur un divan, avec l'intention évidente de s'installer près de moi.

Je l'ai remerciée de sa sollicitude et assurée que je me portais à merveille, mais que j'avais à cœur d'achever enfin la tâche qui m'a été confiée et qui n'a que trop duré. J'ai ajouté que j'espérais avoir tout fini sous peu de jours et qu'il ne me resterait plus qu'à m'excuser d'avoir si longtemps abusé de sa bienveillance et de son hospitalité. Tout cela avec un calme bien joué, sans apparence d'aigreur. Elle a paru étonnée :

— Quoi? vraiment? vous songez à partir déjà?

— Très sérieusement, madame... J'ai des travaux et des devoirs qui me rappellent à Paris.

Elle a eu un sourire incrédule :

— Vous n'y songiez pas hier?

— Hier était fou, aujourd'hui est sage.

— Mais encore, mon cher ami, expliquez-moi...

— Je n'ai rien à expliquer, madame : votre esprit si pénétrant peut démêler sans peine les sentimens qui dictent ma conduite et que je ne saurais exprimer sans offenser la pureté céleste de votre âme. J'ai à compter, pour mon malheur, avec une nature inférieure et grossière, dont les inspirations quelquefois n'ont rien d'archangélique. Connaissant ma faiblesse, l'incurable misère que je porte en moi, je redoute votre présence, madame, et prends le parti de la fuite.

Elle me regardait les yeux grands ouverts, fixement, et tu ne peux imaginer comme elle était belle dans le déshabillé blanc qui la drapait à plis larges et épais, et la pose hiératique qui faisait valoir l'élégance élancée de ses formes. — Voyons! m'a-t-elle dit après quelques instans de ce silence magnétique, venez vous asseoir là, près de moi, et causons... comme de vieux amis.

— Comme de vieux amis?... C'est impossible, madame : nos âges et surtout mes sentimens s'y opposent... Je ne puis être votre ami, mais je reste votre très obéissant serviteur. Et je me suis assis sur le divan à ses côtés, à distance scrupuleusement respectueuse.

— Parlez franchement, mon cher Jacques : vous m'en voulez? Vous n'avez pas compris ma réponse.

— Trop bien compris, au contraire... J'ai reconnu toute la distance qui sépare la région idéale où vous planez sans effort du misérable monde sublunaire où je m'agite pesamment. Je me suis aussitôt humblement prosterné devant l'éblouissante vision déroulée à mes yeux de deux âmes sœurs unissant leurs auréoles si haut au-dessus des pauvres tendresses humaines... Hélas! excusez-moi, je n'ai pas d'auréole...

— Ah! que vous voilà bien, Parisien sceptique, toujours prêt à vous railler de tout, à tourner en dérision ce qui échappe à la mesure commune, au niveau bourgeois...

— Il n'est que trop vrai, madame... Ma petite sagesse bourgeoise m'avertit que je ne saurais suivre en ses élans vertigineux une âme d'aussi haut vol que la vôtre. Ne forçons pas notre talent... n'est-ce pas?

— Eh bien! je me suis trompée, nous nous sommes trompés l'un et l'autre, je le vois... J'avais cru trouver en vous une sympathie pure de tout alliage, de toute fange terrestre... Vous savez le vide où la mort a plongé mon cœur, un vide que ne suffisent pas à combler les chères affections qui m'entourent. Parmi l'abondance des biens qui m'ont été donnés en partage, mon cœur, je peux le dire, meurt d'inanition. J'ai un infini besoin d'amour, mais d'un amour sans tache, que l'on puisse porter près de Dieu, le front haut, sans se frapper la poitrine, comme un cantique d'action de grâces...

Je n'ai pu m'empêcher de rire :

— Un amour qui serait un prix de vertu, comtesse, quelque chose comme la croix d'honneur de votre insensibilité.

— Insensible! parce qu'on ne cède pas à ses passions?

— Non, madame, mais parce qu'on ne les ressent pas, ce qui est fort différent.

— Vous jugez vite! qui vous dit qu'on soit incapable de les ressentir?

Elle s'est levée et a marché lentement, avec sa grâce onduleuse et tentatrice. — Ainsi, a-t-elle dit, en s'arrêtant devant moi, qui m'étais levé aussi et me tenais appuyé à la cheminée, vous n'admettez pas que l'amour puisse être pur, vertueux... désintéressé?

— Désintéressé? jamais, comtesse!... Vertueux, je ne suis pas un casuiste pour en décider. Il me semble pourtant que tout ce qui est sincère porte en soi son absolution.

— Oh! oh! vous avez la manche un peu large... et seriez un directeur de conscience fort commode.

— Pas tant que vous croyez! Je serais très sévère pour certaines vertus altières, fortes de leur égoïsme inconscient, et j'aurais de la miséricorde pour la faiblesse d'une Madeleine.

— Le Christ seul a le droit d'absoudre les Madeleines, mon cher Jacques : une femme qui a le respect d'elle-même ne saurait se pardonner la plus légère souillure.

— Sans doute, votre pureté d'hermine ne pourrait souffrir la tache la plus légère sur sa blancheur immaculée, mais elle s'inquiète peu que cette tache existe par sa faute sur la conscience d'autrui. Votre vertu hautaine se glorifie d'être demeurée intacte sans se demander si elle n'a pas volontairement soulevé la fange d'un désir coupable dans quelque cœur naïf, si elle ne l'a pas encouragé dans l'audace de son rêve par le déploiement des mille séductions dont dispose notre ennemie redoutable, l'éternelle tentatrice, la femme! Eh bien! madame, dussé-je porter atteinte à l'imperturbable sérénité de votre âme, laissez-moi vous avouer que, grâce à vous, par votre volonté, j'ai beaucoup péché par la pensée, l'intention, le désir, et qu'en vraie justice, vous en êtes responsable.

Elle m'écoutait, étonnée de ma hardiesse, ne sachant si je parlais sérieusement ou si je plaisantais.

— Moi, je me sens innocente, a-t-elle dit enfin, je n'ai jamais fait aucun mal sciemment, sachez-le, ma conscience ne me reproche rien.

— L'homicide par imprudence est tout de même l'homicide, madame.

— Oh! tant de tués que de blessés, en somme...

— Le blessé seul connaît son mal ; il demande grâce pour l'avenir.

Je m'étais incliné pour prendre congé. Elle m'a rappelé et m'a tendu la main avec un de ces insondables sourires qui fondent les résistances.

— Jacques, je vous en prie... ne soyez pas fâché!

J'ai baisé sans répondre les doigts qu'elle me tendait, et nous nous sommes séparés en ces termes de diplomatie.

Jacques Keller à Ninette Keller.

Tu daignes me dire que tu es contente de moi, petite sœur. Mon Dieu! j'ai fait contre fortune bon cœur... au fond, je le crains, assez triste figure en tout cela. Pour te récompenser de ton indulgence, je veux te raconter, parce qu'elle te fera plaisir en reproduisant en partie beaucoup de tes impressions, une conversation que j'ai eue hier avec le prince Roustani. Nous nous sommes rencontrés sur la route d'Uxelles à Maloussie et avons cheminé l'un près de l'autre jusqu'au château. Il m'a abordé en me disant d'un ton gai :

— Eh bien! où en sont vos affaires près de la comtesse? C'est à mon tour de vous le demander.

— L'aventure n'a rien eu de tragique. — Et je lui ai conté mon histoire, qui l'a fort diverti.

— Donc, je l'avais bien jugée, s'est-il écrié : cœur sec, d'un égoïsme et d'un orgueil raffinés! Tout prendre, ne rien donner.

— Ma déception me laisse plus d'indulgence qu'à vous, ou plus de justice. Elle a des côtés généreux dans sa nature. Ainsi son mariage, par exemple.

— L'exemple est mal choisi, mon cher ami. Je pourrais admirer son dévouement si le moribond qu'elle épousait eût été pauvre... Il était, au contraire, archi-millionnaire. C'est donc une affaire, une triste affaire même, que son prétendu sacrifice. Toute autre qu'elle éviterait d'en parler, elle s'en glorifie; c'est là sa force, dans son inaltérable confiance en elle-même, dans la certitude d'une sublimité de nature qui ne lui permet pas de s'égarer. Parce qu'elle a jugé bon d'épouser ce pauvre diable de Duval, phtisique jusqu'aux moelles et riche à millions, elle est persuadée qu'elle a accompli un acte d'admirable charité. L'amour-propre poussé à un certain point produit une sorte de « cristallisation » comme tout autre amour. L'opinion de qui que ce soit, le blâme, ne sauraient entamer l'infrangible cuirasse dont elle s'enveloppe.

— Je lui ai dit quelques vérités fort piquantes, dont elle ne s'est point offensée pourtant.

— Vos épigrammes, mon cher, n'ont fait que chatouiller agréablement l'orgueilleuse satisfaction qu'elle a d'elle-même : dépit d'amoureux, vivant témoignage de sa haute et grande vertu : Tout ce que vous avez pu lui dire se résume en ces deux termes... Oh! je commence à la connaître, j'y ai mis le temps. Je le répète : un immense orgueil et un égoïsme très sec...

— Égoïsme dépasse un peu la mesure, je crois : une personnalité encombrante peut-être et qui gâte ses meilleures qualités.

On ne peut nier qu'elle n'ait en tout l'instinct de la grandeur.

— Eh! vous m'avez l'air de n'être pas tout à fait désabusé... Prenez garde de retomber sous le joug... Où voyez-vous en elle cet instinct de grandeur?... Dans la magnificence de ses aumônes? Elle en est récompensée par les louanges qu'elle recueille et celles plus douces encore qu'elle se prodigue à elle-même... Je n'y vois rien d'admirable : elle est riche, elle donne de son superflu, c'est son devoir!

— N'est-ce rien que d'accomplir son devoir?

— C'est assez pour la justice, pas assez pour la miséricorde. Il y faut de plus le don de soi. La charmante et modeste Hélène et sa jeune sœur Simone, qui n'ont peut-être pas vingt francs dans leur bourse, exercent la charité mille fois mieux qu'elle avec tout son or, parce qu'elles prodiguent à tout ce qui souffre autour d'elles les trésors de leur bon petit cœur et n'épargnent pas leur peine. Elles pensent aux autres et s'inquiètent de leur être vraiment utiles... La comtesse... elle... Voyez sa conduite avec Émilio et sa sœur : cette adoption fastueuse, à quoi aboutit-elle?... La fille est tombée dans la galanterie, et le garçon est tenté par les pires doctrines révolutionnaires... Dieu sait ce qu'il deviendra!... Tout cela, voyez-vous, c'est de la charité esthétique, une sorte de sport où l'on lutte d'élégance et de belles inventions...

Ainsi parla le prince, ce qui ne l'empêcha pas, quand nous arrivâmes à Maloussie, de s'installer près de Dagmar entre les paravens qui lui font dans le hall une petite chapelle particulière où je le retrouvai encore deux heures plus tard, quand sonna la cloche pour le dîner.

Il s'était passé dans l'intervalle un petit incident dramatique qui fait travailler ici toutes les imaginations...

Nous étions descendus dans le parc, cet après-midi, Mlle Louiset, les deux jeunes filles et moi, et j'avais pris les devans avec Hélène. Nous causions d'Émilio, à qui elle est attachée depuis l'enfance, et dont la santé, le caractère et l'avenir l'inquiètent. Du haut de la tour où il occupe un cabinet dans les appartemens du comte de Maloussie, depuis que Dagmar l'a jugé trop grand garçon pour habiter près d'elle, tombaient des accords vibrans, désolés, comme une lamentation passionnée qui nous suivait dans notre promenade et nous causait un sentiment de poignante pitié. Le pauvre enfant ne quitte plus son violoncelle et travaille avec une ardeur passionnée qui le consume. Il m'a confié qu'il espère se faire de son instrument un gagne-pain et s'affranchir de la tutelle un peu impérieuse de la comtesse. Hélène me racontait certains détails très caractéristiques sur l'accident d'Émilio et le revirement sensible opéré presque subitement dans les sentimens de

Dagmar. Elle expliquait ce changement par l'extrême sensibilité de la comtesse, qui ne peut supporter la vue de la souffrance. Moi qui la juge avec moins de partialité, j'y découvre plutôt le remords inavoué d'avoir été cause en partie de ce malheur et l'insupportable déplaisir de s'être trouvée gravement dans son tort. De là, une antipathie qu'elle ne peut vaincre et ne sait pas cacher contre l'innocent Émilio, dont la seule présence lui rappelle sa faute et jette une ombre sur sa glorieuse infaillibilité.

Nous causions paisiblement, lorsqu'un bruit de rameaux, tout près de nous, violemment froissés, nous arrêta court. Je t'ai déjà expliqué la situation du château sur un pic isolé, coupé à arêtes vives de deux côtés par le torrent qui descend de la montagne et par un détour brusque autour du mamelon de Maloussie, l'enserre à moitié; une seule route mène au château, aboutissant au pont-levis qui en défend l'entrée. Des deux autres côtés, le château couronne des déclivités assez raides, où l'on a tracé des allées parmi les rochers et les sapins; on y accède par la terrasse qu'un large escalier d'une dizaine de marches, œuvre de la comtesse, met en communication avec le parc. Grâce à elle, le château a perdu son aspect de prison féodale. Autrefois il n'y avait aucune autre issue que le pont-levis et une poterne basse depuis longtemps condamnée. Le parc n'est séparé des pentes agrestes de la montagne que par un fossé peu profond qui est moins une défense qu'une indication de limites.

Ma première pensée, en entendant près de nous ce bruit de branches froissées et de fuite haletante, fut celle de quelque animal dangereux, et je me jetai d'instinct au-devant d'Hélène. Ma surprise fut grande quand, sortant d'une épaisse cépée, je vis en face de moi un homme en blouse, dont le visage disparaissait presque sous les bords rabattus d'un chapeau mou. Il s'était arrêté avec un saisissement brusque à notre vue; avant que je pusse lui adresser la parole, il était rentré dans le bois, et nous l'aperçûmes quelques instans plus tard au delà du fossé de clôture, traversant précipitamment une large clairière avant de disparaître sous le couvert des sapins. — C'est le vengeur!... bien sûr, l'anarchiste! criait Simone, qui venait de nous rejoindre et que l'idée d'une rencontre dramatique amusait extrêmement.

— Ce n'est en tout cas aucun des nôtres... personne du pays... Il me semble pourtant que j'ai vu cet homme quelque part, murmura Hélène.

— Je l'ai regardé fixement pendant le rapide instant où nous nous sommes trouvés face à face, dis-je à mon tour, et je déclare qu'il me serait impossible de le reconnaître...

— Ce ne sont pas ses traits, c'est sa tournure qui m'a frappée,

cette façon de jeter les bras en avant en marchant et un mouvement particulier de l'épaule. Mais où l'ai-je rencontré déjà?... je ne saurais le dire.

— C'est quelque berger des hauts-plateaux, chez qui nous nous sommes peut-être arrêtées un jour, reprit Mademoiselle.

Il n'est pas rare en effet que des bergers descendus de la montagne cherchent un raccourci en traversant le parc. Nous avons continué la promenade sans plus nous occuper de cet incident; mais, en rentrant, nous avons appris qu'un nouveau billet, plus comminatoire que le premier et de la même rédaction incorrecte, avait été trouvé par la comtesse dans son buvard. Cela devient étrange et mérite attention. En supposant que l'homme qui nous a croisés dans le parc soit l'auteur des lettres, comment a-t-il pu pénétrer dans le château et jusqu'à l'appartement de la comtesse sans être aperçu par l'un des nombreux hôtes ou domestiques du château? Il y aurait donc des complices à l'intérieur? On a visité la poterne basse, qui semble avoir été ouverte récemment. Elle va être soigneusement barricadée.

Nous sommes tous assez émus, et Mme de Maloussie plus que tout le monde, puisqu'elle est directement visée. Ses hymnes à la mort, qui, disait-elle, n'est que « l'apaisement du mal de vivre, » ont un peu baissé de ton. Sa vie qui semble menacée a pris tout à coup un prix inestimable à ses yeux, ce qui est fort humain et fort naturel.

On se perd en conjectures sur l'auteur des lettres, — très probablement un ancien domestique, quelque bas employé mis à la porte et qui cherche à se venger. Il se pose en justicier, offrant à la comtesse le pardon de toutes ses « méchancetés » moyennant le sacrifice d'un peu d'argent. Méchancetés, le mot y est. Tu penses si cette insolence a exaspéré Dagmar, qui n'est en réalité nullement méchante; elle est personnelle, égoïste, si l'on veut forcer l'expression; ne voyant qu'elle-même et par elle-même, elle oublie quelquefois de penser aux autres.

J'ai conseillé à M. de Maloussie de porter plainte près du procureur de la République : il n'y semble pas disposé, et croit que ces tentatives d'intimidation ne seront suivies d'aucun effet.

Peut-être aussi son cœur monarchiste répugne-t-il à mêler à ses affaires un magistrat républicain. Cela me semble vraisemblable.

P. Caro.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

L'ASSISTANCE PAR LE TRAVAIL

I

FAUT-IL FAIRE LA CHARITÉ?

Faut-il faire la charité? C'est là une question qui aurait certainement paru étrange il y a quarante ans. En ce temps-là, charité s'écrivait avec un grand C. On lui élevait des statues, on lui adressait des odes. En vers ou en prose l'éloge de la charité était un couplet assez banal, mais d'un effet infaillible, et l'on voulait bien savoir quelque gré au christianisme de l'avoir mise en honneur. Il n'en va plus de même aujourd'hui. La charité a cessé de plaire. Il est assez rare qu'on parle d'elle autrement que pour en médire. Voilà trois ans qu'en pleine Académie française, à une séance où il s'agissait cependant de décerner des prix à quelques braves gens qui l'avaient pratiquée, elle a été l'objet d'une attaque assez vive. Depuis lors, il est vrai, elle y a été fort éloquemment défendue. Mais, si elle a conservé des partisans, elle a aussi des détracteurs. Attaquée d'un côté, défendue de l'autre, elle est souvent mieux attaquée que défendue. Avant de chercher le meilleur moyen de la défendre, voyons d'abord avec quelles armes on l'attaque et quels sont les adversaires avec lesquels elle se trouve aux prises.

I

Les adversaires de la charité peuvent se diviser en trois groupes.

Le premier, qui pour être peu nombreux n'en demeure pas moins redoutable, est celui des philosophes économistes. J'appelle ainsi les philosophes qui, considérant comme abstracteurs de quin-

tessence les métaphysiciens d'autrefois, ont relégué au rang des vieilleries la notion de Dieu et ont entrepris de substituer à l'antique explication providentielle du monde une explication mécanique et fataliste. Prenant comme point de départ l'audacieuse hypothèse de Darwin sur la transformation et le progrès des espèces par la concurrence et le combat pour la vie, ils tiennent cette hypothèse pour démontrée et l'appliquent aux progrès de l'humanité. Ces progrès ne pourraient s'opérer que de la même façon, au prix des mêmes combats. Pour eux le faible c'est donc l'ennemi : il est légitime qu'il soit écrasé par le plus fort, et toute tentative pour lui venir en aide ne fait, en prolongeant la lutte, que retarder le bien général. Dans une pareille conception du monde, quel rôle peut jouer la charité? Elle aussi, elle est l'ennemie; car elle est la complice du faible dont elle prend la défense contre le fort. Et ce n'est pas là une conséquence excessive que tirent de la doctrine des disciples maladroits et compromettans. Le maître l'a dit! Le maître, c'est Herbert Spencer, l'inventeur de la doctrine, dont en France, comme en Angleterre, l'influence a été si grande depuis vingt ans sur les jeunes esprits : « La pauvreté des incapables, la détresse des impuissans, l'élimination des paresseux et cette poussée des forts qui met de côté les faibles sont les résultats nécessaires d'une loi générale, éclairée et bienfaisante. »

Si cette pauvreté, cette détresse, cette élimination, sont des résultats bienfaisans, la charité serait assurément mal venue à intervenir pour y porter remède. Qu'on ne se figure pas non plus que l'illustre philosophe recule devant les conséquences extrêmes de sa doctrine. Il est trop bon logicien pour cela et il raille avec une verve impitoyable ceux qui, en présence de quelque grande calamité publique, proposent d'ouvrir une souscription nationale sans réfléchir aux conséquences que les retraits de fonds exercent sur l'encaisse des banques. Ainsi, quand au moment de la guerre entre le Nord et le Sud des États-Unis, des milliers et des milliers d'ouvriers et d'ouvrières du Lancashire se virent par le chômage exposés à mourir de faim, à la lettre, et quand, entraînés par un magnifique mouvement de charité, banquiers, grands seigneurs, patrons eux-mêmes, à moitié ruinés, s'unirent dans une souscription publique destinée à faire vivre ces malheureux, ils avaient grand tort; ils auraient dû laisser leurs cadavres joncher les routes et ne pas compromettre l'encaisse des banques.

Le second groupe des adversaires de la charité est recruté parmi ceux que j'appellerai, faute d'un meilleur mot pour les désigner, les philanthropes. Il y a, en effet, toute une école de publicistes qui, sans méconnaître la nécessité d'un ensemble de mesures

destinées à combattre la misère, veulent que ces mesures s'inspirent d'un esprit totalement différent de celui dont la charité découle. Le principe de ces mesures doit être la solidarité, l'altruisme, grands mots qu'ils ont sans cesse à la bouche. Quant à la charité, telle que le christianisme l'a enseignée et comprise, il semble qu'elle leur soit odieuse, probablement à cause de son origine. « Il est impossible, disait, il y a quelques années, l'auteur d'un livre sur le paupérisme, M. Baron, de calculer le mal causé par la charité, que les meilleurs esprits n'hésitent pas à reconnaître et à proclamer inopportune, quand elle n'est pas funeste. » Et ce n'est pas là une opinion paradoxale et isolée, car M. Baron est un des lauréats du concours institué il y a plus de dix ans par M. Pereire pour récompenser les auteurs d'ouvrages sur l'extinction du paupérisme.

Tous les adversaires de la charité n'en parlent cependant pas avec cette dureté. S'ils n'en veulent plus, c'est qu'à leurs yeux elle se confond avec l'aumône, et l'aumône, ils la proscrivent absolument. Un jeune apôtre qui, par la générosité de son talent et l'élévation de ses idées, ne laisse pas d'exercer une certaine influence sur les générations nouvelles, M. Paul Desjardins, n'a pas consacré moins de neuf pages sur quatre-vingts d'un opuscule fort répandu à flétrir l'aumône : elle est inutile ; elle est *un déplacement d'égoïsme;* elle suppose un suzerain et des serfs ; elle entretient la misère, etc. Ce qu'il faut faire vis-à-vis du malheureux, c'est redresser son idéal de vie et le lui faire aimer. Supposez par exemple que vous entriez dans la chambre d'un pauvre diable en proie à des souffrances intolérables qu'un cataplasme de laudanum ou une injection de morphine suffiraient à calmer; votre premier mouvement serait, n'est-ce pas, de courir chez le pharmacien et, s'il refuse de faire crédit à ce misérable, de payer vous-même le cataplasme ou l'injection que vous rapporteriez ? Vous auriez tort ; ce serait vous conduire vis-à-vis de lui de suzerain à serf. Il faut prendre une chaise, vous asseoir à son chevet, et, pendant qu'il gémit à côté de vous, vous efforcer de lui faire aimer la vie en redressant son idéal. C'est là qu'est le devoir présent.

Enfin la charité rencontre encore un certain nombre d'adversaires qui, pour être les plus inattendus, sont peut-être les plus à craindre. Dans un article célèbre sur Lamennais, M. Renan a raconté le sentiment de stupeur et d'enthousiasme à la fois qui saisit une assemblée de barbares convertis par un apôtre, lorsqu'elle vit un de ses prêtres se lever et, s'armant d'une hache, frapper le premier la statue du dieu. Ainsi les coups les plus sen-

sibles portés à la charité le sont peut-être en ce moment par un groupe de catholiques. L'assertion peut sembler étrange : il est nécessaire de la justifier.

L'origine de cette campagne qu'un certain nombre de catholiques mènent aujourd'hui contre la charité est une querelle qui au premier abord peut sembler une pure discussion d'école. L'obligation pour le riche de communiquer sa richesse (pour employer une expression théologique), c'est-à-dire de sacrifier une partie de ses biens acquis ou de ses profits pour améliorer la condition de ceux qui sont dans la détresse, est-elle un devoir de justice ou un devoir de charité ? Cette question a été débattue pendant longtemps avec une certaine vivacité dans les milieux catholiques. La question peut paraître oiseuse parmi les fidèles d'une religion qui leur fait un devoir non seulement de la justice, mais de la charité. Les conséquences de cette distinction vont cependant plus loin qu'on ne pense. Si c'est un devoir de charité, le pauvre n'a rien à réclamer. Il n'en est plus de même si c'est un devoir de justice : ce sacrifice lui est dû par le riche, et la seule question qui subsiste est de savoir quelle est la sanction de son droit de réclamation. Néanmoins cette question n'avait guère été débattue qu'entre théologiens, dans des recueils spéciaux : l'*Association catholique* qui est l'organe des *Cercles* tenant pour la justice, la *Revue des Études religieuses* qui est l'organe de la Compagnie de Jésus tenant pour la charité, et la défendant par la plume du Père de Caudron dans un très substantiel article. Des recueils, la question avait gagné les congrès catholiques où elle avait été agitée, sans faire non plus beaucoup de bruit. Il n'en est plus de même depuis l'apparition de l'Encyclique *De conditione opificum*. La controverse a pris aujourd'hui une importance redoutable.

Qui aurait pu croire que ce document d'une inspiration si élevée et si prudente à la fois, qui adresse à la réconciliation des classes un si touchant appel, risquerait de devenir, dans la bouche ou sous la plume de commentateurs mal inspirés, un manifeste de discordes civiles ? C'est ce qui pourrait bien arriver cependant si, ce qu'à Dieu ne plaise ! certaine interprétation qu'on entend quelquefois dans la chaire chrétienne, ou qu'on trouve dans quelques recueils catholiques, venait à prévaloir. Ce document désormais célèbre, et dont le retentissement a montré l'immense influence qu'exerce la papauté, débute par un jugement sur la société moderne, jugement juste assurément dans sa sévérité, si on le compare à l'idéal d'une société chrétienne, mais qu'il serait permis peut-être de trouver un peu rigoureux si le point de comparaison

était pris (ce que rien n'affirme) dans les sociétés des siècles passés, où il ne paraît pas aux yeux de l'histoire impartiale que l'inhumanité, la cupidité et l'usure (pour employer les termes de l'Encyclique) fussent totalement inconnues. Dans ce préambule le Souverain pontife donne comme raison de son intervention que la plupart des hommes de condition inférieure, *in misera calamitosaque fortuna indigne versantur*, phrase que la version officielle traduit ainsi : sont pour la plupart dans une situation de misère imméritée. Imméritée n'est pas synonyme d'injuste. Un brave ouvrier réduit à la misère par la maladie est victime d'une misère imméritée et non pas d'une misère injuste. Mais comme l'expression prête un peu à l'incertitude, certains commentateurs, suivant toujours leur idée, l'ont interprétée autrement et ils y ont vu un encouragement à leur doctrine favorite. « Rome, ont-ils dit, a déclaré que la misère était injuste; or l'organisation de la société moderne étant la cause de cette misère, c'est cette organisation même qui est injuste. Ce n'est donc pas un devoir de charité de porter remède, dans la mesure du possible, aux souffrances que l'ordre social engendre. C'est un devoir de justice de le réformer tout entier et, pour le réformer, il faut commencer par le dénoncer. »

On ne saurait croire quel chemin ces idées ont fait depuis deux ans dans certains milieux laïques et même ecclésiastiques. L'injustice de l'ordre social est devenue le thème ordinaire d'un grand nombre de sermons et d'articles de journaux. Entrez au hasard dans une église, à Paris ou en province. Il ne sera pas rare que vous entendiez quelque jeune vicaire récemment sorti du séminaire, ou quelque moine appartenant à l'un de ces ordres qui s'efforcent par leurs allures démocratiques de se faire pardonner leur habit, déclamer un sermon sur le thème suivant : Les souffrances des classes laborieuses sont intolérables, la misère va croissant chaque jour; les riches, les capitalistes, la féodalité industrielle, les hauts barons de la finance (le vocabulaire est varié) sont responsables de ces souffrances. C'est le premier point. Cet état de choses ne saurait durer, ou sinon la France court aux plus grands périls. Pour le faire cesser, il suffit de s'adresser à l'Église; elle seule possède en effet le remède à tous ces maux; elle tient entre ses mains le moyen de rétablir la paix sociale et la prospérité matérielle, telles qu'elles existaient autrefois. C'est le second point. L'Encyclique *De conditione opificum* a tracé la voie; et elle a éclairé d'une lumière nouvelle la route où il faut marcher désormais. C'est le troisième point. Un éloge de l'immortel pontife qui a trouvé le secret de résoudre la ques-

tion sociale sert de péroraison ; et le prédicateur descend de la chaire, sans avoir dit un mot de la charité, dont il semble aujourd'hui que, même dans la chaire chrétienne, une sorte de respect humain empêche de prononcer le nom, mais sans avoir indiqué non plus ni les remèdes, ni le secret. Il en serait fort empêché. L'Encyclique est en effet un document de l'inspiration la plus élevée et la plus touchante. Elle contient des enseignemens qu'il est d'autant plus utile de rappeler aux fidèles qu'ils ne sont pas nouveaux et que leur stricte observance aiderait assurément à résoudre la question sociale. Aux ouvriers elle recommande de pratiquer toutes les vertus de leur condition ; aux patrons elle prescrit de ne manquer à aucun des devoirs qui leur incombent vis-à-vis de leurs ouvriers, et elle leur interdit sévèrement d'abuser de la faiblesse de ceux qu'ils emploient. Mais en fait de solutions économiques elle n'est qu'une précieuse note à consulter sur les mesures qui paraissent recommandables (1). Aucune n'est prescrite ni même préconisée d'une façon particulière. Son vénérable auteur a fait des questions dont il traite une étude trop approfondie pour compromettre, par quelque indication hasardeuse, l'autorité dont il est investi en ce qui concerne la foi et les mœurs.

Ouvrez maintenant une de ces feuilles quotidiennes qui font, un peu imprudemment, je crois, traîner partout l'image du Christ en croix et dont la prodigieuse diffusion s'accroît chaque jour, grâce au zèle et à l'abnégation de ceux qui les dirigent. Ne les jugez pas d'après celle qui se publie à Paris, dans ce grand milieu où les opinions sont trop mêlées pour qu'une certaine modération de ton ne s'impose pas aux plus véhémens. Feuilletez de préférence celles de province : qu'y trouvez-vous trop souvent? La dénonciation passionnée, violente, du *capitalisme;* des déclamations et parfois des attaques personnelles contre les *milliardaires;* ou encore des morceaux dans le genre de celui-ci : « Jacques Misère a faim sous ses haillons ; le froid lui roidit les membres pendant que la faim lui tord les entrailles. Il trime dur, le malheureux, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, pour gagner un morceau de pain à sa famille et payer l'affreux galetas où il s'abrite avec ses petits. Et pendant qu'il travaille, sa pensée marche ; il songe au bourgeois qu'il enrichit par son labeur et dont le riche équipage l'a éclaboussé tout à l'heure... Le bourgeois passe dans l'usine pour examiner l'ouvrage, et tout à coup Jacques Misère se relève menaçant : Tout aux uns, rien aux autres, dit-il, c'est injuste. Tu

(1) Il est superflu de renvoyer les lecteurs de la *Revue* aux belles études où M. Anatole Leroy-Beaulieu, en rendant un juste hommage à l'Encyclique, a mis en lumière son caractère prudent et libéral à la fois.

as trop de richesses, part à deux. » Est-ce tout? Non. On y trouve encore, à propos de l'exécution de Vaillant, des phrases comme celle-ci : « Jésus-Christ, le grand martyr et le grand révolutionnaire. » (Camille Desmoulins parlait déjà du sans-culotte Jésus-Christ). Ou bien des vers où l'on met dans la bouche divine des expressions tellement odieuses que l'évêque se fâche et impose une rétractation. Quoi encore? Des injures, ou des lazzis à l'adresse des riches « qui donnent aux pauvres leurs restes » ou qui croyaient « qu'ils pouvaient continuer tranquillement leurs petites aumônes ». Mais de remède pratique, de solution positive, rien, jamais rien.

Cette étrange affirmation que l'Église a mission de résoudre au point de vue économique la question sociale, ne se trouve-t-elle que dans la bouche de prédicateurs novices, ou sous la plume de publicistes inexpérimentés? Malheureusement non. Il faut convenir qu'elle reçoit encore des encouragemens qui viennent de haut. Je ne parlerai pas de l'étrange campagne entreprise en Belgique par un chanoine, avec l'encouragement d'un ou deux évêques, qui n'aboutirait à rien moins qu'à exproprier les industriels de leurs usines et les propriétaires de leurs fermes, en enlevant aux uns le droit de choisir leurs ouvriers et de fixer leurs salaires; aux autres, celui de débattre le prix auquel ils entendent louer leurs terres, et qui transfère ce droit à une collectivité chargée de stipuler en leur nom. Je veux seulement rappeler ici le langage qui a été tenu à des oreilles françaises. Il y a deux ans, un prélat américain très en faveur, qui se rendait de Rome aux États-Unis, s'est arrêté à Paris. Un auditoire d'élite a été rassemblé pour le recevoir. Des prêtres et des jeunes gens lui ont fait fête, et il leur a tenu un langage que des publications catholiques ont au moment même et depuis lors reproduit avec enthousiasme. Aux prêtres, il a dit : « Que l'ouvrier et le marchand sachent bien que, si nous voulons leur assurer le bonheur du ciel, nous prétendons aussi leur donner le bonheur sur la terre... Léon XIII comprend son temps. Il sait qu'il est inutile de promettre uniquement des récompenses dans le ciel, à moins qu'on ne puisse tout de suite escompter ces promesses et en donner des preuves dans le temps. Le peuple vous croira plus si vous commencez par là. » Et aux jeunes gens : « Un écrivain anglais a très bien dit : Ne prêchez pas l'Évangile à un estomac vide. Il n'écoutera pas. Et c'est vrai comme règle générale. Il faut donc dire : Ne prêchez pas trop souvent la vertu, à moins que le milieu dans lequel ces pauvres hommes vivent ne soit tel que la vertu soit facile. » Dans un sermon prononcé aux États-Unis, mais traduit dans une *Revue*

catholique, le même prélat a dit : « Jusqu'au moment où la condition des ouvriers sera améliorée, il est futile de leur parler de vie surnaturelle et de devoirs. » Ainsi la notion que fidèles ou incrédules s'étaient faite jusqu'à présent du rôle de l'Église serait tout à fait erronée. Elle n'aurait pas pour tâche de promettre à la vertu une récompense dans le ciel, mais de lui assurer d'abord le bonheur sur la terre. Elle aurait tort de prêcher la résignation aux estomacs vides et son premier devoir est de chercher à les remplir. Si elle n'y réussit pas, il serait futile à elle de continuer à entretenir les gens de vie surnaturelle. Le devoir ne doit être prêché qu'à ceux auxquels le milieu où ils vivent le rend facile. A ce compte l'Église devrait donc modifier le texte d'une de ses plus belles prières : *Ad te clamamus exiles et flentes in hac lacrymarum valle.* Cette vallée de larmes doit devenir une vallée d'abondance où l'Église distribuera les biens. Quand elle aura pourvu aux besoins matériels, il sera temps pour elle de penser aux besoins spirituels.

Ceux qui dénoncent avec tant de violence les injustices de notre état social et qui, pour réparer ces injustices, font fi de la charité ont sans doute découvert quelque autre moyen d'y mettre un terme. En assignant à l'Église une mission si nouvelle et dont, soit dit en passant, il est étrange qu'elle ne se soit pas avisée plus tôt, ils doivent avoir eu soin de préciser les moyens qui sont en son pouvoir pour s'en acquitter. On pourrait le croire assurément, mais on se tromperait, et l'on demeure confondu lorsqu'on compare à la violence du langage l'inanité des remèdes. En matière aussi grave, il faut en effet serrer les choses de près et il ne suffit pas de s'en aller disant qu'au programme du libéralisme économique on opposera le programme de l'Évangile. En effet, si on ouvre l'Évangile, on y trouve deux paroles; l'une est celle-ci : « Vous aurez toujours des pauvres avec vous, » c'est-à-dire la perpétuité de la misère, et l'autre : « Donnez tout votre bien aux pauvres, et suivez-moi, » c'est-à-dire la nécessité de la charité. Mais en matière économique on n'y trouve point autre chose. Il faut donc préciser un peu, et les socialistes catholiques (1) l'ont bien

(1) Je me sers de cette expression, bien que ceux auxquels on l'a appliquée l'aient repoussée avec vivacité, surtout depuis que l'Encyclique a prononcé une condamnation formelle contre le socialisme. Ils sont assurément dans leur droit si l'on entend par socialistes ceux qui poursuivent la mise en commun de la propriété. Mais on désigne aujourd'hui plus généralement ceux-là sous le nom de collectivistes, et l'on appelle socialistes ceux qui considèrent la liberté comme l'ennemie et la réglementation comme le salut. Entendant ainsi le mot, l'instinct public ne s'est pas trompé en attribuant la qualification de socialistes à l'école catholique dont je parle, et tout en donnant acte de leurs protestations à ceux qui appartiennent à cette école, c'est

compris. Rien n'est difficile cependant comme d'appréhender au corps quelques-unes des solutions qu'ils proposent. D'abord ces solutions varient d'année en année. Il n'y a pas bien longtemps le salut était dans le syndicat mixte avec patrimoine corporatif et comité d'honneur: c'est-à-dire tous les ouvriers et tous les patrons sinon d'une même industrie, du moins d'une même région confondus dans le même syndicat; l'harmonie maintenue entre ces élémens si différens par la propriété commune d'un patrimoine dont la composition problématique n'a jamais été bien clairement indiquée; enfin l'arbitrage de toutes les questions pouvant amener un désaccord, — taux des salaires, durée de la journée de travail, etc., — remis à un comité de membres étrangers à la profession et statuant souverainement (1). Voilà quelle était la solution où avaient abouti les méditations du comité de l'œuvre des cercles catholiques. Mais cette solution paraît avoir quelque peu perdu de la faveur qu'elle avait rencontrée dans les milieux où elle était née et dont elle n'est jamais sortie. Sans doute on aura réfléchi que, pour constituer ces syndicats, deux élémens feraient toujours défaut, d'un côté les patrons et de l'autre les ouvriers, et que ni les uns ni les autres n'accepteraient de remettre leurs destinées entre les mains d'hommes ne présentant d'autre garantie que leur inexpérience des questions sur lesquelles ils auraient à se prononcer. On trouve bien encore de temps à autre dans la bouche de ceux qui ont ressenti le plus d'enthousiasme pour cette conception bizarre un éloge à l'adresse des syndicats mixtes. Mais c'est pour l'honneur; on sent que la foi n'y est plus et que la mode est ailleurs.

La mode est aujourd'hui à l'intervention de l'État. C'était la conséquence inévitable de cette méfiance de la liberté qui est le fonds commun de toutes les écoles socialistes. Pour restreindre la liberté du travail, c'était d'abord aux syndicats mixtes qu'on avait prêté confiance. Les syndicats mixtes étant demeurés une création sur le papier, il était fatal que l'on finît par s'adresser à l'État, dont c'est le métier que de porter atteinte à la liberté. On ne dispute plus aujourd'hui entre socialistes catholiques que sur la forme et la mesure de l'intervention de l'État, mais la dispute est grande et la confusion à son comble. Je ne parle pas de cette intervention restreinte à la protection des femmes et des mineurs, dont le principe ne peut souffrir aucune difficulté, mais dont l'application est singulièrement délicate, l'expérience des dernières

ainsi, pour la clarté du discours et pour éviter une périphrase, que je continuerai à les désigner.

(1) Voyez sur cette organisation la *Revue* du 15 mars 1885.

mesures adoptés en leur faveur ayant, tout le monde semble d'accord sur ce point, tourné jusqu'à présent à leur détriment. Il s'agit de l'intervention de l'État dans la vie de l'ouvrier adulte, maître de ses droits et ne relevant que de lui-même. Il s'agit également du droit qu'aurait la puissance publique d'intervenir, par dérogation au principe général de la liberté des conventions, dans un contrat de nature spéciale, le louage d'industrie, et d'en fixer lui-même les principales conditions. Ce droit, pour les socialistes catholiques, ne fait plus aucun doute; le désaccord ne commence entre eux que sur les applications qu'il convient d'en faire. Mais le désaccord est profond et l'on peut s'étonner que des hommes si ardens à dénoncer le mal soient si incertains sur les remèdes. Lorsque les socialistes de l'école de M. Guesde proposent de *nationaliser* toutes les propriétés, de contraindre tout le monde au travail et de répartir par tête tous les produits, et lorsque, s'appuyant sur d'ingénieuses données statistiques empruntées à un socialiste néerlandais, Domela Nieuwenhuis, ils déclarent que, si chaque homme valide travaillait une heure vingt minutes par jour, l'aisance générale serait assurée, leur système peut assurément paraître chimérique, mais il a le mérite d'être simple et, à tant faire que de réclamer l'intervention de l'État, la chose en vaut la peine. Les socialistes catholiques, dont beaucoup ont d'excellentes raisons pour ne pas être partisans de la nationalisation des propriétés privées et du travail obligatoire, ne sont pas aussi déterminés. S'ils ont réclamé l'intervention de l'État, cela n'a été d'abord que pour fixer la durée de la journée de travail. Quelle doit être cette durée? Onze heures, disent les uns; neuf ou dix heures, disent les autres; huit heures, affirment les plus hardis; sans se laisser troubler par cette objection qu'il est assez irrationnel de fixer une durée absolument identique pour une journée de travail qui ne représente ni le même effort, ni le même produit. Mais comme la logique ne perd jamais ses droits, la question du maximum du travail en a fait naître immédiatement une autre : celle du minimum de salaire. Les socialistes pour de bon l'ont bien compris. « Quel service aurez-vous rendu à l'ouvrier, disent-ils, quand vous aurez défendu au patron de l'employer plus de huit ou dix heures par jour, si vous ne l'obligez pas à lui assurer la même rémunération? Si vous ne faites pas cela, le patron réalisera une économie. Sans doute il sera obligé de restreindre ses affaires, mais en fin de compte c'est l'ouvrier qui y perdra. » L'argument n'était pas sans force. Les socialistes catholiques se sont trouvés embarrassés pour y répondre, et ils ont emboîté le pas. Beaucoup d'entre eux admettent le principe d'un

minimum de salaire, et une proposition de loi en ce sens avait même été déposée par eux à la dernière assemblée. Une objection ne paraît pas les avoir touchés, c'est que ce minimum de salaire auquel le patron serait contraint est destiné à assurer trois choses : la nourriture, car l'ouvrier ne saurait vivre sans manger; le logis, car il ne saurait coucher à la belle étoile; le vêtement, car il ne saurait se promener tout nu. Il faut donc que le taux du salaire obligatoire soit calculé sur la moyenne de ces trois dépenses. Mais si l'un des facteurs qui ont servi au calcul de cette moyenne vient à s'élever dans telle ou telle localité ou dans le pays tout entier (et la chose pourrait bien arriver); si le pain, la viande, le logis ou le vêtement deviennent plus chers, voilà le salaire minimum qui devient insuffisant, et c'est comme si on n'avait rien fait. A cela il n'y a point de remède, dira-t-on. Pardon. Il y en a un, et, dans l'ordre d'idées où l'on entre, je ne vois pas pourquoi on reculerait devant ce remède. C'est à l'antiquité qu'il faut le demander. Un empereur romain, qui n'était l'ami d'aucune liberté, car il s'est signalé par ses persécutions contre les chrétiens, s'est avisé un jour de fixer le prix de toutes les denrées qui se vendaient dans son vaste empire. Cet empereur s'appelait Dioclétien et son *Édit du maximum* a donné lieu à un savant travail d'un membre de l'Institut mort récemment, M. Waddington. Pourquoi n'en reviendrait-on pas là?

Une autre objection paraît au contraire avoir frappé les socialistes catholiques. C'est que le minimum de salaire ne pourrait jamais être (le nom même l'indique) qu'un salaire minimum ; c'est-à-dire un salaire très faible, strictement suffisant pour les besoins d'un seul homme. Rien n'est variable, on le sait, comme le taux des salaires. Deux causes influent sur ce taux : la valeur occasionnelle du travail, c'est-à-dire l'abondance ou la rareté de la main-d'œuvre ; sa valeur intrinsèque, c'est-à-dire l'habileté de l'ouvrier. Si ennemi qu'on soit de la liberté du travail, il est impossible cependant de supprimer ces deux causes. Le salaire minimum ne peut être évidemment que le salaire le plus bas, et, à moins que de vouloir condamner à la ruine les industries où la main-d'œuvre n'a qu'une faible valeur intrinsèque et où les profits sont faibles, il serait impossible de leur imposer le salaire des industries qui nécessitent une main-d'œuvre habile, et où les profits sont élevés. Mais ce salaire minimum, serait-il suffisant pour faire vivre l'ouvrier sobre et honnête et sa famille, comme l'Encyclique en exprime le désir? On pourrait craindre que non, et de cette crainte est née une nouvelle doctrine, qui est aujourd'hui fort à la mode dans certains milieux : celle du salaire *familial*.

Qu'est-ce au juste que le salaire familial ? Cela est assez malaisé à dire, car ceux qui ont inventé le mot et la chose ne sont déjà plus d'accord. Au premier abord, il avait semblé que cela irait tout seul. Le célibataire serait assuré d'un salaire minimum; quant à l'ouvrier marié, le patron serait tenu d'augmenter son salaire proportionnellement par tête d'enfant. C'était très simple. Mais quelques plus grands clercs que les autres ont fait remarquer que peut-être il n'était pas très conforme à l'intérêt de l'ouvrier de l'inciter à avoir un enfant tous les ans pour augmenter son salaire, et que ce serait une manière assez brutale de pousser à la reproduction. Ils ont également fait observer que, si l'on pouvait, à la rigueur, contraindre le patron à majorer le salaire minimum par tête d'enfant, on ne pourrait cependant pas l'empêcher de prendre de préférence des ouvriers non mariés, puisqu'il les payerait moins cher, ou même de se refuser totalement à en prendre d'autres. Prime à la reproduction brutale dans certains cas, prime indirecte au célibat de l'autre : voilà ce que serait devenu dans la pratique le salaire familial. On s'est ému de ces objections et l'on s'efforce aujourd'hui d'y répondre. Il s'agirait de faire déterminer par la loi la famille moyenne. Doit-elle être de trois ou de quatre enfans? La question n'est pas encore décidée. Sans doute, on prend l'avis des mères. Cette famille moyenne servirait de base à la fixation du salaire minimum. Tout le monde y aurait droit, aussi bien le célibataire et l'époux sans enfant que celui qui en aurait dix. Le célibataire qui aurait un salaire supérieur à ses besoins ferait des économies en vue de l'avenir. Quant à celui qui aurait dix enfans, tant pis pour lui, ce serait sa faute. Mais il est une chose à laquelle on n'a pas pensé, c'est que le plus heureux serait l'époux sans enfans. Il aurait toutes les joies et tous les profits du mariage sans les charges. De sorte que la prime au célibat et à la reproduction finirait par devenir une prime à la stérilité. Et voilà, comme remède à un état social, suivant eux intolérable, ce que certains catholiques ont trouvé !

Ce point de départ, que l'état social actuel est à la fois intolérable et injuste, semble aujourd'hui généralement admis par toute une école de catholiques. Depuis quelque temps ils vont même beaucoup plus loin dans ces affirmations qu'ils n'avaient été jusqu'à présent. On croyait en effet d'un commun accord que, si la condition des ouvriers de la grande industrie est, dans certaines régions du moins, assez dure, si leurs salaires étaient insuffisans et leur condition précaire, il n'en était pas de même de la condition des paysans. Sans établir avec le passé des comparaisons tou-

jours assez difficiles à serrer de près, qu'il s'agisse des paysans ou des ouvriers, il semblait que, par rapport aux autres pays de l'Europe, notre démocratie actuelle n'était pas trop à plaindre, que le nombre des petits propriétaires s'était singulièrement accru par rapport aux siècles passés et, à en croire les doléances des grands propriétaires et des fermiers, que les salaires agricoles avaient haussé également. Si ce bien-être relatif de nos populations rurales, qui frappe si fort les étrangers, a souffert depuis quelques années certaines atteintes, on était généralement d'accord que ces atteintes tenaient à la crise agricole que la concurrence du Nouveau Monde fait peser sur l'Europe, et si certaines provinces, au sol pauvre et infertile, où propriétaires et fermiers ne sont pas beaucoup plus à l'aise que leurs ouvriers, avaient participé moins que les autres à cet accroissement de bien-être, on était plutôt porté à s'en prendre à la nature qu'à la société. Il paraît que c'était une erreur. La condition de l'habitant des campagnes est intolérable comme celle de l'ouvrier des villes, et s'il ne se met pas en état de révolte et d'insurrection ouverte, c'est que l'étendue de sa souffrance ne lui a pas encore été révélée par quelque agitateur campagnard. Ainsi du moins l'a déclaré naguère une voix qui ne retentit jamais en France sans y soulever l'émotion, parce qu'au prestige de l'éloquence, celui qui la fait entendre ajoute celui d'une vie toute de générosité et de dévouement. Comme cette voix est celle d'un apôtre, elle a déjà entraîné à sa suite un certain nombre de disciples. Depuis deux mois en effet il n'est plus question dans certains journaux catholiques que de l'intolérable condition de Jacques Misère, cent fois plus à plaindre que le Jacques Bonhomme d'autrefois, et une petite feuille bas-bretonne n'a pas hésité à attribuer ses souffrances à la rapacité de propriétaires avides. Mais sans doute on n'a point ainsi révélé à Jacques Misère toute la dureté de sa condition sans avoir trouvé le moyen d'y porter remède, sinon il y aurait, à lui tenir ce langage, non seulement peu de prudence, mais peu de charité. S'il est impossible de soulager ses maux, ne vaut-il pas mieux qu'il les ignore? On en a eu le sentiment, et voici ce qu'on a proposé.

En 1839, un des jeunes États de l'Amérique du Nord, le Texas, voulant à la fois favoriser les grandes opérations de défrichement et offrir certaines garanties à ceux qui s'y livraient, introduisit dans sa législation une clause d'après laquelle était rendue insaisissable la partie du domaine contenant la maison d'habitation et à l'entour une certaine quantité de terre, fixée d'abord à cinquante acres et évaluée aujourd'hui à 5 000 dollars. Cette affectation spéciale, cette mise à l'abri d'une portion du gage des créan-

ciers n'était pas, au reste, absolue. Non seulement le *homestead* (c'était le nom donné à ce domaine réservé) demeurait aliénable de gré à gré avec le consentement de la femme; mais le propriétaire conservait le droit d'hypothèque, et le *homestead* n'était à l'abri que des revendications des créanciers chirographaires. La clause parut ingénieuse, car, tout à la fois, elle permettait au propriétaire d'entreprendre de vastes opérations agricoles et elle le mettait à l'abri des conséquences extrêmes de ces opérations, en lui assurant, en cas de ruine, un foyer où il pourrait toujours se réfugier. Un grand nombre de jeunes États désireux d'attirer à eux les travailleurs agricoles l'adoptèrent également, et même les vieux États de l'Est (aux États-Unis un État est vieux quand sa création remonte à plus de cent ans) suivirent cet exemple en imposant au propriétaire la nécessité d'une déclaration. Les résultats ont été bons en ceci surtout qu'ils ont encouragé les grandes opérations agricoles. Mais aujourd'hui que la fièvre de ces opérations s'est singulièrement calmée aux États-Unis, la clause du *homestead* est beaucoup moins répandue. Dans un grand nombre d'États elle est, à l'heure actuelle, abandonnée ou ignorée (1).

Pendant que ce mouvement en recul s'opérait, la protection que cette clause pourrait assurer en France aux petits domaines frappait quelques bons esprits. Elle a été discutée dans plusieurs séances de la Société d'économie sociale. Cependant la matière y a fait l'objet d'un rapport approfondi de M. de Loynes, professeur de droit à la Faculté de Bordeaux, qui n'a pas dissimulé l'inconvénient qu'il y aurait, dans notre état social, à enlever, comme quelques-uns le proposent, au propriétaire d'un petit domaine le droit d'hypothéquer son bien. C'est ce système préconisé par les uns, repoussé par les autres, en tout cas depuis longtemps connu, qui vient d'être proposé de nouveau, non sans un certain éclat, comme un remède aux intolérables souffrances du paysan français. Assurément la chose mérite d'être discutée, mais il est impossible de ne pas faire tout d'abord remarquer combien ce remède vient directement à l'encontre de ceux que proposent d'ordinaire les amis et les représentans de l'agriculture. On veut généralement rendre aux agriculteurs l'emprunt moins onéreux, et pour cela on cherche à le rendre plus facile. On s'est même demandé s'il n'y avait pas lieu, pour lui permettre de donner les récoltes en gage, de modifier les dispositions du code civil sur le nantissement et celles du code de procédure sur la saisie-brandon. Et c'est précisement à ce moment-là qu'on veut retirer au petit paysan

(1) Je tiens ces renseignemens très précis d'un jeune voyageur, M. Paul Bureau, qui s'est rendu aux États-Unis tout exprès pour étudier la question du *homestead*.

propriétaire la faculté d'hypothéquer son bien. On s'émeut, et je le comprends, à la pensée de la situation qui lui est faite lorsque son champ et sa maison sont mis à l'encan; mais on oublie que la question a une double face. Si de 1881 à 1890, le chiffre des ventes sur saisies immobilières s'est élevé de 7 506 à 13 288, cette augmentation assurément très regrettable tient à ce que le nombre des propriétaires qui se sont vus dans la nécessité d'emprunter a augmenté. Mais tous ceux qui ont emprunté n'ont pas été saisis, et la facilité que notre législation leur laisse de donner en gage leur bien, quelle que soit son importance, leur a servi à se procurer l'argent qui les a aidés à se tirer d'affaire. Si l'on vient en aide aux uns, on rend donc plus difficile la condition des autres, et n'est-ce pas en tout cas un singulier moyen de témoigner sa sollicitude à Jacques Misère que de commencer par lui retirer un droit? Il est vrai qu'on lui promet en échange l'organisation du Crédit agricole. Mais qu'est-ce que l'organisation du Crédit agricole? Cette organisation n'a réussi que dans les pays où l'État ne s'en est pas mêlé et a laissé faire l'initiative privée. C'est juste le contraire qu'on se propose en France, et lorsqu'on aura retiré au paysan la faculté de donner son bien en gage, je ne vois pas trop en quoi pourra consister cette organisation, à moins qu'il ne s'agisse de contraindre l'infâme capitaliste à lui avancer de l'argent sans chance de remboursement. Pourquoi pas tout de suite sans intérêt? Le *homestead* est cependant le remède le plus sérieux qu'on ait encore inventé.

Il ne faut pas croire qu'il soit sans inconvéniens d'exciter ainsi des espérances auxquelles on se trouve ensuite embarrassé pour répondre, car il se rencontre parfois des hommes de plus ou moins bonne foi pour vous le reprocher. Il n'y a pas longtemps, un journal catholique publiait une lettre d'un ouvrier de Reims qui, déclarant qu'il était dans une misère imméritée, et rappelant la nécessité proclamée par l'Encyclique de venir en aide aux hommes des classes inférieures par des mesures promptes et efficaces, gourmandait les catholiques de ne pas les avoir encore trouvées. Ce reproche en tout cas ne saurait s'appliquer à deux vénérables ecclésiastiques dont l'un a réussi à se faire nommer député et dont l'autre l'a essayé sans y parvenir. Celui qui a réussi promet à chaque paysan un champ et trois hectares, insaisissables. Qui sera chargé de faire la répartition? L'État, bien entendu. A quels procédés aura-t-il recours? Ce sont là des détails d'exécution qui ne regardent pas l'inventeur du système. Quant à celui qui a échoué, son système est plus simple encore. Paysan, ouvrier, que chacun pendant quarante ans achète tous les jours deux sous

son journal qui ne vaut qu'un sou, et la question sociale est résolue, le sou supplémentaire devant servir à constituer à l'acheteur une pension de retraite. « Que faut-il pour réussir? écrivait naguère le pieux fondateur de ce journal. Il faut nous demander les bulletins d'abonnement et les imprimés nécessaires. Il y va du salut de la France. » Je me serais reproché de ne pas appeler sur ces deux remèdes toute l'attention qu'ils méritent.

Parlons sérieusement, car il s'agit de choses sérieuses. Croit-on que ces chimères jetées en pâture à des intelligences troublées, cette rhétorique enflammée dont retentit parfois la chaire chrétienne, ces excès de langage devant lesquels certaines feuilles religieuses ne reculent pas, soient chose indifférente et inoffensive? Ce serait une erreur. On court ainsi de gaieté de cœur au-devant de deux dangers que c'est un devoir de signaler. Le premier est de jeter dans le découragement ceux-là qui, au prix de pénibles efforts, et non sans préjudice pour leurs propres intérêts, s'efforcent sinon de résoudre le problème des rapports entre le capital et le travail, du moins de les adoucir. Or on m'a raconté que, naguère, entre industriels profondément chrétiens, s'était agitée la question de savoir s'ils ne s'entendraient pas pour mettre à la disposition des théoriciens du socialisme catholique une usine toute montée avec un fonds de roulement, en les sommant d'y mettre en pratique leurs théories sur les syndicats mixtes avec comité d'honneur et salaire familial. Si leur découragement se bornait à prendre cette forme, il n'y aurait que demi-mal; car l'épreuve, pour être instructive, ne serait probablement pas longue. Elle durerait vraisemblablement aussi longtemps et donnerait les mêmes résultats que celle de la *Mine aux mineurs*, qui est tombée dans une effroyable anarchie. Mais ce découragement pourrait bien prendre une autre forme qui serait imitée par bien d'autres patrons, chrétiens ou non. Il y a quelques années, lorsque la crise agricole était au degré le plus intense, beaucoup de gros fermiers de la Beauce ou de la Brie, plutôt que d'engager à nouveau dans des exploitations agricoles les deux ou trois cent mille francs dont ils pouvaient disposer, préféraient les placer en rente et vivre chichement dans un petit chef-lieu de canton. Pareil phénomène pourrait bien se produire dans l'industrie, si l'on continue de dénoncer le *capitalisme* comme un régime barbare, et le patron comme l'ennemi. Ceux qui disposent du capital ne voudront pas l'aventurer dans des entreprises dont le profit de jour en jour plus incertain leur sera, en cas de succès, imputé à crime. Ils le porteront à l'étranger ou se contenteront d'en tirer un revenu modique. On se trouvera en présence d'une grève d'un nouveau genre, la

grève du capital, et les réformateurs de société auront été ainsi la cause inconsciente de la misère la plus effroyable qui puisse fondre sur un pays, celle du chômage qui, lorsqu'il dure et se généralise, défie tous les remèdes, intervention de l'État, mutualité, prévoyance et même charité.

Le second danger est plus grave encore. Depuis que l'humanité est entrée dans la phase de la civilisation, elle a toujours présenté le spectacle de l'inégalité des conditions, et cette inégalité a toujours été acceptée par ceux qui en étaient les victimes, parce qu'elle leur semblait une loi fatale. Le christianisme a pu adoucir quelques-unes des conséquences les plus douloureuses de l'état social, tel que le monde ancien le connaissait. Mais il n'a jamais prétendu le faire totalement disparaître, puisqu'il en cherche au contraire l'explication dans la chute originelle. Pour la première fois depuis dix-huit siècles, on vient dire à ceux qui souffrent que leurs souffrances sont injustes, qu'elles sont le résultat d'une organisation mauvaise, et en même temps on ne propose rien, absolument rien, pour porter remède à cette injustice et corriger cette organisation. Qu'arrivera-t-il? C'est que ceux-là auxquels on tient ce langage imprudent finiront par perdre patience. Voyant qu'on ne fait rien pour eux et que les choses continuent du même train, ils seront en droit de croire que c'est mauvaise volonté de la part de ceux qui les auront leurrés de promesses, et ils essayeront de se faire justice eux-mêmes. Ce ne sera pas la première fois dans l'histoire du monde que la société civilisée se trouvera en présence d'une insurrection du prolétariat. Depuis les guerres serviles de l'antiquité jusqu'à la Commune, en passant par la Jacquerie, ces insurrections n'ont jamais réussi, et elles ne sauraient réussir, car, s'il n'y a point de lois éternelles qui assurent l'hégémonie des nations, si des empires ou des royaumes peuvent être rayés de la carte politique du globe comme l'Empire romain ou la Pologne, il n'en est pas de même de la société organisée, qui ne saurait périr. Elle est en effet la forme nécessaire de l'inégalité providentielle ou fatale des conditions : on ne lutte point avec succès contre la nécessité. La société peut être ébranlée par la lutte, mais elle l'emporte toujours. A quel prix ? Il n'est pas besoin pour le dire de remonter bien loin dans notre histoire, il suffit de rappeler ce qui s'est passé il n'y a pas cinquante ans. En ce temps-là aussi des utopistes plus ou moins sincères avaient tourné les cervelles populaires en proclamant le droit au travail, comme on proclame aujourd'hui le droit au juste salaire; d'excellens prêtres avaient cru également qu'en se faisant les auxiliaires du mouvement, ils le dirigeraient; quelques-uns d'entre eux avaient

ouvert la chaire chrétienne aux revendications populaires les plus hardies; ils avaient béni les arbres de la liberté en criant : Vive la République! On sait comment tout cela a fini. Un jour est venu où la société s'est sentie menacée. Elle s'est défendue et elle a versé le sang à flots, car rien n'est impitoyable et brutal comme la répression exercée par les intérêts qui ont eu peur. 50 000 cadavres ont jonché les rues de Paris, et parmi eux celui d'un saint archevêque qui dans un moment d'entraînement avait salué avec enthousiasme la révolution dont il devait devenir la victime. A Dieu ne plaise que je veuille prédire au siècle finissant une aussi effroyable aventure, mais il ne faudrait pas cependant continuer trop longtemps le jeu qu'on joue, si on ne veut pas que tout finisse autrement que par des chansons. Le jour où les fusils Lebel feraient merveille dans les rues de Paris ou ailleurs, comme ils ont déjà fait à Fourmies, plus d'un parmi ceux qui donnent aujourd'hui libre carrière à leurs chimères aurait à se frapper la poitrine, car chaque parole imprudente sera comptable d'une goutte de sang répandu.

Heureusement ces imprudences sont le fait de quelques personnalités isolées; s'il y a en France des vicaires inconsidérés, il y a des évêques sages, et, Dieu merci, aucun d'entre eux n'a adopté ces allures de démagogie cléricale. Il semble même que quelques-uns commencent à avoir conscience du péril. Le mandement de carême du nouvel évêque d'Angers contient un éloquent et sage avertissement. On me permettra également de citer ce fragment d'une lettre que l'évêque de Montpellier adressait naguère à son clergé : « Ne disons pas qu'il n'y a rien à faire! mais ne faisons rien que de sage, rien qui ne soit en parfait accord avec ces lois sacrées de l'ordre chrétien, les seules qui puissent, par la charité, répondre pleinement aux aspirations légitimes de toute société humaine. Ne séparez jamais, messieurs, les hommes en deux classes, forcément hostiles l'une à l'autre. Tenez la balance égale entre les patrons et les ouvriers, montrant, par votre ferme bon sens, que la justice sociale ne consiste pas à oublier les uns au profit des autres, mais à stimuler le dévouement et la sollicitude éclairée de ceux-là, pour satisfaire, par une réglementation prévoyante, aux justes revendications de ceux-ci; à établir l'harmonie entre les diverses fonctions sociales, à maintenir dans son intégrité ce tout hiérarchique si complexe qu'on nomme la « société », telle que Dieu l'a faite et telle qu'il la veut! » Catholique alarmé, j'oserai recommander à quelques catholiques ces belles et sages paroles.

II

Il faut donc faire la charité. Il faut la faire parce que, dans nos sociétés complexes, si elle suspendait un seul jour son action, une si effroyable explosion de souffrances en résulterait, un tel cri de misère et de détresse s'élèverait vers le ciel que ceux-là mêmes qui auraient voulu l'abolir reculeraient effrayés devant leur œuvre, et qu'il faudrait recommencer le lendemain ce qu'on aurait cessé la veille. Il faut la faire aussi parce qu'elle est un devoir pour les chrétiens et que, suivant une belle parole de M. Guizot, nous sommes tous beaucoup plus chrétiens que nous ne le savons. Les principes du christianisme ont, grâce à Dieu, si profondément pénétré notre société laïque qu'elle ne peut, quoi qu'elle fasse, les éliminer, et lorsqu'elle croit faire de la solidarité ou de l'altruisme, c'est encore de la charité qu'elle fait. En présence de l'admirable développement de la charité qu'on rencontre dans les pays protestans, je ne me permettrai pas de dire qu'elle est un devoir spécial pour les catholiques, mais à ceux d'entre eux qui tiennent que de l'Encyclique *De conditione opificum* date une ère nouvelle, — comme si jamais, avant cette Encyclique, l'Église ne s'était occupée des misérables, — je me permettrai de demander pourquoi ils laissent volontairement dans l'ombre un de ses plus beaux passages, celui qui la termine et qui est un magnifique éloge de la charité, « la charité reine et maîtresse de toutes les vertus ». « C'est en effet, ajoute l'Encyclique, d'une abondante effusion de charité qu'il faut principalement attendre le salut, *magna effusione caritatis.* » Ceux qui se plaisent à répéter qu'en matière sociale et politique il n'est pas permis d'avoir une autre opinion que celle du Saint-Siège, devraient donc, ce semble, parler un peu moins de justice, et un peu plus de charité.

Mais s'il faut faire la charité, il faut la bien faire. Il n'y a rien qui supporte d'être mal fait, pas même le bien; je serais presque tenté de dire, surtout pas le bien ; car le mal, mal fait, ne fait de tort qu'au mal, tandis que le bien, mal fait, fait du tort au bien. Or il s'en faut que la charité ait toujours été bien faite dans notre pays. Ce qui lui fait principalement du tort dans certains esprits de bonne foi et non prévenus, c'est que par un abus de langage on la confond presque toujours avec l'aumône. Or si l'aumône est la forme la plus fréquente de la charité, elle n'est pas toujours la meilleure; parfois même, nous l'allons voir, elle est la plus mauvaise. L'aumône, telle que chacun de nous, sauf exception, la pratique et la comprend, consiste à donner une partie de son

superflu à qui manque du nécessaire. Elle n'a donc rien de très méritoire et, comme toutes les choses qui coûtent peu, elle ne rapporte pas beaucoup. Le sou donné au mendiant, le bon de pain distribué à la porte, le mandat sur la poste envoyé à un inconnu, sont une manière facile de mettre sa conscience à l'aise et de s'acquitter à bon compte de ses devoirs envers le prochain. Nous verrons même tout à l'heure que l'aumône ainsi pratiquée fait souvent plus de mal que de bien; mais ce n'est pas cependant une raison pour se livrer contre l'aumône pure et simple à des déclamations banales. L'aumône encourage la paresse et entretient la misère. L'aumône dégrade celui qui la reçoit. Voilà ce qu'on trouve à chaque instant non seulement sous la plume de journalistes qui bâclent un article, mais sous celle d'hommes graves qui accouchent de gros livres. Je ne connais rien de dur et de révoltant comme le second de ces aphorismes. Comment! un brave journalier qui a femme et enfans vit péniblement avec son salaire de quatre francs par jour; il se casse la jambe et le voilà au lit pour trois mois. Comme il ne peut plus travailler, la misère entre dans le ménage. Les enfans n'ont plus de quoi manger, et le propriétaire réclame son terme. Une personne charitable intervient; elle paie le loyer et subvient aux besoins de la famille jusqu'à ce que le père soit en état de reprendre son travail. Et le brave homme qui n'accepte cette aumône que sous le coup de la nécessité serait désormais un être dégradé!

Quant à l'autre aphorisme, que l'aumône entretient la misère; oh! que je voudrais qu'un de ces docteurs en solidarité et en altruisme daignât un jour quitter sa plume et venir s'asseoir pour quelques heures dans le bureau d'une de ces modestes sociétés charitables dont les administrateurs ne sont peut-être pas grands clercs en matière d'économie sociale, mais s'efforcent de remplir de leur mieux les fonctions qui leurs sont confiées. Que dirait-il en présence d'une fiche comme celle-ci que je choisis entre mille semblables: Famille originaire des provinces annexées; le père, ancien courtier d'assurances, atteint de cécité par suite d'une ophtalmie purulente des deux yeux, sollicite depuis plusieurs mois son admission aux Incurables; la mère, d'une mauvaise santé, n'a pas l'habitude du travail manuel; deux enfans en bas âge, un fils sous les drapeaux, une fille dont le salaire fait vivre toute la famille est employée comme semainière dans un grand magasin, mais vient d'être congédiée provisoirement. Les enfans sont à peine vêtus. Le propriétaire réclame le loyer. — Que faire? Hâter par des démarches l'entrée du père aux Incurables, tâcher d'obtenir que le fils soit exempté comme soutien de

famille, intervenir auprès du patron pour qu'il reprenne la jeune fille si c'est en son pouvoir. Voilà la part de la charité, c'est-à-dire de l'effort individuel. Mais habiller les enfans et payer le loyer, voilà la part de l'aumône, et je gage que notre docteur en philanthropie, solidarité, altruisme, tout ce qu'on voudra, y contribuera lui-même de sa pièce de cent sous.

Pas plus cependant que la charité, l'aumône ne supporte d'être mal faite. Or il faut reconnaître que sinon toujours, comme on se plaît à l'écrire un peu étourdiment, du moins dans un trop grand nombre de cas, l'aumône est mal faite. Quelqu'un qu'il faut consulter à ce sujet, c'est M. Paulian, secrétaire rédacteur au Corps législatif, mais aussi à ses heures chiffonnier et mendiant, ce qui doit être parfois plus intéressant. Lorsque M. Paulian préparait son premier volume d'études sociales : *la Hotte du chiffonnier*, j'ai eu le plaisir de chiffonner en sa compagnie, mais je n'ai jamais mendié, et je le regrette, car il a fait des expériences bien curieuses. Tour à tour cul-de-jatte, aveugle, chanteur ambulant, ouvreur de portières, ouvrier sans travail, professeur sans emploi, paralytique, sourd-muet, etc., M. Paulian est arrivé à se faire des journées d'une quinzaine de francs, et il a démontré en même temps, ce qui était son but, combien il est facile d'exploiter à Paris le bon cœur et la crédulité du public. A ce point de vue, le livre de M. Paulian fait honneur aux Parisiens, et comme Parisien je suis tenté de lui en savoir gré. Mais, si j'étais mendiant, je lui en voudrais beaucoup, car il fait grand tort à cette corporation. Il dénonce en effet tous les ingénieux procédés, oserai-je dire les *trucs* des mendians, pour vivre, sans rien faire, aux dépens du public, soit en demandant purement et simplement l'aumône dans la rue, soit en pratiquant le système plus ingénieux et plus relevé de la mendicité par lettres. Il entre à ce propos dans des détails singulièrement curieux sur l'exploitation dont les personnes charitables sont victimes à Paris, sur le grand jeu, c'est-à-dire la liste avec annotation des personnes chez lesquelles on peut se présenter, qui coûte dix francs, le petit jeu moins complet qui ne coûte que trois francs, les journées de pied-de-biche (celles où les mendians se présentent à la porte des maisons) et les journées d'avenues. Mais ce qui est peut-être plus curieux encore, ce sont les traits que M. Paulian rapporte et qu'il a pu observer par lui-même de l'invincible horreur des mendians pour le travail. Il en cite entre autres une preuve curieuse. Comme la maison où il habite était assiégée par une foule de mendians dont il n'était pas un qui ne mourût de faim, et comme il voulait les mettre à l'épreuve, il avait inventé ceci. En échange d'une petite somme qui assurait leur subsistance

pour la journée, il leur imposait une corvée qui n'avait rien de pénible ni d'humiliant; c'était de tirer un certain nombre de seaux d'eau d'un puits assez profond pour les verser dans un réservoir. Quelques-uns refusaient, d'autres s'exécutaient en maugréant, acceptant cependant, au prix d'une demi-heure de travail, de vivre de loisir le reste de la journée. Mais voici ce que fit un plus rusé que les autres. Après avoir tiré son nombre réglementaire de seaux et reçu son salaire, il affecta, dans un élan de bonne volonté, de vouloir tirer un seau supplémentaire; et il profita d'un moment où la cuisinière avait le dos tourné pour le verser tout entier dans le pot-au-feu qui mijotait sur le fourneau. Puis il s'enfuit en riant. Celui-là trouvait probablement aussi que l'aumône dégrade, et il voulait se venger de l'affront qu'il avait reçu.

D'après ce que je viens de dire, on peut penser que M. Paulian est un adversaire déclaré de ce que j'appellerai l'aumône indistincte, c'est-à-dire de l'aumône faite au hasard et sans renseignemens préalables, sur celui qui la reçoit. Dans son récent discours à l'Académie, à propos des prix de vertu, mon confrère Coppée a spirituellement raillé les philanthropes qui reprochent à saint Martin d'avoir donné son manteau à un pauvre qu'il avait rencontré tout nu, sans enquête. Mais si le lendemain saint Martin avait rencontré le même pauvre encore tout nu, il lui aurait probablement demandé ce qu'il avait fait de son manteau, et il aurait ainsi entrepris la première enquête. Autant que possible, l'enquête doit donc précéder l'aumône, et c'est là une objection très juste contre le système, qui tend à se répandre beaucoup à Paris, du gîte et de la nourriture offerts habituellement à tout venant. Je dis à dessein : habituellement. En effet, lorsque des circonstances particulières déchaînent sur la population d'une grande ville des souffrances exceptionnelles, je comprends parfaitement que la charité publique ou privée s'en inquiète et prenne pour les soulager des mesures exceptionnelles également. Par exemple, un froid terrible survient comme en 1879 ou comme il y a deux ans : ce froid a pour conséquence d'interrompre un certain nombre de travaux, et de priver ainsi de leur gagne-pain ordinaire plusieurs catégories de travailleurs; en même temps la souffrance du froid est poussée jusqu'à l'exacerbation par une température anormale. Que la charité publique ou privée s'émeuve de cet état de choses, et que, pour y faire face, elle prenne des mesures temporaires, qu'elle crée des chauffoirs, des asiles de nuit, qu'elle distribue des soupes chaudes, rien de mieux. C'est un strict devoir, bien qu'il soit inévitable que, dans une grande ville comme Paris, cette population nomade et vagabonde, dont l'unique préoccupation est de vivre sans rien faire,

se rassemble autour de ces chauffoirs, se réfugie dans ces asiles de nuit, se rue à ces distributions de soupes. Ce n'est pas une raison pour y renoncer, car il n'y a pas de chose humaine qui ne puisse donner lieu à un abus. La seule question est de savoir si le bien l'emporte sur le mal. Or, dans un temps de calamités exceptionnelles, il n'y a nul doute que le bien ne l'emporte. Mais où le mal commencerait au contraire à l'emporter sur le bien, ce serait si ces mesures temporaires d'aumône nécessairement indistincte étaient prolongées et généralisées. Qu'on me permette d'illustrer par quelques exemples ce que je veux dire.

Une des œuvres les mieux entendues de la charité intelligente c'est assurément celle des fourneaux économiques, qui permettent à la fois de venir en aide d'une façon efficace aux indigens et de fournir à la population laborieuse un moyen sain et économique d'alimentation. Il existe à Paris plusieurs sociétés de fourneaux. Pour ne parler que de la plus importante, la Société philanthropique a distribué l'année dernière 2 629 181 portions d'alimens, dont 933 364 contre argent, c'est-à-dire à des consommateurs payans, et 1 695 817 contre bons, c'est-à-dire à des indigens. Il arrive assez souvent que ces derniers se présentent munis seulement d'un ou deux bons, ce qui ne leur assure qu'un repas assez court. Mais, dans la plupart des fourneaux, la directrice a en dépôt des bons que lui ont remis des personnes charitables, et lorsque, avec la grande expérience que lui donnent ses distributions quotidiennes, elle voit quelque pauvre diable, parfois connu d'elle, dont tout le déjeuner se compose d'un morceau de pain et d'une soupe, elle lui allonge un ou deux de ces bons qui lui permettent de compléter son repas. Voilà un spécimen de charité judicieuse et bien ordonnée. Voyons maintenant un autre exemple.

Il y a douze ans, lors de ce grand hiver qui causa tant de misères, une personne très riche et très charitable crut devoir établir dans un quartier très aisé de Paris un fourneau où la nourriture était distribuée à tout venant, et, le froid ayant pris fin, elle voulut néanmoins continuer le fourneau. Au bout de peu de temps, tous les drôles de Paris y affluèrent. On voyait faire queue à la porte du fourneau des jeunes gens dans la force de l'âge qui attendaient leur tour, les mains dans leurs poches, la plupart du temps la cigarette aux lèvres, échangeant des lazzis ou des propos obscènes, et se prenant souvent de querelle. Le scandale devint tel que les voisins se plaignirent. Il fallut fermer le fourneau, dont la fondatrice, non seulement très charitable, mais très intelligente, a fait depuis lors un beaucoup plus judicieux emploi de sa fortune en fondant à la porte de Paris un dispensaire modèle.

En dépit de cette expérience qui aurait dû être convaincante, il a été fondé il y a quelques années une œuvre à laquelle on a donné ce nom significatif : la Bouchée de Pain. La pensée était d'empêcher qu'au moins personne ne mourût de faim dans Paris, et put toujours trouver une bouchée de pain pour se nourrir. L'idée assurément était touchante. Dans la pratique quel résultat a-t-elle donné? C'est que la Bouchée de Pain est tous les matins assaillie d'une foule de vagabonds d'habitude qui trouvent très commode d'être nourris pour rien et qui viennent prendre leur premier déjeuner avant de se répandre dans Paris. Que cette œuvre ait empêché quelques pauvres diables de mourir de faim, je le veux bien, mais elle a surtout facilité à un grand nombre de vivre sans travailler.

Veut-on un autre exemple? La charité privée s'est justement émue, il y a quelques années, à la pensée qu'un certain nombre de malheureux pouvaient, par misère ou malchance, se trouver sans gîte dans Paris et tomber sous le coup de ces articles du Code sur le vagabondage qui sont si justement sévères pour le vagabond de profession, mais si durs pour le vagabond par accident. Une société privée a donné l'exemple : elle a fondé un, puis deux, puis trois asiles de nuit, aujourd'hui elle en possède quatre, En 1892 ces quatre asiles ont donné l'hospitalité à 107615 personnes (1) pendant 291 896 nuits. En 1878, la Société philanthropique ouvrait son premier asile de nuit pour femmes et enfans. Elle en possède trois aujourd'hui, qui en 1892 ont donné à 12350 femmes et 2503 enfans 56102 nuits d'hospitalité. Elle leur a délivré 110383 soupes et 35250 vêtemens. Voilà donc, en une seule année, plus de 120000 créatures humaines que la charité privée, judicieusement administrée, a sauvées du vagabondage. Était-ce faire assez? Les personnes qui ont l'expérience de ces questions n'hésitent pas à l'affirmer, et il est à ma connaissance que l'une de ces Sociétés tout au moins ne se chargerait pas volontiers aujourd'hui de la création d'un nouvel asile. Mais l'émulation s'en est mêlée, et l'édilité parisienne a voulu avoir ses refuges municipaux. Elle en a six aujourd'hui, deux pour les hommes, quatre pour les femmes, qui ont, en 1893, abrité 46413 pensionnaires. N'est-ce pas trop? On peut assurément se le demander, et alors se pose aussi cette question que les adversaires de la charité n'hésitent pas à résoudre par l'affirmative. Les mesures prises pour venir en aide aux vagabonds d'accident ne profitent-elles pas

(1) Ce chiffre est énorme; heureusement il ne représente pas autant d'individus distincts, car il est hors de doute que le même individu se représente plusieurs fois dans l'année.

surtout aux vagabonds de profession ? La pensée qu'à Paris on peut facilement être nourri et logé pour rien n'est-elle pas de nature à engendrer l'oisiveté systématique chez un certain nombre de Parisiens et, de plus, à attirer dans cette cité bénie tous les paresseux de la banlieue et même de la province? Dans un asile municipal pour femmes que j'ai visité naguère et où l'on m'a donné avec beaucoup de bonne grâce tous les renseignemens que j'ai demandés, le nombre des Parisiennes d'origine n'était que de 330 contre 1 634 originaires des départemens. Il n'y a pas de raison de supposer que la proportion ne soit pas la même dans les autres.

Cette concurrence maladroite entre asiles de nuit privés et municipaux a eu de plus pour conséquence de réduire à néant les précautions que prenaient les asiles privés pour éviter que leurs hôtes se promenassent de maison en maison. Aujourd'hui rien n'empêche un amateur de couchage gratuit de se promener des asiles privés aux asiles municipaux, ou d'asile municipal en asile municipal, car aucune précaution n'est prise pour empêcher cette promenade. Naguère la directrice d'un asile municipal me citait le cas d'une femme qui avait trouvé le moyen, depuis ses couches jusqu'au moment où son enfant avait dix-huit mois, de se faire héberger et nourrir gratuitement d'établissement en établissement. Si l'on n'y prend garde, on développera à Paris l'existence d'une clientèle qui, systématiquement, ne couchera pas ailleurs que dans les asiles publics ou privés. Déjà cette clientèle commence à être connue des directeurs des asiles, et l'exemple de ce qui se passe à Londres est là pour montrer jusqu'à quel nombre elle pourrait atteindre. Il existe à Londres trente *workhouses* ayant chacun ce qu'on appelle un *casual ward* où l'hospitalité et la nourriture sont données à tout venant au prix d'un travail assez rude qu'on leur fait accomplir le matin avant leur départ pour les dégoûter de l'hospitalité qu'on vient de leur accorder. Or tandis que, depuis vingt-cinq ans, le paupérisme à Londres a diminué par rapport à la population, le nombre des hôtes de ces *casual wards* au contraire a été sans cesse en s'accroissant : de 37 321 en 1879, il a passé à 47 797 en 1892, et la police estime que ce chiffre croissant constitue une population nomade qui n'a point de domicile et couche habituellement dans ces asiles. Sur ce nombre 15 665 ont été recherchés par elle pour diverses causes. Il ne faudrait cependant pas que l'émulation entre asiles privés et publics amenât dans notre grande capitale le développement d'une pareille population, et l'on est sur le chemin.

On pourrait citer à Paris encore bien d'autres exemples de

charité mal faite : extension abusive des œuvres destinées à venir en aide aux filles-mères, qui tendent à constituer une véritable prime aux naissances illégitimes; défaut d'entente entre les sociétés qui se proposent de venir en aide aux accouchées d'une part et les bureaux de bienfaisance d'autre part, ce qui permet à une mère un peu entendue de se faire délivrer trois layettes, dont deux sont aussitôt revendues, quand ce ne sont pas les trois; rivalité irréfléchie entre protestans et catholiques auprès des habitans d'une même cité de chiffonniers, qui permet à une même famille de faire baptiser un enfant douze fois à l'église protestante et quatorze fois à l'église catholique, à vingt sous par baptême. On trouvera dans le livre de M. Paulian l'énumération de toutes ces escroqueries dont la bienfaisance est victime. C'est là un état de choses déplorable, non pas seulement parce que l'argent, ainsi dépensé à tort et à travers, permettrait de soulager un beaucoup plus grand nombre de misères, mais parce que ces malfaçons de l'aumône font tort à la charité et favorisent cette idée inhumaine et fausse qu'on peut, dans une société civilisée, supprimer la charité. Distinguer la charité de l'aumône, avec laquelle elle ne se confond pas nécessairement, voilà donc la première chose à faire. Bien faire et l'aumône et la charité, voilà la seconde. C'est aussi la plus difficile.

III

Comment bien faire la charité? C'est là une question des plus complexes, et celui qui écrit ces lignes n'a pas assurément la prétention de la résoudre en une fin d'article. Le but qu'il poursuit est beaucoup plus modeste, car il se propose principalement d'étudier un mode spécial d'assistance. Mais l'attrait de ces questions est tel qu'on lui pardonnera s'il ne peut se défendre de consacrer un mot en passant à ce sujet difficile entre tous : l'organisation de la charité.

On peut disserter tant que l'on voudra sur les mérites respectifs de la charité publique et de la charité privée, et donner avec raison la supériorité à la charité privée; la charité publique n'en demeurera pas moins toujours nécessaire. Elle est nécessaire, parce que son office est de pourvoir aux lacunes et aux intermittences de la charité privée; elle est nécessaire aussi et surtout peut-être comme une protestation contre cette fausse conception de l'État uniquement cantonnier, percepteur et gendarme, que l'économie politique avait trop mise à la mode. L'État n'est pas seulement tout cela : il est, il doit être encore ce que le code civil

appelle un bon père de famille. Or le bon père de famille ne ressemble pas au père de famille tel que le comprenait le droit romain, qui devait vendre, suivant Caton, tout ce qui était inutile, la vieille ferraille et les vieux esclaves. L'État moderne a des obligations vis-à-vis de ceux qui dépendent de lui. Il doit donc être charitable, et il l'est en fait. Mais il l'est souvent maladroitement et incomplètement : maladroitement, parce que les agens qu'il emploie sont médiocres; incomplètement, parce qu'il n'a pas les ressources suffisantes. Les agens que l'État emploie, — et par le mot État j'entends ici aussi bien les municipalités que le gouvernement proprement dit, — sont inévitablement et sauf exception médiocres, parce que la plupart font par obligation et par routine une besogne assez ingrate qui devrait être faite avec cœur et avec entraînement. Ils le sont devenus surtout depuis que l'esprit sectaire s'est emparé de l'État, même et surtout, pourrait-on dire, en matière de charité. Je ne voudrais pas que la politique parût inspirer les conclusions de ce travail, mais aucun homme de bonne foi ne peut nier qu'en écartant par exemple systématiquement des bureaux de bienfaisance des hommes qui avaient consacré leur vie à l'exercice de la charité, et en se privant volontairement de ces admirables instrumens qui s'appellent des sœurs, nos fanatiques édiles n'aient, à Paris en particulier, gravement compromis l'exercice de la charité. Les scandales récens qui ont amené devant les tribunaux un certain nombre des nouveaux administrateurs et l'effroyable gaspillage dont, à en croire les documens administratifs, nos hôpitaux sont le théâtre, en fournissent surabondamment la preuve.

A ces inconvéniens de la charité publique, telle qu'elle s'exerce actuellement, il serait facile de porter remède en faisant juste le contraire de ce qui a été fait depuis vingt ans. Mais elle demeurera toujours incomplète tant qu'elle ne sera pas assurée de ressources permanentes. Or elle ne pourra être assurée de ces ressources tant que nos législateurs n'auront pas pris bravement leur parti d'établir dans notre législation financière ce que j'appellerai le centime charitable. L'association de ces deux mots peut étonner, mais comme il n'est jamais trop tôt pour lancer une idée hardie et paradoxale qui, si elle est relevée, suscitera assurément beaucoup de contradicteurs, je demande la permission d'expliquer ce que j'entends par là.

Lorsqu'il y a quelque soixante ans un gouvernement, soucieux de développer la prospérité publique, voulut développer en France le réseau de la vicinalité, par la loi du 21 mai 1836 il autorisa les conseils municipaux à grever leur budget d'un ou plusieurs

centimes spéciaux (pour parler la langue administrative) qui figurent encore aux ressources des communes et qui ont contribué à doter la France de ce magnifique réseau de chemins, à la fois cause et indice de sa prospérité, au moins par comparaison à d'autres nations. Lorsqu'en 1850 le gouvernement de la seconde république voulut donner une impulsion vigoureuse au développement de l'instruction primaire, il accorda aux mêmes conseils municipaux la faculté d'inscrire à leurs budgets un ou plusieurs centimes spéciaux pour faire face aux dépenses scolaires, et, à défaut d'un vote spécial, il investit le pouvoir exécutif du droit de frapper cette imposition par décret. Ces centimes ont été inscrits longtemps au budget de toutes nos communes; s'ils ont cessé d'y figurer aujourd'hui, c'est que la législation nouvelle a fait, à tort ou à raison, du service de l'instruction primaire un service d'État. Mais le développement de l'instruction primaire dans notre pays, pendant près de quarante ans, a été dû incontestablement à cette faculté donnée à nos conseils municipaux. La vicinalité, l'instruction, c'étaient assurément deux services importans. La charité est-elle d'une importance moindre? Je ne le crois pas. C'est donc à ce service qu'il s'agirait de pourvoir. Une des grandes difficultés de la charité publique, c'est moins l'insuffisance de ses ressources que leur inégalité. Ici elle est richement pourvue parce qu'elle a été assez heureuse pour conserver des biens-fonds ou des revenus sur lesquels la Révolution n'a pas mis la main et dont la libéralité des fidèles avait autrefois doté certains instituts charitables. Ailleurs, au contraire, elle ne tire sa subsistance que des allocations nécessairement variables que les conseils municipaux mettent à sa disposition. Ailleurs, elle n'existe pas, même à l'état embryonnaire, parce qu'elle ne possède rien. C'est à cette inégalité, qui n'est pas du tout proportionnelle à la misère et qui est due au hasard, qu'il s'agirait d'apporter un terme en mettant à la disposition des conseils municipaux un moyen pratique d'assurer le service de la charité, comme les gouvernemens précédens ont mis à leur disposition les moyens d'assurer le service de la vicinalité ou celui de l'instruction.

Ce service à l'heure actuelle, dans les villes où il existe, est assuré ou complété par des subventions, comme autrefois aurait pu être assuré également par des subventions le service de la vicinalité et celui de l'instruction primaire. On n'en a pas moins affecté à ces deux services des centimes spéciaux, et il est certain que la création de ces moyens financiers leur a donné une puissante impulsion. Il en serait de même de la création d'un centime charitable. Nul doute que dans l'état présent des esprits, et à un moment où

pour une raison ou pour une autre les questions d'assistance intéressent tout le monde, un certain nombre de conseils municipaux n'inscrivissent ce centime à leur budget, et tous verraient dans la faculté qui leur serait ainsi donnée une invitation et un encouragement à organiser la charité.

Cette invitation discrète serait-elle suffisante, et n'y aurait-il pas lieu d'armer les pouvoirs publics du droit, dans certaines circonstances, de rendre cette inscription obligatoire, comme autrefois en matière d'instruction primaire? C'est là, je le reconnais, une question très délicate, mais puisque je suis en veine de hardiesse, j'irai jusqu'au bout de ma pensée.

Nous avons reconnu que l'État (j'entends par là la puissance publique, pouvoir central, départemental ou municipal, il n'importe), devait être charitable, et tout au moins subvenir aux défaillances de la charité privée. Or il y a trois natures de misère auxquelles la charité doit subvenir. Il y a d'abord la maladie. Il n'est pas admissible que l'homme qui vit de son travail et qui est terrassé par la maladie ou l'accident ne trouve pas les soins nécessaires, et ce n'est pas sérieux de dire, comme certains philanthropes, que, s'il demeure sans soins, il est puni de son imprévoyance, car il aurait dû se mettre à l'abri par la mutualité. Cela est parfait en théorie; mais en fait, sans compter qu'il y a certaines natures de soins que les sociétés de secours mutuels sont incapables de donner, il faudrait que ces sociétés fussent constituées partout : or il s'en faut. Il y a ensuite l'infirmité chronique ou accidentelle. Lorsque la nature livre à la société un être incapable de travailler, ou lorsqu'un accident l'a réduit à cette incapacité, il n'est pas admissible non plus que la société se désintéresse de sa subsistance et le réduise à faire un gagne-pain de son infirmité en l'exhibant dans les rues. Si ce n'était une question de charité, ce serait une question de voirie. Enfin, mais avec beaucoup plus de réserve, je dirai encore qu'il y a la vieillesse. Pour la vieillesse, on a le droit d'exiger en principe qu'elle soit l'objet de la prévoyance du travailleur, et qu'il prélève sur son salaire ce qui est nécessaire pour assurer la paix de ses vieux jours. S'il ne l'a pas fait, on peut exiger que sa famille subvienne à ses besoins. Mais il peut se faire que la famille fasse défaut; il peut arriver également que le travailleur, avec la meilleure volonté du monde, n'ait rien pu mettre de côté. Pour économiser, la première condition est de gagner. Or qui oserait affirmer que tous les travailleurs gagnent assez pour économiser, surtout dans les industries féminines? Et il ne faut pas oublier que les femmes forment un bon tiers du monde de

travail. Il y a donc là également pour la charité un devoir éventuel. Dans un grand nombre de cas, la charité privée pourvoit à ces trois misères : la maladie, l'infirmité, la vieillesse; mais dans les cas où elle n'y pourvoit pas, c'est à la charité publique de le faire, et lorsqu'il y aurait défaillance à la fois de la charité privée et de la charité publique, lorsque toute une circonscription urbaine ou rurale serait dépourvue de tout hôpital pour les malades, de tout hospice pour les incurables, de tout asile pour les vieillards, non pas faute de ressources, mais faute de bonne volonté, j'admettrais parfaitement que, dans ces cas exceptionnels, un arrêté du préfet pût imposer à ces circonscriptions un centime charitable, sauf recours devant le Conseil d'État, qui apprécierait si la mesure a été prise équitablement.

Ce système peut assurément soulever des objections dont je ne méconnais pas la gravité. Aussi voudrais-je essayer d'y répondre sommairement. La principale est ce que j'appelerai l'objection anglaise. Mais, dira-t-on, ce système que vous prônez existe déjà en Angleterre et y a produit des résultats déplorables : c'est la taxe des pauvres, *poor-rate*, et il est bien connu que la taxe des pauvres entretient la misère et développe en Angleterre, et à Londres en particulier, un paupérisme auprès duquel le nôtre n'est rien. Comment songer à importer un pareil système en France?

Ceux qui opposeraient ces objections me permettront de leur répondre à l'avance deux choses : la première, c'est qu'il y aurait toujours entre le système anglais et celui que je me permets de proposer une différence capitale; en Angleterre la taxe des pauvres est universelle et obligatoire, tandis que le centime charitable, tel que je le comprends, serait au contraire local et facultatif, sauf exceptions très rares; la seconde, c'est que ces objections contre le système anglais sont vieilles d'un demi-siècle. Elles remontent au temps des études, fort belles du reste, de M. Léon Faucher. Les reproduire serait montrer qu'on ne sait pas ce qui s'est passé en Angleterre depuis cinquante ans. Dans un article publié ici même il y a treize ans (1), j'ai eu l'occasion de montrer que le paupérisme de Londres était une légende, au moins quant à l'indigence officielle, le nombre des indigens étant à cette époque de 3,07 sur 100 habitans tandis qu'à Paris il était de 6,25 sur 100 habitans.

En 1884, le chiffre des indigens à Londres était de 99 435 sur 3 816 483 habitans. A Paris il était de 123 324 sur 2 269 023 habitans. Aujourd'hui le chiffre des indigens à Londres est de 103 937

(1) Voir la *Revue* du 15 juin 1881.

sur 4 211 743 habitans. Il a donc légèrement diminué. A Paris, sur 2 386 232 habitans, le chiffre des indigens n'est plus que de 55 183, ce qui au premier abord semble indiquer également une diminution et même considérable. Mais le nouveau règlement du 12 août 1886 sur la distribution des secours à domicile ayant réduit sensiblement le nombre des catégories auxquelles des secours permanens étaient accordés, ce n'est pas le nombre des indigens qui a diminué, mais celui des secourus, ce qui n'est pas du tout la même chose. En tous cas à ces 55 183 indigens il faut ajouter 65 058 nécessiteux, ce qui fait une population indigente de 120 241, soit par rapport à Londres un chiffre supérieur avec une population inférieure de près de moitié.

Ces comparaisons de chiffres entre pays où les chiffres ne sont pas dressés de la même façon doivent toujours, je le reconnais, être accueillies avec réserve, et il serait possible, soit que l'inscription sur les listes de l'indigence officielle fût plus difficile à obtenir à Londres qu'à Paris, soit qu'un plus grand nombre de malheureux ne voulussent pas recourir à la charité légale. Mais on peut toujours comparer un pays à lui-même, lorsqu'il vous donne comme instrument de comparaison des statistiques très bien faites et établies depuis un demi-siècle d'après les mêmes données. Or l'Angleterre est le seul pays qui puisse se vanter d'avoir réduit son paupérisme légal. En veut-on la preuve ? Pour être arides, ces chiffres n'en sont pas moins intéressans. En 1849, le nombre des indigens de toute classe secourus en Angleterre et dans le pays de Galles avec les ressources mises à la disposition des paroisses par la taxe des pauvres s'élevait au chiffre énorme de 1 088 659, ce qui donnait par rapport à la population générale une proportion de 62,7 pour 1000. Trente ans après, le chiffre des pauvres était descendu à 765 455, ce qui, la population ayant augmenté au contraire, ne donnait plus qu'une proportion de 30, 6 pour 1 000. Enfin en 1893 le nombre des pauvres n'est plus que de 758 776. Mais, la population ayant augmenté encore, la proportion n'est plus que 25,8 pour 1 000. Ainsi, de 1849 à 1893, la proportion des indigens secourus officiellement est passée en Angleterre de 62,7 à 25,8 pour 1 000. Voilà des chiffres indiscutables. Que prouvent-ils? C'est que, si la charité légale accroît le paupérisme quand elle est mal faite, comme elle l'a été longtemps en Angleterre, elle le diminue au contraire quand elle est bien faite, et que l'exemple de nos voisins, bien loin de pouvoir être invoqué contre le système du centime charitable, viendrait au contraire à l'appui.

Une autre objection, assez forte dans la pratique, je le recon-

nais, pourrait être tirée de la situation financière de nos communes, dont la plupart sont obérées. Je ne veux pas rechercher la cause de leurs embarras : cela m'entraînerait à discuter la politique scolaire de ces quinze dernières années. Mais cette situation peut ne pas se prolonger toujours. Ce qu'il s'agirait de faire triompher, c'est un principe : le droit pour les communes de faire appel à l'impôt pour subvenir à des dépenses charitables, droit qui devrait cependant être tempéré par la nécessité de rétablir pour le vote du centime charitable le concours des plus imposés, si maladroitement supprimé par la loi du 5 avril 1882. Le principe une fois admis, quinze ans, vingt ans, un demi-siècle, pourraient s'écouler avant que les bienfaits s'en fissent sentir. Mais les générations futures en profiteraient, et, il ne faut pas se faire illusion : en matière de réforme sociale, c'est surtout pour les générations futures qu'on travaille.

Enfin une troisième objection, forte également je le reconnais, mais non pas insurmontable, peut encore être tirée de la façon dont la charité publique est aujourd'hui administrée. Il est certain qu'il faudrait apporter une réforme complète dans les procédés de l'assistance publique en France. Il faudrait, tant à Paris qu'en province, qu'en échange des ressources qui seraient mises à sa disposition par l'universalité des contribuables, elle renonçât à s'inspirer d'un esprit étroit et sectaire dans la distribution de ces ressources ; que, sans adopter de parti pris aucun instrument, elle n'en exclût aucun, surtout pas le plus admirable de tous, les congrégations charitables, et qu'aucun citoyen ne fût, en raison de ses convictions politiques ou religieuses, écarté des conseils de la charité. Il faudrait, en un mot, qu'elle devînt un service national auquel seraient conviés à prendre part tous les hommes de bonne volonté, et en même temps qu'on enlevât autant que possible, à ce service, son caractère administratif, en faisant appel aux concours bénévoles, car la charité, bureaucratiquement faite, donnera toujours des résultats médiocres. S'il y a un terrain où la réconciliation des partis puisse s'opérer, c'est assurément celui-là. C'est un rêve, dira-t-on. J'espère que non. En tout cas, à ceux qui portent tout à la fois dans leur cœur un ardent amour pour la France et une pitié profonde pour les souffrances de quelques-uns de ses enfans, ne faut-il pas permettre le rêve, ne fût-ce que pour les consoler un peu des tristesses de la réalité?

Dans une prochaine étude, nous examinerons les meilleurs modes d'organisation et de distribution de la charité privée.

HAUSSONVILLE.

LE
MINISTÈRE ALTENSTEIN-DOHNA
ET LA
RENTRÉE DE HARDENDERG
(1809-1810)

Lorsque, au début de 1809 la crise nouvelle que l'Europe attendait depuis quelque temps déjà sembla se rapprocher, il parut dès l'abord assez probable que l'on n'assisterait plus cette fois à une guerre de coalition, mais à un duel entre la France et l'Autriche; et que l'Europe serait impuissante à rapprocher, même dans un assemblage apparent et boiteux, ses membres disloqués.

La Prusse était presque aussi bas qu'en 1807. Ses premiers efforts de relèvement n'avaient point abouti. Stein venait de prendre le chemin de l'exil, et sa chute apparaissait, non point seulement comme un revirement décisif de l'histoire intérieure de la Prusse, mais comme un événement européen; comme la banqueroute d'un grand projet d'insurrection européenne. En y regardant de plus près aujourd'hui, l'on ne saurait admettre qu'il ait dépendu alors du gouvernement prussien, même dirigé par un homme comme Stein, de soulever et d'affranchir l'Europe centrale. L'heure n'était pas venue où de semblables entreprises pouvaient être tentées et réussir; la situation du continent ne s'y prêtait pas encore; et sans être fataliste, l'on peut assurer que l'insuccès de

Stein a été la résultante des circonstances qui pesaient alors sur l'Europe, et non point la suite d'une faiblesse de Frédéric-Guillaume III. Ce fut un effet beaucoup plutôt qu'une cause.

Il est même assez singulier de constater que, malgré les apparences d'une cassure brusque dans la politique prussienne, l'on y retrouve, avant et après la chute de Stein à peu près les mêmes attitudes, les mêmes velléités, les mêmes hésitations.

En 1808, au moment critique, alors qu'il s'était agi de prendre un parti déclaré, Stein lui-même, quelles que fussent son énergie et sa vigueur apparentes, n'avait point osé assumer la responsabilité d'une résolution extrême. En revanche, comme nous allons le voir, ses successeurs, quelles que fussent leur atonie et leur humilité, n'osèrent jamais conseiller au patriotisme prussien une abdication sans réserve.

I

En 1809, par un phénomène nouveau, les espérances des patriotes allemands se rattachent pour un instant à l'Autriche. L'Autriche est secouée par les idées d'indépendance. C'est une province autrichienne incorporée à la Bavière, c'est le Tyrol qui montre dans ses efforts de révolte, trois fois réprimés, trois fois renouvelés, autant de vigueur nationale qu'aucun peuple en ait jamais montré. Stadion est le protagoniste de la cause européenne, et l'archiduc Charles, qui sera si impopulaire après Wagram, est acclamé après Essling comme le vainqueur de l'Invincible (1).

Le jeune rejeton de ces Habsbourg, traîtres tant de fois à la cause de l'Allemagne, semble retrouver sur son front quelques rayons de la couronne impériale qu'il vient de déposer, et, sur la terre classique de l'influence prussienne, l'idée de la nationalité allemande domine à tel point les esprits qu'ils semblent prêts à lui faire même le sacrifice de la prépondérance prussienne. De vrais Prussiens : Stägemann, Arndt, Kleist, ont adopté un cri de guerre désintéressé et paradoxal : « Autriche et liberté (2). » La noblesse des Marches, la vieille caste militaire du cœur de la Prusse, du terroir de Brandebourg, se sent emportée par un attrait irrésistible sous les drapeaux de l'Autriche (3). A peine Marwitz, le type classique du hobereau, résiste-t-il dans son patriotisme étroit au

(1) Le mot est de Kleist. Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I, p. 342.
(2) Lehmann, *Scharnhorst*, II, p. 265.
(3) Lehmann, *Scharnhorst*, II, p. 263. Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I, p, 341. Droysen, *Das Leben des Feldmarschalls Grafen York von Wartenburg*, I, p. 170.

courant qui entraîne son frère (1). Comme aux temps de prépondérance impériale qui précédèrent l'avènement du grand Électeur, l'ambassadeur d'Autriche, Wessenberg, agit et parle presque en maître à Berlin, et Stein est si loin de la Prusse qu'il écrit le 12 juillet 1809, probablement à Götzen : « La Prusse disparaîtra sans laisser ni regrets ni gloire, et l'on regardera comme un bonheur la ruine d'une puissance qui a d'abord ébranlé l'Europe par son ambition, qui l'a inquiétée ensuite par ses tripotages, et qui n'a rempli aucun des devoirs qu'elle avait contractés envers elle-même et envers la communauté européenne (2). »

Pourquoi l'effort européen de 1809 n'a-t-il point abouti? Est-ce que la puissance napoléonienne n'était point suffisamment affaiblie? Est-ce que la disproportion entre les forces de l'Empire français et l'étendue de ses conquêtes n'était point encore assez exagérée? Est-ce que le concours de la Russie était nécessaire à l'affranchissement de l'Europe? Est-ce plutôt qu'il y avait véritablement une violence trop forte faite aux traditions séculaires des nations européennes à vouloir que la monarchie des Habsbourg devînt un champion d'indépendance?

Si jamais la Prusse a semblé près de se laisser ravir son rôle d'État allemand, c'est durant cette année critique où l'Autriche a pris la direction de la politique européenne, où le gouvernement prussien n'existe plus que de nom, où les patriotes allemands et Stein le premier ont renoncé à placer en lui leurs espérances, où la dynastie même des Hohenzollern semble presque avoir rompu par ses faiblesses et ses défaites le lien de fidélité traditionnelle qui rattachait les Prussiens à leur roi.

Frédéric-Guillaume III gouvernait depuis treize années l'État prussien, et les épreuves ne l'avaient point formé. Que dire de l'homme qui, dans l'angoisse de ces crises nationales, ne retrouvait quelque énergie intellectuelle et personnelle que pour traiter des questions d'uniforme et entretenir avec les hommes qui allaient sauver et refaire son royaume des relations d'hostilité hargneuse?

Boyen, qui le connut de près et le juge sévèrement, rapporte de lui un trait caractéristique (3). On avait résolu de dissoudre les régimens dont la conduite dans la dernière guerre avait laissé à désirer, et dont le nombre était considérable. Le roi comprit parmi les corps frappés le régiment de hussards dont Blücher

(1) *Aus dem Nachlasse Friedrich August Ludwig's* von der Marwitz, I, p. 316.
(2) Lehmann, *Scharnhorst*, II, p. 286.
(3) *Erinnerungen aus dem Leben des General-Feldmarschalls* Hermann von Boyen, II, p. 3. — Droysen, *York*, I, p. 166.

était le chef nominal. Plusieurs des escadrons de ce régiment s'étaient conduits bravement. Le tribunal d'honneur avait rendu en sa faveur un verdict favorable. Frédéric-Guillaume III n'en persista pas moins à répartir les divers escadrons entre de nouveaux corps; Boyen ne sait au juste si le motif de cette rigueur fut dans l'antipathie personnelle que le roi éprouvait pour Blücher, comme pour toutes les personnalités accentuées, ou s'il ne faut pas le chercher plutôt dans l'éloignement que le souverain ressentait depuis longtemps pour l'uniforme rouge et argent du régiment condamné. Blücher n'était pas homme à subir sans protester un affront immérité et le sentiment de la discipline monarchique n'était pas tel alors que le vieux prétorien se crût tenu d'étouffer sa protestation. Lorsqu'en décembre 1809 le roi, rentrant à Berlin, s'arrêta à Stargard et que Blücher dut aller au-devant de Frédéric-Guillaume, il revêtit l'uniforme détesté de son ancien régiment et se présenta dans cette tenue prohibée. Ce ne fut pas, paraît-il, dans la querelle qui suivit, le roi qui eut le dernier mot.

Absorbé par ces minuties, Frédéric-Guillaume offre en 1809, comme depuis 1806, le spectacle d'une volonté désemparée et d'une incapacité maussade. Au lendemain de la chute de Stein, à peine délivré de son joug, en janvier 1809, il se rend avec la reine à Saint-Pétersbourg; il accomplit ce voyage de Russie, si ardemment souhaité, qui apportait quelque diversion aux ennuis de Königsberg, et que les patriotes avaient redouté et combattu; mais il n'y puise même pas la résolution de rester fidèle à l'alliance russe.

Tant que la guerre n'a point éclaté entre la France et l'Autriche, Frédéric-Guillaume III tient pour la neutralité et suit les conseils du tzar. Ébranlé par la déclaration de guerre, par les premiers événemens, par les ouvertures pressantes de l'Autriche, il admet peu à peu l'idée de l'alliance autrichienne et d'une participation à la guerre contre la France. « En supposant », écrit-il à Goltz vers le milieu de mai 1809, « en supposant que nous soyons garantis du côté de la Russie, en supposant que l'Autriche tienne et persévère, en supposant que nous ayons complété nos préparatifs, je suis résolu à prendre part à la lutte (1). »

En Prusse, l'affaiblissement du sentiment monarchique est sensible. L'éloignement entre la nation prussienne et la dynastie des Hohenzollern est plus marqué qu'il ne l'a peut-être été à aucune autre époque. Au printemps de 1809, le roi est tout à fait

(1) A. Stern, *Abhandlungen und Aktenstücke zur Geschichte der preussischen Reformzeit*, 1807-1815, p. 66.

isolé dans sa résistance au mouvement patriotique. D'anciens adhérens du parti français comme Kalkreuth, les familiers mêmes du roi comme Beyme et peut-être Nagler, enfin les représentans attitrés de la prudence et de la modération comme Goltz, tous subissent l'entraînement qui emportait vers la lutte les milieux éclairés de l'Allemagne du Nord.

Grolmann était parti. Gneisenau et Scharnhorst, abreuvés de dégoût, semblaient près d'en faire autant. Blücher avait épuisé ses réserves limitées de patience : « Si les choses ne changent point, écrivait-il à Götzen le 14 juin 1809, j'irai porter ailleurs, au service de la patrie allemande opprimée, ce qui me reste de forces. Mais subir ces chaînes, jamais (1). » Tous considéraient l'abstention comme une honte ; tous voyaient grossir le péril qui menaçait la dynastie si elle résistait plus longtemps ; Frédéric-Guillaume lui-même était inquiet. N'était-ce pas Goltz même, naguère encore l'adversaire de la politique de Stein, qui écrivait à la reine Louise : « Si le roi hésite plus longtemps à prendre la résolution que l'opinion publique réclame et à déclarer la guerre à la France, une révolution éclatera infailliblement (2). »

Ce fut une sorte de révolution militaire qui éclata, mais elle n'eut ni l'étendue ni la portée que les patriotes eussent pu lui désirer. Dörnberg essayait de provoquer une insurrection militaire en Westphalie. Le duc de Brunswick traversait l'Allemagne à la tête d'une troupe insurrectionnelle pour aller combattre Napoléon sur un terrain plus propice ; et en Prusse, le major Schill, le héros populaire de la défense de Colberg en 1807, quittait Berlin avec son régiment de cavalerie le 28 avril, sur la fausse nouvelle d'une victoire de l'archiduc Charles. C'était un acte d'insubordination sans précédens dans les annales militaires de la Prusse ; et tandis qu'il provoquait l'enthousiasme des patriotes, de l'armée entière, même de partisans endurcis des préjugés de la vieille armée comme Borstell (3), il plongeait Frédéric-Guillaume III dans une violente irritation. Les mesures de rigueur, les arrêts, les révocations se succédaient sans affaiblir l'impression produite.

Les petites troupes de Dörnberg et de Schill firent d'ailleurs peu de recrues. Schill erra quelque temps au hasard, impuissant à provoquer un mouvement de quelque étendue, et vint échouer misérablement à Stralsund plutôt en aventurier qu'en héros popu-

(1) Häusser, *Deutsche Geschichte*, III, p. 382.
(2) Lehmann, *Scharnhorst*, II, p. 263.
(3) Droysen, *York*, I, p. 170.

laire. Le mouvement national était encore limité dans l'Allemagne du Nord à un milieu ardent, mais restreint.

La notion du patriotisme, qui avait reçu en France, depuis quatre cents ans, la consécration des grands mouvemens populaires et de l'unité nationale, était dans les masses allemandes un sentiment bien confus encore. Entretenu et surchauffé au sein d'un groupe de conspirateurs dont l'action est difficile à discerner et à préciser, il n'en avait point acquis encore le rayonnement des idées populaires.

Tout irrité qu'il fût contre l'acte d'insubordination d'un de ses officiers, Frédéric-Guillaume III n'en subit pas moins l'impression; et cette impression ne fut sans doute pas étrangère à la décision qu'il prit, comme malgré lui, en mai, de se rapprocher de l'Autriche. Il suivit par faiblesse, et tout en manifestant contre les insurgés, contre les « fanatiques », une véritable colère, le mouvement qui l'entraînait. Il se résolut, mais sans netteté, pour l'alliance autrichienne; il suspendit le paiement de la contribution à la France et livra à Napoléon, à la suite d'une résolution qu'il ne sut même point tenir, le secret de sa mauvaise volonté et plus d'un grief apparent (1).

Mais à peine eut-il pris ce parti qu'il sembla le regretter. On eût dit qu'en périssant, Schill avait emporté ces velléités fugitives. En mai, la Prusse se rapprochait de l'Autriche. En juin, les premières impressions de la bataille d'Essling retrouvent le roi aussi hésitant que jamais. Et ce sont, en face de lui, les successeurs de Stein, entraînés par Scharnhorst, qui lui conseillent les résolutions vigoureuses.

Ces discussions entre le roi et ses ministres se prolongeaient trop d'ailleurs pour n'être point stériles et tardives. Essling datait du 22 mai; le mémoire où le ministère d'État prussien résumait ses conseils énergiques était du 15 juillet; et, depuis dix jours déjà, Wagram avait rétabli la prépondérance européenne de Napoléon.

Un épisode de ces négociations mérite d'arrêter un instant l'attention, car il éclaire la situation des puissances européennes et livre, pour une part tout au moins, le secret de leur impuissance. Nous voulons parler de la mission de Steigentesch (2).

Durant la période qui sépare Essling de Wagram, la cour de

(1) Droysen, *York*, I, p. 170. — Karl Mamroth, *Geschichte der preussischen Staatsbesteuerung*, 1806-1816, p. 34.

(2) A. Stern, *Abhandlungen und Aktenstücke zur Geschichte der preussischen Reformzeit*, 1807-1815. V. *Die Mission des Obersten von Steigentesch nach Königsberg im Jahre* 1809.

Vienne, exaltée par le succès d'Aspern et irritée jusqu'au mépris des tergiversations de la Prusse, tenant d'ailleurs à Berlin plus d'un des fils de la politique prussienne par la situation qu'y avait prise son envoyé Wessenberg, crut habile de compromettre Frédéric-Guillaume III, ou pensa l'entraîner en le compromettant.

Trompée peut-être par les récits que le prince d'Orange avait rapportés de Berlin, elle envoya en juin à Königsberg un officier autrichien en uniforme, le colonel Steigentesch. Elle réussit bien à compromettre le roi de Prusse, à provoquer les inquiétudes et les remontrances de l'ambassadeur de Russie à Berlin, d'Oubril, et du consul français à Königsberg, Clérambault; mais lorsque Steigentesch se présenta à Frédéric-Guillaume III, celui-ci lui demanda avec mauvaise grâce s'il venait embaucher les officiers prussiens pour le compte de l'Autriche (1). Steigentesch ne put obtenir que les réponses les plus vagues et un « plus tard » que ni le roi ni la reine ne se résolurent à préciser.

Ce qui caractérise vraiment les relations diplomatiques de la Prusse et de l'Autriche à cette date, mieux encore que les méfiances et les tergiversations de la Prusse, c'est l'épilogue de la mission de Steigentesch. Soit pour entraîner la Prusse à une coopération obligée, soit pour que du moins elle eût, elle aussi, en cas d'échec, à payer les frais de la guerre, l'officier autrichien se hâta de raconter en repassant à Berlin sa mission et ses entretiens au baron de Linden, l'envoyé du roi Jérôme à Berlin. Peut-être même amplifia-t-il quelque peu ses confidences, qui devaient, par ce canal, parvenir sûrement à Napoléon.

La solution des hésitations de la Prusse ne pouvait venir, au milieu de circonstances semblables, que des événemens. Elle vint de la victoire de Wagram, qui brisa définitivement l'effort de l'Autriche.

Mais avec le défaut de clairvoyance qui lui était habituel, Frédéric-Guillaume ne prit point la victoire de Wagram pour ce qu'elle était réellement, c'est-à-dire pour le terme de la crise de 1809. Ce fut le 24 juillet 1809, « à la treizième heure », qu'il se résolut à envoyer à l'Autriche un officier prussien, Knesebeck, en qui il avait une certaine confiance parce qu'il le croyait moins qu'un autre prisonnier des « factions » (2).

Knesebeck allait porter à Vienne des assurances vagues, mais cependant assez compromettantes. A peine était-il parti que Frédéric-Guillaume se repentit. Il comprit qu'il avait choisi pour se compromettre avec la Russie et la France le plus mauvais moment. Il en témoigna à ses ministres, qu'il rendait responsables de sa

(1) Seeley, *Life and Times of Stein*, II, p. 403.
(2) Lehmann, *Scharnhorst*, II, p. 300.

propre faiblesse, une irritation et une rancune dont il ne devait point se relâcher.

Même après l'insuccès de la tentative de Schill, même après Wagram, les patriotes prussiens, Blücher, Gneisenau, Bülow, Götzen, voulaient une lutte désespérée. Ils étaient convaincus, dans leurs vues un peu étroites et peu ouvertes sur l'ensemble de la situation européenne, que la défaite de l'Autriche serait le signal de la destruction de l'État prussien. L'événement leur apporta la preuve de leur erreur. Napoléon signa le 14 octobre la paix avec l'Autriche, et rien ne vint indiquer que les Hohenzollern dussent bientôt « cesser de régner ». L'Empereur exigea seulement que le roi de Prusse quittât ce refuge éloigné de Königsberg où sa présence semblait une protestation permanente contre le nouvel état de choses. Il lui fut donné satisfaction en décembre 1809. La famille royale et le gouvernement se réinstallèrent à Berlin, et leur rentrée marqua comme la fin de la crise de 1809 et le commencement d'une ère nouvelle.

Le 5 novembre 1809, dans une de ces entrevues où il se plaisait, et où la force triomphante et sûre d'elle-même répudiait avec quelque brutalité les ménagemens qu'affectionne une diplomatie moins assurée de sa puissance, Napoléon avait réglé ses comptes avec la Prusse. Le général Krusemark, considéré comme un personnage agréable à la cour des Tuileries, avait été désigné pour lui apporter les vœux diplomatiques du roi de Prusse. L'Empereur tint à montrer que rien ne lui avait échappé des écarts de la Prusse. « Voilà, dit-il, des complimens que vous auriez bien voulu porter à une autre adresse. » Puis il avait fait à sa manière le résumé ironique de la politique prussienne durant la crise de 1809. Mais tout en laissant voir qu'il continuerait à la tenir par les engagemens pesans qu'elle avait contractés et qu'elle se montrait impuissante à exécuter, il avait assuré aussi qu'il ne songeait point à la supprimer.

Le 15 février suivant, Champagny donna des paroles de l'Empereur un commentaire plus inquiétant en indiquant légèrement la possibilité d'une cession de territoire. « Quel besoin, avait dit Napoléon, quel besoin la Prusse a-t-elle d'une armée de 40000 hommes? 6000 hommes de garde royale, c'est tout ce qu'il faut au roi. Licenciez votre armée et vous aurez de quoi me payer. » — « Il faut payer », ajoutait Champagny, mais verbalement et comme s'il eût craint de confier au papier ses insinuations; « il faut payer ou nous céder une portion de votre territoire (1). »

(1) Lehmann, *Scharnhorst*, II, p. 311. — Seeley, *Life and Times of Stein*, II, p. 410.

Le 12 mars 1810, le ministère prussien prit une résolution quelque peu hâtive, et, dans une vue par trop simpliste de la situation, conseilla au roi de mettre un terme aux difficultés où se débattait la Prusse en cédant la Silésie à la France. Cette décision, qui a été depuis très durement reprochée aux ministres prussiens et par Frédéric-Guillaume lui-même, indiquait quelque incohérence dans leurs vues. Elle succédait peut-être trop brusquement aux ardeurs patriotiques de la fin de 1809. Il est à remarquer qu'elle fut prise à l'unanimité; le rapport fut signé de Goltz, d'Altenstein, de Dohna, de Beyme et de Scharnhorst lui-même. Les historiens les plus récens les ont excusés en faisant remarquer la situation où les avait placés le refus persistant de Frédéric-Guillaume III de suivre leurs conseils. Des hommes qui avaient conseillé à leur souverain les résolutions les plus désespérées et qui s'étaient heurtés à l'entêtement le plus irréductible n'avaient-ils pas quelque raison d'envisager avec découragement une situation qui avait été créée malgré eux; et Frédéric-Guillaume, qui avait tout le premier accepté en 1809 l'éventualité d'une cession de territoire, avait-il bien le droit de s'en indigner comme il le faisait?

Mais la médiocrité, couronnée ou non couronnée, ne renonce pas au droit de juger et de condamner la médiocrité, et c'eût été demander trop à la modestie de Frédéric-Guillaume III. S'il était sévère pour le génie et les caractères entiers, il ne se croyait pas tenu d'être indulgent pour l'insuffisance. Le ministère Altenstein-Dohna fut condamné dans son esprit, longtemps même avant qu'il ne se résolût à le sacrifier.

II

Les ministres qui avaient dirigé d'une main si faible et si inhabile la politique extérieure de la Prusse depuis la fin de 1808 ne s'étaient montrés ni plus experts ni plus résolus dans la conduite de ses affaires intérieures.

Le ministère comprenait deux hommes de premier ordre. Guillaume de Humboldt, par son ouverture d'esprit et sa haute culture intellectuelle Scharnhorst, comme penseur et comme homme d'action, méritent tous deux d'être placés au premier rang. Cependant le ministère qui gouverna la Prusse depuis la fin de 1808 jusqu'au milieu de 1810 ne porte point leurs noms. Il est demeuré pour les Prussiens le ministère Altenstein-Dohna. Condamné par son origine, par les circonstances au milieu desquelles il végétait, il a porté dans l'histoire, par une sorte de fata-

lité et comme accusé par la gravité des événemens qu'il traversait, le caractère de la médiocrité.

Dohna et Altenstein étaient tous deux jeunes. Dohna n'avait pas plus de trente ans et Altenstein n'en avait pas quarante.

Dohna était d'une vieille famille noble de la Prusse orientale (1). Il avait fait toute sa carrière, une carrière rapide, dans cette administration prussienne mêlée par tant de contacts à la caste aristocratique. Il avait l'esprit tourné, comme la plupart de ses compatriotes et de ses contemporains, vers la décentralisation aristocratique de l'Angleterre beaucoup plutôt que vers l'organisation centralisée de la France, qui fonctionnait alors, presque sous les yeux des Prussiens, dans le royaume de Westphalie. Vincke, qui était un esprit à peu près de même ordre, bien que plus résolu, et Frédéric de Raumer qui fut associé à son action, ont laissé de lui quelques traits de caractère qui donnent une idée assez précise du personnage et en même temps de l'état de désarroi et d'impuissance du gouvernement prussien.

« Le soir, écrit Vincke le 20 janvier 1809, au rapport chez Dohna la machine a tourné à vide. C'est un excellent homme, aux intentions les plus pures, mais qui manque complètement de résolution et d'indépendance. On piétine sur place; et c'est à désespérer de rien terminer. »

Et Raumer écrit : « Le ministre Dohna, placé à la tête du ministère de l'intérieur, était un homme de la plus grande droiture, des intentions les meilleures, mais incapable, dans les circonstances difficiles que l'on traversait, de conduire ni de dominer. Il se perdait dans les détails, impuissant à voir de haut ou à oser les améliorations décisives. Il recueillait des plaintes de toutes parts, surtout sur la constitution aristocratique des États provinciaux et des communes; si bien qu'il se plaignait aussi et parlait comme les autres de réformes nécessaires, mais il ne se doutait ni du mal ni du remède. Il avait enterré déjà sept projets de réorganisation administrative dans ses cartons. Il avait contre chacun les plus graves objections et pensait s'approcher de la vérité en collectionnant les opinions. »

Il ne faut toutefois pas exagérer la responsabilité de Dohna dans l'avortement des réformes politiques.

Treitschke (2) semble admettre qu'au lendemain du départ de

(1) Voigt, *Das Leben des königlich preussischen Staatsministers Friedrich Ferdinand Alexander Graf zu Dohna-Schlobitten*. — V. Raumer, *Lebenserinnerungen*, I, p. 311. — V. Bodelschwingh, *Leben des Oberpräsidenten Freiherrn von Vincke*, p. 371. — E. Meier, *Die Reform der Verwaltungs-organisation unter Stein und Hardenberg*, p. 162.

(2) Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I, p. 332.

Stein, Frédéric-Guillaume III voulut, suivant une conception du premier ministre congédié, organiser en Prusse le gouvernement représentatif. Les intentions du souverain se seraient heurtées à une résistance énergique de l'aristocratie ; et Dohna n'aurait point su montrer pour la réprimer la même énergie que Stein.

Il est certain que l'aristocratie foncière avait relevé la tête en Prusse après le départ de Stein. Les États provinciaux de la Marche électorale protestaient impérieusement contre toute pensée de modifier la constitution sans les consulter. La noblesse poméranienne refusait catégoriquement de laisser toucher à ses institutions de crédit aristocratique. Les choses allaient si loin que Marwitz lui-même s'indignait de voir dans les Marches l'esprit de caste étouffer les notions encore obscures du patriotisme. C'était partout une levée de boucliers. Il semblait que l'on fût reporté au temps de Frédéric-Guillaume Ier, à l'origine des luttes soutenues depuis plus de cent années par la bureaucratie administrative de l'État prussien contre l'oligarchie foncière et la caste nobiliaire. Toute l'école administrative, Schön, Sack, Vincke, Maassen, Beuth, Bassewitz qui représentaient à la fois la notion de l'État, celle du patriotisme naissant et de l'indépendance nationale, étaient partout en conflit avec les organismes vivaces de la caste aristocratique, et la force de résistance de celle-ci mesurait ce qui lui restait encore de vitalité.

Mais ceux mêmes qui résistaient à l'oligarchie ; ceux mêmes qui avaient inscrit dans leur programme politique la formule du gouvernement représentatif, et qui poussaient à sa réalisation, n'aboutissaient dans leurs projets qu'à l'organisation d'une représentation aristocratique. Les esprits éclairés et doués de réflexion, tout enclins qu'ils fussent aux réformes, étaient amenés eux-mêmes à le reconnaître. Doter à cette date la Prusse d'une constitution et d'un gouvernement représentatif, c'eût été restaurer le pouvoir de l'oligarchie que les Hohenzollern avaient brisé cent cinquante années plus tôt. Hardenberg allait en faire quelques mois plus tard la personnelle et laborieuse expérience.

C'était là l'obstacle. Il s'était dressé en face de Stein, dont les idées étaient sur ce point demeurées fort vagues, comme il se dressait en face de ses successeurs. Et l'on ne saurait en faire un grief à Dohna ; moins encore peut-on dire qu'il fût demeuré sur ce point en deçà des intentions de Frédéric-Guillaume III.

Au surplus, c'est à peine s'il reste de l'action de Dohna, comme ministre de l'intérieur, rien qui mérite d'être retenu. Il poursuivit sans aboutir l'étude des réformes administratives; et, comme il était fatal, à une époque où l'État avait tant de conquêtes à faire

encore sur la féodalité, on ne tarda pas à percevoir l'influence croissante des exemples de la centralisation française. Nous la retrouverons sous l'administration de Hardenberg.

III

Altenstein paraît avoir eu plus d'ouverture d'esprit que Dohna. Il avait suivi comme lui la carrière administrative, mais n'était point du vieux terroir prussien. Il était né dans les duchés franconiens; c'est par là qu'il s'était distingué comme auxiliaire de l'œuvre d'assimilation menée à bien par Hardenberg; c'est par là qu'il avait pénétré dans l'administration prussienne.

Il avait l'esprit cultivé, du goût pour les idées générales, pour les généralisations philosophiques. Le grand mémoire qu'il avait rédigé en 1807, à l'appui du testament politique de Hardenberg, n'était point d'un esprit vulgaire. Lorsqu'il rentra dans le ministère, comme ministre de l'instruction publique, après 1817, il y réussit beaucoup mieux qu'il n'avait fait comme ministre des finances durant la tourmente (1). Il avait le goût des arts, ce qui lui valut d'être chargé en 1815 du déménagement des richesses artistiques que Napoléon avait empruntées aux musées de l'Europe. A ces qualités, il joignait enfin un goût assez vif de l'intrigue. Il avait eu occasion de le manifester dans les relations mystérieuses qu'il avait entretenues avec Schön à la veille de l'avènement de Stein (2), puis dans les négociations qui avaient préparé la chute de Stein. C'est Altenstein qui avait introduit alors Hardenberg auprès du roi, qui avait facilité, comme intermédiaire officieux, la consultation et l'entrevue occulte du souverain et de Hardenberg. Par un revirement assez curieux, c'est encore une consultation officieuse et une collaboration latérale de Frédéric-Guillaume III avec Hardenberg qui allaient préparer et déterminer cette fois, par un procédé très semblable, la chute d'Altenstein.

On lui a reproché son insuffisance comme ministre des finances : elle fut réelle; mais il faut bien reconnaître que le rôle de ministre des finances en Prusse en 1809 et en 1810 était un rôle sacrifié.

La Prusse était un État pauvre; ni le crédit, ni l'industrie, ni la circulation monétaire n'y étaient développés. La crise de 1807,

(1) Seeley, *Life and Times of Stein*, II, p. 407.

(2) *Aus den Papieren des Ministers und Burggrafen von Marienburg*, Theodor von Schön, I et II.

les exigences du vainqueur n'y avaient point seulement place l'État dans une situation inextricable, les ruines privées s'étaient entassées; la vraie richesse foncière du pays, les biens nobles étaient hypothéqués pour leur valeur presque entière; l'État réduit de moitié; les ressources supprimées par l'occupation étrangère.

On avait vécu durant toute l'année 1808 au jour le jour, rassemblant comme on pouvait, chaque mois, les 750 000 francs qu'exigeait, malgré tout, l'entretien d'une force militaire à laquelle les patriotes ne voulaient point renoncer (1).

La convention du 8 septembre 1808 avait apporté un peu plus de clarté dans la situation, mais ne l'avait pas rendue plus aisée. Elle imposait à la Prusse le paiement en espèces de 4 millions de francs par mois. C'était là, pour l'État prussien, une impossibilité matérielle.

Dès le milieu de 1809, on retrouve dans l'administration financière la trace de l'action occulte de Hardenberg, action occulte que le désarroi gouvernemental et les habitudes d'esprit de Frédéric-Guillaume III facilitaient tout particulièrement et qu'il avait déjà exercée plus d'une fois. Elle allait se poursuivre durant plus d'une année, peu propre, il faut le reconnaître, à simplifier la tâche des ministres titulaires ou à leur assurer l'autorité dont ils avaient besoin.

Ce ne fut cependant qu'au printemps de 1810, en mars et en mai, que l'intervention de Hardenberg devint plus active (2). Altenstein avait proposé la cession de la Silésie. Il résumait avec beaucoup de force la situation en disant : « Le peuple ne peut plus payer d'impôts: il n'y a plus d'argent à emprunter au dehors. On a tiré des domaines tout ce qu'ils pouvaient donner (3). »

Il est donc probable que ce fut avec un sentiment de confiance médiocre qu'il présenta peu après le plan financier dans lequel il proposait de contracter un emprunt au dehors et de créer des ressources à l'intérieur par une surélévation des impôts indirects.

Vers cette même époque, un intrigant de cour dont nous avons déjà rencontré plus d'une fois le nom et l'action, Wittgenstein, ménagea deux entrevues secrètes entre le roi et Hardenberg, l'une Beeskow le 14 avril, la seconde à l'île des Paons, près de Potsdam, le 2 mai (4). Hardenberg en sortit chargé par Frédéric-

(1) Karl Mamroth, *Geschichte der preussischen Staatsbesteuerung*, 1806-1816, p. 27, 30, 33.

(2) Leopold von Ranke, *Denkwürdigkeiten des Staatskanzlers Fürsten von Hardenberg*, IV, 215.

(3) Karl Mamroth, *Geschichte der preussischen Staatsbesteuerung*, 1806-1816, p. 134.

(4) Ranke, *Denkwürdigkeiten des Staatskanzlers Fürsten von Hardenberg*, IV,

Guillaume III de critiquer le programme financier d'Altenstein et d'y opposer ses propres idées. Il nous est difficile d'envisager sans quelque scepticisme le débat où furent opposés les programmes financiers des deux rivaux, chacun suppléant par de vastes projets au vide trop réel de la caisse.

Hardenberg avait des vues d'une autre portée que celles d'Altenstein, mais il était dès cette époque très accueillant aux chevaliers d'industrie, très accessible aux influences d'ordre inférieur et aux conceptions fantaisistes qui pouvaient éclore dans ces milieux.

Si le conflit des programmes financiers était plus apparent que réel, il masquait une rivalité qui n'était point de pure forme, une hostilité même assez aiguë. Hardenberg travaillait, à la demande et avec l'autorisation du roi, à saper les projets du ministre titulaire. Il demandait aux collaborateurs mêmes d'Altenstein les renseignemens qui lui étaient nécessaires. Il les appelait à lui pour l'aider dans son travail. Et si Altenstein faisait quelque difficulté pour répondre à ses questions, tous les subordonnés du ministre des finances se rendaient spontanément aux désirs de Hardenberg. Niebuhr fut le seul qui manifesta quelque résistance. La situation, malgré les tentatives de conciliation de Scharnhorst, devenait ainsi de plus en plus tendue et presque ridicule. Altenstein en manifestait une vive irritation. Au début du mois de juin, quelques jours avant sa chute, il avait chargé le président de la police de Berlin, qui se nommait Gruner, d'observer les allées et venues de l'entourage de Hardenberg ; mais celui-ci, qui tenait déjà plus qu'à demi entre ses mains le gouvernement et l'administration, avait, avant même Altenstein, mandé le même Gruner, et, en lui révélant la mission royale dont il était investi, l'avait de son côté engagé à surveiller les ministres. En bon policier, Gruner sut cumuler avec tact sa double mission tant que cette situation indécise se prolongea (1).

IV

Ce serait cependant une erreur de juger exclusivement le ministère Altenstein-Dohna sur l'impuissance des deux ministres dont la tradition historique lui fait porter les noms.

Les événemens de 1809, en remettant en question la prépon-

p. 223. — *Erinnerungen aus dem Leben des General-Feldmarschalls* Hermann von Boyen, II, p. 50. — Seeley, *Life and Times of Stein*, II, pp. 407, 411.

(1) *Erinnerungen aus dem Leben des General-Feldmarschalls* Hermann von Boyen, II, p. 61.

dérance de l'Empereur, avaient soumis de nouveau le gouvernement prussien à toutes les angoisses du douloureux dilemme devant lequel il demeurait irrésolu depuis le début du siècle. Plus écrasé que jamais, il avait traversé cette nouvelle crise avec moins de liberté et de moyens d'action qu'aucune des précédentes. C'étaient là des causes de stérilité et d'inaction, et l'on ne peut s'étonner qu'elles aient pesé sur les ministres de Frédéric-Guillaume III.

Mais, en même temps, les causes anciennes ou récentes qui avaient déterminé en Prusse l'origine d'un mouvement de rénovation intérieure, l'impulsion puissante que la personnalité de Stein avait imprimée à ce mouvement, ne pouvaient cesser brusquement et ne cessèrent point d'agir.

« Scharnhorst demeure : la flamme sacrée n'est point éteinte, » écrivait Schön au moment de la chute de Stein. Et de fait Scharnhorst ne restait point seulement l'élément actif du ministère, il ne poursuivait pas seulement avec assiduité et succès l'œuvre de la réorganisation militaire ; mais dans cette singulière confusion du gouvernement de Königsberg, il prenait presque le rôle d'un ministre dirigeant. Demeuré le seul représentant et probablement le seul initié de la politique patriotique, il acquérait par là tout naturellement, dans le ministère, un rôle exceptionnel.

C'était lui qui présentait au roi dans les circonstances critiques de la politique extérieure les mémoires décisifs.

Scharnhorst semble avoir pris vis-à-vis de Frédéric-Guillaume une attitude assez analogue à celle de Stein. Il ne réussissait pas à lui faire accepter ses idées ; mais il manœuvrait assez habilement pour leur réserver et leur préparer l'avenir, s'imposant malgré tout au mauvais vouloir et à l'hostilité du monarque, le seul des patriotes qui gardât durant cette période quelque influence sur son esprit ou tout au moins quelque accès auprès de lui.

Il sut tenir dans une situation où Stein eût rompu dix fois, subissant les humiliations et les échecs, la collaboration même de ses adversaires les plus directs que le roi lui imposait, couvrant sa fermeté des dehors de la modestie et de la résignation, soutenu malgré tout par sa foi dans l'œuvre entreprise, sacrifiant tout à ses espérances, tandis que la plupart de ses collaborateurs, découragés et dégoûtés, se dispersaient loin de la Prusse.

Et, de fait, sous cette direction vigoureuse et persévérante, sous la pression de circonstances où l'alternative d'une défense désespérée semblait pouvoir s'imposer d'une heure à l'autre, même aux plus récalcitrans, l'œuvre de la réorganisation militaire ne subissait point ce temps d'arrêt qui paralysait ailleurs l'activité du gouvernement prussien.

Scharnhorst répétait souvent que l'esprit était tout et les formes peu de chose. Personne n'a cru plus que lui à la puissance des forces morales; mais son idéalisme ne l'a point porté à négliger l'instrument matériel des grands courans moraux.

Pendant ces années 1809 et 1810, où l'incertitude tragique des événemens extérieurs et le mauvais vouloir du souverain le soumettaient à une sorte de torture morale (1), il accomplit une œuvre véritablement surprenante, si l'on songe à la situation du gouvernement prussien, aux difficultés qui venaient du dehors, à celles surtout que lui imposaient les articles secrets de la convention de septembre 1808, la loi du vainqueur et ses précautions.

Les événemens avaient fait table rase; et c'était en un sens une facilité pour Scharnhorst. Tout était à refaire, et ce fut en réalité pendant cette période, durant l'année 1809 et les premiers mois de 1810, qu'il jeta les bases, les bases solides d'un édifice qui dure encore : des institutions militaires actuelles de la Prusse. Il réorganisa sur un plan rationnel le ministère de la guerre, qu'il divisa en deux départemens dont le roi ne voulut lui confier que la direction partielle; il fit disparaître le collège noble et refondit entièrement les établissemens d'instruction, qui étaient pour un idéaliste comme lui la pierre angulaire du nouvel édifice; mais il n'en put, malgré son désir, obtenir la direction qu'en sous-ordre et par un artifice.

C'étaient là des mesures à longue portée. Il fallait aussi faire face à des nécessités plus immédiates.

Le véritable obstacle que créait à la Prusse la convention de septembre n'était point tant la limitation de ses effectifs. Elle pouvait, en abrégeant la durée du service, en multipliant les congés, faire passer un grand nombre d'hommes dans les rangs de son armée réduite à 43 000 soldats. La véritable gêne était dans la limitation des cadres. On tentait bien de tourner sur quelques points la loi du vainqueur; mais il en surveillait et en maintenait l'exécution. La Prusse était bien réduite aux cadres d'une petite armée.

Encore fallait-il la doter de ce qui lui était nécessaire pour vivre; elle n'avait plus, au lendemain du désastre, ni chevaux, ni canons, ni fusils. L'on songeait, au cas d'une lutte nouvelle et immédiate, à armer les hommes de piques. Telle fut l'activité de Scharnhorst qu'en juillet 1809, lorsqu'on put croire à l'imminence d'une rupture, il se jugeait prêt à mettre en ligne une armée de 38 000 hommes dotée de tous ses moyens d'action, et, derrière elle

(1) *Erinnerungen aus dem Leben des General-Feldmarschalls* Hermann von Boyen, II, p. 105.

une armée de réserve du même chiffre, à peu près complètement armée et prête au combat.

Au milieu de ces préoccupations, l'idée d'une grande réforme à la fois militaire et sociale, l'idée du service obligatoire ne cessait de hanter son esprit. Dans ce mois de juin 1809, où les nouvelles de la bataille d'Aspern avaient enflammé l'ardeur des patriotes, la commission militaire, dont la majorité suivait les inspirations de Scharnhorst, proposait de nouveau au roi le service obligatoire. Elle trahissait même d'autres préoccupations, et s'aventurait sur le terrain des réformes sociales; car elle faisait allusion à la suppression des justices seigneuriales, et au projet de suppression du droit de police seigneurial.

Mais l'hostilité du roi était plus aiguë que jamais. L'insubordination de Schill, en lui montrant l'autorité du souverain, chef de l'armée, méconnue et violée, l'avait rendu de plus en plus ombrageux, de plus en plus accessible aux résistances du parti féodal. Les États de la Poméranie faisaient entendre, au moment même où Scharnhorst soumettait ses propositions au souverain, dans le concert continu des réclamations féodales, des accens particulièrement énergiques. Ils protestaient contre ce programme insensé de la liberté et de l'égalité française où la conscription, qu'ils confondaient, la connaissant peu, avec le service obligatoire, tenait pour eux la place la plus en vue. Et le roi, dont les penchans étaient de ce côté, leur donnait des paroles rassurantes et refusait d'accueillir les propositions de Scharnhorst.

V

Les Allemands rappellent encore avec orgueil et comptent pour un de leurs titres de gloire l'une des créations du ministère Altenstein-Dohna. Ils s'honorent d'avoir compris, à l'heure du plus extrême abaissement, quel est le lien qui rattache les destinées historiques d'une nation à son développement intellectuel et moral. C'est aux mois de juillet et d'août 1809, au plus fort de la crise autrichienne, que Frédéric-Guillaume III signa l'ordre de cabinet instituant l'Université de Berlin (1). Les historiens de l'Allemagne n'ont pas laissé de faire ressortir le contraste entre la politique du roi Jérôme en Westphalie, supprimant les universités, confisquant leurs dotations pour se bâtir des palais, et la politique prussienne groupant à Berlin ses forces intellectuelles, ne reculant pas, au plus fort de ses malheurs, devant de semblables dépenses,

(1) Voir, sur cette fondation, l'étude de M. Lavisse dans la *Revue* du 15 mai 1876.

pénétrée de l'importance de l'acte qu'elle accomplissait, tandis que, parmi l'occupation française, Davout seul semblait en mesurer les conséquences et la portée.

Même des hommes médiocres, comme Beyme et Altenstein, n'ont pas été les plus insensibles à la grandeur de l'idée. Mais s'il est possible de faire honneur à l'un des hommes d'État prussiens de ce qui fut le résultat d'un courant d'idées général, c'est à Guillaume de Humboldt qu'en doit revenir le mérite. Il devait être plus tard fort mêlé à la politique de la Prusse, à sa politique extérieure lorsqu'il la représenta au congrès de Vienne, à sa politique intérieure, où il apporta dans ses démêlés avec Hardenberg, après 1815, un esprit plus original qu'administratif. Mais il n'a jamais effacé les titres qu'il s'était acquis en 1809 à la reconnaissance de la Prusse.

Né en Prusse, ou du moins d'une famille prussienne, Guillaume de Humboldt forme, par plus d'un trait, le lien entre le mouvement intellectuel qui trouva dans Gœthe et dans Schiller sa plus haute expression, et l'Allemagne nouvelle qui s'éveillait à la voix de Stein. Distingué de bonne heure par une étude philosophique sur le rôle de l'État, il s'était fait bientôt dans le milieu intellectuel une situation de premier ordre. Emporté dans le courant des idées de Weimar, collaborateur des Horen, il avait été d'abord conduit, par l'étude de l'antiquité grecque, vers un quiétisme qui semble avoir dépassé même celui de Gœthe. Mais plus jeune que Gœthe, il était mieux préparé que lui à suivre les tendances nouvelles qui portaient son siècle à l'action; et, bien que l'un des adeptes du cercle de Weimar, il devait laisser une trace marquante dans les événemens contemporains.

Il définissait bien lui-même ses tendances d'idéologue en même temps qu'il donnait, dès le début de l'ère impériale, la plus juste critique du régime napoléonien, lorsqu'il écrivait à Schiller : « Rien dans le monde ne domine les idées. Eussé-je entre les mains un pouvoir aussi étendu que celui qui pèse en ce moment sur l'Europe, je le considérerais encore comme subordonné à une puissance plus haute. » Et plus tard, il trahissait même quelque exagération d'esprit littéraire, lorsque, parcourant le champ de bataille de Leipzig, il disait à l'un de ses amis : « Voyez-vous, mon cher, les empires tombent et les beaux vers demeurent. »

Beyme l'avait fait désigner, malgré les hésitations du roi qui s'inquiétait de son esprit trop libre et quelque peu païen, pour l'ambassade de Rome. C'est de là qu'il fut rappelé en avril 1809

(1) Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I. p. 835.

pour être placé à la tête du ministère de l'instruction publique. Il était en réalité le subordonné de Dohna, car l'organisation de l'administration centrale conçue par Stein, en constituant un vaste ministère de l'intérieur dont il s'était réservé la direction et dont l'étendue écrasait Dohna, avait fait de l'administration de l'instruction publique et des cultes une section du ministère de l'intérieur.

Humboldt porta la vie dans cette administration, et l'esprit de réforme dans tous les degrés de l'enseignement. Il appela à Berlin Zeller, l'un des disciples de Pestalozzi, pour y fonder un institut où il devait appliquer ses méthodes nouvelles encore vivement critiquées. Süvern entreprit, sous la direction personnelle de Humboldt, la réforme des gymnases.

Quant à l'idée de fonder une université à Berlin, elle n'était point nouvelle; elle datait d'avant 1806. Les événemens, en séparant de la Prusse ses anciennes universités, surtout celle de Halle, avaient donné tout naturellement à ce projet une nouvelle actualité. Guillaume de Humboldt trouvait l'idée mûre; il eut le grand mérite de la réaliser.

On n'hésita point à faire choix de la capitale pour siège du nouvel institut; on ne doutait point que l'université, le mouvement intellectuel dont elle serait le foyer, n'exerçassent par leur voisinage une action bienfaisante sur le gouvernement lui-même. C'est à Humboldt qu'est dû certainement l'esprit libéral dans lequel fut conçue la nouvelle organisation. Fichte eût voulu établir une discipline rigoureuse et étroite. Schleiermacher plaidait pour la liberté illimitée de l'enseignement et des études. Les projets de Fichte furent écartés, et, symptôme déjà significatif du déclin du particularisme, l'on rétablit pour les étudians de l'université de Berlin un droit qui depuis longtemps n'était plus qu'un souvenir en Allemagne, le droit de fréquenter indistinctement à leur gré toutes les universités allemandes.

Dès 1810 l'université de Berlin fut ouverte. Dès 1810, elle eut, sous le rectorat de Schmalz, 458 étudians. Elle put, dès ses débuts, sans parler des noms qui devaient l'illustrer plus tard, ou de ceux qui nous sont moins connus, offrir au souvenir de la postérité les noms de Fichte, de Schleiermacher, de Savigny et de Niebuhr.

Le nom des deux premiers, le souvenir des discours enflammés par lesquels ils avaient inauguré à Berlin, deux ans auparavant, une nouvelle ère de l'histoire d'Allemagne, indiquent assez que la création de la nouvelle université n'avait été que la sanction d'un mouvement intellectuel tout spontané.

Davout, l'un des plus éclairés parmi les maréchaux du premier Empire, pressentait un danger de ce côté. En 1811, il se plaignait de l'esprit de la littérature allemande. Il signalait surtout les doctrines des professeurs de Berlin, dangereuses, disait-il, pour l'ordre social, et contraires à l'esprit du gouvernement français. Lui seul avait senti qu'en inaugurant l'université de Berlin, les Allemands avaient inauguré l'un des premiers monumens de leur patriotisme naissant (1).

VI

En 1810 toutefois, l'on était beaucoup moins frappé de ce que Scharnhorst et Humboldt avaient pu faire d'utile que de l'impuissance manifeste du ministère et de l'incapacité apparente de Dohna et d'Altenstein. La proposition de céder la Silésie à la France était un sacrifice inutile et un expédient injustifiable. Le roi en avait été très vivement irrité, et son irritation était facile à exploiter. Les programmes financiers de Hardenberg et d'Altenstein étaient inconciliables et plus encore leurs deux personnalités. Il semble cependant que ceci n'explique pas à soi seul la chute du ministère et que quelque obscurité demeure. On ne saurait s'en étonner.

La dissimulation est la dernière ressource des opprimés. Sans croire que la conspiration patriotique ait eu l'étendue et le caractère que les Français ont été portés à lui attribuer quelques années plus tard, il est permis de penser que le faisceau n'en avait point été rompu complètement par les déceptions successives de 1808 et de 1809. Le parti insurrectionnel, tout réduit qu'il fût, n'avait certainement point abandonné les desseins qu'il était plus que jamais condamné à voiler. Bien que l'on ne retrouve point son action durant la crise ministérielle, il est difficile d'admettre qu'il soit demeuré indifférent ou inactif.

A qui allait passer la direction des affaires prussiennes? Aux hommes qui voulaient accepter sans arrière-pensée la suzeraineté de l'Empire français, ou à ceux qui voulaient réserver l'avenir? Ce débat valait bien au moins la querelle entre les personnalités rivales et les programmes financiers.

L'ambassadeur français s'en préoccupait. Saint-Marsan, qui représentait la France, était un Piémontais; les historiens allemands lui attribuent des tendances fort anti-bonapartistes et des sympathies secrètes pour la Prusse, mais c'était un agent docile (2).

(1) *Correspondance du* Maréchal Davout, *publiée par* Ch. de Mazade.

(2) A. Stern, *Abhandlungen und Aktenstücke zur Geschichte der preussischen Reformzeit*, 1807-1815, IX. *Preuszen und Frankreich*, 1809-1813. *Urkundliche Mit-*

Renseignant du mieux qu'il pouvait son gouvernement qui ne lui prodiguait pas les instructions précises, il ne voyait à Berlin que le système français et le système anti-français. Il n'hésitait pas à classer Scharnhorst parmi les adversaires de la France. Mais pour le surplus il était fort embarrassé; il paraissait avoir quelque difficulté à discerner si tel des ministres, comme Goltz par exemple, appartenait à l'un ou à l'autre des deux systèmes. On ne saurait s'en étonner. Les ministres n'eussent peut-être point su où se ranger eux-mêmes.

Quoi qu'il en soit, après avoir demandé à plusieurs reprises des instructions à Paris où l'on s'était résolu à lui donner pleins pouvoirs, Saint-Marsan inclinait à croire à la sincérité des déclarations françaises de Hardenberg. Il avait facilité sa rentrée au pouvoir.

Les négociations qui la précédèrent durèrent, comme nous l'avons vu, assez longtemps. Il n'est pas impossible que les discussions assez aigres qui s'engagèrent entre Hardenberg et Altenstein n'aient été qu'un paravent. D'autres questions durent être débattues entre le roi et Hardenberg; des questions de personnes sûrement, d'autres aussi peut-être. Elles furent discutées dans les deux entrevues mystérieuses dont nous avons parlé. Scharnhorst assista à la première et y joua un rôle qui ne paraît pas défini très clairement. D'après les confidences faites à Saint-Marsan par un tiers bien informé, Scharnhorst aurait assisté sans être appelé à la première entrevue. Il serait intervenu d'autorité pour empêcher le roi de suivre les idées françaises de Hardenberg. Il aurait cette fois du moins réussi à l'écarter.

La biographie la plus récente de Scharnhorst ne donne point d'explications complètes. Scharnhorst aurait été une sorte de médiateur cherchant à apaiser par une intervention conciliante la querelle de Hardenberg et d'Altenstein, voulant amener le premier à accepter la direction du ministère tel qu'il était constitué. Il est toutefois vraisemblable qu'il dut se préoccuper des intentions réelles et des projets d'avenir de Hardenberg. Qu'allait faire celui-ci? Il rentrait sous le patronage assez inquiétant et louche du prince de Wittgenstein. Il avait depuis longtemps éteint ses ardeurs d'antan, soit qu'il s'agît de politique révolutionnaire au dedans ou de politique insurrectionnelle au dehors. Il prodiguait les apparences de la soumission à Sa Majesté Impériale et Royale et ne voulait rien faire que de l'assentiment de Saint-Marsan.

Dissimulait-il, entrevoyait-il l'avenir, était-il prêt à s'enrôler

theilungen aus dem Archive des Ministeriums der auswärtigen Angelegenheiten zu Paris. — Maxt Duncker, *Abhandlungen zur preussischen Geschichte. Preussen während der französischen Okkupation.*

dans la conspiration des patriotes? ou bien avait-il réellement trouvé son chemin de Damas, et aspirait-il à être, à la tête du gouvernement prussien, un premier ministre de la Confédération germanique, un délégué agréable à l'Empereur? Son goût pour la centralisation française pouvait fort bien en faire un Montgelas prussien (1).

Singulier symptôme de l'état moral de la Prusse, et d'un sentiment national encore confus et naissant à peine, que l'on pût se demander encore, après 1806 et après 1809, si le premier ministre de la monarchie prussienne serait un ministre français.

Hardenberg n'était vraisemblablement ni d'un côté ni de l'autre. Ce n'était point, comme dit Marwitz, un homme à principes. Il est probable qu'il suivait, en politique délié, le cours des événemens, se pliant aux circonstances, les subissant sans répugnance, et attendant avec une sage réserve ce que l'avenir pourrait amener.

La situation de l'Europe commandait d'ailleurs cette attitude prudente. La puissance de l'Empereur avait été provisoirement consolidée et semblait même à son apogée.

L'Europe centrale avait devant elle trois années de paix relative: et en Prusse, les ardeurs patriotiques les plus déterminées avaient dû être désarmées par une succession de déboires. C'était manifestement une période de détente et de résignation qui commençait.

Mais, sur un point du moins, Hardenberg n'était point disposé à transiger. Il voulait une autorité indiscutée, et sut imposer ses conditions au roi. Il refusa net de conserver le personnel du précédent ministère. Altenstein, Beyme, Nagler durent se retirer, Niebuhr ne pouvait demeurer, Dohna ne restait ministre que provisoirement. Enfin Napoléon avait condamné Scharnhorst à une retraite au moins apparente. Hardenberg rentrait donc en maître dans la politique prussienne.

G. CAVAIGNAC.

(1) Duncker, *Abhandlungen zur preussischen Geschichte*, p. 333. — Mamroth, p. 226. — Pertz, *Das Leben des Ministers Freiherrn von Stein*, II, p. 572. — *Erinnerungen aus dem Leben des General-Feldmarschalls* Hermann von Boyen, II, pp. 79, 80, 81.

LES
CASTES DANS L'INDE

II. — LE PASSÉ [1]

Le passé de la caste n'est intelligible qu'à la lumière du présent. On va en juger tout à l'heure. Car j'ai hâte d'arriver au double problème qui se pose pour nous : Quelle a été la condition ancienne des castes hindoues dans les siècles historiques? Quelles sont enfin les sources du système, s'il est possible d'y remonter à travers ces obscurités qui enveloppent tous les commencemens?

I

Nous avons donc à démêler d'abord sous quel jour la tradition nous présente les castes. Après l'observation directe, les documens littéraires. Je ne puis ici donner de ce passé qu'une idée très sommaire. A bien définir la portée et le caractère des témoignages, la tâche reste assez délicate.

La vie sociale des Hindous est théoriquement réglée par des livres dont la paternité est attribuée à des sages plus ou moins légendaires, Manou, Yâjñavalkya, Vasishtha, bien d'autres encore. La place qu'ils accordent à l'organisation civile et à la répression criminelle a contribué, avec une traduction trop mécanique de leur titre sanscrit, à les faire désigner comme « Livres de lois ». Il ne faudrait pas y chercher des codes. Ils n'en ont ni l'origine, ni la forme, ni l'autorité. Nous sommes dans un pays où l'inspi-

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

ration religieuse qui préside à l'organisation ancienne des sociétés a été supplantée, moins qu'ailleurs, par l'éclosion d'un régime séculier. C'est par la coutume religieuse qu'est réglée la société hindoue. Les Livres de lois sont essentiellement des recueils de préceptes religieux. En l'absence d'une législation véritable, et sous l'empire toujours grandissant des brâhmanes, ils ont fini par recevoir une sorte de sanction officielle et publique. Elle ne leur est échue que tardivement, non sans restrictions. C'est une évolution secondaire de leur histoire ; leur nature primitive n'en est pas atteinte.

Parallèlement, se déroule le courant de la tradition épique. Très archaïque par ses origines, beaucoup plus moderne par sa rédaction, elle couvre toute une vaste période assez mal déterminée. De sa nature, elle s'adresse à une partie toute différente de la population. Cependant, dans son cadre immense, elle n'embrasse pas seulement des récits d'un accent national ou légendaire; elle s'est largement ouverte aux digressions doctrinales. Elle s'est d'ailleurs constituée à une époque où la suprématie des brâhmanes, l'autorité de leur enseignement étaient, en tout genre, irrévocablement établies. Par sa rédaction, c'est aux brâhmanes, à leur sphère d'influence immédiate qu'elle remonte directement. On s'en aperçoit aux ressemblances nombreuses, souvent littérales, qu'elle offre avec les « Livres de lois », aux citations qu'elle leur emprunte en abondance, surtout au plus célèbre de tous, au Code de Manou. Ainsi, quoique par son sujet qui est national, sinon par sa langue qui est savante, elle s'adresse à tout le peuple, quoiqu'elle emprunte sa matière centrale à la légende guerrière, l'épopée fait masse avec la tradition sacerdotale. Le champ en est si vaste, les récits si variés, qu'il n'a pu manquer de s'y glisser quelque inconsistance ; à tout prendre, les règles proclamées, le système reconnu, l'autorité prépondérante, sont bien les mêmes des deux côtés.

La part faite à des divergences légères, nous pouvons embrasser dans une seule vue, sans avoir à redouter aucune discordance essentielle, le tableau qui se déroule dans les deux séries de documens.

La théorie qui s'en dégage nous met sous les yeux une société répartie en castes sévèrement isolées, gouvernées par des règles très semblables à celles qui gouvernent l'usage vivant. Les occupations assignées à chaque caste sont distinguées et limitées. Le mariage est réglementé avec soin. Seule une femme de même caste peut assister son mari dans les rites de la famille et du sacrifice; elle assure seule au fils un rang égal à celui du père.

Né d'une femme de caste moins haute, le fils tombe dans la caste de sa mère; sa situation dans le partage du bien paternel s'en trouve singulièrement amoindrie. Il faut donc que la première femme tout au moins soit de même caste que l'homme. Il est d'ailleurs interdit de se marier soit dans le *gotra* de son père, soit dans la parenté proche de sa mère. En ce qui concerne la nourriture, la distinction entre les alimens permis et réprouvés est détaillée avec un luxe encombrant; l'usage des liqueurs fermentées est condamné comme un des crimes les plus inexpiables. Le seul regard d'un homme de basse caste suffit à polluer un repas, et ce n'est qu'en vertu de tolérances exceptionnelles qu'il est parfois permis de recevoir la nourriture de ses mains. Ses dons mêmes, — et je crains, à vrai dire, que cette règle n'ait subi plus d'une entorse, — doivent être rigoureusement refusés par le brâhmane. Plusieurs des coutumes les plus particulières trouvent ici leur consécration : il est ordonné de marier les filles avant la puberté, interdit aux veuves de contracter un second mariage.

La sanction suprême est l'exclusion de la caste. Elle n'est point ordinairement sans appel; tout un code d'expiations graduées permet à ceux qui s'y soumettent de rentrer dans leur milieu social. Mais le nom même des fautes graves (*pâtaka*, « ce qui fait tomber », et *oupapâtaka*) affirme bien que leur effet naturel est de faire déchoir ceux qui les commettent de la caste à laquelle leur naissance les assignait.

On le voit, la concordance est frappante avec les données que recueille l'observateur du présent. Il y a pourtant une différence capitale. Si un fait saute aux yeux dans la vie réelle de l'Inde, c'est le nombre énorme des castes, l'entre-croisement et le fouillis où elles se mêlent. Pour la théorie, il n'y a que quatre castes, *varnas :* les Brâhmanes, prêtres et savans; les Kshatriyas, guerriers et nobles; les Vaïçyas, agriculteurs et marchands; les Çoûdras, classe servile, vouée à tous les bas offices. Les Brâhmanes n'ont d'autre devoir que d'étudier et d'enseigner le Véda, d'offrir des sacrifices, de faire et surtout d'accepter des dons; aux Kshatriyas il appartient d'exercer le commandement, de protéger le peuple, d'offrir des sacrifices par le ministère des brâhmanes et d'étudier le Véda; aux Vaïçyas, d'élever le bétail, de cultiver la terre, de commercer, de faire l'aumône, sans négliger les rites sacrés ni l'étude des écritures; les Çoûdras n'ont qu'une seule tâche essentielle : servir les castes supérieures. En dehors de ce cadre, il n'y a que des populations barbares ou méprisées, sans accès à la vie religieuse et sociale du monde brâhmanique, étrangers ou Mlecchas.

Que vaut en fait cette belle ordonnance? C'est toute l'autorité, tout le sens de la tradition que cette question met en cause.

Une observation d'abord. Malgré leur ton dogmatique, leur allure systématique, il n'est pas besoin de serrer de bien près les prescriptions pour s'apercevoir qu'une minutieuse recherche de détails très ténus y masque bien des incertitudes, bien des lacunes. L'impérieux exclusivisme du langage y dissimule la faiblesse de l'autorité et le relâchement de la pratique. Cela se voit ailleurs que dans l'Inde. Les sanctions y sont souvent flottantes, la précision toujours médiocre. Plus graves encore sont les contradictions; directes ou indirectes, elles abondent d'un passage à l'autre.

Le système ne comporte que quatre castes: il n'y en a pas de cinquième, nous assure-t-on. Et voici que, du mélange de ces castes, envisagé dans les diverses hypothèses imaginables, on fait sortir des castes nouvelles, les « castes mêlées », le degré de respectabilité assignée à chacune étant d'autant plus humble qu'elle suppose l'association d'une femme de caste plus haute avec un homme de caste plus infime. Ce n'est pas tout. Quoique issus d'un couple de même caste, des enfans peuvent déchoir, si l'on néglige les cérémonies obligatoires. Ils forment la classe des Vrâtyas. Mais, suivant qu'ils sortent de Brâhmanes, de Kshatriyas ou de Vaïçyas, les Vrâtyas se ramifient, avec une symétrie qui décèle bien une ordonnance artificielle, juste en autant de castes distinctes. De toutes ces sections on nous donne les noms; on nous renseigne sur les métiers qui conviennent à chacune. Ce ne sont pourtant là à coup sûr que des spécimens; ces mélanges, ces complications en supposent bien d'autres; un des recueils a certainement raison de déclarer innombrables les sectionnemens qui prennent ainsi naissance. Que nous voilà loin de la simplicité théorique!

Les quatre castes pourraient du moins paraître solidement enfermées dans la spécialité de leurs fonctions. Mais voici affluer les correctifs! Chacune des castes supérieures est d'abord autorisée à embrasser le mode de vie propre à celle qui la suit dans l'ordre hiérarchique. Cette dérogation est limitée aux cas où la détresse l'impose. Qu'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit nullement de cas de nécessité exceptionnelle, mais de faits parfaitement ordinaires; ils sont simplement voilés, pour l'honneur du principe, d'un honnête prétexte, d'une réserve que l'on prétend faire survivre à la faillite de la théorie. Parcourons la liste des brâhmanes qu'elle répute indignes d'être conviés aux repas funèbres : voleurs, bouchers, serviteurs à gages, acteurs, chanteurs, entrepre-

neurs de tripots, à côté de beaucoup d'autres professions moins fâcheuses, figurent sur la liste comme des espèces fort ordinaires. Il est visible que, dès lors, la variété du gagne-pain était parmi les brâhmanes aussi infinie qu'elle peut l'être de nos jours. Et Manou fait acte de prudence en déclarant qu'un brâhmane doit toujours être considéré comme une grande divinité, « quel que soit le métier auquel il s'adonne ». Mais tous les brâhmanes exclus de la caste modèle devaient, comme aujourd'hui, être, au moins pour une large part, distribués en castes particulières. Manou semble n'en rien savoir. Il ne souffle mot de ces castes. C'est donc qu'il ne se pique pas de grouper les faits en un tableau fidèle. Il se borne à présenter le type de la caste brâhmanique dans son intégrité idéale.

Le mariage régulier ne se doit conclure qu'entre conjoints de même caste. Mais les règles promulguées pour certaines cérémonies du mariage, les éventualités envisagées pour les héritages, l'autorisation expresse d'épouser, au moins à titre secondaire, des femmes de castes inférieures, toute la théorie enfin des castes mêlées, constatent que la règle n'était pas appliquée avec la sévérité uniforme que supposerait la formule générale. L'interdiction même d'épouser une çoûdrâ, qui pour les brâhmanes et les kshatriyas, est répétée avec insistance, comporte visiblement bien des accommodemens. A plus forte raison en est-il de même des préceptes qui règlent la nourriture. Finalement, et sauf des réserves embarrassées, l'emploi de la viande elle-même est toléré. L'abstention des spiritueux, ordonnée ailleurs en termes si forts, n'apparaît plus en certains passages que comme un simple conseil de perfection.

En dépit de l'autorité divine sous laquelle elle s'abrite, la tradition a des concessions bien compromettantes. Ses formules semblent absolues; mais, en vingt endroits, elle nous avertit que la règle véritable réside dans la coutume, que c'est l'usage propre à chaque région, à chaque caste, qui fait loi; c'est d'après cet usage qu'un roi soucieux de ses devoirs doit régler ses actes et ses arrêts. Dans une large mesure, cela est vrai aujourd'hui encore. Il y a là un trait qui caractérise tout le passé de l'Inde : les connaisseurs les plus expérimentés y ont justement insisté. D'après certains textes, c'est à la pureté de la conduite que se reconnaît le plus sûrement une haute origine; tant le mélange des castes a obscurci toutes les descendances. D'autres rejettent dans un âge antérieur et plus parfait du monde le temps où l'ordonnance des castes était exactement maintenue. C'est reconnaître que les règles théoriques sont en fait étrangement élastiques.

Comme il fallait s'y attendre, la même impression se dégage de l'Épopée.

Les discordances sont ici précisément de même nature que dans les Livres de lois. Il en est d'intéressantes; mais ce qui frappe surtout, c'est, dans les récits épiques, le nombre de cas où les faits contredisent la doctrine. On nous a préparés à la distinction stricte de toutes les professions et cependant toutes les castes prennent part au conflit armé : Drona, quoique brâhmane, est un des principaux héros de la lutte, et, quoique fils de berger, Karna est un des chefs militaires les plus célèbres. Descendans d'une çoûdrâ, Yajatra ni Vidura n'en sont pas entourés d'un moindre prestige. Les alliances entre kshatriyas et brâhmanes, voire entre ces hauts personnages et les castes les plus humbles, y sont fréquentes. On n'y voit guère que les jeunes nobles soient ordinairement astreints à l'éducation religieuse, qui pourtant est de précepte; on ne voit pas non plus que l'abstention de viande ou de liqueurs soit observée par les guerriers. Et cependant la règle est connue; plus d'une fois la réprobation théorique s'étale dans le conte même qui en atteste la violation. Nous étonnerons-nous après cela de rencontrer des rois de toute caste, alors que Manou lui-même envisage comme possible, comme réel, le cas où un çoûdra exerce le pouvoir?

L'Épopée est de sa nature trop solidaire de la classe noble pour ne pas attribuer volontiers au roi qui l'incarne la suprématie que les Livres de lois réservent jalousement au brâhmane. Elle n'en est pas moins explicite à ses heures sur la grandeur incomparable de la classe sacerdotale. Voyez l'histoire de Matanga. Il se croit fils d'un brâhmane; en réalité, il est le fruit d'une faute : c'est d'un çoûdra que sa mère l'a conçu; il n'est au fond qu'un misérable *Outcast*. Miraculeusement informé de sa disgrâce, il prétend à force d'austérités conquérir cette dignité qui lui échappe. Mais en vain il peine pendant des siècles; en vain, pendant cent ans, il se tient dévotement en équilibre sur un pied; Indra est ébranlé sur son trône, il accourt à lui, il lui prodigue les offres les plus séduisantes, et l'assure des plus singulières faveurs. Quant à la seule que le pénitent sollicite, impossible! C'est par des milliers et des millions de naissances successives qu'il faut acheter l'ascension d'une caste à une caste supérieure. Râma n'hésite pas à trancher la tête d'un jeune çoûdra dont le seul crime est de se livrer à des austérités religieuses qui sont théoriquement interdites à sa caste. Cette insolence menace de troubler tout l'équilibre de l'ordre public, tant est essentiel le maintien des prérogatives qui appartiennent en propre aux diverses castes!

En présence de témoignages anciens sur l'état social de l'Inde, notre recherche, soucieuse avant tout de rétablir l'enchaînement historique, incline d'abord à les prendre comme l'expression intégrale, sincère, d'une situation authentique. En avons-nous ici le droit? Tradition épique ou enseignement sacerdotal, le système est identique des deux parts. Mais il n'est pas moins ici que là traversé d'incertitudes, de contradictions, qui sont autant d'aveux. Tout le dénonce comme artificiel et spéculatif. Il n'est pas le fondement légal des faits; à tout moment, les faits le démentent, le contrarient ou le débordent, Il n'y prétend même pas; il réserve expressément les droits supérieurs de la coutume. Il n'est enfin que la mise au point d'une situation de fait dont il se propose de faire disparaître les incohérences et les complications, qu'il s'efforce de transposer en un type idéal.

L'explication des castes mêlées n'a jamais pu faire illusion à personne. Des impossibilités flagrantes la jugent. On était en présence d'une foule de groupes dont la multiplicité ruinait le principe exclusif des quatre castes. Il s'agissait d'en justifier l'existence. C'est du principe même qu'ils entamaient qu'on s'avisa de les dériver. Le système ne pouvait en bonne logique servir qu'une fois, pour expliquer la première origine de ces groupes. Encore le nombre des sections que l'on arrivait à interpréter ainsi était-il sûrement insuffisant; les noms géographiques que portaient beaucoup d'entre elles démentaient clairement la genèse qui leur était attribuée. Peu importait : l'esprit hindou, saisi par l'ivresse des classifications, n'est pas pour s'arrêter devant ces scrupules. La réalité lui prêtait d'ailleurs un point d'appui : c'était le cas, sans doute souvent observé, où une section nouvelle sortait du groupement local de gens que leur naissance irrégulière excluait de la caste paternelle, reléguait à un échelon social inférieur. Sur cette base, avec la rigueur décevante dont le génie hindou est coutumier, on échafauda en affirmations absolues des hypothèses plus que suspectes. Elles avaient un double avantage : elles créaient une apparence de symétrie dont la séduction est toute-puissante sur les théoriciens de l'Inde ; elles faisaient sortir du principe posé à la racine de l'organisation sociale la confusion même qui semblait de nature à la compromettre. Le penchant était si fort, qu'il se manifeste en plusieurs manières. N'est-ce pas Manou lui-même qui représente comme des kshatriyas que des fautes diverses, — omission des rites, dédain des brâhmanes, — ont réduits à la condition de çoûdras, les tribus des Paundrakas, des Codas, des Drâvidas, des Kâmbojas, des Yavanas, des Çakas, des Paradas, des Pahlavas, des Cînas, des

Kirâtas, des Daradas, c'est-à-dire toutes les populations guerrières non hindoues de l'Inde ou de l'étranger, Dravidiens et Chinois, Perses et Grecs, Scythes et aborigènes? Aucun lien d'origine ne les rattachait, bien entendu, à l'organisation brâhmanique; il fallait à tout prix les faire rentrer dans l'ordonnance préconçue!

La théorie des castes mélangées ouvre d'abord dans le système une brèche inquiétante. Mais que dire des quatre castes principales? On ne peut douter que la prétention de faire de tous les çoûdras un simple ramassis d'esclaves ne soit purement arbitraire. Elle est infirmée par la situation même que, du point de vue civil, des textes parallèles leur assignent. Peut-on croire que les trois castes supérieures aient jamais formé ces unités fermées, compactes, réglées, dont on évoque l'image? La caste brâhmanique poursuit ses destinées sous nos yeux. Dans quelles conditions? nous l'avons vu, non pas comme une caste véritable, mais comme une agglomération de castes innombrables, inégales en droits, en rang social, et séparées à cet égard par des distances énormes. Que l'on se rappelle les longues listes de brâhmanes dégradés et déchus qu'énumère la tradition ! Il n'en était donc pas autrement du temps où furent rédigés les Livres de lois. Quant aux kshatriyas et aux vaïçyas, c'est à peine si leur nom même a survécu dans quelques traces; elles sont aussi suspectes que rares. Là où il paraît, le nom a pu être repris à la tradition à des époques récentes, — nous en avons des exemples avérés, — pour servir les prétentions arbitraires de tel ou tel groupe. Comme castes séparées, authentiques, on ne les saisit nulle part. Nous n'y pouvons voir encore que des noms génériques, un cadre très vaste destiné à embrasser, à dissimuler un fractionnement réel infini.

J'ai eu occasion naguère de montrer ici même, à propos du théâtre, comment les Hindous procèdent pour établir des enseignemens théoriques. Goût des classifications et dédain des faits, insouci de notre sens logique et respect superstitieux des formules, tout conspire chez eux, avec la tyrannie de l'esprit scolastique, avec la domination incontestée d'une classe sacerdotale, pour hâter l'éclosion des systèmes, pour prêter aux plus artificiels un prestige très immérité. Ce qui est vrai pour la littérature ne l'est pas moins pour la religion et pour les lois. Et nous ne devons pas nous scandaliser dans l'Inde d'une vue qui pourrait ailleurs passer pour téméraire. L'Hindou n'hésite pas à généraliser, sans s'inquiéter des limitations même les plus indispensables à nos yeux. Un exemple entre cent.

Il y a quatre situations pour le brâhmane fidèle aux devoirs

de sa caste. Il faut qu'il étudie, comme novice, les écritures et les règles du sacrifice; plus tard il se marie et fait souche de fils qui continueront la tradition des cérémonies familiales. Il en est qui se retirent dans la solitude pour s'y livrer à une vie d'austérités. Il en est qui, plus détachés encore de la terre, se font ascètes mendians. Sous la main des théoriciens, ces quatre conditions deviennent les étapes régulières et, s'il se fallait fier aux apparences, obligatoires, de la carrière d'un brâhmane. Prendrons-nous cette exigence au sérieux? Nous serions loin de compte si, d'après les textes, nous nous figurions tous les brâhmanes uniquement adonnés à l'étude et à la pénitence, partageant leur carrière en quatre périodes et consacrant les deux dernières à la vie d'ermite et à la profession de fakir errant! Les rédacteurs des livres ont simplement soudé en un système des faits isolés, plus ou moins exceptionnels, prêté un aspect impératif à ce qui n'était qu'un idéal de perfection rarement réalisé. N'avons-nous pas vu le théoricien littéraire créer une catégorie dramatique pour une seule pièce, et généraliser un cas si particulier en un précepte universel?

Ces législateurs religieux et moralistes obéissaient donc à un penchant naturel très puissant sur l'esprit hindou. Ils obéissaient aussi, plus ou moins sciemment, il n'importe, à une tendance personnelle, intéressée, dont l'action partout apparente achève d'enlever à leur œuvre l'autorité d'un témoignage sûr. Avant tout, ils se proposent de consacrer la suprématie absolue des brâhmanes. Tout chez eux est rapporté à cette glorification, tendu vers cet intérêt. Sortis de leurs écoles, les livres sont calculés pour exalter leur pouvoir, fortifier leur prééminence. Maîtres exclusifs de la littérature, ce sont eux aussi qui ont donné leur forme aux traditions épiques; il est naturel que, malgré des dissonances accidentelles, elles reflètent, avec autant d'insistance que la littérature sacerdotale elle-même, les prétentions des brâhmanes, qu'elles signalent avec une emphase égale les privilèges qu'ils revendiquent. Non seulement les Livres de lois réservent aux brâhmanes toutes les fonctions influentes, toutes les faveurs; l'échelle de la répression criminelle est invariablement graduée à leur profit. On a vu comment le Conseil représentatif ou l'Assemblée générale de la caste, sous la direction de son chef attitré, a mission d'exercer la police intérieure, de prononcer les exclusions nécessaires ou de régler les termes de la composition au prix de laquelle le délinquant pourra y échapper. Manou et Yâjnavalkya ne parlent à cet égard que de réunions de brâhmanes versés dans les saintes lettres. La préoccupation d'étendre le pouvoir brâhmanique est

ici sensible; et aussi bien, même de nos jours, un brâhmane, seul ou adjoint au Conseil de la caste, prend souvent dans ces décisions la part prépondérante. L'ambition brâhmanique pénètre et inspire cette littérature tout entière. Il peut être malaisé de marquer dans le détail jusqu'où va l'arbitraire; il est certain qu'il colore plus d'une partie du tableau, qu'il fausse plusieurs des ressorts de l'organisation sociale telle qu'elle nous est esquissée; et l'on voit quelles réserves appelle le témoignage de la tradition littéraire. Des faits actuels elle semble ainsi tour à tour et se rapprocher et s'éloigner singulièrement. Tout s'y comprend sans peine, — les contradictions se résolvent en diversités locales, les symétries impossibles en essais d'explications systématiques, — si l'on admet qu'elle correspond à une situation réelle absolument analogue à celle qui existait hier encore. Cette situation est seulement présentée dans une perspective trompeuse, avec des généralisations, des corrections, des interprétations, telles qu'en pouvait inspirer soit le tour d'esprit propre aux Hindous soit la préoccupation souveraine des intérêts brâhmaniques.

Je dis analogue, je n'oserais dire identique. Si un fait ressort clairement du spectacle des castes, c'est, sous l'action continue de principes assez stables, la mobilité des formations. Il n'est sûrement pas nouveau; les causes qui le produisent sont en jeu depuis de longs siècles. La situation ancienne qui correspond à la rédaction des Livres de lois et de l'Épopée a donc pu dans le détail s'écarter plus ou moins des données actuelles. Les grandes lignes en étaient toutes semblables. Il faut seulement, dans l'organisation des castes comme ailleurs, réserver la possibilité, la vraisemblance de modifications telles que le temps ne manque jamais d'en introduire dans les institutions humaines, même après cette première et décisive évolution qui a constitué leur individualité.

En somme, ce n'est pas la théorie qui peut rendre compte des faits : ce sont les faits qui aident à voir la théorie sous son vrai jour, à la ramener dans ses justes limites.

II

Les Livres de lois et l'Épopée correspondent à une époque où le monde hindou est définitivement constitué. Ils reposent sur une double assise de productions plus anciennes : une couche de littérature sacerdotale, et, plus haut encore, le trésor des hymnes védiques, ce que, dans l'usage occidental, moins large que la terminologie hindoue, nous appelons spécialement le Véda.

Il nous faut remonter jusque-là.

De vieille date, les enseignemens propres aux écoles sacerdotales ont été condensés dans des sortes d'aphorismes appelés *Soûtras*. Nous en possédons de nombreuses collections. C'est à cette source qu'ont puisé les Livres de lois. Chacun, en dernière analyse, se rattache plus ou moins directement à l'une ou l'autre de ces traditions. Cette littérature technique couronne une longue élaboration que représentent les *Brâhmanas*, les témoins les plus reculés de la réflexion religieuse appliquée aux opérations du sacrifice. Livres singuliers où, au hasard des cérémonies successivement décrites, se coudoient les jeux étymologiques les plus hasardeux et un mysticisme pénétrant, des déductions enfantines et de hardies spéculations. Nulle part ils ne traitent de parti pris le sujet qui nous occupe. On n'y peut rencontrer que des indications accidentelles. Elles n'en ont que plus de prix, étant en somme assez clairsemées. Suivant un connaisseur éminent, M. Weber, « l'organisation des castes est, dès cette période des brâhmanas, en pleine floraison; dès lors, nous nous trouvons en présence de la même situation qui nous apparaît, idéalisée et codifiée, dans les lois de Manou ». A défaut d'exposés complets, les allusions, les informations fragmentaires ne permettent pas d'en douter.

Les quatre castes y apparaissent installées déjà dans leur séparation et dans leurs privilèges respectifs; les droits et les devoirs des brâhmanes, en particulier, concordent absolument avec les descriptions plus modernes; la pureté nécessaire de la race leur est dûment inculquée. Les membres des trois hautes castes sont tenus d'épouser une première femme de rang égal, sans préjudice, bien entendu, d'autres unions secondaires. La caste se perd par la négligence persistante de l'initiation; elle se perdrait par beaucoup d'autres fautes, si des expiations graduées ne permettaient d'échapper à cette pénalité suprême. Tout commerce est interdit avec les exclus, *patitas* (tombés); ucune union avec eux n'est admise. Nulle nourriture ne se peut accepter de leurs mains. La préoccupation des contacts impurs est toujours présente; on ne mange pas avec des gens de basse origine, on ne peut se servir des vases des çoûdras, et un brâhmane ne peut être médecin, à cause des souillures que la profession rend inévitables. L'usage des liqueurs est désapprouvé; l'usage de la viande est, au moins dans certains cas, interdit; la chair de certains animaux, proscrite. Les castes mêlées elle-mêmes, le fait sinon la théorie, ont ici leur place. Bon nombre sont nommément énumérées.

Si les règles souffrent de nombreux tempéramens, cela n'implique nullement qu'elles soient en voie de formation. De nos jours encore, si nous prétendions réduire la coutume en formules gé-

nérales, nous serions amenés à une foule de réserves pareilles. Sachons démêler la signification de ces incertitudes, de ces contradictions. Elles relèvent, suivant les cas, d'explications diverses. A prendre à la lettre certains passages, il semblerait que la dignité de brâhmane fût alors le prix du savoir et de la vertu, plus que le privilège du sang. Mais une expérience que vérifie toute la littérature postérieure nous enseigne ce que signifie ce langage : ce n'est rien qu'un détour pour glorifier la vertu et le savoir supposés des prêtres; il n'emporte en aucune façon l'oubli des droits que crée, que crée seule la naissance. Il se pourrait, en un sens, justifier littéralement : la négligence des obligations religieuses, dont l'ignorance ou le vice peuvent devenir la source, suffit à faire déchoir de la caste.

Si, pour les brâhmanes, les expiations sont ici rendues, en nombre de cas, singulièrement douces, faut-il en conclure qu'on n'attachait que peu de prix aux prérogatives dont elles étaient destinées à restituer l'intégrité? Je le crois d'autant moins que, aujourd'hui encore, les purifications et les amendes sont souvent, nous l'avons vu, fort légères. Que l'on songe d'ailleurs à cette glorification passionnée de la grandeur des brâhmanes qui s'étale partout ici, à l'exagération absurde des honoraires qui sont réclamés pour leur intervention dans les sacrifices et qui se montent jusqu'à des centaines de milliers de vaches, au sang-froid avec lequel on déclare que le devoir d'un arbitre est, en face d'un adversaire plus humble, de donner toujours raison à un brâhmane, quels que soient ses torts! Comment les auteurs ou rédacteurs de ces livres, tous brâhmanes, auraient-ils marchandé aux brâhmanes les facilités soit pour tourner ou limiter des obligations pénibles, soit pour expier leurs fautes? Cette indulgence même prouve de quel prestige ils étaient dès lors investis.

Nul doute, cette littérature repose déjà sur le terrain que révèlent les Livres de lois ou l'Épopée. C'est s'aveugler à plaisir que d'y chercher un témoin contemporain de la formation du régime. Mais, par ses exagérations, par l'inspiration si exclusive dont elle est pénétrée, elle montre plus clairement encore à l'œuvre, les inclinations, les intérêts, les travers d'où est sorti, non le régime lui-même, mais le système qui lui a donné sa forme dogmatique. Elle en dénonce, elle en précise le caractère artificiel et spéculatif. Or, par ses racines au moins, elle touche aux couches littéraires les plus primitives; parmi les Hymnes védiques, plusieurs sont, à n'en pas douter, contemporains de l'époque où elle-même s'élaborait sous la main des prêtres.

Un de ces hymnes passe pour le document le plus ancien qui

atteste explicitement dans l'Inde l'existence des castes. C'est celui qui décrit comment l'univers sort tout entier de la substance du Mâle primitif, Pourousha. Le texte déclare que « le Brâhmane était sa bouche, le Râjanya (*Kshatriya*) ses bras, le Vaïçya ses cuisses », que « de ses pieds naquit le Çoûdra ». De l'aveu de tous, ce morceau est parmi les plus récens de la collection vénérable où il a pris rang. Il a pourtant bénéficié en quelque mesure du prestige qui s'attache à l'ensemble. On s'est d'autre part, pour apprécier, pour commenter le témoignage, inspiré de cette idée préconçue que l'existence des castes devait se manifester sous la forme des quatre castes du système développé; rien à mon sens de plus fragile.

Un exemple va me faire comprendre. Haug, et après lui, avec plus de précision, M. Kern, ont cherché à démontrer, contrairement à l'opinion la plus commune, que les castes non seulement auraient été parfaitement connues à l'époque védique, mais qu'elles remonteraient plus haut, jusqu'au temps où les ancêtres des Iraniens et ceux des Hindous vivaient côte à côte. Quel argument invoquent-ils? Ils s'appuient, soit sur les textes de l'Avesta, soit sur les témoignages plus récens qui montrent l'ancienne population de l'Iran partagée en quatre *pishtras*, analogues aux quatre *varnas* de l'Inde. L'existence des castes n'est nullement attestée dans l'histoire de la Perse. Mais la notion de caste est, dans l'esprit de MM. Kern et Haug, si indissolublement liée à la quadruple division en Brâhmanes, Kshatriyas, Vaïçyas et Çoûdras, que, à en découvrir l'équivalent dans une région apparentée, ils concluent sans hésitation que le régime des castes a dû exister parallèlement dans les deux milieux! J'estime, et j'y vais revenir, que M. Kern est parfaitement fondé à rapprocher les deux séries; j'admets volontiers qu'elles ont, entre elles, plus qu'une ressemblance extérieure, une affinité intime; mais, malgré la fusion qui s'est opérée dans l'Inde entre ce quadruple fractionnement et le système des castes, rien ne prouve que la connexité soit originelle, nécessaire, qu'ils s'emportent l'un l'autre.

Je dois m'en expliquer.

La doctrine officielle n'admet que quatre castes; la réalité fait éclater ce cadre trop étroit : elle en montre un nombre infini. Et c'est là que réside, entre la théorie et les faits, une opposition capitale, la seule, à vrai dire, qui ne soit pas aisément réductible. Peut-on arguer de la différence des temps? Mais la théorie, par plus d'un indice, par les contradictions mêmes où elle s'engage, constate et avoue que, de vieille date, les castes ont été bien autrement nombreuses qu'elle ne paraît d'abord le supposer. J'ai

dit combien il est douteux qu'une caste de Kshatriyas et de Vaïçyas ait jamais réellement existé. On sent de reste combien des catégories si vastes sont peu compatibles avec les règles mêmes, avec cet exclusivisme jaloux, cette organisation corporative et autonome qui caractérisent la caste vivante.

Les millions d'hommes qui dans l'Inde revendiquent le titre de brâhmanes, et sont, en un sens, unifiés par ce nom, sont en réalité partagés en une foule de sections parfaitement distinctes, dont chacune possède les caractères et les organes qui définissent la caste. Nous parlons couramment de la caste brâhmanique ; c'est *les castes brâhmaniques* qu'il faudrait dire. Nous enveloppons dans un seul terme générique des castes multiples qui ont chacune leur individualité. Les aveux de Manou à propos des brâhmanes dégradés prouvent qu'il faisait exactement de même. Alors comme aujourd'hui, le nom de brâhmanes ne les embrassait que comme un titre honorifique commun. Le *Mahâbhârata* déclare quelque part que le fils d'un brâhmane est brâhmane, de quelque origine que puisse être sa mère. La contradiction avec les règles de Manou n'est pas nécessairement si irréductible qu'elle semble d'abord. Quoi que prétende la théorie, on peut rester brâhmane tout en changeant de caste.

Regardons autour de nous. Les Râjpouts d'aujourd'hui, les clans militaires de l'Inde occidentale, ont la prétention de correspondre, — ils correspondent par le rang et la profession, — aux Kshatriyas du système. Est-ce à dire qu'ils ne forment qu'une seule caste, ou qu'ils ne soient que le morcellement progressif d'une caste unique? Nous avons constaté au contraire que, jusque sous nos yeux, des castes qui n'y ont aucun titre s'arrogent tel nom qui représente pour elles un avantage social. Pourquoi le cas serait-il nouveau?

Nous touchons ici du doigt la situation vraie : les noms de Brâhmanes, de Kshatriyas, de Vaïçyas, de Çoûdras, représentent, non pas quatre « castes » primitives, mais quatre « classes ». Ces classes peuvent être fort anciennes. C'est seulement par la suite qu'elles ont été superposées aux castes. Différentes de nature et d'origine, les vraies castes ou les organismes dont elles sont issues étaient, dès le début, bien plus fractionnées et bien plus nombreuses. Seule, cette explication rend compte de la discordance qui éclate entre la théorie et les faits.

C'est ici que la comparaison des textes iraniens prend tout son prix. Entre les quatre *pishtras* iraniens et les quatre *varnas* hindous, la symétrie est tout à fait significative : les Athravas ou prêtres correspondant aux Brâhmanes, les Rathaesthas ou

guerriers aux Kshatriyas, les Vâstriyas-Fshouyants ou chefs de famille, aux Vaïçyas, les Hûitis ou ouvriers manuels aux Çoûdras. La ressemblance générale est frappante; elle rejette dans l'ombre quelques différences douteuses. Les Vaïçyas sont, dans la tradition brâhmanique, réputés surtout agriculteurs et marchands; mais justement la littérature bouddhique, en les appelant d'ordinaire *grihapatis* ou « maîtres de maison », les rapproche rigoureusement de l'interprétation donnée pour la catégorie iranienne. La classe des Hûitis n'est pas décrite avec une précision qui permette d'instituer avec les Çoûdras des comparaisons décisives; la façon même dont elle est, comme souvent celle des Çoûdras, laissée de côté, isolée par conséquent des trois premières, crée entre les deux, toutes deux présentées comme des classes religieusement et socialement inférieures, un lien de plus et non des moins forts. De part et d'autre, l'entrée définitive de l'individu dans la communauté des classes supérieures est marquée par une cérémonie identique, par l'investiture du cordon sacré. La correspondance est donc parfaite.

Ce qui a été contesté et contesté très justement, c'est que les pishtras de l'Iran aient constitué des castes. Quant à décider s'il n'a pas existé dans l'Iran des germes d'où la caste aurait pu sortir, les germes d'où elle est sortie dans l'Inde, c'est une autre affaire. En tous cas, les quatre pishtras de l'Avesta ne représentent que des *classes*. Il n'en est pas autrement, à l'origine, de la quadruple division hindoue. Si de part et d'autre le sectionnement concorde, c'est qu'il remonte à une date reculée; si les castes se sont développées dans l'Inde seule, c'est qu'il n'est point lié de sa nature et indissolublement avec le régime des castes.

Je sais qu'on cherche à accommoder les choses; on admet que l'émiettement actuel résulte de la désorganisation lente d'une stricte unité primitive. Les impossibilités sautent aux yeux. C'est du reste un point où je dois revenir en énumérant les systèmes divers par lesquels on a cherché à rendre compte des origines. Quant à présent, je me confine dans les élémens d'information que fournit la tradition littéraire. Il nous faut sonder les indices que, dans ses monumens les plus anciens, elle livre à notre critique.

III

Les quatre castes ne sont pas, je viens de l'indiquer, dans les sources hindoues, simplement coordonnées. Elles se résolvent en deux groupes : l'un est composé des trois plus hautes, l'autre comprend la quatrième seule. Le premier embrasse les *âryas*

ou, d'un autre nom, les *dvijas*, les hommes dont la naissance naturelle se double de la renaissance religieuse que confère l'initiation. Exclus de cette sorte de sacrement, les Çoûdras n'ont point de part à la science et aux écritures sacrées, auxquelles il sert d'indispensable introduction, point de part directe aux sacrifices, ni à aucune des cérémonies qui sont destinées à sanctifier, dans ses phases diverses, la vie des castes supérieures. Tout au plus sont-ils admis à célébrer certains rites inférieurs; par là seulement ils restent enveloppés, encore qu'à un degré très humble, dans l'organisation commune. L'initiation est la porte par où l'on entre dans la grande famille âryenne; comme le dit expressément Manou, tant qu'il n'a point passé par cette seconde naissance, l'Arya lui-même n'est pas supérieur au Çoûdra. La division est donc essentielle. Elle est religieuse, non pas simplement sociale. Un mort des trois hautes castes, porté par un çoûdra, ne pourrait entrer au ciel. La formule la plus forte pour condamner certaines fautes chez les brâhmanes, c'est de déclarer qu'elles font d'eux des çoûdras, c'est-à-dire des *Outcats*. Manou déclare que, pour le çoûdra, il n'y a pas de péché grave, *pâtaka*. Il n'y a pas en effet pour lui de fautes entraînant la déchéance : il n'a point d'accès à ces hauteurs d'où l'on peut tomber.

Une distinction si tranchée ne peut guère, à l'époque où nous transportent ces recherches, manquer de correspondre à une scission nationale. Nous ne saurions discerner si la population comprise sous la dénomination de çoûdras était uniquement composée de ces élémens aborigènes que rencontrèrent les Aryens en immigrant du Nord-Ouest dans l'Inde, ou si elle englobait des élémens mélangés. Le point est secondaire. D'Aryas à Çoûdras, il y a certainement à l'origine une opposition de race, qu'elle soit plus ou moins absolue. Le mélange inévitable entre vainqueurs et vaincus, entre envahisseurs et autochtones, a pu diminuer la distance et réduire l'antinomie; il n'en a jamais effacé le souvenir.

Veut-on juger de l'excès d'hostilité et de mépris avec lequel le çoûdra était considéré? Un texte met sur la même ligne le meurtre d'un çoûdra et la destruction d'un caméléon, d'un paon, d'une grenouille; un brâhmane novice a le droit de prendre sans plus de façon à un çoûdra ce dont il a besoin pour payer les honoraires de son maître; les châtimens les plus terribles frappent le çoûdra qui, même dans les rapports extérieurs, ne garderait pas sa distance vis-à-vis d'un homme des trois castes âryennes.

L'antithèse entre *çoûdra* et *ârya* — Arya embrassant les trois hautes castes — est consacrée dans la littérature des Brâhmanas. Une foule d'indices trahissent entre les deux termes, non pas une simple inégalité de rang, mais la lutte autrement profonde de deux traditions religieuses. Les hymnes védiques nous montrent cette lutte en pleine action.

Le mot *varna*, — littéralement *couleur*, — passe pour être en sanscrit le nom de la *caste*. J'aurai, à cet égard, des réserves à marquer. Il est certain du moins qu'il sert régulièrement à désigner les quatre castes théoriques. Cette acception n'est pas connue du Véda. Le mot y est en revanche employé dans deux locutions qui s'opposent : *ârya varna* et *dâsa varna*, la « race âryenne » et la « race ennemie ». Elles y ont des synonymes encore plus transparens, tels que la *peau noire*, les *hommes noirs*. La littérature plus moderne oppose encore parfois la *race noire* (*krishna varna*) aux brâhmanes. Cette antithèse est donc le prototype, parfaitement équivalent, de celle qui plus tard s'exprime par *ârya* et *çoûdra*, *ârya varna* et *çoûdra varna*. Par quelque évolution qu'en ait pu ensuite passer l'usage, le mot *varna* a donc été employé d'abord pour distinguer deux populations différentes et ennemies, caractérisées l'une par la blancheur au moins relative, l'autre par la noirceur de sa peau. Si les « varnas âryens » désignent dans la littérature postérieure les trois castes réputées de souche âryenne, l'expression a primitivement été consacrée au singulier : le « varna âryen » a désigné collectivement toute la race claire des envahisseurs.

Il est donc certain que la terminologie du système repose sur un passé différent. Elle enveloppe dans son réseau et façonne à sa convenance des divisions qui, d'origine, correspondent à des notions tout autres, des termes qu'elle a détournés de leur portée première. Retenons l'avertissement.

Quelque idée que l'on se fasse de l'état des choses à l'époque védique, il est incontestable que les hymnes distinguent, dans la population âryenne, trois grandes catégories : les prêtres, les chefs et le peuple ; les prêtres, que, sous des titres variés, nous retrouvons sans cesse occupés aux œuvres du sacrifice et à la composition des chants qui l'accompagnent, — les chefs, que nous suivons dans les combats et dans les assemblées, — le peuple, toujours désigné par un pluriel qui le plus souvent nous montre les « clans » qui le composent entourant les chefs à la guerre.

Que, dès lors, les fonctions sacerdotales aient été solidement organisées, protégées contre des intrusions trop faciles, leur complication même nous en est garante ; que, comme partout, le

pouvoir royal ou, d'une façon plus générale, la dignité des nobles ait eu une tendance marquée à se fixer par une hérédité plus ou moins rigoureuse, le fait est universel. Mais il faut assurément une forte prévention, le parti pris de retrouver dans le passé les enseignemens du système brâhmanique, pour découvrir, dans cette triple classification, des castes au sens strict du mot, telles que les suppose la doctrine ou l'usage plus moderne. Aucun des caractères qui font la caste n'est expressément mentionné.

Les trois termes sont parfois rapprochés; ils embrassent visiblement tout l'ensemble du peuple âryen. Un vers assure que « les viças (les clans) s'inclinent spontanément devant le chef (*râjan*) que précède un brâhmane (*brahman*) », c'est-à-dire, pour parler le langage technique, devant le roi qui a un *pourohita* ou prêtre domestique. Tout en constatant que les prétentions du pouvoir sacerdotal sont déjà établies, il présente la situation sous son vrai jour : le roi et le prêtre, dans la fonction qui leur est propre, mis en regard du peuple entier. Nous sommes en présence de classes plus ou moins fermées et jalouses, non pas de castes. On ne peut cependant méconnaître que cette triple division corresponde exactement aux trois premières castes de la théorie brâhmanique. Comment expliquer la chose ?

Des noms que portent les trois castes, *brâhmana* se trouve seul dans les hymnes (en faisant, comme il convient, abstraction de l'hymne à Pourousha dont j'ai parlé plus haut et qui suppose achevé ce système dont nous voulons sonder les origines). Encore y est-il rare. Le primitif *brahman* est fréquent; au neutre, c'est le terme consacré pour embrasser l'ensemble des fonctions sacerdotales. Des deux titres qui dans la suite désignent les guerriers, *kshatriya*, qui, comme épithète exprimant la puissance, accompagne à plusieurs reprises le nom de certains dieux, n'est appliqué à des chefs qu'une ou deux fois, dans des passages suspects d'appartenir à une époque récente, *râjanya* est inconnu. En revanche, le simple *râjan* est le titre courant des nobles; le thème *kshatra* résume l'idée de la puissance royale. Le nom des vaïçyas est étranger aux hymnes; le primitif *viç* est, au pluriel, le nom invariable de ces « clans » qui constituent la masse de la nation. La trinité *brahma*, *kshatra* et *viç*, embrassant toute la population âryenne, ne se rencontre pas seulement dans le Véda. Dans la littérature postérieure des Brâhmanas, elle reste consacrée. Elle se répète, avec une insistance qui témoigne d'une origine ancienne et respectée, dans les livres mêmes qui connaissent et emploient à l'occasion les termes définitifs : *Brâhmana*, *Kshatriya*, *Vaïçya*.

Ces termes, il est visible, je pense, qu'ils sont une dérivation de la formule ancienne, une dérivation technique et savante. Le régime auquel ils sont associés n'est pas le simple prolongement spontané, organique, de la situation que reflète le Véda; comme les mots dans lesquels il s'incarne, il représente un système réfléchi, adapté à des conditions ou entièrement nouvelles ou au moins très différentes de celles d'où découlait la triple division primitive. C'est retourner la relation vraie que d'interpréter les témoignages védiques par la théorie brâhmanique d'un âge plus récent.

Au-dessous des tribus âryennes et affrontées comme des adversaires constans, les hymnes ne connaissent que le *dâsa varna*, la population ennemie, qu'ils appellent aussi *Dasyous*. Les Çoûdras leur sont inconnus. Le nom des *Dasyous* a au contraire été repris par la littérature et affecté aux couches les plus basses de la population, à celles qui, n'ayant aucune place régulière dans les cadres brâhmaniques, sont quelquefois, et jusqu'à l'heure actuelle, désignés comme *outcasts*. Ou il n'existait à l'époque védique aucune couche de population correspondant aux Çoûdras, à la fois exclue de la communauté âryenne et rattachée à elle par certains liens assez lâches pour assurer sa dépendance sans compromission fâcheuse; ou, si elle existait, les poètes dont les chants nous sont parvenus n'ont pris aucun souci de lui assigner une place à part, en dehors de la masse des Dasyous. Preuve nouvelle que le système est tout autre chose que le développement normal de la situation védique.

Que les Viças du Véda n'aient point circonscrit une caste, qu'elles englobent tout ce qui, dans la population âryenne, n'était pas distingué par des fonctions sacerdotales ou par un rang aristocratique, que, par conséquent, la théorie brâhmanique ait, en créant le dérivé *vaïçya*, fait du primitif une application en partie arbitraire, historiquement fausse, nous en avons un indice qu'il ne faut point oublier. Le nom d'*arya*, quoiqu'il ne paraisse pas usité ainsi dans les hymnes, est incontestablement synonyme d'*ârya*. Il est parfois employé ainsi par la littérature sacerdotale; mais il est surtout appliqué spécialement aux vaïçyas. On se souvenait donc fort bien que les vaïçyas formaient en réalité toute la classe des hommes libres, le gros de la nation. Entre ce vague groupement et la caste véritable, nécessairement plus restreinte, adonnée à une profession définie, reliée par une commune descendance, enfermée dans des règles particulières, gouvernée par des coutumes propres, il y a un abîme.

J'ai admis jusqu'ici, comme on fait d'ordinaire, que *varna*,

dans la théorie brâhmanique, est le terme qui correspond précisément à la notion de caste. La concession n'était que provisoire. Elle veut être limitée. Employé d'abord pour marquer une opposition de couleur entre deux populations rivales, fractionné ensuite, si j'ose ainsi dire, pour être étendu non plus à ces deux *varnas* primitifs, mais à des catégories plus nombreuses, il n'a pas perdu toute trace de ses origines. Il ne désigne pas la caste en général et dans le sens rigoureux, mais seulement « les quatre castes ». Il s'applique uniquement à ce que, quelque part un livre épique, le *Harivamça*, appelle les « quatre castes légales ». Pour désigner les autres, ces castes secondaires ou mélangées qui correspondent, non à des divisions théoriques, mais aux vraies castes, telles que nous les voyons vivre et agir, les Livres de lois ont un autre terme, *jâti*. Il fait précisément pendant par le sens au mot « caste », puisqu'il veut dire « naissance, race ». C'est, je crois, dans cette acception, non dans celle de « famille », qu'il le faut entendre partout où l'emploient Manou, Yâjnavalkya, et les autres. Cette distinction entre les deux termes, on a eu le tort de n'en point tenir un compte suffisant. Elle perpétue jusqu'à une époque assez basse le souvenir des deux élémens qui sont combinés dans la théorie brâhmanique.

La conclusion s'impose.

Dépositaire d'un passé lointain, le Véda reflète une division de *classes* dont la comparaison de l'Iran, d'autres indices encore, attestent l'antiquité très haute. La littérature plus moderne se trouvait, elle, tout à la fois contemporaine, dès ses origines, d'un régime de *castes*, et prisonnière de la tradition védique, tenue d'en accepter sans réserve tout l'héritage. Souvenirs du passé et réalités du présent se fondirent dans un système hybride ; le régime vivant des castes s'encadra dans de vieilles divisions de races et de classes qui furent démarquées à cet effet. Ces incohérences n'étaient pas pour effrayer une spéculation scolastique plus qu'aucune autre dédaigneuse des faits et de l'histoire. Son œuvre était d'ailleurs facilitée par ce qui, jusque dans l'émiettement des castes, survivait certainement de l'esprit de classe.

Aujourd'hui encore, l'orgueil de classe pénètre tous les brâhmanes ; il domine toutes les inégalités, toutes les différences qui les séparent au vrai en une multitude de castes. A plus forte raison devait-il en être de même, en un temps où, la diffusion du peuple âryen étant moindre, le mélange des races moins avancé, le fractionnement était encore plus restreint. Même chez l'aristocratie guerrière, et quel qu'ait été son morcellement en clans,

tribus ou castes, l'amour-propre de classe, les intérêts de classe ne pouvaient manquer de garder un empire puissant et de maintenir une certaine unité. A coup sûr, ce sentiment, cette unité relative étaient pour une classe sacerdotale, ambitieuse et déjà savante, particulièrement indispensables à la fois et aisées à sauvegarder. Il n'y a entre classes et castes point d'incompatibilité absolue ; les deux régimes se peuvent combiner et compléter. L'erreur consiste à en confondre les origines.

Seule l'autorité de la théorie brâhmanique a pu répandre sur cette distinction profonde une fâcheuse illusion. Elle a donné crédit à une interversion complète des rôles. C'est sous son insidieuse influence que l'on s'est obstiné à chercher l'origine des petits groupes bien vivans, dans des catégories qui n'en sont plus que l'exposant collectif, dont la valeur est en quelque sorte devenue nominale, qui ont été superposées à un régime auquel elles sont primitivement étrangères, moins par un développement organique que par une construction savante.

On a beaucoup discuté, et sans serrer les termes d'assez près, la question de savoir si les castes existaient à l'époque védique. D'un commun accord, on a considéré que l'hymne à Pourousha était trop récent pour faire foi à cet égard. Les observations qui précèdent ne tranchent pas le problème. Il en résulte au moins que, partisans ou adversaires de l'existence védique des castes, doivent décidément modifier leur base d'opération. Que le mot *varna* ne signifie point *caste* dans les hymnes, il importe peu, s'il est vrai que ce mot n'ait jamais eu rigoureusement ce sens, ou du moins qu'il ne l'ait reçu qu'en vertu d'une extension tardive. Que l'on discerne dans la population une triple division, que l'on soit même fondé à en induire l'existence dans un passé encore plus reculé, il n'y a rien à conclure de là, s'il est vrai qu'il s'agisse de classes, non de castes. La hiérarchie des classes se retrouve dans des milieux trop divers pour être par elle-même significative. La caste, organisme de sa nature circonscrit et séparatiste, a nécessairement d'autres racines. Le vrai problème consiste à déterminer si, au-dessous de ces grandes catégories de prêtres, de guerriers nobles, d'hommes libres, et inscrits, si j'ose ainsi parler, dans ces cercles étendus, il y a trace dans les hymnes de groupes héréditaires, agglutinés par l'un quelconque, — consanguinité, profession, religion, résidence, — des facteurs que nous savons contribuer à la constitution des castes, des organismes enfin identiques ou simplement analogues à la caste. Voilà ce qu'il faut chercher ; autre chose est de savoir si la recherche sera fructueuse.

Personne n'a fouillé le Véda avec plus de compétence que M. Ludwig, ni plus de penchant à y dénoncer la caste. Il ne s'est laissé arrêter par aucune des conclusions négatives, même les plus autorisées. Il n'a rien découvert. Des classes, oui; des castes, non. Que la complication même des rites et des chants ait, dès l'époque védique, solidement cimenté le sacerdoce, que les fonctions en aient été souvent, habituellement même, héréditaires, personne n'en peut douter. Qu'il se soit formé une classe de chefs riches, puissans par les armes, et que cette noblesse ait dans l'Inde, comme ailleurs, reposé essentiellement sur la naissance, M. Ludwig n'a rien démontré de plus. Il n'a retrouvé aucune des limitations positives que suppose la caste, ni prouvé que ces Maghavans qu'il assimile aux Kshatriyas appartinssent à un groupe fermé. Au fond, M. Ludwig reconnaît lui-même qu'il ne peut discerner que deux classes distinctes, l'une de prêtres, l'autre de nobles, placées au-dessus de la masse du peuple âryen, des Viças. S'il estime que ces indices suffisent pour affirmer l'existence du régime des castes, c'est qu'il prend son point de départ dans le système brâhmanique. Il considère, au moins tacitement, ce système comme l'expression exacte des faits; par conséquent toute trace qui, dans le passé, accuse avec lui une certaine concordance, démontrerait que, du temps où elle remonte, il existait dans son ensemble. C'est une pétition de principe.

M. Zimmer était certainement autorisé à en prendre avantage en faveur de la thèse opposée. Autre chose est de décider si, inversement, il est certain qu'il n'ait point existé de castes dès l'époque où furent composés les hymnes les plus anciens. Si l'on songe combien, malgré son importance souveraine dans la vie pratique et sociale, le mécanisme des castes (je ne parle pas de la domination des brâhmanes ou des nobles, comme classes) tient au fond peu de place dans toute la littérature postérieure, on avouera que le seul silence des textes a ici peu de poids. Si, comme je l'estime, la caste prend son origine dans une évolution normale de la plus ancienne constitution de la famille, évolution organique, mais spéciale à l'Inde, déterminée par les conditions ethniques et économiques, géographiques et psychologiques qui lui sont propres, le développement a dû se produire trop lentement, il repose sur des élémens trop primitifs, trop instinctifs de la vie, pour qu'une littérature comme celle des hymnes, déjà ambitieuse et déjà savante, promette sur ces élémens, sur leur développement, beaucoup de témoignages utiles. Le système qui se manifeste dans la tradition hindoue n'existait pas encore au temps des hymnes anciens, ou du moins n'était pas reconnu par leurs auteurs; cela est

certain, puisque les termes principaux de la théorie ont été dérivés de thèmes qui ne sont encore familiers aux hymnes que dans leur état primitif, puisque la teneur générale de la théorie a été influencée, au point d'en être faussée, par le désir de se rapprocher de la tradition des hymnes. Mais ce système brâhmanique a de tout temps couvert une situation de fait très différente. L'absence du système ne suffit donc pas à démontrer que la situation de fait dont il s'inspire n'ait pris naissance que plus tard. Le développement complet en paraît, à vrai dire, peu compatible avec l'état historique et économique qui se dégage du Véda; encore a-t-il pu exister dans une phase antérieure, s'acheminant vers son avenir définitif.

Je crains fort que les textes ne fournissent jamais une réponse péremptoire. Le doute est d'autant plus permis que la vraie position des hymnes dans l'antiquité hindoue est encore plus imparfaitement déterminée, que nous discernons encore plus vaguement à quel moment précis de l'évolution historique ils correspondent. Ils reflètent une époque ancienne, mais non sans y mêler une foule de traits purement hindous; la civilisation qui les suit, leur accorde les respects les plus hyperboliques, mais tout en se déroulant sur un terrain religieux et dogmatique, géographique et social, profondément différent. Qui prétendrait déterminer dès aujourd'hui dans quelle relation exacte il faut décidément concevoir ces deux phases?

IV

Sur la genèse des castes, les Hindous ne possèdent que peu de légendes. Elles sont aussi insignifiantes qu'elles sont rares. Elles portent au front un caractère symbolique et superficiel. La plus répandue est celle que nous connaissons déjà, qui tire les brâhmanes de la bouche, les kshatriyas des bras, les vaïçyas des cuisses, les çoûdras des pieds du démiurge. Là même où elle est mise en œuvre, comme dans Manou, elle est visiblement un placage qui trouble l'ordonnance de la théorie cosmique. La chose est encore plus claire dans le *Râmâyana*, où, en fin de compte, les castes paraissent tirées de Manou, femme de Kaçyapa, un peu comme, dans l'Iran, les trois classes sont tour à tour dérivées soit de Jima, le premier roi, soit de Zarathoustra, le grand initiateur religieux. Les variantes de certains Brâhmanas ne sont que jeux d'esprit, petits arrangemens étymologiques, sans sérieux et sans portée. Dans la plupart des spéculations sur l'origine des êtres, il n'est tenu nul compte des castes. Les combinaisons qui en rat-

tachent l'apparition soit aux âges successifs du monde, soit aux inclinations natives des hommes, n'ont pas plus d'autorité, ni de fixité que telle fiction accidentelle qui, dans la vie future, réserve à chaque caste un ciel particulier. Toutes ces explications sont scolastiques et tardives; le système des quatre castes fondamentales les inspire, comme il pénètre la tradition tout entière.

J'ai parlé en passant de ces conflits souvent violens qui en cent endroits s'élèvent entre castes voisines. Ils s'allument sur quelque privilège très spécial qu'une caste ne peut souffrir de se voir contester. Ils ne supportent, ni par la nature, ni par l'importance des mobiles, aucune comparaison avec ces luttes de classes pour la domination, qui ont dû se produire entre prêtres et nobles dans le passé.

Que la limite des prérogatives, que la balance des attributions entre la classe sacerdotale et la classe noble n'aient point eu, en fait, et dès le début, la stabilité ni la précision que leur attribuent les textes dogmatiques, c'est ce dont nous ne pouvons douter *a priori*. Nous savons ce que la rigueur des règles masque de flottement dans la pratique. Quelque soin que mît la classe sacerdotale à se réserver le privilège des œuvres rituelles et des études sacrées. Ce privilège souffrait, surtout dans la période ancienne, bien des exceptions. Admis à la communication de l'enseignement religieux, les chefs devaient, dans plus d'un cas, en dépit des prétentions contraires, s'en faire à leur tour les instituteurs. Nombre de chants védiques sont attribués à des kshatriyas, voire à des vaïçyas. Si les hymnes mêmes recommandent aux chefs avec tant d'insistance d'avoir près d'eux un prêtre de profession, un *pourohita*, c'est peut-être qu'ils s'affranchissaient souvent de ce devoir. Dans plusieurs cas, des fils de nobles remplissent cette fonction. La littérature sacerdotale témoigne de la science éminente de certains rois; ils en remontrent aux brâhmanes mêmes. Les livres qui représentent la théorie brâhmanique dans son complet épanouissement prévoient encore le cas, à vrai dire exceptionnel, où un brâhmane peut accepter pour maître un kshatriya ou un vaïçya.

Ne rencontrons-nous pas aussi des femmes, de race brâhmanique ou royale, dont les noms perpétués par la légende sont restés attachés au souvenir d'un vaste savoir théologique et d'argumentations victorieuses? Il y a même un cas où le Brâhmana, après avoir exalté la science d'un roi, Janaka, du Videha, semble, en manière de conclusion, assurer qu'il devint brâhmane. C'est la légende de Viçvâmitra qui fournit l'exemple le plus fameux d'une promotion de ce genre. Les hymnes védiques indiquent

entre Viçvâmitra et Vasishtha, une longue rivalité; peut-être la faveur du roi Soudâs, la charge de chapelain auprès de lui, en était-elle l'enjeu. Les textes sont obscurs, et leur combinaison douteuse. Quoi qu'il en soit, le thème primitif s'est, dans l'épopée, brodé de copieuses variations; il se précise en une lutte violente qui s'engage entre les deux personnages, à qui possédera la vache miraculeuse, Sourabhi, qui réalise tous les vœux; surtout il se charge d'austérités prodigieuses, au bout desquelles Viçvâmitra, qui appartient d'origine à la lignée royale des Kouçikas, devient brâhmane.

C'est une étrange illusion de prétendre emprunter à de pareils récits des documens pour l'histoire de la caste. Tout ce qu'ils peuvent indiquer, c'est que, malgré la prétention de la classe brâhmanique, le monopole de la vie et de l'activité religieuse ne lui a jamais, en fait, été absolument réservé; c'est surtout que, à l'époque où ils ont été arrêtés, les ambitions brâhmaniques avaient reçu leur consécration définitive dans le système qui fait loi. Admettre qu'un kshatriya n'avait pu toucher aux choses sacrées qu'en devenant brâhmane, c'était, aux yeux des brâhmanes, rendre encore hommage à leur privilège. Une exception si rare, achetée si chèrement, confirmait la règle. On n'y saurait voir la preuve que des changemens de caste aient été officiellement reconnus, moins encore que la légende soit plus vieille que le régime des castes. Tout au plus peut-on en induire que la règle qui a réservé aux seules castes de brâhmanes le ministère religieux, étrangère à la constitution archaïque des rites qui ne supposait pas un sacerdoce privilégié, souffrait, dans la haute antiquité, plus d'exceptions encore qu'à des époques plus modernes, plus éloignées du primitif sacerdoce familial.

Il peut être piquant, il est à coup sûr périlleux de monnayer des légendes en histoire. Le procédé exige d'extrêmes ménagemens. On a laborieusement colligé les récits empruntés soit à l'épopée, soit aux pourânas, où sont remémorées les violences de certains rois à l'égard des brâhmanes et les châtimens dont elles sont punies. C'est Vena interdisant aux prêtres de sacrifier, Pouroûravas leur enlevant leurs joyaux, Nahousha faisant traîner son char par mille brâhmanes, d'autres contes encore. On y a dénoncé le souvenir de la lutte entre brâhmanes et nobles pour la prééminence. Il est, sans scandale, permis de douter si tous reposent sur un fondement de fait si solide et si précis. Le plus suggestif est assurément l'histoire de Paraçou-Râma. Fils de Jamadagni, il appartenait à la lignée des Bhrigouïdes. Un jour, le roi Arjouna, accueilli dans l'ermitage de Jamadagni, reconnaît

traîtreusement cette hospitalité en enlevant le veau d'une vache que le saint homme se préparait à sacrifier. Prompt à venger l'injure paternelle, notre héros, vénérable mais brusque, s'empresse de détruire à vingt et une reprises la race des kshatriyas. Il fait tant que, d'après certaines versions de la légende, les guerriers ayant tous disparu, il ne reste aux brâhmanes, pour rendre à la terre ses maîtres tutélaires, à l'organisation sociale son indispensable équilibre, d'autre ressource que de s'unir aux veuves des kshatriyas pour faire souche avec elles d'une nouvelle caste noble. Quelle est au vrai l'origine de ce récit? Reflète-t-il une vaste lutte de classes entre nobles et prêtres? Cette conclusion m'apparaît, je l'avoue, moins clairement qu'à d'autres juges. Mais il ne vaut point la peine d'épiloguer. Le conte trahit assurément des uns aux autres, au moins en certains lieux et à certains momens, des relations fort tendues.

Une domination comme celle que les brâhmanes ont conquise, qu'ils ont dû fortifier de siècle en siècle, ne se fonde point sans contestations. Le soin que prennent leurs livres, à toutes les époques, depuis les hymnes védiques, d'établir le dogme de leur supériorité dans les termes les plus forts, les plus extravagans, montre bien qu'il a fallu un persévérant travail pour en assurer le succès. On a justement fait valoir que toute une série d'hymnes de l'*Atharvavéda* semble refléter une période, ou au moins des exemples nombreux, de conflits entre brâhmanes et kshatriyas. Il est clair d'ailleurs que, de tout temps, le pouvoir dont ils disposaient, comme représentans par excellence de la classe noble, a assuré aux rois vis-à-vis des prêtres une situation que des respects extérieurs et des scrupules religieux ne suffisaient pas à entamer.

Le *Çatapatha brâhmana* déclare que « rien n'est au-dessus du pouvoir royal (*kshatra*); » il se hâte d'expliquer que, étant produit par l'énergie créatrice du « pouvoir religieux » (*brahma*), il le doit respecter comme sa propre source; l'aveu n'en est pas moins limpide. Dans le bouddhisme, la supériorité sociale est volontiers reconnue à la classe militaire. C'est à cause de cette supériorité, nous assure-t-on, que Çâkyamouni a pris naissance dans une famille royale. Pour être de source bouddhique, le témoignage est moins suspect qu'on ne serait enclin à l'imaginer. Le *Dhammapada,* un livre bouddhique et des plus anciens, des plus autorisés, célèbre le Brâhmane dans une suite de strophes éloquentes, le prend et reprend comme personnifiant l'idéal même de la perfection humaine. Du temps du Brâhmana comme du temps du bouddhisme, le régime des castes existe souverainement.

Ni les traces de conflits entre nobles et brâhmanes, ni certains passages exceptionnels (en les supposant authentiques) d'un groupe à l'autre, ne prouvent que la caste ait été, à l'époque où en remontent les témoignages, dans un état rudimentaire. Luttes de classes, conflits d'influences, sont de toutes les époques; ils se greffent sur les constitutions sociales les plus diverses. Ces incidens n'excluent en aucune façon, pas plus d'ailleurs que par eux-mêmes ils ne l'impliquent, l'existence parallèle de la caste.

Le premier témoignage documentaire que nous possédions de l'existence de la caste, c'est l'apparition du système qui a prétendu la réglementer. Il se manifeste dès la période la plus haute de la littérature sacerdotale, et même dans les couches les plus récentes des hymnes védiques. Naturellement, le système est postérieur aux faits qu'il prétend codifier et remanier. Quand il se révèle, c'est que la caste est déjà le régime reconnu. Mais depuis combien de temps? C'est ce qu'il nous est impossible de préciser. Non seulement la caste existait, tout indique qu'elle existait dans une condition foncièrement identique à sa condition d'aujourd'hui. C'est ce que, à eux seuls, les textes seraient impuissans à démontrer; et c'est pourquoi j'ai pu dire qu'ils avaient grand besoin, pour être bien entendus, des lumières qui s'empruntent à l'expérience du présent.

La théorie y a masqué et faussé la réalité. Reliant, par un compromis plus ou moins artificiel les faits vivans à la tradition d'un passé évanoui, elle identifie et superpose la distinction des castes à l'ancienne distinction des classes; à ces classes qu'elle pose en castes, elle transporte un nom qui a d'abord marqué une division de races. Dans toute cette construction symétrique et savante, si elle laisse pénétrer quelque reflet de la complexité et de la confusion réelles, elle le rejette au second plan, le dissimule, comme dans la théorie des castes mêlées, sous une régularité factice.

La littérature ne nous tire donc pas d'affaire. Elle ne nous a conservé ni enchaînement historique solide ni souvenirs décisifs. Si je ne l'ai pu démontrer sans quelques longueurs, les esprits attentifs s'en consoleront peut-être en découvrant ici un instructif exemple des obscurités propres à la tradition hindoue, des difficultés qu'elle oppose et de la prudence qu'elle commande à nos curiosités.

Il ne nous reste d'autre ressource que d'aborder directement la question des origines.

E. Senart.

LA NONNE ALFEREZ

Bien qu'elle ait toute l'allure aventureuse et picaresque d'un roman de cape et d'épée, l'histoire de la Nonne Alferez est une histoire vraie. Elle sent même parfois terriblement fort la vérité. Catalina de Erauso a vécu, d'une vie exaspérée, comme disent les Espagnols. Le récit qu'elle en écrivit, de sa main plus dextre à manier l'épée que la plume, étonna ses contemporains. De graves historiens font mention de cette femme extraordinaire. Une première et une seconde *Relacion* de ses exploits et hauts faits furent publiées coup sur coup, en 1625, à Madrid par Bernardino de Guzman et à Séville par Simon Faxardo. Lorsqu'elle revint en Espagne, l'élève bien-aimé du grand Lope, Juan Perez de Montalvan, composa et fit jouer à la cour sa Comédie fameuse de *la Monja Alferez*. Enfin, en 1829, M. Joaquin Maria de Ferrer imprima à Paris, chez Jules Didot, d'après un manuscrit de l'historien Muñoz, le texte complet de l'*Historia*, accompagné de nombreuses notes et de force pièces justificatives : actes de baptême, extraits de registres conventuels, attestations, états de services, enquêtes, requêtes, certificats et décrets royaux. Ce petit livre est aujourd'hui des plus rares. Il s'ouvre par une longue préface où l'éditeur, après avoir savamment disserté sur les sphinx, les hippogriffes, les acéphales, les androgynes et les hermaphrodites, compare Doña Catalina aux femmes illustres de tous les temps, à Sapho, à Aspasie, à Portia, à sainte Thérèse et à Mme de

Staël. Le portrait de l'héroïne, gravé d'après une peinture du maître sévillan Pacheco, semble peu propre à justifier, du moins physiquement, cette comparaison. Doña Catalina, avec la golille, le hausse-col de fer et le pourpoint de buffle aux aiguillettes mal nouées, est, à vrai dire, peu avenante, d'aspect viril, militaire et rébarbatif.

Nous avons un autre portrait d'elle d'après le vif, à la plume. Dans sa dix-septième lettre de Rome, datée du 11 juillet 1626, le voyageur Pietro della Valle, le Pèlerin, comme on le nommait, écrivait à son ami Mario Schipano : « Le 5 de juin vint pour la première fois chez moi l'Alfiere Caterina d'Arcuso, Biscayenne, arrivée la veille même d'Espagne. C'est une demoiselle d'environ trente-cinq à quarante ans... Sa renommée m'était parvenue jusque dans l'Inde Orientale. Ce fut mon ami le P. Rodrigo de San Miguel, son compatriote, qui me l'amena. Je la fis depuis connaître à plusieurs dames et à des cavaliers dont l'entretien lui agréait davantage. Le Signor Francesco Crescentio, bon peintre, l'a portraicturée. Grande et forte de taille, d'apparence plutôt masculine, elle n'a pas plus de gorge qu'une fillette. Elle me dit avoir fait je ne sais quel remède pour se la faire passer. Ce fut, je crois, un emplâtre fourni par un Italien. L'effet en fut douloureux, mais fort à souhait. De visage, elle n'est point trop laide; mais assez fatiguée et déjà sur l'âge. Ses cheveux noirs sont courts, comme il sied à un homme, et mêlés en crinière, à la mode du jour. L'air est plutôt d'un eunuque que d'une femme. Elle s'habille en homme, à l'espagnole, porte l'épée bravement, comme la vie, avec la tête un peu basse et enfoncée dans des épaules trop hautes. Bref, elle a la mine plus d'un soldat que d'un mignon de cour. Seule, sa main pourrait faire douter de son sexe, car elle est pleine et charnue, bien que robuste et forte, et le geste en a parfois encore je ne sais quoi de féminin. »

Telle fut la nonne Alferez, doña Catalina de Erauso. Écoutez l'histoire de sa vie qu'elle va vous narrer elle-même. C'est une confession hardie, peut-être sincère, qu'elle commença d'écrire ou de dicter le 18 septembre de l'an 1624, alors qu'elle rentrait en Espagne sur le galion le *Saint-Joseph*. Ce fut sans doute pour occuper le désœuvrement de ces longues journées de traversée qu'allongent les calmes étouffans de la mer des Tropiques. Peut-être sentit-elle l'impérieux besoin de décharger sa conscience, son cœur trop lourds. Dans l'inaction forcée, prisonnière lasse de fouler les planches d'un pont de navire, elle se plut à revivre par la pensée les aventures d'autrefois, les courses à cheval à travers les Andes, en quête d'El-Dorado, les querelles, les com-

bats, les fuites, la fortune hasardeuse, la vie errante et libre. Elle l'a fait dans une langue nette, concise et mâle. Elle ne parle d'elle-même au féminin que très rarement, dans les cas désespérés, aux minutes de suprême détresse, alors qu'elle sent la Mort et qu'elle a peur de l'Enfer. Ce récit naïf et brutal reflète rapidement son âme et sa vie. Elles furent d'un homme d'action.

I

Moi doña Catalina de Erauso, je suis née en la ville de San Sebastian de Guipuzcoa, l'an mil cinq cent quatre-vingt-cinq, fille du capitaine don Miguel de Erauso et de doña Maria Perez de Galarraga y Arce, natifs et bourgeois de ladite ville. Mes parens me nourrirent dans leur maison avec mes autres frères jusqu'à l'âge de quatre ans. En mil cinq cent quatre-vingt-neuf, ils me firent entrer au couvent de San Sebastian el Antiguo, lequel est de nonnes dominicaines. Ma tante doña Ursula de Unza y Sarasti, cousine germaine de ma mère, en était prieure. J'y fus tenue jusques à l'âge de quinze ans, et il fut alors traité de ma profession. J'étais presque au bout de mon année de noviciat, lorsque je me pris de querelle avec une nonne professe nommée doña Catalina de Aliri, laquelle, étant veuve, était entrée au couvent et y avait fait profession. Elle était robuste et moi fillette; elle me rudoya manuellement et je le ressentis.

La nuit du dix-huit mars de l'an mil six cent, vigile de Saint-Joseph, la communauté se levant à minuit pour chanter matines, j'entrai dans le chœur et y trouvai ma tante agenouillée. Elle m'appela et, me baillant la clef de sa cellule, m'ordonna de lui aller quérir son bréviaire. J'y allai, j'ouvris, le pris et vis, pendues à un clou, les clefs du couvent. Je laissai la cellule ouverte et rapportai à ma tante sa clef et son bréviaire. Les nonnes étaient au chœur et les matines solennellement commencées. A la première leçon, je m'approchai de ma tante et lui demandai congé, sous prétexte que j'étais malade. Ma tante, me mettant la main sur la tête, me dit : — Va, couche-toi. — Je quittai le chœur, allumai une chandelle, retournai à la cellule et, y ayant pris, outre les clefs du couvent, des ciseaux, du fil, une aiguille et quelques réaux de huit qui traînaient par là, je sortis, ouvrant et refermant les portes. A la dernière, qui était celle de dehors, j'ôtai mon scapulaire et me lançai dans la rue, sans l'avoir jamais vue ni savoir de quel côté tirer ni où aller. Je pris à l'aventure et m'en vins donner en une châtaigneraie qui est hors la ville, derrière et tout contre le couvent. Je m'y cachai et y demeurai trois jours, m'ac-

commodant et coupant de quoi me vêtir. Je taillai et me fis, dans une basquine de drap bleu que j'avais, des chausses, et d'un cotillon vert de tiretaine que je portais dessous, un pourpoint et des guêtres. Ne sachant que faire de mon habit, je le laissai là. Je me coupai les cheveux et les jetai. La troisième nuit, je partis et, poussant à l'aventure à travers routes et villages, afin de gagner au large, je vins aboutir à Vitoria, à une vingtaine de lieues de San Sebastian, à pied et très lasse, sans avoir rien mangé que les herbes que je trouvais le long du chemin.

J'entrai dans Vitoria sans savoir où gîter. Au bout de quelques jours, je m'accommodai avec le docteur don Francisco de Cerralta qui y occupait une chaire, lequel m'accueillit facilement, sans me connaître, et m'habilla. Il était marié avec une cousine germaine de ma mère, à ce que je sus depuis; mais je ne me découvris point. Je demeurai avec lui quelque chose comme trois mois, au cours desquels, me voyant bien lire le latin, il se prit de plus de goût pour moi et me voulut faire étudier. Je m'y refusai, il s'entêta, insistant à renfort de mains. Là-dessus, je déterminai de le quitter, ce que je fis ainsi : je lui pris quelque monnaie, et m'arrangeant avec un muletier qui allait à Valladolid, à quarante-cinq lieues de là, je partis en sa compagnie.

En entrant à Valladolid où se tenait pour lors la cour, je me plaçai comme page chez don Juan de Idiaquez, secrétaire du Roi. Il me vêtit proprement, et je pris le nom de Francisco Loyola. Je demeurai là sept mois, bien aise. Au bout de ce temps, une nuit que je me tenais à la porte avec un autre page, mon compagnon, mon père survint et s'enquit de nous si le seigneur don Juan était céans. Mon camarade répondit que oui. Mon père lui dit de l'aviser qu'il était là. Le page monta, et je restai avec mon père sans nous dire mot et sans qu'il me reconnût. Le page revint et lui dit de monter. Il entra, je le suivis. Don Juan sortit sur l'escalier et, l'accolant, s'écria : — Seigneur Capitaine, quel bon vent vous amène? Mon père lui répondit de telle sorte qu'il comprit qu'il avait quelque ennui. Il rentra, congédia une visite et revint. Ils s'assirent. Il demanda ce qu'il y avait de neuf, et mon père lui dit comme quoi sa fille s'était sauvée du couvent, ce qui l'amenait dans ces parages, à sa recherche. Don Juan témoigna d'en être très marri, autant pour le chagrin qu'en avait mon père et pour moi qu'il aimait fort, qu'à cause du couvent dont il était patron par fondation de ses ancêtres et du pays où il était né. Quant à moi, après avoir ouï l'entretien et les doléances paternelles, je me retirai, courus à mon appartement, pris mes hardes et sortis emportant à peu près

huit doublons que je me trouvais avoir. J'allai à l'auberge où je dormis cette nuit-là et, ayant su qu'un muletier partait le lendemain pour Bilbao, je fis prix avec lui et, à l'aube, levai le pied sans savoir que faire ni où aller, sinon me laisser emporter du vent comme une plume.

Au bout d'un long chemin, une quarantaine de lieues, ce me semble, j'entrai dans Bilbao, où je ne trouvai ni gîte ni commodité. Et je ne savais que faire de moi. Sur ces entrefaites, quelques garçonnets s'avisèrent de m'entourer et dévisager tant et si bien qu'ils m'inportunèrent. Il me fallut ramasser des pierres et les leur jeter. Je dus en blesser un, je ne sais où, car je ne le vis point. Là-dessus, je fus appréhendé au corps et tenu un long mois en la prison, jusqu'à ce qu'il guérît. Alors, on me lâcha. Les frais payés, il me restait quelque monnaie. Je sortis incontinent et partis pour Estella de Navarre qui doit être à quelque vingt lieues. J'entrai à Estella et m'y accommodai pour page de don Carlos de Arellano, de l'habit de Saint-Jacques, en la maison et service duquel je demeurai deux ans bien traité et vêtu. Après quoi, sans autre raison que mon caprice, je laissai cette commodité et passai à San Sebastian, mon pays, à dix lieues de là, où je me tins, sans être connu de personne, nippé et galant à merveille. Un jour, j'allai ouïr la messe à mon couvent. Ma mère y assistait aussi. Je vis qu'elle me regardait. Elle ne me reconnut pas. La messe dite, des nonnes m'appelèrent au chœur, mais je fis le sourd et, après force courtoisies, m'esquivai lestement. C'était au commencement de l'année mil six cent trois.

De là, je me rendis au port du Pasage, qui n'est qu'à une lieue. J'y fis rencontre du capitaine Miguel de Borroiz dont le navire était en partance pour Séville. Je le priai de m'emmener, et m'appointai avec lui au prix de quarante réaux. Je m'embarquai, nous partîmes et arrivâmes promptement à San Lucar. Aussitôt débarqué, j'allai visiter Séville et, encore que tout me conviât à m'y amuser, je ne m'y arrêtai que deux jours et revins sans plus tarder à San Lucar. J'y rencontrai le capitaine Miguel de Echazarreta, mon compatriote, lequel commandait une patache des galions dont était général don Luis Fernandez de Cordova, dans l'Armada que, l'an mil six cent trois, don Luis Fajardo menait à la pointe de Araya. Je m'enrôlai comme mousse sur un galion du capitaine Estevan Eguiño, mon oncle, cousin germain de ma mère, lequel vit aujourd'hui à San Sebastian. Je m'embarquai, et nous partîmes de San Lucar le lundi saint de l'an mil six cent trois.

II

Je passai quelques misères au cours du voyage, pour être novice dans le métier. Sans me connaître, mon oncle me prit en goût et me fit fête en apprenant d'où j'étais et les noms supposés de mes parens. Il ne me reconnut point, et j'eus en lui un soutien.

En arrivant à la pointe de Araya, nous y trouvâmes une flottille ennemie fortifiée à terre. Notre Armada l'en chassa. Finalement, nous gagnâmes Carthagène des Indes, où nous demeurâmes huit jours. Là, je me fis rayer du rôle d'équipage, et passai au service dudit capitaine Eguiño, mon oncle. Nous allâmes à Nombre de Dios et y restâmes neuf jours. Et comme il nous y mourait force gens, on hâta le départ.

L'argent embarqué et tout mis à point pour retourner en Espagne, je fis à mon oncle un trait de conséquence en lui prenant cinq cents pesos. Sur les dix heures de nuit, cependant qu'il dormait, je sortis et dis aux gardes que le capitaine m'envoyait à terre pour affaire. Comme ils me connaissaient, ils me laissèrent bonnement passer. Je sautai à terre, et oncques plus ils ne me virent. Une heure après, on tira le canon de partance et, les ancres levées, la flotte mit à la voile.

L'Armada partie, je m'accommodai avec le capitaine Juan de Ibarra, facteur des Caisses Royales de Panama, lequel est encore vivant. Quatre ou six jours après, nous partîmes pour Panama où il habitait. Je restai environ trois mois avec lui. Ce n'était pas un bon marché que j'avais fait là, car il était chiche et je dus dépenser tout ce que j'avais tiré de mon oncle, si bien qu'il ne m'en demeura pas quatre maravédis. Il me fallut donc prendre congé afin de chercher ailleurs mon remède. En faisant mes diligences, je découvris Juan de Urquiza, marchand de Truxillo, avec lequel je m'appointai. Je m'en trouvai à merveille. Nous demeurâmes trois mois à Panama.

III

De Panama, je partis sur une frégate avec mon maître Juan de Urquiza pour le port de Paita, où il avait une grosse cargaison. En arrivant à Manta, un si rude coup de vent nous assaillit que nous fîmes côte. Ceux qui savaient nager comme moi, mon maître et quelques autres, prirent terre; le reste périt. Nous nous rembarquâmes audit port de Manta sur un galion du Roi, ce qui

nous coûta de l'argent. Bref, nous partîmes et arrivâmes enfin à Paita.

Mon maître y trouva, comme il l'espérait, toutes ses marchandises chargées en un navire du capitaine Alonso Cerrato, et m'ayant commandé de les décharger suivant leurs numéros d'ordre et de lui en faire à mesure remise là-bas, il partit. Je m'y embesognai aussitôt, déchargeant les marchandises et les lui remettant à mesure à Saña où il les recevait. Ladite ville de Saña est à quelque soixante lieues de Paita. Enfin, avec les dernières charges, je partis de Paita pour Saña. A l'arrivée, mon maître me reçut à bras ouverts, se montrant satisfait de ma bonne besogne. Il me fit faire sur-le-champ deux fort braves habits, l'un noir et l'autre de couleur, me traitant bien en tout. Il m'installa en une sienne boutique, me confia tant en marchandises qu'en argent en compte plus de cent trente mille pesos et m'inscrivit sur un registre les prix auxquels je devais vendre chaque chose. Il me laissa deux esclaves pour me servir, une négresse pour cuisiner, et m'assigna trois piastres pour la dépense de chaque jour. Cela fait, emportant le reste de son bien, il partit pour la cité de Truxillo, distante d'une trentaine de lieues.

Il me laissa aussi dans ledit registre la liste des personnes auxquelles je pouvais bailler à crédit la marchandise qu'elles voudraient et pourraient prendre, comme étant à son gré et sûres, mais suivant compte raisonné et chaque article couché sur le livre. Cet avis concernait particulièrement Madame doña Beatriz de Cardenas, personne de toute sa satisfaction et obligation. Après quoi, il partit pour Truxillo. Moi, je demeurai à Saña, en ma boutique, vendant conformément à la règle qu'il m'avait laissée, recouvrant et inscrivant sur le livre, avec mention du jour, mois et année, qualité, aunage, nom des acheteurs et prix, ainsi que ce que je donnais à crédit. Madame doña Beatriz de Cardenas commença à prendre des étoffes, continua et y alla si largement que j'entrai en doute. Sans qu'elle le pût soupçonner, j'écrivis tout par le menu à mon maître à Truxillo. Il me répondit que c'était bien et que, pour le cas de ladite dame, si elle me demandait la boutique entière, je la lui pouvais bailler. Sur quoi, gardant par devers moi cette lettre, je laissai courir.

Qui m'eût dit que cette sérénité devait m'être si peu durable et promptement suivie de si grièves peines ! J'étais, un jour de fête, à la comédie, assis à la place que j'avais prise, lorsque, sans plus d'égard, un quidam nommé Reyes entra et se mit droit devant, sur un autre siège si collé à moi qu'il m'empêchait de voir. Je le priai de s'écarter un peu. Il répondit insolemment, je répliquai du

même ton. Il m'enjoignit de sortir ou qu'il me couperait la figure. Me trouvant sans autre arme qu'une dague, je lui quittai le lieu, plein de rancœur. Quelques amis informés du fait me suivirent et m'apaisèrent. Le lendemain, un lundi, dans la matinée, tandis que j'étais occupé à vendre dans ma boutique, le Reyes passa devant la porte et repassa. J'y pris garde, fermai la boutique, saisis un couteau et, courant chez un barbier, le fis passer à la meule et affiler en scie. Je me mis une épée qui fut la première que je ceignis, et voyant Reyes qui se promenait avec un autre devant l'église, j'allai à lui par derrière et lui criai : — Holà! seigneur Reyes! — Il se retourne, disant : — Qu'est-ce qu'on me veut? — Celle-ci est la figure qui se coupe! fis-je, — le balafrant avec le couteau d'une estafilade à dix coutures. Il porta les mains à sa plaie, son ami tira l'épée et me vint sus. J'en fis de même. Nous ferraillâmes et je lui entrai ma pointe par le côté gauche. Il tomba. Je courus à l'église. Tôt après, le corrégidor don Mendo de Quiñonez, de l'habit d'Alcantara, y entra, me mena à la prison (ce fut ma première) et me fit ferrer et mettre aux ceps.

J'avisai mon maître Juan de Urquiza, qui était à Truxillo, à trente lieues de Saña. Il accourut, parla au corrégidor et fit d'autres bonnes diligences, moyennant quoi il obtint l'allégement de ma prison. La cause suivit son cours. Je fus, après trois mois de plaids et procédures du Seigneur Évêque, restitué à l'église d'où j'avais été extrait. Sur ces entrefaites, mon maître me dit que pour sortir de ce conflit, éviter le bannissement et m'ôter du sursaut d'être tué, il avait imaginé une chose bienséante qui était de me marier à doña Beatriz de Cardenas dont la nièce était femme de ce même Reyes auquel j'avais coupé la figure; ce qui arrangerait tout. Il faut savoir que doña Beatriz de Cardenas était la mignonne de mon maître, qui, par ce moyen, s'assurait de nous, de moi pour son service, d'elle pour son plaisir. Ils étaient, ce semble, tous deux d'accord, car, après avoir été restitué à l'église, je sortais de nuit et allais chez ladite dame qui me caressait fort. Prétextant la peur de la justice, elle me suppliait de ne pas rentrer nuitamment à l'église et de rester près d'elle. Une nuit, elle m'enferma, me déclara que, malgré que le diantre en eût, il me fallait dormir avec elle, et me serra de si près que je dus jouer des mains pour m'esquiver.

Je me hâtai de dire à mon maître qu'il ne pouvait être question d'un pareil mariage, que pour rien au monde je ne le ferais. Il s'y entêta et me promit des monts d'or, me représentant la beauté et qualités de la dame, l'heureuse issue de cette fâcheuse affaire et maintes autres convenances. Néanmoins, je demeurai

ferme. Ce que voyant, mon maître me proposa de passer à Truxillo, avec les mêmes commodités et emploi. J'acceptai.

IV

Je passai à la cité de Truxillo, évêché suffragant de Lima, où mon maître m'avait levé boutique. J'y entrai et me mis à débiter en la même guise qu'à Saña, à l'aide d'un autre livre comme le premier, où je tenais compte des prix et crédits. Deux mois passèrent ainsi.

Un matin, vers les huit heures, j'étais, dans ma boutique, à payer une lettre de change de mon maître de quelque vingt-quatre mille pesos, lorsque entra un nègre qui me dit : — Il y a à la porte des hommes qui ont l'air d'être armés de rondaches. — Je pris l'alarme, dépêchai mon receveur après en avoir tiré reçu, et envoyai quérir Francisco Zerain. Il vint incontinent et reconnut les trois hommes qui se tenaient à l'entrée. C'étaient Reyes, avec son ami, celui que j'avais couché d'une estocade à Saña, et un autre. Après avoir recommandé au nègre de clore la porte, nous sortîmes dans la rue. Aussitôt ils nous chargèrent. Nous les reçûmes et, nous escrimant, ma malechance voulut que j'allongeasse, je ne sais où, un coup de pointe à l'ami de Reyes. Il tomba. Nous continuâmes à batailler deux contre deux, avec du sang.

En ce point, survint le corrégidor don Ordoño de Aguirre avec deux sergens. Il m'empoigna. Francisco Zerain gagna au pied et entra en lieu saint. Tout en me menant lui-même à la prison (les sergens étaient occupés avec les autres) le corrégidor me demanda qui et d'où j'étais. Ayant entendu que j'étais Biscayen, il me dit en basque de détacher, en passant devant la cathédrale, la ceinture de cuir avec laquelle il me tenait et de m'y réfugier, ce que je m'empressai de faire. Je me sauvai dans l'église, et lui resta à jeter les hauts cris.

Réfugié là, j'avisai mon maître à Saña. Il vint sans retard et tâcha d'accommoder l'affaire, mais il n'y eut pas moyen parce qu'on renforça l'homicide de je ne sais quelles autres vétilles. Il se fallut résoudre à me faire filer à Lima. Je rendis mes comptes, mon maître me fit faire deux habits, me donna deux mille six cents pesos et une lettre de recommandation, et je partis.

V

Parti de Truxillo, après plus de quatre-vingts lieues de route, j'entrai dans la cité de Lima, capitale de l'opulent royaume du

Pérou, lequel comprend cent deux cités d'Espagnols, sans compter nombre de villes, vingt-huit évêchés et archevêchés, cent trente-six corrégidors, les Audiences royales de Valladolid, Granada, las Charcas, Quito, Chili et la Paz. Lima a un évêque, une église cathédrale dans le goût de celle de Séville, bien que moins grande, avec cinq bénéfices, dix chanoines, six prébendes entières et six demi-prébendes, quatre cures, sept paroisses, douze couvens de moines et de nonnes, huit hôpitaux, un ermitage, tribunal d'Inquisition (il y en un autre à Carthagène), université, vice-roi; audience royale qui gouverne le reste du Pérou, et autres magnificences.

Je rendis ma lettre à Diego de Solarte, très riche marchand, qui est aujourd'hui consul mayor de Lima. C'est à lui que mon maître Juan de Urquiza m'avait adressé. Il m'accueillit en sa maison avec grâce et affabilité et, peu de jours après, me remit sa boutique, m'appointant à six cents pesos l'an. Et je m'y employai fort à son gré et contentement.

Au bout de neuf mois, il me dit de chercher ma vie ailleurs. Voici pourquoi. Il avait chez lui deux jeunes sœurs de sa femme avec lesquelles, et surtout avec une qui me plaisait davantage, j'avais coutume de m'ébattre et folâtrer. Or, un jour que j'étais sur l'estrade à me peigner, couché parmi ses jupes, me jouant dans ses jambes, il nous vit par aventure à travers la grille de la fenêtre et l'entendit qui me disait d'aller au Potosi chercher de l'argent et que nous nous marierions. Il se retira, tôt après m'appela, me demanda mes comptes, me congédia, et je m'en allai.

Me voilà donc mal à l'aise et mal paré. On levait alors six compagnies pour le Chili. J'allai m'enrôler comme soldat dans l'une d'elles et reçus sur l'heure deux cent quatre-vingts pesos de solde. Mon maître Diego de Solarte l'ayant su, en fut très marri. Il n'en demandait pas autant, paraît-il. Il m'offrit de faire diligence auprès des officiers afin qu'on me rayât du rôle et de rembourser l'argent que j'avais reçu. Mais je n'y consentis point, disant que mon inclination me portait à faire du chemin et à voir le monde. Bref, je fus incorporé dans la compagnie du capitaine Gonzalo Rodriguez et, avec mille six cents hommes de troupe dont était mestre de camp Diego Bravo de Sarabia, je partis de Lima pour la cité de la Concepcion qui en est éloignée de cinq cent quarante lieues environ.

VI

Nous arrivâmes au port de la Concepcion après vingt jours de route. C'est une cité passable ayant titre de Noble et Loyale.

Elle a un évêque. Nous fûmes bien accueillis, vu la faute de gens qu'il y avait au Chili. Le gouverneur Alonso de Ribera envoya un ordre de nous faire débarquer immédiatement, lequel fut apporté par son secrétaire, le capitaine Miguel de Erauso. En entendant son nom, je me réjouis et compris que c'était mon frère. Je ne l'avais jamais vu et ne le connaissais point, car il était parti pour les Indes alors que je n'avais que deux ans; mais j'étais informé de lui, bien que j'ignorasse sa résidence. Il prit la liste de la troupe et passa, demandant à chacun son nom et son pays. Quand il fut à moi et qu'il ouït mon nom et ma patrie, lâchant la plume, il m'accola et se mit à me faire cent questions sur son père, sa mère, ses sœurs et sa petite sœur Catalina la nonne. J'y répondis comme je pus, sans me déceler et sans qu'il se doutât de rien. Il continua sa liste et, l'achevant, m'emmena dîner chez lui. Je me mis à table. Il me dit que le préside de Paicabi où j'étais destiné était triste logis à soldats et qu'il parlerait au gouverneur pour me faire changer de garnison. Après dîner, il m'emmena chez le gouverneur et, après lui avoir fait rapport sur l'arrivée de la troupe, le pria en grâce de lui laisser prendre dans sa compagnie un des nouveaux venus, jouvenceau de sa terre, le seul qu'il eût vu depuis son départ du pays. Le gouverneur me fit entrer et, en me voyant, je ne sais pourquoi, dit qu'il ne me pouvait laisser permuter. Mon frère, piqué, sortit. Un moment après, le Gouverneur le rappela et lui dit de faire à son gré.

Donc, les compagnies parties, je demeurai avec mon frère, comme son soldat, mangeant à sa table, quasi trois ans durant, sans qu'il ne se doutât de rien. Je l'accompagnai quelquefois chez une maîtresse qu'il avait, puis j'y retournai seul. Il le vint à savoir, entra en soupçon et me défendit d'y remettre les pieds. M'ayant guetté, il m'y surprit encore, m'attendit à la sortie, me tomba dessus à coups de ceinturon et me blessa à la main. Force me fut de me défendre. Au bruit, survint le capitaine Francisco de Aillon qui mit la paix. Mais je dus entrer à San Francisco, par peur du gouverneur qui était roide. Il le fut en cette occasion. Mon frère eut beau intercéder, il m'exila à Paicabi et j'y restai trois ans.

Il me fallut donc aller à Paicabi et y tâter de la misère, trois ans durant, après avoir auparavant joyeusement vécu. Nous étions toujours les armes à la main, à cause de la grosse invasion d'Indiens qu'il y a là. Finalement le gouverneur Alonso de Sarabia arriva avec toutes les compagnies du Chili. Nous nous joignîmes à lui et nous logeâmes, au nombre de cinq mille hommes, non sans incommodité, dans les plaines de Valdivia, en rase cam

pagne. Les Indiens prirent et ruinèrent ladite ville de Valdivia. Nous leur sortîmes à l'encontre et, dans trois ou quatre batailles, toujours les maltraitâmes et défîmes. Mais à la dernière affaire, du renfort leur étant venu, la chose tourna mal pour nous. Ils nous tuèrent beaucoup de monde, plusieurs capitaines et mon alferez, dont ils prirent l'enseigne. La voyant enlever, nous nous lançâmes derrière, moi et deux autres cavaliers, au milieu de la presse, foulant, frappant et recevant force horions. Bientôt, un des trois tomba mort. Nous poursuivîmes, nous atteignîmes l'enseigne. Mon camarade fut renversé d'un revers de lance. Je reçus un mauvais coup à une jambe, et je tuai le cacique qui portait l'enseigne et la lui repris, poussant mon cheval, foulant, occisant et blessant à merveille, mais aussi lourdement blessé, traversé de trois flèches et d'un coup de lance à l'épaule gauche, que je sentais cruellement. Enfin, je parvins jusqu'à nos gens et me laissai choir de cheval. Quelques-uns accoururent et, parmi eux, mon frère que je n'avais pas revu. Ce me fut un réconfort. On me guérit, et nous demeurâmes logés là. Au bout de neuf mois, mon frère m'obtint du gouverneur l'enseigne que j'avais gagnée et je devins alferez de la compagnie de don Alonso Moreno. Peu de temps après, cette compagnie fut donnée à don Gonzalo Rodriguez, mon premier capitaine. J'en fus fort aise.

Je fus cinq ans alferez. Je me trouvai à la bataille de Puren, où mourut mon dit capitaine, et commandai la compagnie six mois environ, durant lesquels j'eus, non sans diverses blessures de flèches, plusieurs rencontres avec les ennemis. Dans l'une d'elles, j'eus affaire à un chef indien, déjà chrétien, nommé don Francisco Quispiguancha, homme riche, qui nous avait fort inquiétés par diverses alarmes. Bataillant avec lui, je le désarçonnai, il se rendit à moi et je le fis sur-le-champ brancher à un arbre. Le Gouverneur, qui désirait l'avoir vivant, en fut très fâché et dit que, pour ce fait, il ne m'avait point donné la compagnie. Il la donna au capitaine Casadevante, me réformant et me la promettant pour la première occasion.

Les troupes se retirèrent, chaque compagnie à sa garnison, et je passai au Nacimiento, bon seulement de nom et, pour le demeurant, une vraie mort. On y avait, à toute heure, les armes à la main. Je n'y restai que peu de jours, car le mestre de camp don Alvaro Nuñez de Pineda y vint, d'ordre du Gouverneur, et en retira, ainsi que d'autres garnisons, jusques à huit cents hommes de cavalerie pour le Val de Puren. J'en fus, avec d'autres officiers et capitaines. Nous allâmes audit Val et y fîmes, six mois durant, force dommages, dégâts et incendies de récoltes. Après

quoi, le gouverneur don Alonso de Ribera me donna licence de retourner à la Concepcion, et étant rentré avec mon grade dans la compagnie de don Francisco Navarrete, je m'y tins.

La fortune jouait avec moi à heur ou malheur. J'étais bien tranquille à la Concepcion, lorsqu'un jour, trouvant au corps de garde un autre alferez de mes amis, j'entrai avec lui dans une maison de jeu du voisinage. Nous nous mîmes à jouer. La partie s'engagea au milieu d'une nombreuse assistance. Sur un coup douteux, il me dit que je mentais comme un cornard. Je tirai l'épée et la lui mis dans la poitrine. On se jeta sur moi, et il en entra tant au bruit, que je ne me pus mouvoir. Un adjudant, entre autres, me tenait particulièrement serré. L'auditeur général don Francisco de Perraga entra et m'empoigna, lui aussi, fortement. Il me secouait le pelisson, me faisant je ne sais quelles questions. Je répondais que par-devant le gouverneur je ferais ma déclaration, Là-dessus, survint mon frère, qui me dit en basque de tâcher de sauver la vie. L'auditeur me prit par le collet du pourpoint. Je le sommai, la dague haute, de me lâcher. Il me secoua, je lui allongeai un coup à travers les joues. Il me tenait encore. Je le frappai derechef, il me lâcha, je tirai mon épée, la foule me chargea. Je reculai vers la porte, il y eut quelque embarras, je sortis et gagnai San Francisco qui est proche. Je sus que l'alferez et l'auditeur étaient restés morts sur la place. Le gouverneur don Alonso Garcia Remon accourut tout à la chaude et entoura l'église de soldats. Il la tint ainsi six mois. Il fit un ban promettant récompense à qui me livrerait, avec défense de me laisser embarquer en aucun port. Les garnisons et places fortes furent avisées et autres diligences faites. Enfin, le temps qui guérit tout tempéra cette rigueur, et, les intercessions aidant, les gardes furent retirées, le sursaut s'accoisa, je fus chaque jour moins resserré, je trouvai des amis pour me visiter, et l'on en vint à découvrir que la provocation, dès le principe, était extrême, et le péril et la nécessité urgens.

Sur ces entrefaites, un jour, mon ami don Juan de Silva, alferez en activité, me vint voir et me dit qu'il avait eu des mots avec don Francisco de Rojas, de l'habit de Saint-Jacques, qu'il l'avait défié pour cette nuit même, à onze heures, chacun menant un ami, et qu'il n'avait personne autre que moi qui lui pût servir de second. J'hésitai un peu, craignant quelque coup monté pour me prendre. Lui, qui s'en aperçut, me dit : — Si ça ne vous va pas, rien de fait : j'irai seul, car je ne fierai mon flanc à nul autre. — Y pensez-vous? répondis-je, et j'acceptai.

Au coup de cloche de l'oracion, je sortis du couvent et allai à

sa maison. Nous soupâmes et devisâmes jusqu'à dix heures. En les entendant sonner, nous prîmes les épées et les capes et gagnâmes vitement le lieu fixé. L'obscurité était si profonde qu'on ne se voyait pas les mains; ce que remarquant, je convins avec mon ami, pour nous reconnaître au besoin, de nous attacher chacun le mouchoir au bras.

Les deux autres survinrent, et l'un que je reconnus à la voix pour don Francisco de Rojas, dit : — Don Juan de Silva? — Je suis là, répondit don Juan. — Ils mirent la main aux épées et se chargèrent. Moi et l'autre nous ne bougions. Ils ferraillèrent, et bientôt je sentis que mon ami avait tâté de la pointe. Je me rangeai incontinent à son côté et l'autre auprès de don Francisco. Nous tirâmes deux à deux. Peu après, don Francisco et don Juan tombèrent. Moi et mon adversaire, nous continuâmes à nous battre, et je lui entrai le fer, suivant qu'il parut, au-dessous du téton gauche, lui perçant, à ce que je sentis, un double collet de buffle. Il tomba. — Ah! traître, cria-t-il, tu m'as tué! Je crus reconnaître la voix de celui que je ne voyais pas et lui demandai qui il était. — Le capitaine Miguel de Erauso, dit-il. — Je demeurai éperdu. Il criait : — Confession! et les autres aussi. — Je courus à San Francisco et dépêchai deux moines, qui les confessèrent tous. Les deux premiers expirèrent aussitôt. Mon frère fut porté chez le gouverneur, dont il était secrétaire de guerre. Médecin et chirurgien le vinrent panser et firent tout le possible. L'enquête fut ouverte. On lui demanda le nom du meurtrier. Il réclamait à toute force un peu de vin. Le docteur Robledo ne voulait pas, disant que cela lui ferait mal. Il insista. Le docteur refusa. Il dit alors : — Votre Grâce est avec moi plus cruelle que l'alferez Diaz! — Un instant après, il expira.

Là-dessus, le gouverneur cerna le couvent et s'y jeta avec sa garde. Les moines et leur provincial, fray Francisco de Otalora, lequel vit aujourd'hui à Lima, résistèrent. Le débat fut âpre, au point que des moines résolus dirent au gouverneur de prendre bien garde que s'il entrait céans il ne sortirait plus. Sur ce, il se modéra et rebroussa, laissant les gardes. Mort, le dit capitaine Miguel de Erauso fut enterré dans le même couvent de San Francisco. Du chœur, je le vis, Dieu sait avec quelle angoisse!

Je restai là huit mois, entre temps que se poursuivait le procès de rébellion, l'affaire ne me permettant pas de paraître. Grâce à l'assistance de don Juan Ponce de Leon, qui me fournit cheval, armes et viatique, je trouvai moyen de sortir de la Concepcion et partis vers Valdivia et Tucuman.

VII

Je commençai à cheminer tout le long de la côte de la mer, endurant rudes fatigues et soif, car nulle part je ne trouvai d'eau. En route, je fis rencontre de deux autres soldats fugitifs, et tous trois nous suivîmes notre chemin, résolus à mourir avant que de nous laisser prendre. Nous avions nos chevaux, des armes blanches et à feu, et la haute providence de Dieu. Nous suivîmes le haut de la Cordillère, sans trouver durant ces trente lieues de montée, non plus qu'en trois cents autres que nous fîmes, une bouchée de pain. L'eau était rare. Rien que des herbes, de petits animaux et quelques racines pour nous sustenter. De loin en loin, un Indien qui fuyait. Il nous fallut tuer un de nos chevaux pour en faire sécher la viande; il n'avait que les os et la peau. Ainsi cheminant, peu à peu, nous en fîmes autant des autres, restant à pied et sans nous pouvoir tenir. Nous entrâmes en une terre si froide que nous gelions. Nous rencontrâmes deux hommes adossés contre une roche. Tout réjouis, nous allâmes à eux, les saluant de loin et leur demandant ce qu'ils faisaient là. Ils ne répondirent pas. Nous approchâmes. Ils étaient morts, gelés, la bouche ouverte, comme s'ils riaient. Cela nous fit peur.

Nous passâmes outre et, la dernière nuit, en nous étendant sur la pierre dure, l'un de nous, n'en pouvant plus, trépassa. Nous n'étions plus que deux. Nous continuâmes. Le lendemain, vers quatre heures de l'après-midi, mon compagnon, ne pouvant plus marcher, se laissa choir en pleurant et expira. Je lui trouvai dans la poche huit pesos et poursuivis mon chemin, à l'aventure, chargé de l'arquebuse et du morceau de viande sèche qui me restait. On voit mon affliction. J'étais las, sans chaussures, les pieds ensanglantés. Je m'appuyai contre un arbre, je pleurai (je pense que ce fut la première fois), et je dis le rosaire, me recommandant à la Très-Sainte Vierge et au glorieux saint Joseph, son époux. Je me reposai un peu, et me relevant, me remis en marche. Il me sembla reconnaître à l'air plus tiède que j'étais sorti du royaume de Chili et entré dans celui de Tucuman.

Je marchai encore. Le lendemain j'étais à terre, harassée de fatigue et de faim, lorsque je vis venir deux hommes à cheval. Je ne sus si je devais m'affliger ou me réjouir, ne sachant si c'étaient Indiens cannibales ou pacifiques. J'armai mon arquebuse sans pouvoir la lever. Ils approchèrent et me demandèrent où j'allais par là, si isolé. Je reconnus des chrétiens et vis le ciel ouvert. Je leur dis que j'étais égaré je ne savais où, rendu et mort

de faim, sans force pour me lever. Ils eurent pitié, mirent pied à terre, me donnèrent à manger de ce qu'ils avaient, me montèrent sur un cheval et me menèrent à une ferme, à trois lieues de là, où, dirent-ils, était leur maîtresse. Nous y arrivâmes vers les cinq heures du soir.

La dame était une métisse fille d'Espagnol et d'Indienne, veuve, bonne femme, qui, me voyant et apprenant mon désarroi et ma détresse, s'apitoya et m'accueillit bien. Toute compatissante, elle me fit aussitôt coucher dans un bon lit, me servit un bon souper et me laissa reposer et dormir, ce qui me restaura. Le lendemain matin, elle me fit bien déjeuner et, me voyant totalement dépourvu, me donna un bon habit de drap. Elle continua à me traiter de son mieux et à me régaler à merveille. Elle était bien à son aise et avait force bêtes et troupeaux. Et comme peu d'Espagnols viennent aborder là, elle eut, paraît-il, envie de moi pour sa fille.

Au bout de huit jours que j'étais là, la bonne femme me dit de rester pour gouverner sa maison. Je me montrai fort touché de la grâce qu'elle me faisait en mon désarroi et m'offris à la servir du mieux que je pourrais. Peu de jours après, elle me donna à entendre qu'elle verrait de bon œil mon mariage avec une fille qu'elle avait, laquelle était très noire et laide comme un diable, fort à l'encontre de mon goût qui a toujours été pour les beaux visages. Je lui témoignai une extrême joie d'un si grand bienfait si peu mérité, me mettant à ses pieds pour qu'elle disposât de moi ainsi que d'une chose à elle, recueillie comme épave. Je la servis donc le mieux que je pus. Elle me vêtit galamment et m'abandonna libéralement sa maison et son bien. Deux mois s'étant passés, nous allâmes à Tucuman afin d'effectuer le mariage. J'y demeurai deux autres mois, différant l'exécution, sous divers prétextes, jusqu'à ce que, n'en pouvant plus, je pris une mule et détalai. Et ils ne m'ont plus vu.

J'eus à Tucuman une autre aventure du même genre. Au cours de ces deux mois que j'y passai amusant mon Indienne, je fis par hasard amitié avec le secrétaire de l'Évêque, lequel me festoya et me mena souvent jouer chez lui. J'y fis connaissance de don Antonio de Cervantes, chanoine de cette église et proviseur du dit Évêque. Lui aussi, s'étant pris de goût pour moi, me pria plusieurs fois à dîner et finalement s'ouvrit à moi, me disant qu'il avait à la maison une nièce, fillette de mon âge, des mieux douées et bien dotée, que je lui avais plu et qu'il lui semblait bienséant de la fiancer avec moi. Je me montrai fort soumis à son bienveillant vouloir. Je vis la fille, elle me plut. Elle m'envoya

un habit de beau velours, douze chemises, six paires de chausses de toile de Rouen, quelques cols de Hollande, une douzaine de mouchoirs et deux cents pesos dans un bassin, le tout en cadeau et par pure galanterie, sans préjudice de la dot. Je reçus le présent avec plaisir et haute estime et composai la réponse du mieux que je sus, en attendant de lui aller baiser la main et me mettre à ses pieds. Je celai ce que je pus à l'Indienne et, quant au reste, je lui donnai à entendre que ce gentilhomme, mû par son inclination pour moi, avait voulu fêter mon mariage avec sa fille qu'il estimait beaucoup. Les choses en étaient là, quand je doublai le cap et disparus. Je n'ai jamais su ce qu'il était advenu de la négresse et de la nièce du proviseur.

VIII

Parti de Tucuman, comme j'ai dit, je piquai droit sur le Potosi qui est à quelque cinq cent cinquante lieues de là. Je mis trois mois à les faire, chevauchant par terre froide et presque partout déserte. Je rencontrai bientôt un soldat qui tirait du même côté. J'en fus aise, et nous fîmes route ensemble. Peu après, trois hommes, coiffés de monteras et armés d'escopettes, sortirent de huttes sises au bord du chemin et nous demandèrent la bourse. Il n'y eut pas moyen de les en détourner ni de leur persuader que nous n'avions rien à donner. Il nous fallut mettre pied à terre et leur faire tête. Nous nous tirâmes dessus, ils nous manquèrent; deux d'entre eux tombèrent, l'autre s'enfuit. Nous remontâmes à cheval et poursuivîmes notre route.

Finalement, à force de marcher et peiner, nous parvînmes au Potosi après plus de trois mois. Nous y entrâmes sans connaître personne, et chacun tira de son bord pour faire ses diligences. Quant à moi, je fis rencontre de don Juan Lopez de Arquijo, natif de la cité de la Plata dans la province de las Charcas, et m'accommodai avec lui pour camarero, qui est comme qui dirait majordome, avec salaire appointé à neuf cents pesos l'an. Il me confia douze mille moutons de somme du pays et quatre-vingts Indiens, avec lesquels je partis pour las Charcas. Mon maître y alla aussi. A peine arrivés, il eut avec d'aucunes gens des ennuis et débats qui finirent en querelles, prison et saisies, à la suite desquelles je dus prendre mon congé et m'en revenir.

De retour au Potosi, survint la révolte de don Alonso Ibañez. Le corrégidor don Rafael Ortiz, de l'habit de Saint-Jean, rassembla contre les rebelles, qui étaient plus de cent, une armée. J'en fus. Nous sortîmes et les rencontrâmes, une nuit, dans la rue de

Santo Domingo. Au corrégidor qui leur criait : — Qui vive? — ils ne sonnèrent mot et se retiraient. A une deuxième sommation, quelques-uns répondirent : — La liberté! — Le corrégidor avec plusieurs autres, au cri de : — Vive le Roi! — leur courut sus, nous autres le suivant à balles et taillades. Ils se défendirent. Après les avoir resserrés dans une rue, les prenant à revers, nous les chargeâmes si roidement qu'ils se rendirent. D'aucuns s'échappèrent. Trente-six furent pris et, parmi eux, l'Ibañez. Nous trouvâmes sept des leurs et deux des nôtres morts. Il y eut, des deux côtés, nombre de blessés. Quelques prisonniers furent mis à la torture et confessèrent leur dessein de se soulever avec la ville, cette nuit même. Aussitôt trois compagnies de Biscayens et de gens des montagnes furent levées pour la garde de la cité. Quinze jours après, ils furent tous pendus, et la ville demeura tranquille.

Sur ce, à cause de quelque brave action que je dus faire ou que j'avais antérieurement faite, l'office d'adjudant sergent-major me fut octroyé. Je le remplis deux ans durant. Tandis que je servais ainsi au Potosi, le gouverneur don Pedro de Legui, de l'habit de Saint-Jacques, donna l'ordre de lever des gens pour les Chunchos et El Dorado, pays d'Indiens de guerre, à cinq cents lieues du Potosi, terre riche en or et pierreries. Don Bartolomé de Alba était mestre de camp. Il fit les préparatifs de l'expédition et, tout étant à point, au bout de vingt jours, nous quittâmes le Potosi.

IX

Partis du Potosi vers les Chunchos, nous parvînmes à un village d'Indiens de paix nommé Arzaga, où nous demeurâmes huit jours. Nous prîmes des guides pour la route, ce qui ne nous empêcha pas de nous perdre et de nous voir en grand désarroi sur des roches plates d'où furent précipitées cinquante mules chargées de vivres et munitions et douze hommes.

Entrant dans l'intérieur du pays, nous découvrîmes des plaines plantées d'une infinité d'amandiers pareils à ceux d'Espagne, d'oliviers et d'arbres à fruits. Le gouverneur y voulait faire des semailles pour suppléer à la perte de nos vivres. L'infanterie n'y voulut point entendre, disant que nous n'étions pas venus pour semer, mais pour conquérir et récolter de l'or et que nous trouverions notre subsistance. Ayant passé outre, le troisième jour, nous découvrîmes une peuplade d'Indiens qui nous reçurent en armes. Nous avançâmes. Sentant l'arquebuse, ils s'enfuirent épouvantés, laissant quelques morts. Nous entrâmes dans le village, sans avoir pu prendre un Indien de qui savoir le chemin.

A la sortie, le mestre de camp don Bartolomé de Alba, fatigué du poids de sa salade, l'ôta pour s'essuyer la sueur. Un endiablé petit gars d'une douzaine d'années, qui s'était perché sur un arbre en face la sortie, lui tira une flèche qui lui entra dans l'œil et le renversa, si grièvement blessé que, le troisième jour, il expira. L'enfant fut mis en pièces.

Entre temps, les Indiens, au nombre de plus de dix mille, avaient réoccupé le village. Nous leur revînmes dessus si furieusement et en fîmes un tel carnage, qu'un ruisseau de sang gros comme une rivière coulait au bas de la place. Nous menâmes la poursuite et tuerie jusqu'au delà du rio Dorado. Là, le gouverneur commanda la retraite. Nous obéîmes de mauvaise grâce. Quelques-uns avaient recueilli dans les cases de l'endroit plus de soixante mille pesos de poudre d'or. Sur les bords du fleuve, d'autres en trouvèrent quantité et en emplirent leurs chapeaux. Nous apprîmes depuis que les basses eaux en laissent ordinairement plus de trois doigts. C'est pourquoi nous demandâmes au gouverneur licence de conquérir cette terre et comme, pour raisons à lui, il ne l'octroya pas, plusieurs soldats, entre autres moi, s'échappant nuitamment, prirent le large. Parvenus en terre chrétienne, nous tirâmes chacun de notre bord. Moi, je gagnai Cenhiago et, de là, la province de las Charcas, avec quelques pauvres réaux que, petit à petit et bien vite, je perdis.

X

Je passai à la cité de la Plata et m'accommodai avec le capitaine don Francisco de Aganumen, Biscayen, très riche mineur, auprès duquel je demeurai quelques jours. Je laissai la place à cause d'un désagrément que j'eus avec un autre Biscayen ami de mon maître. Entre temps que je cherchais un emploi, je me retirai chez une dame veuve nommée doña Catalina de Chaves, la plus considérable et qualifiée de la ville, à ce qu'on disait. Grâce à un de ses domestiques avec lequel je m'étais lié par hasard, elle me permit, en attendant, de prendre gîte dans sa maison.

Or il advint que le jeudi saint, cette dame, allant aux stations, se rencontra à San Francisco avec doña Francisca Marmolejo, femme de don Pedro de Andrade, neveu du comte de Lemos. Pour des questions de préséance, elles se prirent de querelle, et doña Francisca s'outrepassa jusques à frapper de son patin doña Catalina. Là-dessus, grand émoi et attroupement du populaire. Doña Catalina rentra chez elle, où parens et connaissances

affluèrent. Le cas y fut férocement agité. L'autre dame demeura dans l'église au milieu de semblable concours des siens, sans oser sortir jusqu'à l'entrée de la nuit que vint don Pedro son mari accompagné de don Rafael Ortiz de Sotomayor, corrégidor (qui est aujourd'hui à Madrid), chevalier de Malte, des alcades ordinaires et de sergens, avec des torches allumées pour la reconduire chez elle.

En suivant la rue qui va de San Francisco à la place, on entendit un bruit de rixe et de couteaux. Corrégidors, alcades et sergens y allèrent, laissant la dame seule avec son mari. Au même temps un Indien passa en courant et, au passage, lança à madame doña Francisca Marmolejo un coup de couteau ou de rasoir à travers le visage, le lui coupa de part en part et continua sa course. Le coup fut si soudain que son mari don Pedro ne s'en aperçut pas tout d'abord. Mais bientôt le tumulte fut extrême. Vacarme, confusion, rassemblement, nouveaux coups de couteau, arrestations, le tout sans s'entendre.

Entre temps, l'Indien alla à la maison de madame doña Catalina et, en entrant, dit à Sa Grâce : — C'est fait.

L'inquiétude grossissait avec la crainte de plus grands malheurs. Il dut résulter quelque chose des diligences qui furent faites, car le troisième jour, le corrégidor entra chez doña Catalina, qu'il trouva assise sur son estrade. Il reçut son serment et s'informa si elle savait qui avait coupé la figure à doña Francisca Marmolejo. Elle répondit que oui. Il lui demanda qui c'était : — Un rasoir et cette main, repartit-elle. — Là-dessus, il sortit, lui laissant des gardes.

Il interrogea un à un les gens de la maison et en vint à un Indien auquel il fit peur du chevalet. Le lâche déclara qu'il m'avait vu sortir sous un habit et perruque d'Indien que m'avait donnés sa maîtresse, que Francisco Ciguren, barbier biscayen, avait fourni le rasoir et qu'il m'avait vu rentrer et entendu dire : — C'est fait. — Le corrégidor prit acte, m'arrêta, moi et le barbier, nous chargea de fers, nous sépara et nous mit au secret. Quelques jours passèrent ainsi. Une nuit, un alcade de la royale Audience qui avait pris la cause en main et avait, je ne sais pourquoi, arrêté des sergens, entra dans la prison et fit donner la question au barbier, qui avoua aussitôt son cas et le fait d'autrui. Après quoi, ce fut mon tour. L'alcade reçut ma déclaration. J'affirmai énergiquement ne rien savoir. Il passa outre et me fit dépouiller et mettre sur le chevalet. Un procureur entra, alléguant que j'étais Biscayen et qu'il n'était loisible de me bailler la torture, pour cause de privilège de noblesse. L'alcade n'en

fit cas et poursuivit. On commença de serrer les vis. Je demeurai ferme comme un chêne. L'interrogatoire et les tours de vis continuaient, lorsqu'on lui fit tenir un papier, à ce que je sus depuis, de doña Catalina de Chaves. On le lui mit dans la main, il l'ouvrit, lut, demeura un moment, immobile, à me regarder et dit : — Qu'on ôte ce garçon de là. — On me retira du chevalet, on me réintégra dans ma prison; et il s'en retourna chez lui.

Le procès se suivit, je ne saurais dire comme, tant et si bien que j'en sortis condamné à dix ans de Chili sans solde, et le barbier à deux cents coups de fouet et six ans de galères. Nous en appelâmes, à grand renfort de sollicitations de compatriotes. L'affaire suivit son cours, je ne sais trop comment. Bref, un beau jour, sentence fut rendue en la royale Audience, par laquelle j'étais acquitté et madame doña Francisca condamnée aux dépens. Le barbier s'en tira aussi. De tels miracles sont fréquens en semblables conflits, surtout aux Indes, grâce à la belle industrie.

XI

Quitte de cette angoisse, je ne pus faire moins que de m'absenter de la Plata. Je passai à las Charcas, à seize lieues de là. J'y retrouvai le déjà nommé don Juan Lopez de Arquijo, qui me confia dix mille têtes de moutons du pays avec cent et quelques Indiens et me remit une grosse somme de deniers pour aller, aux plaines de Cochabamba, acheter du blé et, après l'avoir fait moudre, le vendre au Potosi où il y avait disette. J'y fus, achetai huit mille fanègues à quatre pesos, les chargeai sur les moutons, me rendis aux moulins de Guilcomayo, en fis moudre trois mille cinq cents et, les ayant portées au Potosi, les vendis de prime abord aux boulangers du lieu à quinze pesos et demi. Puis je retournai aux moulins, où je trouvai partie du reste moulu et des acheteurs auxquels je vendis le tout à dix pesos. Après quoi, je revins à las Charcas, avec l'argent comptant, vers mon maître, qui, vu le bon profit, me renvoya à Cochabamba.

Entre temps, un dimanche, à las Charcas, n'ayant que faire, j'entrai jouer chez don Antonio Calderon, neveu de l'évêque. Il y avait là le proviseur, l'archidiacre et un marchand de Séville marié dans le pays. Je m'assis au jeu avec le marchand. La partie s'engagea. Sur un coup, le marchand, déjà piqué, dit : — Je fais. — Combien faites-vous? — Je fais, redit-il. — Combien faites-vous? répétai-je. Il frappa sur la table avec un doublon, en criant : — Je fais une corne! — Je tiens, répliquai-je, et je double pour celle qui vous reste. — Il jeta les cartes et tira sa dague. Moi,

la mienne. Les assistans se jetèrent sur nous et nous séparèrent. On changea d'entretien. A la nuit close, je sortis pour rentrer chez moi. A quelques pas, au coin d'une rue, je tombe sur mon homme. Il tire son épée et marche sur moi. Je dégaine, nous nous chargeons. Après avoir quelque peu ferraillé, je lui poussai une botte. Il tomba. On vint au bruit, la justice accourut et me voulut prendre; je résistai, reçus des blessures et, battant en retraite, me réfugiai dans la cathédrale. Je m'y tins quelques jours, averti par mon maître de me garder. Enfin, une belle nuit, toutes précautions prises, je partis pour Piscobamba.

XII

Arrivé à Piscobamba, je me retirai chez un ami, Juan Torrizo de Zaragoza, où je demeurai quelques jours. Une nuit, tout en soupant, on organisa une partie avec quelques amis qui étaient entrés. Je m'assis en face d'un Portugais, Fernando de Acosta, fort ponte. Son enjeu était de quatorze pesos par pinta. Je lui tirai seize pintas. En les voyant, il se donna un soufflet au visage, s'exclamant : — Le diable incarné m'assiste! — Jusqu'à présent, qu'a donc perdu Votre Grâce pour perdre ainsi le sens? lui dis-je. — Il allongea les mains à me toucher le menton et cria : — J'ai perdu les cornes de mon père! — Je lui jetai les cartes au nez et tirai mon épée. Lui, la sienne. Les assistans s'entremirent et nous retinrent. Tout s'arrangea, on plaisanta et rit des piques du jeu. Il paya et s'en alla, en apparence bien tranquille.

A trois nuits de là, rentrant à la maison, vers les onze heures, j'entrevis un homme posté au coin d'une rue. Je mis la cape de biais, dégainai et m'avançai. En approchant, il se jeta sur moi, me chargeant et criant : — Gueux de cornard! — Je le reconnus à la voix. Nous ferraillâmes. Presque aussitôt, je lui donnai de la pointe, et il tomba mort.

Je restai un moment, songeant à ce que je ferais. Je regardai de tous côtés et ne vis personne. J'allai chez mon ami Zaragoza et me couchai sans mot dire. Dès le matin, le corrégidor don Pedro de Meneses me vint faire lever et m'emmena. J'entrai àla prison et on me mit aux fers. Au bout d'une heure environ, le corrégidor revint avec un greffier et reçut ma déclaration. J'affirmai ne rien savoir. On passa aux aveux. Je niai. L'acte d'accusation fut dressé, je fus admis à la preuve. Je la fis. La publication faite, je vis des témoins que je ne connaissais aucunement. Sentence de mort fut rendue. J'en appelai. Ce nonobstant on ordonna d'exécuter. J'étais fort affligé. Un moine entra pour me confesser,

je m'y refusai; il s'obstina, je tins bon. Il se mit à pleuvoir des moines. J'en étais submergé, mais j'étais devenu un vrai Luther. Enfin, ils me vêtirent d'un habit de taffetas et me hissèrent sur un cheval, le corrégidor ayant répondu à leurs instances que, si je voulais aller en enfer, cela ne le regardait point. On me tira de la prison, me conduisant par des rues détournées et peu fréquentées, de peur des moines. J'advins au gibet. Les moines m'avaient ôté tout jugement, à force de cris et de poussées. Ils me firent monter quatre échelons, et celui qui m'assommait le plus était un dominicain, Fray Andrès de San Pablos, que j'ai vu et à qui j'ai parlé, à Madrid, il y a à peu près un an, dans le collège d'Atocha. Je dus monter plus haut. On me jeta le voletin (c'est le mince cordeau avec lequel on pend). Le bourreau me le mettait de travers. — Ivrogne, lui dis-je, mets-le bien ou ôte-le, car ces bons Pères m'ont suffisamment jugulé!

J'en étais là, lorsque entra à toute poste un courrier de la cité de la Plata dépêché par le secrétaire, sur l'ordre du président don Diego de Portugal, à la requête de Martin de Mendiola, Biscayen, qui avait été informé de mon procès. Ce courrier rendit en mains propres au corrégidor, par-devant un greffier, un pli dans lequel l'Audience lui ordonnait de surseoir à l'exécution de la sentence, et de remettre l'accusé et les pièces à la Royale Audience, à douze lieues de là. La cause en fut singulière et manifeste miséricorde de Dieu. Il paraît que ces témoins soi-disant oculaires qui déposèrent contre moi dans l'affaire du meurtre du Portugais tombèrent aux mains de la justice de la Plata pour je ne sais quels méfaits, et furent condamnés à la potence. Au pied du gibet, ils déclarèrent, sans savoir l'état où j'étais, que, induits et payés, ils avaient, sans me connaître, faussement témoigné contre moi dans cette affaire d'homicide. C'est pourquoi l'Audience, à la requête de Martin de Mendiola, s'émut et ordonna le renvoi.

Cette dépêche venue si à point excita l'allégresse du peuple compatissant. Le corrégidor me fit ôter du gibet et ramener à la prison, d'où il m'expédia sous bonne garde à la Plata. A peine arrivé, mon procès fut revu et annulé sur la déclaration faite par ces hommes au pied de la potence, et, n'ayant rien autre à ma charge, je fus relâché au bout de vingt-quatre jours. Je séjournai quelque temps à la Plata.

XIII

De la Plata, je passai à la cité de Cochabamba, afin d'y régler des comptes qu'avait ledit Juan Lopez de Arquijo avec don Pedro

de Chavarria, Navarrais de naissance, y résidant et marié à doña Maria Davalos, fille de feu le capitaine Juan Davalos et de Maria de Ulloa, nonne à la Plata dans le couvent qu'elle y fonda. Nous arrêtâmes les comptes, et il en résulta un reliquat de mille pesos en faveur dudit Arquijo, mon maître. Ledit Chavarria me les versa de fort bonne grâce, m'invita à dîner et m'hébergea deux jours. Ensuite, je pris congé et partis, chargé par la femme de plusieurs commissions pour sa mère, nonne à la Plata, que je devais aller visiter de sa part.

Après avoir quitté mes hôtes, je m'amusai avec des amis à des bagatelles, jusque sur le tard. Enfin je partis. Mon chemin était de passer devant la porte de Chavarria. En passant, je vis du monde dans l'allée de la maison; au dedans on menait grand bruit. Je m'arrêtai pour écouter. Au même instant, doña Maria Davalos me cria de la fenêtre : — Seigneur capitaine, emmenez-moi, mon mari veut me tuer! — Ce disant, elle se jette en bas. Deux moines s'approchèrent et me dirent : — Emmenez-la; son mari l'a trouvée avec don Antonio Calderon, neveu de l'Évêque; il a tué l'homme et veut en faire autant à la femme, qu'il tient enfermée. — Sur ce, ils me la mirent en croupe, et je piquai ma mule.

Je n'arrêtai pas de marcher jusqu'à la minuit que j'arrivai au rio de la Plata. J'avais rencontré en chemin, venant de la Plata, un domestique de Chavarria qui nous dut reconnaître, malgré tout ce que je fis pour m'écarter et me celer. Il avisa probablement son maître. En arrivant au fleuve, je fus désespéré ; il était fort gros, et il me parut impossible de le franchir à gué. Elle me dit : — En avant ! Il faut passer, coûte que coûte, à la grâce de Dieu ! — Je mis pied à terre, tâchai de découvrir un gué et me décidai pour celui qui me parut le meilleur. Je remontai, mon affligée toujours en croupe, et entrai dans l'eau. Nous enfonçâmes, Dieu nous soutint et nous passâmes. Une auberge était proche, je réveillai l'hôte, qui fut ébahi de nous voir à pareille heure, ayant traversé le fleuve. Je m'occupai de faire reposer ma mule. L'hôte nous servit des œufs, du pain et des fruits. Nos vêtemens tordus et égouttés, nous repartîmes grand'erre et, au point du jour, découvrîmes, à cinq lieues environ, la cité de la Plata.

Cette vue nous avait un peu consolés, quand tout à coup doña Maria m'étreint plus fort en s'écriant : — Aïe, Seigneur, mon mari ! — Je me tournai et le vis monté sur un cheval qui paraissait rendu.

Je ne sais vraiment pas, et j'en suis encore émerveillé, comme cela se put faire. Je partis de Cochabamba le premier, le laissant

dans sa maison, et, sans m'arrêter une minute, j'allai jusqu'au fleuve, je le passai, gagnai l'auberge, y demeurai à peu près une heure et repartis. D'ailleurs, il fallut à ce domestique rencontré en route, et qui probablement l'avisa, le temps d'arriver et à Chavarria celui de monter à cheval et de partir. Comment donc me sortit-il à l'encontre sur le chemin? Je n'y comprends rien, à moins que, connaissant mal le pays, je n'eusse fait plus de détours que lui.

Quoi qu'il en soit, il nous tira un coup d'escopette à trente pas et nous manqua. Les balles nous passèrent si près que nous les ouïmes siffler. Je poussai ma mule et dévalai à travers les halliers d'une côte, sans plus le voir. Son cheval devait être fourbu. Après quatre longues lieues de course, j'entrai à la Plata, las et éreinté, et allant droit à la grand'porte du couvent de San Augustin, je remis doña Maria Davalos à sa mère.

En revenant prendre ma mule, je me trouvai nez à nez avec Pedro de Chavarria. Il se jeta sur moi l'épée au poing, sans me donner le loisir de le raisonner. Sa brusque apparition m'alarma fort. Il me surprenait, recru de fatigue, plein de compassion pour son erreur, car il me tenait pour l'affronteur. Je tâchai de me défendre. Tout en ferraillant, nous entrâmes dans l'église. Là, il me piqua par deux fois à la poitrine, sans que je l'eusse touché. Il était sans doute plus dextre que moi. La colère me gagna, je le pressai et le menai, toujours rompant, jusqu'à l'autel. Là, il me porta une rude botte à la tête, je la parai de la dague et lui entrai d'un empan mon fer à travers les côtes. La foule était telle qu'il ne put riposter. La justice survint qui nous voulait tirer de l'église. Mais deux moines de San Francisco qui est en face me transportèrent dans le couvent avec l'aide secrète de l'alguazil mayor don Pedro Beltran, beau-frère de mon maître Juan Lopez de Arquijo. Recueilli charitablement et assisté en ma cure par ces saints pères, je demeurai cinq mois dans cette retraite de San Francisco.

Chavarria resta aussi de longs jours à se guérir de sa blessure, toujours réclamant à grands cris sa femme. Il y eut à ce sujet procédures et diligences. Elle résistait, alléguant le risque manifeste de la vie. L'archevêque, le président et d'autres seigneurs s'y employèrent et convinrent enfin qu'ils entreraient tous deux en religion et feraient profession, elle au couvent où elle était, et lui là où il lui plairait.

Il ne restait plus à régler que mon cas. Plainte avait été déposée. Mon maître Juan Lopez de Arquijo vint et informa l'archevêque don Alonso de Peralta, le président et les seigneurs de la

vérité et de la rare aventure où, naïvement et sans malice aucune, je m'étais embesogné, si différente de ce que cet homme s'était imaginé, n'ayant fait rien autre que secourir au dépourvu une femme qui s'était jetée à moi pour fuir la mort et la remettre, sur sa requête, au couvent de sa mère. La chose vérifiée et reconnue patente fut jugée satisfaisante et la plainte sans objet. On poursuivit l'entrée en religion des deux autres. Je sortis de ma retraite, réglai mes affaires et visitai fréquemment ma nonne, sa mère et d'autres dames du lieu, qui, par reconnaissance, me régalèrent à qui mieux mieux.

XIV

Je me mis en quête d'un emploi. Madame doña Maria de Ulloa, sensible à mon service, m'obtint du président et de l'Audience une commission pour Piscobamba et les plaines de Mizque, ayant pour objet la recherche et le châtiment de certains délits qui y avaient été commis. Flanqué d'un greffier et d'un alguazil, je partis. J'allai à Piscobamba où je poursuivis et appréhendai l'alferez Francisco de Escobar, résidant et marié audit endroit. Il était accusé d'avoir traîtreusement occis deux Indiens pour les voler et de les avoir enterrés chez lui, dans une carrière. J'y fis creuser et les retrouvai. Je poursuivis la cause dans tous ses termes jusqu'à la mettre en état. Je la fermai. Les parties citées, je rendis sentence, condamnant le coupable à mort. Il en appela. J'octroyai l'appel, et procès et accusé furent transférés à l'Audience de la Plata. Le jugement y fut confirmé et l'homme pendu.

Je passai aux plaines de Mizque et, après avoir réglé l'affaire qui m'y appelait, je revins rendre compte de ma mission et remettre les pièces concernant Mizque. Puis je restai quelques jours à la Plata.

XV

Je passai à la Paz, où je vécus tranquille pendant quelque temps. Un beau jour, libre de tout souci, je m'arrêtai à la porte du corrégidor don Antonio Barraza à converser avec un sien domestique quand, le diable soufflant la braise, il finit par me donner un démenti et me frappa de son chapeau par le visage. Je tirai la dague et il tomba mort sur la place. Tant de gens se ruèrent sur moi que je fus saisi, blessé et jeté en prison. Ma guérison et mon procès marchèrent de compagnie. La cause fut instruite, mise en état, d'autres y furent jointes, et le corrégidor me con-

damna à mort. J'en appelai, mais, ce nonobstant, il fut ordonné de passer outre à l'exécution.

Je mis deux jours à me confesser. Le suivant, la messe fut dite dans la prison et le saint prêtre, ayant consommé, se retourna, me donna la communion et revint à l'autel. Tout aussitôt, je crachai l'hostie que j'avais dans la bouche et la reçus dans la paume de la main droite en criant : — J'en appelle à l'Église ! J'en appelle à l'Église ! — Le tumulte fut extrême. Tous disaient que j'étais hérétique. Le prêtre vint au bruit et défendit que personne m'approchât. Comme il achevait sa messe, le seigneur évêque don fray Domingo de Valderrama, dominicain, entra accompagné du gouverneur. Prêtres et peuple s'assemblèrent, les cierges furent allumés, le dais apporté, et l'on me mena en procession au tabernacle. Là, tous à genoux, un prêtre revêtu de ses ornemens me prit l'hostie de la main et l'introduisit dans le tabernacle. Je ne vis pas où il la mit. Ensuite on me gratta la main, on me la lava à plusieurs reprises et on me l'essuya. Après quoi, l'église évacuée et Leurs Seigneuries sorties, je restai seul. Un saint religieux franciscain qui était dans la prison, et qui en dernier lieu me confessa, m'avait, outre ses bons avis, donné ce bon conseil.

Durant plus d'un mois, le gouverneur tint l'église cernée. Moi, je m'y tenais bien à couvert. Enfin, il retira les gardes. Un saint prêtre du lieu, par ordre du seigneur évêque, à ce que je supposai, après avoir reconnu les alentours et la route, me donna une mule et de l'argent, et je partis pour le Cuzco.

XVI

La cité du Cuzco ne le cède en rien à Lima en habitans et richesse. Tête d'évêché, sa cathédrale, dédiée à l'Assomption de Notre-Dame, est desservie par cinq prébendiers et huit chanoines. Elle a huit paroisses, quatre monastères de religieux franciscains, dominicains, augustins et de la Merci, quatre collèges, deux couvens de femmes et trois hôpitaux.

Là m'advint, au bout de quelques jours, une cruelle mésaventure réellement et vraiment non méritée, car je n'étais aucunement coupable, mais bien mal noté. Une nuit, à l'improviste, mourut don Luis de Godoy, corrégidor du Cuzco, cavalier des mieux doués et qualifiés de l'endroit. Il fut tué, comme on le découvrit depuis, par un certain Carranza, à la suite de contestations trop longues à déduire. L'auteur du méfait étant inconnu, on me l'imputa. Le corrégidor don Fernando de Guzman m'ar-

rêta et me tint cinq mois en prison et lourde affliction. Enfin, au bout de ce temps, Dieu permit que la vérité fût découverte et ma complète innocence en cette affaire. Je fus mis en liberté et déguerpis du Cuzco.

XVII

Je gagnai Lima. Don Juan de Mendoza y Luna, marquis de Montes Claros, était en ce temps vice-roi du Pérou. Le Hollandais battait alors Lima avec huit navires de guerre, et la cité était en armes. Nous lui sortîmes à l'encontre du port du Callao, dans cinq bateaux. Longtemps tout alla bien pour nous, quand notre nef amirale fut si rudement abordée qu'elle coula. Seuls, trois hommes purent s'échapper en nageant vers un navire ennemi qui les recueillit. C'était moi, un franciscain déchaux et un soldat. L'ennemi nous traita mal, nous bafouant et moquant. Tout l'équipage de l'amirale périt.

Au matin, nos quatre nefs, dont était général don Rodrigo de Mendoza, étant rentrées au port du Callao, on trouva en moins neuf cents hommes, parmi lesquels je fus compté comme perdu avec l'amirale. J'étais au pouvoir des ennemis, craignant fort qu'ils ne m'emmenassent en Hollande. Au bout de vingt-six jours, ils nous jetèrent, moi et mes deux compagnons, sur la côte de Paita, à une centaine de lieues de Lima. Après plusieurs journées de misère, un brave homme, apitoyé par notre dénûment, nous habilla et nous donna de quoi regagner Lima.

J'y demeurai environ sept mois, m'ingéniant du mieux que je pus. J'avais acheté un bon cheval, à bon marché, et je me plaisais à le monter en attendant mon départ pour le Cuzco. Un jour, prêt à partir, je traversais la place, quand un alguazil vint à moi et me dit que le seigneur alcade don Juan de Espinosa, chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, me faisait appeler. Je m'avançai vers Sa Grâce. Deux soldats étaient là. A mon approche, ils s'écrièrent: — C'est lui, seigneur! Ce cheval est le nôtre, c'est celui qui nous manque et nous en donnerons sans tarder des preuves suffisantes! Des sergens m'entourèrent et l'alcade s'exclama : — Que faire? Le cas est embarrassant. Moi, pris au dépourvu, je ne savais que dire. Inquiet et confus, je devais avoir l'air coupable, lorsqu'il me vint à l'idée d'ôter vivement ma cape, et, la jetant sur la tête du cheval : — Seigneur, fis-je, je supplie Votre Grâce de vouloir bien demander à ces gentilshommes quel est l'œil qui manque à ce cheval, le droit ou le gauche? Ce peut être une autre bête, et ces messieurs peuvent faire erreur. — C'est juste, dit l'alcade. Vous

autres, répondez en même temps : de quel œil est-il borgne? Ils demeurèrent confus. — Allons, insista l'alcade, dites ensemble. — Du gauche, dit l'un. — Du droit, fit l'autre ; du gauche, veux-je dire! — Votre preuve ne vaut rien et ne concorde guère, conclut l'alcade. Là-dessus, tous les deux se mirent à crier à la fois : — Du gauche! du gauche! Nous l'avons dit tous les deux ; d'ailleurs, ce n'est pas se tromper de beaucoup. — J'intervins : — Seigneur, il n'y a pas là de preuve, l'un dit blanc et l'autre noir. — Non! nous avons toujours répondu de même, protesta l'un d'eux, qu'il est borgne de l'œil gauche : j'allais le dire, la langue m'a tourné ; mais je me suis repris aussitôt et j'affirme que ce cheval est borgne de l'œil gauche! — L'alcade hésitait. — Qu'ordonne Votre Grâce? lui demandai-je. — Que s'il n'est d'autre preuve, vous alliez avec Dieu à vos affaires. — Alors, tirant ma cape : — Votre Grâce le peut voir, ni l'un ni l'autre n'a dit vrai : mon cheval est sain et non point borgne. — L'alcade se leva, s'approcha du cheval, le regarda et dit : — Montez, monsieur, et allez avec Dieu! — Puis se retournant vers les deux compères, il les fit empoigner.

J'enfourchai mon cheval et m'en allai, sans savoir la fin de leur mésaventure, car je partis pour le Cuzco.

XVIII

Je revins au Cuzco et me logeai dans la maison du trésorier don Lope de Alcedo. J'y demeurai quelque temps. Un jour, j'entrai chez un ami pour jouer. Nous étions deux amateurs assis à la table. Le jeu courait. Le Nouveau Cid vint se mettre à côté de moi. C'était un homme brun, velu, de très haute taille et de mine farouche. On l'avait surnommé le Nouveau Cid. Je continuai mon jeu et gagnai un coup. Il allongea la main dans mon argent, prit quelques réaux de huit et sortit. Un moment après, il rentra et, manœuvrant de même, prit une autre poignée et se mit derrière moi. Je préparai ma dague et continuai de jouer. Pour la troisième fois, il recommença son manège. Je le sentis venir, d'un coup de dague lui clouai la main sur la table et, me levant, tirai mon épée. Les assistans en firent autant. D'autres amis du Cid vinrent à la rescousse et me serrèrent de près. Blessé en trois endroits, je gagnai la rue, et ce fut heureux, car ils m'auraient mis en pièces. Le premier qui sortit derrière moi fut le Cid. Je le reçus par une estocade, mais il était plastronné. Les autres sortirent et me pressèrent. Deux Biscayens qui passaient par là fort à point accoururent au bruit et, me voyant seul et contre cinq, se

mirent à mon côté. Néanmoins, nous avions le dessous, et il nous fallut filer tout le long d'une rue pour prendre le large. En arrivant auprès de San Francisco, le Cid me dagua par derrière si furieusement qu'il me perça de part en part l'épaule. Un autre m'entra d'un empan son épée dans le côté gauche. Je chus à terre dans une mare de sang.

Sur ce, les uns et les autres gagnèrent au pied. Je me relevai, dans l'angoisse de la mort, et vis le Cid à la porte de l'église. J'allai sur lui. Il vint à moi : — Chien ! Tu es donc encore vivant ? — Et il me détacha une estocade. Je la parai avec la dague et ripostai si heureusement que mon fer, pénétrant au creux de l'estomac, le traversa. Il tomba, demandant confession. Je tombai aussi. Le peuple s'attroupa avec quelques moines et le corrégidor don Pedro de Cordova, de l'habit de Saint-Jacques, qui, me voyant empoigner par les sergens, leur dit : — Laissez ! il n'est plus bon qu'à confesser. — Le Cid expira sur la place. Des âmes charitables me portèrent chez le trésorier, où je logeais. On me coucha. Le chirurgien n'osa pas me toucher avant que je ne fusse confessé de peur que je n'expirasse. Le père fray Luis Ferrer de Valence, un fameux homme, vint et me confessa. Me voyant mourir, j'avouai mon sexe. Il s'émerveilla, me donna l'absolution et tâcha de me conforter et consoler. Après avoir reçu le viatique, je me sentis plus fort.

Le pansement commença. J'en souffris beaucoup. La douleur et le sang perdu m'ôtèrent tout sentiment. Je restai en cet état quatorze heures et, tout ce temps, ce saint homme ne me quitta pas. Que Dieu le lui paye ! Je revins à moi, appelant saint Joseph. J'eus là de hautes assistances. Dieu sait pourvoir à la nécessité. Les trois jours se passèrent. Au cinquième, on commença d'espérer. Bientôt, une nuit, on me transporta dans la cellule du père fray Martin de Arostegui, où je passai les quatre mois que dura ma maladie. A cette nouvelle, le corrégidor furieux fit garder les alentours et battre les chemins.

Déjà mieux portant, convaincu que je ne pouvais rester au Cuzco et redoutant la haine de certains amis du mort, avec l'aide et sur le conseil des miens, je résolus de changer d'air. Le capitaine don Gaspar de Carranza me donna mille pesos, le trésorier don Lope de Alcedo trois mules et des armes, don Francisco de Arzaga trois esclaves. Ainsi muni et accompagné de deux amis biscayens, hommes sûrs, je partis une belle nuit du Cuzco vers Guamanga.

XIX

Étant sorti du Cuzco, ainsi que je l'ai conté, j'arrivai au pont d'Apurimac où je trouvai la justice et les amis du défunt Cid qui me guettaient au passage. — Je vous arrête! cria le sergent, et il me vint mettre la main dessus, assisté de huit autres personnages. Nous étions cinq qui ne nous laissâmes pas intimider. L'affaire fut chaude. De prime abord, un de mes nègres fut jeté bas. Un homme de l'autre bande le suivit de près, puis un autre. Mon second nègre tomba. D'un coup de pistolet, je renversai le sergent. Plusieurs de ses partisans étaient blessés. Au bruit des armes à feu, ils décampèrent, laissant, sauf à y revenir, trois des leurs sur la place. La juridiction du Cuzco s'étend, à ce qu'on dit, jusqu'à ce pont, mais ne passe pas plus outre. C'est pourquoi mes camarades, après m'avoir accompagné jusque-là, rebroussèrent. Je poursuivis ma route.

En entrant à Andahuilas, je rencontrai le corrégidor qui, de la façon la plus affable et courtoise, m'offrit sa personne et sa maison, et m'invita à dîner. Je n'acceptai pas et, me méfiant de tant d'honnêtetés, je partis.

Arrivé à la cité de Guancavélica, je descendis à l'auberge. J'employai un couple de jours à visiter l'endroit. En entrant sur une petite place proche la colline de vif-argent, j'y aperçus le docteur Solorzano, alcade de cour de Lima, qui était venu prendre résidence au gouverneur don Pedro Osorio. Je vis un alguazil, que je sus depuis se nommer Pedro Xuarez, s'approcher de lui. Le docteur tourna la tête, me regarda, tira un papier, y jeta l'œil et me regarda, derechef. L'alguacil et un nègre s'avancèrent aussitôt vers moi. Je m'esquivai d'un air indifférent, quoique fort soucieux au fond. J'avais à peine fait quelque pas, que l'alguazil, me dépassant, m'ôte son chapeau. J'ôte le mien. Le nègre, venu par derrière, m'empoigne la cape. Je la lui laisse aux mains et tire mon épée et un pistolet. Ils me chargent tous deux, l'arme haute. Je lâche le coup, l'alguazil s'effondre, j'estocade le nègre, il tombe, je détale et, rencontrant un Indien qui tenait par la bride un cheval, que je sus depuis être à l'alcade, je le lui prends, saute dessus, et pique vers Guamanga, à quatorze lieues de là.

Après avoir traversé le rio de Balsas, je descendis pour laisser un peu souffler le cheval. A ce moment, je vois arriver trois cavaliers qui entrent jusqu'au milieu de la rivière. Mû par je ne sais quel pressentiment, je leur criai : — Où allez-vous donc, messieurs? — Vous arrêter, seigneur capitaine, me répondit l'un

d'eux. Je tirai mes armes, armai deux pistolets, et dis : — Vous ne m'aurez pas vivant, il faut me tuer pour me prendre. — Et je m'approchai de la berge. Alors un autre : — Seigneur capitaine, nous avons des ordres, et il faut bien marcher, mais nous sommes tout au service de Votre Grâce. — Et ils étaient toujours arrêtés au beau milieu de l'eau. Je leur sus gré du bon procédé. Déposant sur une pierre trois doublons, je remontai à cheval et, après force courtoisies, repris le chemin de Guamanga.

XX

J'entrai dans Guamanga et me logeai à l'hôtellerie. J'y rencontrai un soldat de passage qui s'éprit du cheval ; je le lui vendis deux cents pesos. J'allai visiter la ville. Elle me parut belle, pleine de beaux édifices, les meilleurs que j'aie vus au Pérou. Je vis trois couvens de religieux de la Merci, de franciscains et de dominicains, un couvent de nonnes, un hôpital, une multitude d'Indiens et nombre d'Espagnols. Le lieu est agréablement tempéré. C'est une plaine ni froide ni chaude, riche en froment, vin, fruits et grains divers. L'église est bonne, avec trois prébendes, deux chanoines et un saint évêque, don fray Augustin de Carvajal, religieux augustin, qui me fut secourable médecin. Il me manqua trop tôt, trépassant subitement l'an mil six cent vingt. Il était évêque, à ce qu'on disait, depuis l'an douze.

Je séjournai quelque temps à Guamanga, et le guignon voulut que j'entrasse parfois dans une maison de jeu. Un jour que je m'y trouvais, le corrégidor don Baltasar de Quiñones survint, et, me regardant, me demanda d'où j'étais. — De Biscaye, répondis-je. — Et d'où venez-vous présentement? — Du Cuzco. — Il resta un moment à m'examiner, et dit : — Je vous arrête. — Bien volontiers, repartis-je, et, tirant l'épée, je reculai vers la porte. Il se mit à crier : — Main-forte au Roi ! — Je rencontrai à la porte une telle résistance, que je ne pus sortir. Je montrai un pistolet à trois canons. On me fit place et je disparus pour aller me cacher au logis d'un nouvel ami que je m'étais fait. Le corrégidor partit et fit saisir ma mule et quelques menues choses que j'avais à l'hôtellerie.

Je demeurai plusieurs jours chez ledit ami, ayant découvert qu'il était Biscayen. Cependant on ne sonnait mot de l'aventure, et la justice ne semblait pas s'en occuper. Néanmoins, il nous parut prudent de changer d'air ; il n'était pas plus sain là qu'ailleurs. Le départ fut décidé. Une nuit, je sortis. A peine dehors, ma malechance me fait rencontrer deux alguazils. — Qui va là?

— Ami. — Votre nom ? — Le Diable ! — La réponse était incongrue, ils veulent m'arrêter, je dégaine. Grand tapage. Ils crient : — Main-forte ! à l'aide ! — On s'attroupe. Le corrégidor sort de chez l'évêque. Des sergens me happent. Me voyant pris, je lâche un coup de pistolet. J'en abats un. Le tumulte redouble. Mon ami le Biscayen et d'autres compatriotes se rangent auprès de moi. Le corrégidor hurlait : — Tuez-le ! — Les coups de feu partaient de tous côtés. Tout à coup, éclairé par quatre torches flambantes, l'évêque parut et entra dans la mêlée. Son secrétaire don Juan Bautista de Arteaga s'achemina vers moi. Il s'avança et me dit : — Seigneur alferez, rendez-moi vos armes. — Seigneur, lui répondis-je, j'ai ici bien des ennemis. — Rendez-les, insista-t-il : vous êtes en sûreté avec moi, et je vous donne parole de tirer d'ici sain et sauf, quoi qu'il m'en puisse coûter. — Alors je m'écriai : — Illustrissime seigneur, sitôt que je serai dans l'église je baiserai les pieds à Votre Très Illustre Seigneurie. Au même instant, quatre esclaves du corrégidor se jettent sur moi, me tiraillant outrageusement, sans aucun égard pour une si glorieuse présence, de sorte que, me défendant, il me fallut jouer des mains et en culbuter un. Le secrétaire du seigneur évêque, l'épée nue et le bouclier au poing, me vint à la rescousse avec d'autres personnes de sa maison, jetant les hauts cris d'un tel manque de respect. La bagarre s'apaisa. L'illustrissime me prit par le bras, m'ôta les armes des mains et, me plaçant à son côté, m'emmena et me mit dans son palais. Il me fit sur l'heure panser une petite plaie que j'avais, me donna souper et gîte, et, m'enfermant, emporta la clef. Le corrégidor survint et eut, à mon sujet, avec Sa Seigneurie un long et orageux entretien dont je fus par la suite plus amplement informé. Le lendemain, vers les dix heures du matin, l'illustrissime, m'ayant fait mener en sa présence, me demanda qui j'étais, de quel pays, fils de qui, et tout le compte de ma vie, les causes et les voies qui m'avaient conduit là, détaillant tout et mêlant à son interrogatoire de bons conseils sur les risques de la vie, l'effroi de la mort toujours menaçante et l'horreur de l'autre vie pour une âme mal préparée, m'exhortant à m'apaiser, à dompter mon esprit inquiet et à m'agenouiller devant Dieu. Je me sentis devenir tout petit, et voyant un si saint homme, comme si j'eusse été devant Dieu, j'avouai tout et lui dis : — Seigneur, tout ce que j'ai conté à Votre Seigneurie illustrissime est faux. Voici la vérité : Je suis une femme, née en tel lieu, fille d'un tel et d'une telle, mise dans tel couvent, à tel âge, avec une mienne tante ; j'y grandis, pris l'habit et fus novice ; sur le point de professer, je m'évadai pour tel motif, gagnai tel endroit, me dévêtis, me rhabillai, me coupai les cheveux,

allai ici et là, m'embarquai, abordai, trafiquai, tuai, blessai, malversai et courus jusques à présent où me voici rendue aux pieds de Votre Très Illustre Seigneurie.

Tout le temps que dura mon récit, jusqu'à une heure, le saint évêque demeura en suspens, oreille ouverte, bouche close, sans cligner l'œil. Après que j'eus fini, il resta sans parler, pleurant à larmes vives. Enfin, il me dit d'aller reposer et manger et, agitant une sonnette, fit venir un vieux chapelain, qui me conduisit à son oratoire. On m'y dressa la table et un matelas, puis on m'enferma. Je me couchai et dormis. Vers les quatre heures du soir, le seigneur évêque me fit rappeler et me parla avec une grande bonté d'âme, m'engageant à bien remercier Dieu de la miséricorde dont il avait usé envers moi en me montrant le chemin de perdition qui me menait droit aux peines éternelles. Il m'exhorta à repasser ma vie et à faire une bonne confession, qu'il considérait d'ailleurs comme à peu près faite et peu malaisée; après quoi, Dieu aidant, nous aviserions pour le mieux. En tels et semblables propos s'acheva la journée. Je me retirai et, après un bon souper, je me couchai.

Le lendemain matin, le seigneur évêque dit la messe. Je l'entendis. Après avoir fait son action de grâces, il m'emmena déjeuner avec lui. Il reprit et poursuivit le discours de la veille et convint qu'il tenait mon cas pour le plus notable en son genre qu'il eût ouï de sa vie. Il finit par dire : — Enfin, est-ce bien vrai? — Oui, Seigneur, répondis-je. — Ne vous étonnez pas, répliqua-t-il, qu'une si rare aventure inquiète la crédulité. — Je lui dis alors : — Seigneur, c'est ainsi; et si une épreuve de matrones peut tirer de ce doute Votre Très Illustre Seigneurie, je m'y prêterai volontiers. — J'y consens, dit-il, et j'en suis aise.

Je me retirai, car c'était l'heure de l'audience. A midi je dînai, puis reposai un peu. Le soir, sur les quatre heures, entrèrent deux matrones. Elles m'examinèrent à leur satisfaction et déclarèrent par-devant l'évêque, sous serment, qu'elles m'avaient visitée et reconnue autant qu'il était nécessaire pour pouvoir certifier m'avoir trouvée vierge intacte comme au jour où je naquis. L'illustrissime s'attendrit, congédia les commères et m'ayant fait comparaître, accompagnée du chapelain, m'embrassa tendrement et, se mettant debout, me dit : — Ma fille, maintenant je crois sans doute aucun ce que vous m'avez dit, et dorénavant je croirai tout ce que vous me direz; je vous vénère comme une des personnes notables de ce monde et promets de vous assister de tout mon pouvoir et de m'employer pour votre bien et le service de Dieu.

Un appartement décent fut disposé pour moi. Je m'y installai commodément, préparant ma confession que je fis le mieux que je pus. Après quoi, Sa Seigneurie me donna la communion.

Le cas s'étant divulgué, le concours des curieux fut immense. Malgré tout l'ennui que j'en avais ainsi que l'illustrissime, il ne fut pas possible de refuser l'entrée aux personnes de marque.

Enfin, au bout de six jours, Sa Seigneurie détermina de me faire entrer au couvent des nonnes de Sainte-Claire de Guamanga. C'est la seule maison de religieuses qu'il y ait là. J'en revêtis l'habit. L'évêque sortit de son palais, me menant à son côté, au milieu d'un si merveilleux peuple que toute la ville y devait être, de sorte qu'on tarda longtemps à gagner le couvent. Enfin, nous parvînmes à la grand'porte. Il fallut renoncer à entrer dans l'église, où l'illustrissime voulait d'abord aller, car elle était comble. Toute la communauté, cierges allumés, nous attendait à la porte. Là, l'abbesse et les plus anciennes passèrent un acte par lequel la communauté s'engageait à me remettre au prélat ou à son successeur toutes les fois qu'il me demanderait. Sa Très Illustre Seigneurie m'accola, me donna sa bénédiction et j'entrai. Menée processionnellement au chœur, j'y fis mon oraison. Je baisai la main à madame l'abbesse, et après avoir embrassé toutes les nonnes et en avoir été embrassée, elles me menèrent à un parloir où l'Illustrissime m'attendait. Il me donna de bons conseils, m'exhorta à être bonne chrétienne, à rendre grâces à Notre-Seigneur, à fréquenter les sacremens, s'engageant, comme il le fit plusieurs fois, à me les venir administrer. Puis, m'ayant offert généreusement tout ce dont je pourrais avoir besoin, il partit.

La nouvelle de cet événement courut partout. Ceux qui m'avaient vue auparavant et ceux qui, dans toutes les Indes, avant et depuis, connurent mes aventures, s'émerveillèrent.

Cinq mois plus tard, l'an mil six cent vingt, mon saint évêque trépassa subitement. La perte pour moi fut grande.

XXI

Sitôt après la mort de l'illustrissime évêque de Guamanga, le très illustre seigneur don Bartolomé Lobo Guerrero, archevêque métropolitain de Lima depuis l'an mil six cent sept jusques au douze de janvier mil six cent vingt-deux qu'il décéda, m'envoya quérir. Les nonnes me laissèrent aller, non sans extrême regret. Je partis en litière, escortée de six prêtres, quatre moines et six hommes d'épée.

Nous entrâmes dans Lima à la nuit close, et néanmoins nous ne pouvions avancer à travers la foule des curieux qui voulaient voir la Nonne Alferez. On me fit descendre chez le seigneur archevêque. J'eus toutes les peines à entrer. Je baisai la main de Sa Seigneurie, qui me régala à merveille et m'hébergea cette nuit-là. Le lendemain matin, on me mena au palais voir le vice-roi don Francisco de Borja, comte de Mayalde et prince d'Esquilache, qui gouverna le Pérou de l'an mil six cent quinze à mil six cent vingt-deux. Je dînai chez lui ce même jour. Je rentrai à la nuit chez le seigneur archevêque, où je trouvai bon souper et bon gîte.

Le lendemain, Sa Seigneurie me dit de voir et de choisir le couvent où il me plairait demeurer. Je lui demandai la permission, qu'il m'octroya, de les visiter tous. J'entrai dans tous et les vis tous, restant trois ou quatre jours dans chacun. Finalement, je me décidai pour celui de la Très Sainte Trinité des Commanderesses de Saint-Bernard, grand couvent où sont entretenues cent religieuses de voile noir, cinquante de voile blanc, dix novices, dix converses et seize servantes. J'y séjournai juste deux ans et cinq mois, jusqu'à ce que vinrent d'Espagne les preuves authentiques que je n'avais été ni n'étais nonne professe. Sur quoi, je fus autorisée à sortir du couvent, à l'universel regret des nonnes, et me mis en route pour l'Espagne.

J'allai tout d'abord à Guamanga voir les dames du couvent de Sainte-Claire et prendre congé d'elles. J'y fus retenue huit jours avec bien de l'agrément, cadeaux et regrets au départ. Je continuai mon voyage vers la cité de Santa-Fé de Bogota dans le nouveau royaume de Grenade. Je vis le seigneur évêque don Julian de Cortazar, qui me pressa instamment d'y rester dans le couvent de mon ordre. Je lui répondis que je n'étais d'aucun ordre ni couvent et que je n'avais d'autre souci que de retourner au pays, où je ferais ce qui me semblerait plus convenable à mon salut. Sur ce et avec un beau présent qu'il me fit, je pris congé. Je passai à Zaragoza en remontant le fleuve de la Madalena. J'y tombai malade. Le terroir est, à mon avis, malsain pour les Espagnols. J'y fus à la mort. Au bout de quelques jours, allant un peu mieux, un médecin me fit partir. Je ne me tenais pas encore sur mes pieds. Je descendis le fleuve jusqu'à Tenerife, où je me rétablis promptement.

XXII

L'armada du général don Tomas de Larraspuru se trouvant à Carthagène en partance pour l'Espagne, je m'embarquai sur la

capitane, l'an mil six cent vingt-quatre. Le général m'y accueillit fort obligeamment, me régala, me fit asseoir à sa table et me continua cet honnête traitement jusques à plus de deux cents lieues en deçà du canal de Bahama. Mais, un beau jour, dans une querelle de jeu, il m'advint d'égratigner quelqu'un au visage avec un couteau qui se trouva là. On s'en inquiéta fort. Le général se vit contraint de m'éloigner et me transborda sur la nef amirale, où j'avais des compatriotes. Ce changement ne fut pas de mon goût et je le priai de me faire passer sur le *San Telmo*, capitaine Andrès de Oton. Il y consentit; mais j'y eus de l'ennui, car cette patache qui servait d'aviso faisait eau, et nous faillîmes nous y noyer.

Grâce à Dieu, nous arrivâmes à Cadix le premier de novembre de mil six cent vingt-quatre. Nous débarquâmes et je restai huit jours en cette ville. Le seigneur don Fadrique de Toledo, général de l'armada, fut très gracieux pour moi. Il avait à son service deux de mes frères que je reconnus et lui fis connaître. Depuis lors, pour me faire honneur, il les avança beaucoup, gardant l'un d'eux à son service et donnant une enseigne à l'autre.

XXIII

De Cadix, j'allai à Séville, où je demeurai quinze jours, me celant autant que possible et fuyant le peuple qui s'attroupait pour me voir vêtue en habits d'homme. De là, je gagnai Madrid. J'y restai vingt jours sans me montrer. On m'arrêta, je ne sais pourquoi, par ordre du vicaire. Le comte de Olivares me fit aussitôt relâcher. Alors, je m'accommodai avec le comte de Javier qui partait pour Pampelune et lui fis compagnie et service environ deux mois.

De Pampelune, quittant le comte de Javier, je partis pour Rome, car c'était l'année sainte du Grand Jubilé. Je m'acheminai par la France. Je souffris de cruelles misères, car, en traversant le Piémont, aux approches de Turin, je fus accusé d'être un espion espagnol, arrêté, dépouillé du peu de deniers et d'habits que j'avais, et tenu cinquante jours en prison. Après quoi, ces gens ayant, à ce que je présume, fait leurs diligences et n'ayant relevé aucune charge contre moi, me relâchèrent. Mais ils ne me laissèrent pas continuer mon voyage et m'enjoignirent de rebrousser chemin, sous peine des galères. Je dus donc m'en retourner à grand'peine, pauvre, à pied et mendiant. Ayant gagné Toulouse de France, je me présentai au comte de Gramont, vice-roi de Pau et gouverneur de Bayonne, auquel en venant j'avais apporté

et remis des lettres d'Espagne. En me voyant, ce bon gentilhomme s'affligea, me fit habiller, me régala et me donna, pour la route, cent écus et un cheval. Je partis.

Je vins à Madrid et me présentai devant Sa Majesté, la suppliant de récompenser mes services que j'exposai dans un mémoire que je remis en ses royales mains. Sa Majesté me renvoya au Conseil des Indes. Je m'y adressai, avec les papiers que j'avais sauvés de mon désastre. Les seigneurs du Conseil me virent et me favorisant, sur avis de Sa Majesté, je fus appointé à huit cents écus de rente viagère, un peu moins de ce que j'avais demandé. Ce fut au mois d'août de mil six cent vingt-cinq. Entre temps, il m'advint à la cour quelques aventures de mince étoffe que j'omets. Peu après, Sa Majesté partit pour les Cortès d'Aragon et vint à Saragosse dans les premiers jours de janvier de mil six cent vingt-six.

XXIV

Je m'acheminai vers Barcelone avec trois amis qui allaient de ce côté. Ayant pris quelque relâche à Lérida, nous nous remîmes en route le Jeudi Saint, après midi. Vers les quatre heures du soir, nous approchions de Velpuche, bien joyeux et libres de souci, quand tout à coup, au tournant du chemin, d'un hallier sur la droite, sortent neuf hommes avec leurs escopettes, les chiens levés, qui nous entourent et nous crient : — Pied à terre ! — Nous ne pûmes qu'obéir et descendre de cheval, trop heureux de le faire vivans. Ils nous prirent armes, chevaux, habits et tout ce que nous avions, sauf nos papiers, que nous leur demandâmes en grâce. Après les avoir examinés, ils nous les rendirent sans nous laisser un fil d'autre.

A pied, nus, honteux, nous poursuivîmes notre chemin et entrâmes à Barcelone le Samedi Saint de mil six cent vingt-six, dans la nuit, sans savoir, moi du moins, que devenir. Mes compagnons tirèrent je ne sais de quel côté, cherchant leur remède. Quant à moi, de porte en porte, récitant mon lamentable cas, je récoltai quelques haillons et une méchante cape pour me couvrir. La nuit s'avançant, je me réfugiai sous un portail, où je trouvai d'autres pauvres hères couchés. J'appris d'eux que le roi était céans et que le marquis de Montes Claros, brave et charitable cavalier que j'avais hanté et entretenu à Madrid, était à son service. Au matin, je l'allai trouver et lui contai ma disgrâce. Le bon seigneur s'affligea de me voir en si pitoyable état, me fit incontinent vêtir et, saisissant l'occasion, m'introduisit auprès de Sa Majesté.

J'entrai et relatai à Sa Majesté, fort ponctuellement, ma més-

aventure. Elle m'écouta et me dit : — Comment vous laissâtes-vous détrousser? — Seigneur, répondis-je, je n'en pouvais mais. — Combien étaient-ils donc? — Neuf, seigneur, avec des escopettes, les chiens levés, qui nous prirent en sursaut, au coin d'un hallier. — Sa Majesté fit signe avec la main de vouloir mon placet. Je le baisai et le lui remis. — Je le verrai, dit-elle. — Et Sa Majesté, qui était alors debout, sortit.

Je ne tardai guère à recevoir le mandat par lequel Sa Majesté ordonnait de me pourvoir de quatre rations d'alferez réformé et de trente ducats de gratification. Sur ce, ayant pris congé du marquis de Montes Claros, auquel je devais tout, je m'embarquai sur la galère courrière de Sicile, le *San Martin*, qui faisait route pour Gênes.

XXV

Partis de Barcelone sur la galère, nous arrivâmes rapidement à Gênes, où nous restâmes quinze jours. Un beau matin, il me vint à l'esprit d'aller voir le contrôleur général Pedro de Chavarria, de l'habit de Saint-Jacques. Il était, paraît-il, de trop bonne heure; sa maison n'était pas encore ouverte. Je me mis à me promener pour tuer le temps. Puis je m'assis sur un banc de pierre à la porte du prince Doria. Peu après, un homme bien vêtu vint aussi s'y asseoir. C'était un galant soldat, à la longue chevelure, que je reconnus au parler pour un Italien. Nous nous saluâmes. La conversation s'engagea. Bientôt, il me dit : — Vous êtes Espagnol? — Je lui répondis que oui. — J'en conclus que vous devez être glorieux, car, pour arrogans, les Espagnols le sont, bien qu'ils n'aient pas autant de poigne qu'ils s'en vantent. — Moi, je les vois en tout et pour tout très excellens mâles, répliquai-je. — Et moi je sais qu'ils ne sont tous que de la m...! — Alors me levant : — Ne parlez pas de la sorte, car le dernier des Espagnols vaut mieux que le meilleur Italien. — Soutiendrez-vous votre dire? fit-il. — Certes! — Eh bien, soit, sur-le-champ! — Je passai derrière un château d'eau qu'il y avait là. Il me suivit. Nous mîmes les épées au clair et commençâmes à ferrailler. Tout à coup je vois un autre galant s'aligner à son côté. Tous deux s'escrimaient de taille et moi d'estoc. Je touchai l'Italien, il tomba. Il me restait l'autre, que je faisais rompre devant moi, quand arrive un bien gaillard boiteux, sans doute un ami, qui se met à son côté et me pousse vivement. Un troisième survient et se range auprès de moi, peut-être parce qu'il me vit seul, car je ne le reconnus pas. Bref, il accourut tant et tant d'amateurs, que ce devint une vraie bagarre, dont tout bellement m'étant retiré sans que per-

sonne s'en aperçût, peu curieux du dénouement, je regagnai ma galère où je pansai une égratignure que j'avais à la main. Le marquis de Santa Cruz était alors à Gênes.

De Gênes, j'allai à Rome. Je baisai le pied de Sa Sainteté Urbain VIII et lui narrai brièvement, du mieux que je pus, ma vie, mes aventures, et mon sexe. Sa Sainteté parut trouver mon cas étrange et m'octroya très gracieusement licence de porter habit d'homme, me recommandant de continuer à vivre honnêtement, de m'abstenir d'offenser le prochain et de me garder d'enfreindre, sous peine de la vengeance de Dieu, son commandement qui dit : *Non occides.* Là-dessus je pris congé.

Mon cas fut bientôt notoire dans Rome et notable le concours de gens dont je fus entouré, personnages, princes, évêques et cardinaux. Toutes portes m'étaient ouvertes, si bien que, durant le mois et demi que je séjournai à Rome, rare fut le jour où je ne fus invité et fêté chez quelque prince. Particulièrement, un certain vendredi, sur l'ordre exprès et aux frais du Sénat, je fus convié et régalé par des gentilshommes qui m'inscrivirent sur le livre des citoyens romains. Puis, le jour de Saint-Pierre, vingt-neuf de juillet mil six cent vingt-six, ils me firent entrer dans la chapelle, où je vis les cérémonies accoutumées de la fête et les cardinaux. Tous ou quasi tous se montrèrent envers moi fort affables et caressans. Plusieurs me parlèrent, et le soir, me trouvant en une assemblée avec trois cardinaux, l'un d'eux, c'était le cardinal Magalon, me dit que mon seul défaut était d'être Espagnol. A quoi je répliquai : — A mon avis, Monseigneur, et sauf le respect que je dois à votre Illustrissime Seigneurie, je n'ai que cela de bon.

XXVI

Après un mois et demi de séjour à Rome, je partis pour Naples. Le cinq de juillet mil six cent vingt-six, nous nous embarquâmes à Ripa.

Un jour, à Naples, me promenant sur le môle, je remarquai les éclats de rire de deux donzelles qui parlaient avec deux beaux fils en me regardant. Je les dévisageai. L'une d'elles me dit alors : — Madame Catalina, où allez-vous comme ça? — Vous administrer cent claques sur le chignon, leur répondis-je, et cent estocades au ruffian qui vous oserait défendre! — Elles se turent et me quittèrent la place...

C'est là, sur le môle de Naples, en pleine querelle, au mois de juillet 1626, que la Nonne Alferez nous quitte brusquement. Ces

arrêts sont fréquens chez les picaresques espagnols. Lazarille laisse le lecteur au milieu d'un chapitre ; le Buscon de Quevedo ne finit pas. La querelle si bien entamée se termina-t-elle pour doña Catalina, comme à l'ordinaire, par un trop heureux coup de pointe et quelque départ précipité? Ou plutôt ne fut-ce pas l'ennui d'écrire, le dégoût de vivre et de conter toujours la même vie?

Quoi qu'il en soit, ses traces se perdent durant quatre années. Nous la retrouvons en Espagne. A la date de 1630, on lit dans un journal manuscrit des choses de Séville cité par Muñoz : — Le 4 juillet, la Monja Alferez alla à la cathédrale. Elle avait été nonne à San Sebastian, s'enfuit, passa aux Indes, en 1603, y fut, pendant vingt ans qu'elle y servit, tenue pour castrat, revint en Espagne, alla à Rome où le pape Urbain VIII lui octroya dispense et licence de se vêtir en homme... Le capitaine don Miguel de Echazarreta, qui l'avait jadis menée aux Indes comme mousse, y retourne en qualité de général et l'emmène comme alferez. — Effectivement, à la date du 21 juillet de la même année, au folio 160 du livre de Despacho, l'alferez doña Catalina de Erauso est inscrit comme passager sur la flotte à destination de la Nouvelle-Espagne, par cédule de Sa Majesté.

Enfin, en 1645, le Père fray Nicolas de Renteria, de l'ordre des Capucins, la rencontra plusieurs fois à la Vera Cruz où elle était connue sous le nom de don Antonio de Erauso et faisait, avec quelques mulets et quelques nègres qu'elle avait, des transports de marchandises. Elle conduisit même fray Nicolas et son bagage de la côte jusqu'à Mexico. — Elle était tenue pour un brave sujet, dit le révérend père, de beaucoup de cœur et de dextérité ; vêtue d'un habit d'homme, elle portait une épée et sa dague garnies d'argent. Elle pouvait être âgée de cinquante ans environ, bien bâtie, bien en chair, de visage basané, avec quelques petits poils de moustache.

Et c'est tout. On ne sait plus rien de la nonne alferez doña Catalina de Erauso. Elle disparaît sans retour. Mourut-elle dans son lit, de sa triste mort, comme dit un chroniqueur militaire? D'aucuns prétendent que son convoi de mules fut attaqué et et qu'elle fut détroussée et assassinée par une bande de ces braves gens qui, dès lors, battaient les grands chemins, au Mexique. Son corps fut sans doute jeté dans quelqu'une de ces ravines profondes qui bordent la route de Vera Cruz à Mexico. D'autres croient qu'elle fut emportée par le Diable.

JOSÉ-MARIA DE HEREDIA.

L'UNION DES ÉGLISES

ET L'ÉGLISE ORTHODOXE

Le solennel Congrès Eucharistique tenu à Jérusalem au mois de mai dernier sous la présidence de S. Em. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, légat du Saint-Siège, a soulevé de nouveau, en Occident du moins, la question de l'Union des Églises. Par Union des Églises, on entend, en Occident, l'union dans le dogme et dans la hiérarchie des deux Églises chrétiennes d'Orient et d'Occident (1), séparées par le schisme de Photius et de Cérularius. *Unum ovile, unus pastor*, telle est la formule de l'Union.

Dans l'histoire de ses rapports avec l'Orient, l'Église catholique affecte de distinguer deux périodes : l'une, antérieure au schisme de Photius, pendant laquelle les deux Églises ont vécu unies sous le même chef; l'autre, postérieure au schisme qui, en méconnaissant la suprématie du Pape, avait séparé l'Orient de l'Occident et créé deux Églises distinctes. Détruire le schisme, c'est donc faire l'Union; et ainsi, dans l'Union, la papauté ne voit qu'un retour légitime à la condition primitive des Églises. C'est là une erreur singulière, qui a égaré pendant des siècles la politique du Saint-Siège en Orient. Si, par l'Union, Rome songeait seulement à rétablir entre elle et l'Église d'Orient les relations qui existaient avant le schisme, il faut reconnaître que ce serait là pour elle un résultat assez vain, car on ne voit guère dans l'histoire des rapports de l'Orient et de l'Occident qu'il y ait jamais eu accord entre les deux Églises, même avant Photius, mais plutôt antagonisme profond et déclaré, antagonisme éternel de deux races qui se disputent le gouvernement du monde, antagonisme dont le schisme de Photius n'est qu'un épisode et le *filioque* une formule claire et définitive.

Ce schisme même, c'est Rome qui le voulut. La papauté avait

(1) Nous appellerons aussi l'Église d'Orient Église orthodoxe, et l'Église d'Occident Église catholique.

besoin, pour conserver son prestige naissant en Occident, de rompre avec l'empereur d'Orient qui était demeuré son suzerain : en cela le schisme lui a servi. Mais du jour où l'empire d'Orient se fut affaibli, l'idée, nouvelle alors, de la catholicité poussait les papes à reconquérir l'Orient à la foi romaine. La quatrième croisade fut en réalité une tentative, désavouée par le pape, de conversion par la force. Elle réussit mal. Les papes essayèrent alors de résoudre le différend pacifiquement, comptant que l'union dans le dogme entraînerait l'union politique. Les conciles échouèrent comme les armées. L'Union proclamée solennellement au concile de Lyon en 1274, puis au concile de Florence en 1438, ne fut jamais réalisée que dans les actes de ces conciles. En fait, elle ne fut jamais reconnue par l'Orient. Les Byzantins, lassés de la tyrannie des Occidentaux, appelèrent les Turcs pour les débarrasser des Latins, préférant, suivant l'expression du grand-duc Luc Notaras, « le turban turc à la tiare latine ».

Après la chute de Constantinople, Rome se détourna de l'Orient : les débris de la chrétienté disparaissaient sous l'invasion musulmane et l'Orient demeurait, pendant trois siècles, à peu près impénétrable pour les Occidentaux. D'ailleurs, la lutte contre le protestantisme et l'organisation spirituelle du Nouveau Monde absorbaient complètement l'activité du Saint-Siège. Mais depuis que le christianisme a reconquis sur l'islamisme la majeure partie de l'Orient et que chaque jour tend à se réaliser davantage le rêve d'un nouvel empire d'Orient chrétien, devant lequel s'ouvre l'immensité de l'Asie, voilà l'antagonisme de l'Orient et de l'Occident qui renaît plus menaçant ; mais, cette fois, il semble qu'il ne doive plus tourner au profit de l'Occident et que l'Orient à son tour nous réserve un « autocrator » qui prendra enfin la revanche de Charlemagne. Cependant, depuis un demi-siècle, le Saint-Siège a repris les projets d'Union qu'il avait presque abandonnés pendant trois siècles ; mais en les reprenant, il a inauguré une nouvelle politique : il s'adresse directement aux fidèles et s'efforce, par la conversion individuelle ou en masse, de diminuer les troupes de l'orthodoxie, espérant qu'autour de ce noyau viendra un jour se grouper le reste des Orientaux rebelles. Léon XIII semble avoir fait de l'union le rêve de son pontificat. Cette œuvre de pacification devait surtout séduire l'imagination si belle et si harmonieuse de « ce pontife suprême qui consacre les puissances de son génie et les délicatesses de son cœur à tout pacifier au nom de Jésus-Christ, non seulement dans l'Église, mais dans le monde du travail et jusque dans les régions si troublées de la politique contemporaine (1). » *Unum ovile, unus pastor*. Pour accomplir

(1) Allocution de Mgr Langénieux à Jérusalem.

cette œuvre, Léon XIII a multiplié les écrits, les conseils, les manifestations en faveur de l'union des Églises, depuis la lettre écrite en 1878 au cardinal Nina, jusqu'à ce solennel Congrès Eucharistique qui devait être, dans l'esprit du Souverain Pontife, « une muette, mais éloquente invitation (1). »

La cour de Rome avait fondé sur ce congrès de grandes espérances. Elle voyait l'Orient, remué par ces paroles de paix, accourir en masse pour se grouper autour du pasteur unique. Hélas! l'Église d'Orient est demeurée impassible! L'Asie, l'immense Asie, mère des peuples et des religions, n'a point répondu à l'invitation éloquente du Pontife; elle a accueilli avec indifférence les appels pressans du légat; c'est à peine si ses paroles ont dépassé l'enceinte de l'Église où elles ont été prononcées. Ni les évêques, ni les prêtres, ni les peuples ne s'en sont émus, comme si la doctrine catholique, qui a soulevé et transformé d'autres pays, ne pouvait avoir prise sur les âmes orientales.

D'où viennent cette indifférence et cette impassibilité? Est-ce, comme on le reproche quelquefois aux Orientaux, de leur apathie, de leur entêtement ou de leur orgueil? C'est là une condamnation bien sommaire et dans tous les cas bien injuste, qui enveloppe sous le nom d'Orientaux une multitude de peuples divers, dispersés de la mer Blanche à l'océan Indien, et de l'Adriatique à la mer de Chine. Faudrait-il alors accuser la politique qui divise, et les hommes qui règnent, et ne peut-on pas espérer alors que « l'intérêt » bien entendu des Orientaux les pousse un jour à l'union? Certes, la politique contribue à séparer les deux Églises, si l'on entend par politique les tendances naturelles qui engagent des races différentes dans des voies opposées. Mais sans parler de la condition actuelle des États de l'Orient, il existe des causes plus profondes de dissentiment. La conception même de l'Église et de son rôle dans l'État, les aspirations et les croyances des peuples suffisent pour expliquer dans le passé et, sans vouloir engager l'avenir, dans le présent, le malentendu qui divise les deux Églises.

I

Pour expliquer la nature du différend qui sépare les deux Églises, on a l'habitude de dire qu'elles sont en désaccord sur le dogme. Les catholiques, qui considèrent le dogme comme le fondement même de la religion orthodoxe, se sont toujours efforcés et s'efforcent encore de prouver qu'entre les deux Églises il n'existe point de différence fondamentale de dogme, et que par consé-

(1) Allocution de Léon XIII aux pèlerins (15 avril 1893).

quent sur le terrain du dogme l'union est possible. Et les catholiques n'ont point tort. Ils l'ont montré victorieusement à Lyon et à Florence.

Les orthodoxes, au contraire, soutiennent qu'en matière de dogme la conciliation et, par suite, l'union est impossible. Et il paraît bien qu'ils aient raison. Qu'est-ce donc que ce dogme qui donne tort et raison aux uns et aux autres? Ou plutôt, n'est-ce point que cette analogie que l'on pense découvrir entre le dogme des deux Églises, n'existe point en réalité, et qu'en raisonnant chacune sur le dogme, elles raisonnent en réalité sur deux choses très différentes?

L'Église orientale s'intitule elle-même Église orthodoxe orientale, ὀρθόδοξος ἀνατολικὴ ἐκκλησία. Par le titre d'orthodoxe qu'elle se donne, l'Église orientale entend qu'elle est en possession de la vérité et qu'elle est seule à la posséder. Elle se considère comme « l'héritière du Père », prétendant par là que Dieu lui a confié directement son héritage, dont elle est la gardienne élue par Dieu. Cet héritage, c'est la croyance et le dogme orthodoxes. Ce dogme est contenu dans l'Évangile; il a été établi pour toujours et irrévocablement par les sept premiers conciles œcuméniques : il est immuable. En possession de ce dogme, l'Église d'Orient a pour mission de le conserver et de le transmettre tel qu'elle l'a reçu.

Traditionnelle et conservatrice, telle est donc l'Église d'Orient. Mais dans une pareille Église, le dogme est une matière morte : c'est un cadavre embaumé dans un triple cercueil, une relique inerte dans sa châsse d'or et de pierreries. Par l'effet du temps, ce Verbe qui n'agit plus, figé dans une forme immuable, se transforme en un simple rituel, où, comme dans tous les rituels, certaines formules deviennent obscures et incompréhensibles, et par là même plus chères aux fidèles. Il semble d'ailleurs que l'Orient grec n'ait à aucune époque dépassé cette conception religieuse. Dans la masse énorme de documens, textes ou inscriptions, relatifs à la religion antique des Grecs, qui sont parvenus jusqu'à nous, on a découvert des rituels, des formules ou des recettes destinés à maintenir le fidèle en relations avec la divinité, mais pas une prière, pas une prédication morale, en un mot pas un catéchisme.

Le dogme catholique, au contraire, est essentiellement vivant, c'est-à-dire que, contenant un ensemble de préceptes révélés par Dieu à l'homme pour le guider et le soutenir, le dogme, pour le fidèle, intervient dans tous les actes de la vie. Le dogme est inséparable de la morale : par là, il se meut avec la pensée, il participe au mouvement universel; il se développerait et se transfor-

merait lui-même, si une autorité suprême n'en garantissait l'immutabilité : le Pape infaillible, vicaire de Jésus-Christ sur la terre, gardien de la parole divine, explique, au nom de Dieu, cette parole, si elle s'obscurcit; il l'interprète si elle soulève des controverses; mais c'est l'esprit du dogme qui demeure immuable, et non pas la lettre. Et c'est du conflit de l'esprit et de la lettre qu'est sorti le différend qui divise les deux Églises d'Orient et d'Occident.

Dans l'Église orientale, il n'existe point d'autorité spirituelle analogue à celle du Pape. Vous y trouverez des évêques, des métropolitains, des patriarches, des synodes; mais, le dogme étant immuable, il n'est point d'évêque, de métropolitain, de patriarche ou de synode qui ait le droit d'y toucher ou d'y retrancher. C'est là incontestablement une grande faiblesse : toute interprétation du dogme, non pas seulement contraire à celle des Pères de l'Église, mais simplement non prévue par eux, devient une hérésie ; de là, le nombre infini des sectes qui divisent l'Église d'Orient, de là l'immobilité de cette Église. Mais aussi, ce caractère immuable du dogme présente pour l'Union un obstacle insurmontable. Une question de dogme, la procession du Saint-Esprit divise les deux Églises. La présence dans le *Credo* latin du *filioque* rejeté par le *Credo* grec, est le symbole du différend. Dans une Église dont le principe est l'immutabilité de la tradition, où la forme est garante du fond, où la lettre l'emporte sur l'esprit, puisque la forme et la lettre sont d'institution divine, il n'est pas de puissance spirituelle capable d'ajouter au dogme orthodoxe le *filioque*. Le *filioque* n'est pas donné par la tradition; par conséquent, non seulement l'Église orthodoxe ne peut pas l'admettre, mais elle est obligée de considérer comme hérétique quiconque l'admet. Et ce n'est pas une raillerie ni une fin de non-recevoir à l'adresse de l'Église catholique que de dire que, si l'Union des Églises se réalise, c'est l'Église catholique qui devra se réunir à l'Église orthodoxe ; c'est une conséquence logique et nécessaire de la nature du dogme orthodoxe.

Il faut ajouter que la chrétienté orthodoxe repousserait elle-même toute modification au dogme. Comme il n'existe point dans l'Église d'autorité spirituelle capable de diriger sa foi en dehors de la tradition, l'Église est par là même esclave de ses fidèles, en étant comme eux esclave de la tradition. On a souvent insisté sur le formalisme du sentiment religieux chez les Orientaux. Le dogme et par suite l'Église s'étant condamnés à l'immobilité, le dogme n'est plus qu'une forme dépourvue de vie. Pour le croyant orthodoxe, la religion consiste exclusivement dans le culte; la dévotion n'est plus qu'un geste, la prière qu'une for-

mule dont chaque terme a une vertu magique. Transformer un rite, modifier une formule, c'est violer la tradition qu'il a reçue de ses pères, c'est attenter à la foi; et c'est alors pour celui qui ose transformer ou modifier, risquer de provoquer un schisme dangereux comme le Raskol russe, sorti au XVIIe siècle des réformes apportées par le patriarche Nikone aux vieux livres liturgiques. Il n'est personne en Orient, pas même le tsar, malgré sa toute-puissance, qui osât entreprendre la réforme nécessaire du calendrier grégorien, parce que ce calendrier est consacré par une tradition religieuse et que, de cette réforme purement liturgique, pourrait sortir un schisme dont les conséquences sont impossibles à prévoir. Qui donc alors dans l'orthodoxie prendrait l'initiative de toucher au dogme qui sépare l'Église d'Orient de l'Église de Rome (1)?

II

L'Église orthodoxe, en s'intitulant « orientale », ἀνατολική, se donne des limites géographiques correspondant aux limites d'un État. Le patriarche, qui, à l'origine, devint le chef de cette Église, portait le titre d'œcuménique, οἰκουμενικός; ce titre signifiait qu'il était le chef de l'Église de l'Empire d'Orient, — le mot οἰκούμενος, d'où dérive son titre, représentant la terre soumise à l'Empire en opposition à la terre indépendante de l'Empire, au pays des Barbares. Le patriarche œcuménique n'est donc point, comme le Pape, un souverain catholique (2). D'ailleurs, à l'origine, pendant neuf siècles, les papes, pas plus que les patriarches, ne furent des souverains catholiques.

C'était une conséquence de la conception païenne de l'État qui consacrait la toute-puissance du pouvoir civil, et qui voulait que le chef civil fût aussi le chef religieux. L'empereur, en devenant chrétien, devint le chef de la hiérarchie ecclésiastique et se réserva d'investir les évêques. Les papes eux-mêmes reçurent jusqu'au IXe siècle l'investiture de l'empereur byzantin. Le schisme

(1) Les mêmes raisons sont valables contre le protestantisme. Des catholiques ont manifesté récemment leurs craintes de voir l'orthodoxie s'unir au protestantisme et frustrer ainsi l'Église romaine de l'union légitime. L'orthodoxie, par sa conception des rapports de l'Église et de l'État, se rapproche plus en effet du protestantisme que du catholicisme, et l'éducation théologique des prêtres orthodoxes s'achève souvent en Allemagne. Mais de là à conclure à l'union, il y a loin. Les Églises Réformées ont fait, au XVIIe siècle, des tentatives près des patriarches de Constantinople : ces tentatives ont échoué. Comme contre le catholicisme, la raison du dogme prévaudra toujours contre le protestantisme, sans préjudice des autres.

(2) Il semble que les papes n'aient pas compris d'abord le sens d'*œcuménique*, qu'ils confondaient avec *catholique*. C'est ce qu'ils exprimaient au moment du schisme, en disant que l'existence de deux souverains catholiques est contradictoire.

de Photius les affranchit de ce joug. C'est alors que l'Église d'Occident, débarrassée depuis longtemps déjà de l'empereur d'Occident, délivrée de l'autorité de l'empereur d'Orient, devint en réalité catholique : elle entendait par là un pouvoir spirituel universel, indépendant du pouvoir temporel.

En se maintenant, l'empire d'Orient maintenait aussi son autorité sur l'Église d'Orient. Jusqu'à la fin, l'empereur est demeuré le chef de la religion, et le patriarche, l'administrateur de l'église investi par l'empereur. Le principe survécut à l'empire lui-même; la conquête ottomane l'a conservé, et c'est lui qui régit encore aujourd'hui l'Église orthodoxe. En entrant à Constantinople, Mahomet II prétendit succéder aux empereurs de Byzance : il héritait de tous leurs pouvoirs, du pouvoir religieux comme des autres. Le conquérant ne conçut point, comme ses récens successeurs, un État musulman dont il serait le kalife, mais seulement une juxtaposition de communautés vassales dont il serait le suzerain, et qui, moyennant tribut, conserveraient leur liberté de conscience.

Mahomet II laissa aux chrétiens de son empire le chef religieux qu'ils avaient sous les empereurs, le patriarche; il se réservait seulement, comme les empereurs, de donner l'investiture; il employait même la formule byzantine de l'investiture et les sultans, ses successeurs, l'ont maintenue jusqu'à ce jour (1). Le patriarche demeurait donc, sous la domination ottomane, ce qu'il était sous les empereurs byzantins, un administrateur religieux. Mais il devint en même temps un administrateur politique. L'Islam ne forme point une nation, mais une vaste communauté religieuse s'administrant d'après des lois religieuses. Pour les conquérans de Constantinople, les nations soumises ne représentaient donc que des communautés religieuses, *Millet*. En les laissant maîtresses de leur administration spirituelle, Mahomet II les assimilait à l'Islam, et par administration spirituelle il entendait aussi l'administration civile, telle que l'instruction publique, la justice civile, l'état civil, toutes choses qui dans l'islamisme sont unies à la religion (2). Le patriarche était donc à la fois un chef civil et un chef politique, un empereur vassal des Ottomans. Pour les Turcs, le patriarche devint officiellement le chef de la commu-

(1) Aujourd'hui ce n'est plus le sultan, mais le grand vizir, qui préside la cérémonie de l'investiture.

(2) Ce n'est que récemment que la Porte, au contact des États occidentaux, a commencé à distinguer le pouvoir civil du pouvoir spirituel; et cette distinction qu'elle est incapable d'établir dans l'Islam, elle veut l'imposer aux communautés chrétiennes de l'empire, en leur retirant les privilèges proprement civils, tels que l'instruction publique et la justice en matière de succession.

nauté des Romains, c'est-à-dire des chrétiens orthodoxes, et porta le nom de *Roum-Millet-Bachi* (1).

Mais cette organisation entraînait pour l'Église d'Orient de graves conséquences. L'Église d'Orient avait, comme l'Église d'Occident, fait chez les barbares des conquêtes spirituelles : pendant que l'Église d'Occident convertissait les Germains, l'Église d'Orient convertissait les Slaves. Des empires chrétiens s'étaient fondés sous la tutelle des patriarches, et c'est de Constantinople qu'arrivaient les métropolitains de Kief et de Moscou.

Après que le patriarche fut réduit au rôle de fonctionnaire ottoman (2), quelles allaient être ses relations avec un empire indépendant comme la Russie? Par la fondation du patriarcat de Moscou en 1589, Ivan III rompit avec le patriarche de Constantinople, et deux siècles plus tard, Pierre le Grand ne fit, en remplaçant le patriarcat par le Saint-Synode (1700), que développer et continuer les réformes d'Ivan III. Le principe des églises *autocéphales* était établi.

Pour la même raison, à mesure que de l'empire ottoman se dégagèrent des nationalités et des États indépendans, ces États se donnèrent des églises autocéphales, c'est-à-dire indépendantes du patriarcat et se gouvernant elles-mêmes. La Grèce suivit la Russie dans cette voie et se sépara définitivement du patriarcat en 1852 (3) ; puis ce fut le tour de la Serbie et de la Roumanie. La Bulgarie elle-même qui, en fait, est vassale de la Turquie, vient de se séparer du patriarcat avant même d'être indépendante : ce fut, il est vrai, au prix d'un schisme. Par là, le patriarche qui fut, sous les empereurs byzantins, le chef de toute la chrétienté orientale, n'est plus aujourd'hui que le chef des Grecs orthodoxes de l'Empire ottoman, c'est-à-dire de 5 millions à peine de fidèles, pendant que les autres églises orthodoxes autocéphales en comptent plus de 100 millions.

L'Église orthodoxe orientale s'est donc morcelée en cinq églises

(1) C'est d'après le même principe que les Arméniens, qui possédaient une église particulière indépendante de l'église de Constantinople, formèrent, après la conquête ottomane, une communauté (*Millet*) administrée par un patriarche. — Plus tard, quand, par extension, au mot de *Millet*, qui en turc veut dire communauté, s'attacha l'idée, étrangère à l'Islam, de nation ou nationalité, la Porte remplaça ce mot devenu dangereux et suspect par celui de *Djemaât*, qui veut dire association religieuse.

(2) Il avait rang de pacha à trois queues.

(3) La séparation de la Grèce fut l'occasion de très vifs débats. Se séparer du patriarcat qui avait maintenu, sous la domination turque, la nationalité hellénique, paraissait à de nombreux esprits une noire ingratitude. (Cf. l'Αντίτομος de Pharmakidis et toute la polémique soulevée par ce livre.) Néanmoins, la dépendance où se trouve le patriarche, non seulement de la Porte, mais surtout des puissances étrangères, principalement de la Russie, fut la raison déterminante de la proclamation de l'autocéphalie.

indépendantes, et, en comptant l'Église de Turquie représentée par le patriarche œcuménique, en six églises distinctes qui vivent et s'administrent séparément. Toutes ces églises, l'Église de Turquie exceptée, sont organisées sur le modèle de la constitution donnée par Pierre le Grand à l'Église de Russie. Pierre le Grand maintenait la vieille tradition impériale de la toute-puissance de l'État qui voulait que l'empereur réunît en lui tous les pouvoirs; d'où il résultait que l'Église était une église d'État, échappant à toute influence extérieure à l'État. Les autres nations orthodoxes ont, elles aussi, adopté cette conception de l'État souverain. En rompant avec le patriarcat de Constantinople et en ne lui témoignant plus qu'une respectueuse déférence, fondée sur la tradition et l'unité de croyance, nécessaire aussi à l'accomplissement de desseins politiques, les États arrachent l'Église à toute influence extérieure. En s'instituant chefs de la religion et en s'attribuant le droit de nomination aux dignités ecclésiastiques, les souverains soumettent l'Église à l'autorité de l'État. Comme autrefois les empereurs, ils délèguent leur autorité religieuse, non plus à un patriarche qui pourrait devenir un pouvoir rival, mais à un synode. Un conseil composé d'un certain nombre d'ecclésiastiques nommés par le souverain et administrant, sous la haute surveillance d'un délégué du souverain, les intérêts civils et religieux de l'Église nationale, tel est le principe du Saint Synode dirigeant de Russie (1), institué par Pierre le Grand et adopté depuis avec quelques modifications (2) par tous les autres États orthodoxes indépendans. Le Synode choisit les évêques, mais c'est l'État qui, dans la personne du souverain, les investit. La soumission de l'Église à l'État est complète; la toute-puissance de l'État est absolue : elle n'a de limites que dans le dogme qui est immuable et dans la croyance des fidèles sur laquelle il n'a point de prise.

En Turquie, la sujétion de l'Église à l'État est un véritable esclavage. Elle est en quelque sorte double : non seulement le patriarche est un fonctionnaire ottoman, investi par la Porte, mais son autorité, déjà bien précaire, est encore affaiblie par un conseil nommé par la nation où l'élément laïque est prépondérant. L'organisation du patriarcat, plusieurs fois remaniée, a été définitivement établie par le Hatti-Humayoun du 18 février 1856 (3). Le patriarche choisi, depuis 1770, par une assemblée composée d'évêques et en majorité de notables orthodoxes, est toujours

(1) Cf. Leroy-Beaulieu, *l'Empire des Tsars*, t. III, l. II, ch. VI et VII.

(2) En Russie, il n'y a pas de ministère des Cultes. Les autres États orthodoxes en ont un. Par suite, certaines attributions du Synode de Russie sont passées dans d'autres pays au ministère des Cultes. Dans les États parlementaires, la soumission de l'Église à l'État est encore plus étroite qu'en Russie.

(3) Quelques réformes de détail ont été introduites en 1892.

nommé par le sultan. Près de lui fonctionnent deux conseils distincts, un Synode composé de douze métropolitains nommés pour deux ans et renouvelables chaque année par moitié, et un conseil mixte, μικτὸν συμβούλιον, composé de quatre évêques et de huit laïques élus par les communautés. Au Synode, présidé par le patriarche, sont confiés les intérêts spirituels de la nation : τὰς ὁλὰς πνευματικάς ὑποθέσες τοῦ Ἔθνους κατὰ τοὺς ἐκκλησιαστικοὺς κανόνας. Au conseil mixte, dont le patriarche n'est pas membre et où domine l'élément laïque, ressortissent toutes les affaires civiles (1), justice civile, successions, mariages, divorces, instruction publique. Toute décision du conseil doit seulement recevoir l'approbation du patriarche. Comme le patriarche, les évêques sont nommés par la Porte. Par une délégation du patriarcat, ils sont chargés des intérêts spirituels de la communauté orthodoxe dont ils sont chefs; quant aux intérêts proprement civils de la communauté, ils sont administrés sous la surveillance de l'évêque par un conseil laïque. En réalité, en Turquie comme dans les États orthodoxes, l'État, — représenté ici dans toute sa tyrannie à la fois par la Porte et par l'élément laïque du conseil mixte, — l'État est maître absolu de l'Église, et l'abus même du pouvoir de l'État a engendré dans l'Église de Turquie la corruption et la simonie. Les charges ecclésiastiques dont l'État est l'unique dispensateur sont à vendre au plus offrant.

La soumission de l'Église à l'État est dans toute nation orthodoxe le principe même de l'organisation de l'Église. En droit, c'est donc à l'État que l'Église catholique doit s'adresser d'abord et c'est à lui qu'elle doit proposer « l'Union ». En proposant l'Union, que demande-t-elle à l'État? L'abandon par l'État de sa suprématie sur l'Église, la reconnaissance par l'État d'une autorité supérieure et extérieure à lui, le renoncement au bénéfice d'une tradition vieille de trente siècles qui consacre en Orient l'omnipotence de l'État. Il est douteux que l'État se dessaisisse volontiers d'un pareil pouvoir. Dans des royaumes parlementaires, — comme la Grèce, la Roumanie, la Serbie, — l'Église, indépendante de l'État, peut devenir entre les mains des adversaires du gouvernement une arme dangereuse d'opposition. Pour la Russie, l'autocratie du tsar demeure, à une époque incertaine et troublée, la seule garantie de son existence. Quant aux laïques de Turquie, l'union avec l' glise catholique entraînerait pour eux la perte de bénéfices auxquels ils ne renonceraient pas de bonne grâce. Enfin,

(1) Notons seulement une tendance de la Porte à enlever de plus en plus aux patriarcats ces privilèges purement civils. C'est ainsi qu'à l'heure actuelle le conseil mixte du patriarcat arménien n'a pas été élu, parce qu'on a interdit les élections, et c'est lui qui est compétent en matière civile.

pour tous les États orthodoxes sans exception, l'Union inaugurerait entre l'Église et l'État une ère de luttes et de discordes sans issues, semblables à celles qui ont bouleversé l'Occident. Jamais un gouvernement ne s'y engagera de plein gré.

Mais si l'État n'a point intérêt à renoncer à son autorité sur l'Église, l'Église n'a-t-elle point intérêt à échapper à la tutelle de l'État et ne désire-t-elle pas trouver dans l'union avec l'Église de Rome l'indépendance et la liberté? Nous ne le pensons pas. D'abord, le voulût-elle, elle ne serait pas de force à lutter contre l'État. Elle ne trouverait d'armes contre lui que dans la foi des fidèles. Le sentiment religieux des Grecs est trop superficiel et leur croyance même s'est trop affaiblie depuis un demi-siècle pour que la population soutienne dans sa lutte l'Église contre l'État. Les Grecs ont un esprit essentiellement laïque, qu'a développé encore l'instruction répandue chez eux à profusion depuis leur indépendance. Les Slaves sont croyans et mystiques; mais leur foi est trop formaliste pour admettre même de la part du clergé les modifications qu'entraînerait une union avec Rome, et le clergé lui-même, aussi formaliste que ses ouailles, ne voudrait par prendre l'initiative de ces modifications. Enfin, chez les Grecs comme chez les Slaves, le clergé n'est pas séparé, comme dans l'Église romaine, de l'élément laïque : il ne forme pas une caste à part; il est mêlé à la vie des laïques et il peut rentrer, quand il le veut, dans la vie laïque; comme tel il partage les aspirations nationales des laïques. Or, c'est au nom de l'orthodoxie que s'exercent les revendications nationales des peuples de l'Orient.

III

L'Église d'Orient, en devenant Église d'État, devenait une Église nationale. L'idée d'une Église orthodoxe, commune par l'unité de croyance à l'Orient tout entier, est dominée, dans la masse des fidèles, par la conception d'églises particulières, propres à leur race et à leur nation. Pour les Russes, l'Eglise orthodoxe, c'est l'Église russe, comme, pour les autres États, c'est l'Église grecque ou l'Église serbe, ou l'Église bulgare. Par suite, dans des âmes très simples et généralement très croyantes, comme celle des Slaves, le développement de l'orgueil national devait favoriser le développement de l'orgueil religieux. La religion est devenue insensiblement la forme du patriotisme, et le peuple s'est habitué à voir dans ses conquêtes nationales des conquêtes religieuses. L'État entretient soigneusement un sentiment qui lui assure la domination à la fois sur l'Église et sur les fidèles.

L'Islamisme a contribué dans une large mesure aux progrès

de ce sentiment. La conquête ottomane, par son caractère religieux, devait fortifier chez les peuples soumis ou menacés par elle l'attachement à leur religion. Mahomet II, en établissant le principe des communautés autonomes et en faisant du patriarche le chef de la nation grecque, liait indissolublement la nationalité à la religion. Dès lors, la mission du patriarcat, à travers toute la domination ottomane, fut de maintenir la nationalité hellénique par la religion. C'est là, à côté de faiblesses et de défaillances, la grandeur de l'histoire du patriarcat depuis quatre siècles. Les communautés et leurs écoles, leurs bibliothèques, leurs hôpitaux, leurs fondations pieuses, ont véritablement sauvé l'hellénisme. Non seulement, le patriarcat voulait le sauver, mais, soutenu par une foi profonde dans la délivrance et la liberté futures, il voulait l'agrandir sous le joug même des sultans. C'est ainsi qu'il a tenté de conquérir les Bulgares pour l'hellénisme futur en détruisant leur nationalité par la religion, et ce n'est que récemment qu'il a été obligé de reconnaître la vanité de ses efforts et qu'il a vu définitivement avorter des espérances vieilles de dix siècles. Mais cette persévérance suffirait à justifier chez les Hellènes, même chez les incroyans, un attachement à une religion qui les a sauvés et affranchis.

Ce rôle national de la religion orthodoxe n'est point encore terminé, et l'existence même de l'Empire ottoman est le plus sûr garant de la vitalité de l'orthodoxie. Depuis cent ans, la dislocation de la Turquie a commencé; la politique européenne s'est efforcée de dégager et d'affranchir les nationalités qui coexistent dans cet immense empire. Mais ces nationalités ont été dégagées ou affranchies incomplètement, en sorte que pour chacune d'elles s'est formée une sorte d'irrédentisme, et dans un pays où la race et la religion sont confondues, la religion est devenue la forme de cet irrédentisme. La juridiction des patriarches de Turquie correspond même, en certaines régions, comme l'Arménie et la Macédoine, aux territoires revendiqués par les nations. C'est ainsi que la formation d'un Exarchat bulgare a établi la délimitation effective du territoire sur lequel la Bulgarie a maintenant le droit d'élever des prétentions. On comprend alors l'émotion soulevée en Grèce et au patriarcat par la création de l'Exarchat qui équivaut à une limitation anticipée de l'hellénisme; il est curieux du moins que ce soit la Turquie elle-même qui préside à ce démembrement en quelque sorte spirituel de son territoire.

Si l'orthodoxie est chargée de soutenir pour les Grecs, les Bulgares, les Serbes, les Arméniens, les revendications nationales, elle est pour la Russie l'instrument de ses diverses politiques, qui

visent à la restauration pour son compte de l'Empire d'Orient agrandi. La Russie, par le nombre de ses sujets, représente à elle seule presque toute l'orthodoxie. Elle tient donc à prendre et en réalité elle a pris le rôle de protectrice de l'orthodoxie, qu'elle compte, dans l'avenir, englober tout entière. L'idée d'une mission divine confiée à la Sainte Russie a fini par pénétrer dans l'âme profondément croyante et mystique du peuple russe. L'affranchissement des orthodoxes esclaves, la délivrance du Saint-Sépulcre tombé aux mains des infidèles, par suite la lutte contre l'islamisme et la conquête de l'Empire ottoman, tel est le programme de l'orthodoxie russe, parfaitement conforme aux aspirations nationales et au développement normal de la Russie.

Le catholicisme serait certainement impropre à l'accomplissement de cette œuvre nationale, et les peuples d'Orient en ont la conscience très nette. Sans parler de l'attachement de nations à une religion qui a sauvé les unes et qui a donné aux autres des siècles de gloire, on ne croit pas en Orient, et avec raison, que le catholicisme eût pu maintenir sous la domination musulmane les nationalités, ou puisse maintenant les affranchir et les développer complètement. Le catholicisme est, par essence, opposé à l'idée de nationalité; et si le principe d'une communion métaphysique de l'humanité tout entière par-dessus les races ou les limites d'État peut séduire par son élévation et sa beauté les âmes occidentales, ce principe ne convient pas encore aux aspirations légitimes des peuples de l'Orient. Le catholicisme n'eût pas conservé l'hellénisme sous la domination ottomane; il a des intérêts dans le monde entier et l'hellénisme n'eût représenté pour lui qu'un petit fragment de la catholicité. Il fallait, pour sauver l'hellénisme, un patriarche hellène qui, en réalité, fût hellène avant d'être patriarche et dont l'unique préoccupation fût la défense de l'hellénisme. On en pourrait dire autant des autres nationalités chrétiennes de l'Orient : les Bulgares se sont séparés du patriarcat parce que le patriarcat les menaçait dans leur existence nationale, comme les Grecs avaient appelé Mahomet II, cinq cents ans plus tôt, parce qu'ils craignaient d'être absorbés par les Latins. Quant aux Russes, ils sont trop pénétrés de la mission de leur Église et trop attachés aux formes mêmes de cette Église pour jamais songer à s'en détacher.

Les peuples, pas plus que les gouvernemens, n'ont intérêt à l'Union, ni ne la souhaitent. Aussi faut-il reconnaître quela question n'émeut personne en Orient, qu'elle n'est discutée par personne, qu'elle n'est posée par personne. Le catholicisme n'a point pénétré en Orient où il a laissé, depuis les croisades, le souvenir d'un ennemi de la race autant que de la religion, et il est douteux

qu'il y pénètre bientôt. Il semble que la cour de Rome se fasse sur ce point des illusions, et que de faux renseignemens ou un excès d'imagination l'égarent sur le nombre (1) et la valeur des conversions au catholicisme.

Les « Unis » représentent en Orient les fidèles que Rome a détachés de l'orthodoxie et des églises séparées de l'orthodoxie. On comprend sous ce nom des Grecs, des Arméniens, des Chaldéens, des Coptes, des Syriens, des Géorgiens, des Serbes, des Valaques, des Bulgares et des Slaves, qui reconnaissent la suprématie du Pape moyennant certaines concessions relatives à leur liturgie et à leurs rites particuliers. Mais le nombre de ces Unis forme un bien petit groupe dans la masse de l'orthodoxie (2). De plus, la plupart des conversions offrent un caractère exclusivement politique; elles sont par conséquent, dans un pays comme l'Orient où la politique se transforme tous les jours, passagères comme cette politique même. Dans la conversion au catholicisme, les Unis trouvent, comme les Syriens par exemple, la protection française (3). Les Bulgares y cherchaient le maintien de leur nationalité contre les prétentions de l'hellénisme et du patriarcat. Depuis que les Bulgares ont une église nationale, ils ne se convertissent plus au catholicisme et les Unis abandonnent en masse l'Église romaine (4). Enfin, souvent, la Porte elle-même favorise ces conversions qui divisent et affaiblissent des populations qu'elle maintient mal; c'est ainsi qu'elle réserve les places aux seuls Arméniens catholiques, au détriment des orthodoxes.

Le lien qui rattache les Unis à l'Église romaine est bien fragile et toujours prêt à se rompre : on l'a constaté chez les Chaldéens et les Arméniens (5) : on n'a pas oublié l'émotion récente soulevée chez les Ruthènes, à la nouvelle que Rome voulait modifier leur liturgie. Il ne faudrait pas fonder sur les Unis de solides espérances, ni surtout les considérer comme des précur-

(1) Je lis dans un livre récent (1893), dédié au cardinal Langénieux, que les Arméniens unis comptent plus d'un million de fidèles, quand, en réalité, ils ne sont pas cent mille. (*La Question religieuse en Orient*, p. 5.)

(2) Environ trois millions.

(3) De même, dans la conversion au protestantisme, les Arméniens ou les indigènes de Syrie recherchent la protection anglaise ou américaine. C'est toute l'importance, — considérable au point de vue politique, — qu'il faut attacher à ces conversions. Mais ces conversions sont locales, passagères, et ne représentent nullement une tendance de l'orthodoxie à passer au protestantisme.

(4) Il ne faut voir dans la récente réforme de la constitution bulgare qui autorise l'héritier présomptif à rester catholique qu'une simple précaution très légitime, que justifie le sort du premier prince bulgare.

(5) Au moment des querelles survenues il y a vingt ans entre Hassounistes et anti-Hassounistes. Les Arméniens catholiques ne reconnaissent d'ailleurs pas le Pape de la même manière que les catholiques, puisque entre le Pape et eux ils admettent encore un patriarche.

seurs qui entraîneront un jour à leur suite l'Orient tout entier. Non, le gros des troupes orthodoxes, les Slaves et les Grecs, demeure irréductible; ni la violence, ni les conciles, ni les missions ne les ont soumis, convaincus ou séduits; nous avons essayé dans cette étude d'en dégager les causes, et ces causes semblent plus fortes que les armées, les argumens ou les séductions. La croyance à la Providence qui doit guider un pape dans sa mission divine peut prévaloir contre toutes les raisons humaines. Ce sont ces raisons humaines qui nous ont préoccupé et qui seules pouvaient préoccuper un laïque, elles sont du moins suffisantes pour permettre d'affirmer que l'heure n'a pas encore sonné de l'Union des deux Églises. Le différend profond qui les sépare repose sur une conception différente du dogme, du rôle de l'Église dans l'État, de sa mission sur la terre ; et avant qu'on ne songe à concilier le dogme, il faudra que les gouvernemens se modifient, que les peuples s'affranchissent ; et alors qui peut prévoir aujourd'hui quels seront les besoins spirituels de l'Orient transformé ?

Il était donc nécessaire de montrer les difficultés de l'entreprise, non point pour la combattre ni pour la condamner d'avance, mais plutôt pour la guider dans le bon chemin en dissipant les erreurs ou les illusions qui l'égarent. La vérité n'est jamais une ennemie, fût-elle déconcertante et cruelle. Dix siècles se sont écoulés depuis le schisme de Photius, et l'antagonisme des deux églises demeure immuable, sans qu'un pas ait été fait dans la voie de la conciliation. Est-ce une raison pour désespérer et pour consacrer par l'indifférence une œuvre de haine et de passion? Non. Qu'est-ce, après tout, qu'une expérience de dix siècles en regard du mystère de l'avenir? Que nous réservent ces cris de pitié qu'arrache de toutes parts à l'Europe inquiète le spectacle des misères et des souffrances? Et quand d'autres siècles s'ajouteraient encore aux premiers sans que le rêve de l'Union se réalisât, il est bon qu'au milieu des discordes et des bassesses humaines s'élève quelquefois une voix pure et sereine, comme celle de Léon XIII, qui, du haut de la chaire du Christ, fasse entrevoir aux hommes le règne de la paix et de la bonté sur la terre.

***

JE LE JURE...

I

Devant la grille du château, les gendarmes s'arrêtèrent. A en juger par l'état des chevaux tout fumans, le poitrail couvert d'écume, ils avaient dû venir grand train.

M. Octave Le Villain, le propriétaire de Bosc-Varengue, les faisait demander pour un vol avec effraction commis la nuit dernière dans sa propriété. L'un des richards de la contrée, ce M. Le Villain; avec cela, pas commode, parlant peu, dur avec les gens qu'il faisait travailler: de sorte qu'on le redoutait beaucoup dans le canton. Aussi les gendarmes, sitôt son mot reçu, s'étaient-ils hâtés de se mettre en selle.

— Attendez-moi là, Gillot, ordonna le brigadier, tendant la bride de son cheval à l'autre gendarme. Je vais voir s'il y a de la place à l'écurie pour nos chevaux... Tiens! où donc est la sonnette? Ah! la voilà. Du reste, bien sûr il va venir quelqu'un... j'entends marcher.

En effet, un pas pesant faisait crier le gravier des allées; un chien de chasse, à longs poils blanc et feu, apparut d'abord, puis, sortant d'un massif, un gros homme, coiffé d'une casquette de loutre, vêtu d'une vieille houppelande grise, qui s'avançait la canne à la main, la démarche alourdie par des sabots.

— Ça ressemble bien à M. Le Villain... murmura le brigadier, qui tortillait sa barbiche. Il y a longtemps que je ne l'avais vu... Il ne rajeunit pas.

— Y en a pourtant, observa Gillot, qui disent comme ça... qu'il est toujours jeune sur le cotillon et qu'il n'est pas gêné de...

— Chut! le voilà.

Le propriétaire de Bosc-Varengue venait sans se presser. Il regardait par terre, comme s'il n'y avait eu personne à l'attendre à la grille. Chez lui, c'était une habitude, une sorte de tic : on avait observé que jamais M. Le Villain ne levait les yeux, même quand il causait avec quelqu'un.

Pas un timide pourtant, loin de là!... La face large et pleine, le teint un peu violacé, des favoris grisonnans encadrant un menton proéminent d'entêté, les lèvres rentrées... On ne lisait guère sur ce visage un peu bouffi qu'une maussaderie renfrognée.

— Ah! c'est vous, bonjour! Vous n'avez pas été longs.

— Bonjour, monsieur Le Villain.

Tirant de sa poche la clef de la grille, le maître de Bosc-Varengue ouvrit lui-même aux gendarmes.

— Votre homme va pouvoir conduire les chevaux là-bas au fond, oui... derrière le bûcher sur la droite. Ensuite, s'il veut, il ira prendre quelque chose à la cuisine.

— Merci, monsieur Le Villain, marmotta l'homme, qui saluait de la tête.

— Quant à vous, brigadier, je suppose, n'est-ce pas, que vous voulez d'abord examiner l'endroit où ça s'est passé?

— Oui, monsieur, certainement.

— Alors, c'est de l'autre côté, dans un petit pavillon qui donne sur la sente-aux-loups. Venez avec moi.

Les deux hommes cheminaient côte à côte, le brigadier, la tête un peu basse, attentif à ne pas marcher sur les bordures en gazon des allées, et tenant son sabre collé à la cuisse, afin de ne pas heurter M. Le Villain.

— Cette sente-aux-loups, alors, monsieur, hasarda le gendarme, désireux sans doute de se représenter un peu l'ensemble des lieux, elle contourne votre parc?

— Pas précisément; elle va de la route de Luneray à un chemin rural, et sépare ma propriété de la ferme de maître Onésime, l'un de mes fermiers.

— Et vous pensez, alors, que c'est par cette sente qu'on a escaladé chez vous?

— J'en suis même très sûr; ça ne peut être que par là. Le pavillon donne sur la sente, et il a une fenêtre qui n'est qu'à deux mètres de terre.

— Et par où a-t-on pénétré? Une porte, une fenêtre?

— On a forcé les persiennes, fait sauter un scellement et brisé un carreau... Du reste, vous allez voir sur place. Ça vaudra mieux que la description qu'on vous ferait ici.

Après le jardin, ils traversèrent une vaste pelouse où paissait une petite vache bretonne; puis ils arrivèrent dans une avenue de vieux tilleuls aux branches difformes qui commençaient à se couvrir de bourgeons.

Au bout de cette avenue apparut le château, grande bâtisse en briques lie-de-vin, sans aucun style, à laquelle on avait ajouté, sans doute après coup, une aile sur la droite.

Par derrière se prolongeait une sorte de galerie légère en bois à vitrages rouges et jaunes, supportée à hauteur d'étage par des colonnettes de fonte. Elle reliait le château à un petit pavillon ventru et massif en forme de pot à tabac coiffé d'un toit à la chinoise. Il était garni de fenêtres aux persiennes blanches hermétiquement closes.

— C'est dans ce bâtiment-là, fit M. Le Villain, le désignant du bout de sa canne. On y accède de la maison par la galerie, ou du jardin par le petit escalier que voici. — Et il indiquait, montant au flanc du pavillon, une suite de marches de pierres assez usées, avec une rampe en fer.

Quand ils furent dans le pavillon :

— Tenez, brigadier, voici dans quel état on a trouvé les choses ce matin. C'est la vachère de la ferme, qui, en passant par la sente avec ses bêtes pour les mener aux champs, a vu la persienne démantibulée. Se doutant de quelque chose, elle a été frapper chez le jardinier, qui demeure là au fond du potager. Le jardinier est accouru me prévenir.

Le brigadier, sourcils froncés, inspectait attentivement les lieux. Il semblait flairer quelque chose, et se mit à genoux.

— Oh! n'avancez pas, monsieur, fit-il brusquement. On nous recommande toujours d'essayer de prendre à la cire les empreintes de pas... Mais je vois que ça c'est du vieux sapin.

— Les empreintes! mais dix personnes ont déjà marché là ce matin, moi tout le premier. Et puis ça ne marque plus, c'est trop sec... Il a au moins un siècle, ce plancher-là.

— Oui... oui... je vois. C'est ennuyeux! murmura le gendarme, qui se relevait et se brossait les genoux avec le drap de sa tunique.

Au bout d'un instant, il reprit :

— Mais je ne vois qu'une fenêtre : les autres sont donc fausses ?

— Oui, à droite et à gauche ce sont des placards dont les ouvertures ont été dissimulées au fond de moulures creuses. C'est justement dans l'un d'eux, celui-ci, voyez-vous, celui-ci, dont la serrure est brisée, que se trouvait le sac d'argent qu'on m'a volé!

— Ce n'est pourtant pas trop visible qu'il y avait là des placards!

— Oh! fit M. Le Villain, haussant les épaules avec une indifférence affectée, il suffit de cogner avec le doigt : on voit bien que c'est creux.

Pendant que le gendarme commençait à prendre des notes, M. Le Villain tira de la poche de sa houppelande un long cigare qu'il se mit à mâchonner.

— C'est drôle tout de même... En tout cas, monsieur Le Villain, permettez-moi de vous observer que ce n'est pas là un endroit pour y serrer des sommes.

— Hé! chacun serre son argent où il lui convient!

— Certainement, bien sûr, — fit le brigadier avec un sourire un peu contraint et comme s'il voulait se faire pardonner son observation, — certainement; mais n'empêche que cette pièce est bien écartée et que la fenêtre est bien facile à escalader. Voyons, c'est vrai que ça n'était pas prudent ?

M. Le Villain, avec une moue insouciante :

— Évidemment tout mon argent n'était pas là. J'en ai dans ma caisse, j'en ai un peu à la cave, j'en ai ailleurs aussi; mais, pour moi, j'étais persuadé que celui-ci ne courait aucun danger. Vous le savez bien, les meilleures cachettes sont là où il ne viendrait à personne l'idée d'aller fouiller, Voyez donc les paysans les plus futés : quand ils ont l'intention de *mucher*, comme ils disent, leur petite épargne, ils choisissent toujours le fond de quelque vieux pot à tabac ébréché, placé en vue sur la planche de la cheminée, ou bien encore la boîte à sel qui est dans l'âtre, à la portée de tous... Aussi je m'étais dit que, si jamais un voleur pénétrait chez moi, il s'attaquerait au secrétaire de mon bureau ou aux tiroirs des buffets de la salle à manger, à cause de l'argenterie, ou bien à l'armoire à glace de Mme Le Villain; mais ici, dans ce petit placard.... où il n'y avait que des sacs à raisin et une ancienne balançoire des enfans, jamais!... Que j'aie eu tort, j'en conviens, puisqu'on m'a volé, — mais il est évident, aussi, que celui qui a fait le coup devait...

— Devait connaître vos habitudes et la disposition des lieux.

— Parbleu! ce pavillon ne le menait à rien.

— Pourtant la galerie vitrée qui communique avec le château?

— Elle est barrée par de gros verrous à l'autre extrémité.

Le brigadier recommençait à écrire, quand il demanda :

— Avez-vous des soupçons sur quelqu'un?

— Ah! oui, oui... j'ai... des soupçons... sur quelqu'un.

—Qui?

M. Le Villain ne répondit pas tout d'abord. Il semblait hésiter à parler. Enfin, comme le brigadier le regardait d'un air surpris

de son silence, il fit quelques pas dans la pièce, les mains derrière le dos, se campa devant la fenêtre, regardant au loin vers la campagne, puis, sans se retourner, d'un ton nerveux, en mots hachés :

— Une fille de ce pays... qui habite Rouen maintenant... une nommée Justine Desleux. Elle a longtemps fait des journées... pour ma femme. Elle est ouvrière, elle habite rue Saint-Nicaise, nº 8. Hier, elle est venue...

— Hier jeudi?

— Oui. Elle est entrée par la petite porte... de la sente... elle est montée ici, où je viens souvent, après déjeuner, fumer ma pipe... quand il pleut; et il pleuvait. Elle m'a demandé un secours, se plaignant beaucoup, cherchant à m'apitoyer, me racontant un tas d'histoires. Elle cause bien, la mâtine... J'allais lui donner une pièce de quarante sous, quand elle s'est mise à m'injurier, prétendant, — M. Le Villain parut faire un effort comme si quelque chose lui serrait la gorge, — que je lui devais de quoi entretenir son enfant. Elle prétend qu'il serait de moi!

— De vous, monsieur Le Villain? murmura le brigadier, qui semblait au comble de la stupéfaction.

— Peuh! fit-il en ricanant, une invention à elle... du chantage. On n'a pas idée d'un aplomb pareil.

Il n'avait pas allumé son cigare, mais le mordait si fort qu'il s'en allait en chiquettes.

— Je ne l'ai jamais touchée, cette fille, même avec des pincettes. — Entre les dents il dit : — Elle ne vaut pas cher!

M. Le Villain piétinait sur place.

— Je vous demande un peu, grommelait-il, à mon âge! père de famille!... grand-père!...

— Et alors?...

— Et alors, naturellement, ça a fini par m'échauffer les oreilles : je l'ai invitée à me ficher la paix et à filer un peu vivement. Elle est partie en me menaçant, disant que c'était pas fini comme ça...

— Vous supposez, que, pendant la nuit, elle serait revenue, qu'elle aurait brisé la fenêtre et forcé le placard?

— Évidemment!... On pourrait d'ailleurs s'en assurer, savoir si elle est rentrée hier au soir à Rouen, ou seulement ce matin... En vous hâtant, en télégraphiant... Peut-être n'est-elle pas encore arrivée. Alors la police... Si j'étais à votre place, tenez... Vous avez le télégraphe à Luneray, n'est-ce pas?

— Oui.

— Eh bien, j'enverrais par le camarade, par votre gendarme, une dépêche au procureur de la République à Rouen.

— Je crois que c'est une bonne idée, monsieur Le Villain. Je

vais coucher sur le papier tout le restant que vous venez de déposer, j'entendrai ensuite la fille de ferme, et...

— Mais, nom d'un chien! expédiez donc votre homme tout de suite!

Le brigadier ne semblait pas s'en soucier très fort, soit qu'il lui fût désagréable de se séparer de son subordonné, sorte de garde du corps sans lequel on n'était guère habitué à le voir chevaucher par les chemins, soit qu'il trouvât qu'avant de déranger un procureur de la République on devait mûrement réfléchir sur le cas.

Il se grattait l'oreille. Enfin il proféra :

— Monsieur Le Villain, ça n'est pas la règle, ça ne se fait jamais; seulement, puisque vous le demandez... je veux bien.

II

Deux jours après, les journaux annonçaient que la justice avait mis la main sur l'auteur du vol de Bosc-Varengue. C'était bien la fille Desleux : on ne pouvait douter de sa culpabilité.

La première chose que dit cette fille, quand les agens pénétrèrent dans sa chambre, fut : — Ah! le gueux! il est encore plus canaille que je ne pensais!

— Vous savez donc qu'il a été volé, M. Le Villain?

— ... Je m'attendais bien à quelque mauvais coup de sa part. Ça lui avait tant saigné le cœur de me donner... son argent. C'est pas étonnant qu'il tâche de le ravoir. Il aura eu regret.

Ensuite elle ne voulut plus rien dire, et, affaissée sur une chaise, se mit à pleurer.

— Où est l'argent?

La fille Desleux ne répondit pas, mais sur la cheminée, nullement caché d'ailleurs, enveloppé d'un vieux journal, on trouva le sac. Il contenait 485 francs.

L'enquête ne pouvait être longue, la conviction des magistrats étant faite d'avance. Quelle créance accorder à une explication aussi invraisemblable que celle de l'inculpée? Elle niait le vol, mais tout mauvais cas est niable.

D'ailleurs les recherches complémentaires du juge de paix de Luneray, délégué par le parquet, établirent que la fille Desleux, au lieu de rentrer à Rouen le jeudi soir, avait passé la nuit dans le pays, — on ne savait où, — sans doute cachée dans le taillis au bout du parc de M. Le Villain. En tout cas, les voisins ne l'avaient vue rentrer que le vendredi matin vers dix heures.

M. Le Villain se conduisit généreusement. Lorsqu'il vint au greffe pour retirer son argent, il déclara abandonner sa plainte,

quoiqu'il manquât 15 francs. Il écrivit même au procureur général une lettre où il se montrait plein d'indulgence pour la coupable.

Mais il s'agissait d'un fait qualifié crime par le code pénal ; il y avait eu vol avec *effraction et escalade, la nuit, dans une maison habitée;* la justice ne pouvait fermer les yeux : Justine Desleux fut déférée aux assises.

III

L'affaire vint à la session de mai.

Dix témoins étaient cités, neuf à charge, un à décharge. Ils défilèrent dans l'ordre suivant :

Le brigadier de gendarmerie de Luneray. — Peu intéressante, la déposition, le brigadier s'étant borné à répéter laconiquement ce qui se trouvait déjà dans son rapport. Sur une question de l'avocat de la fille Desleux, il reconnaît que M. Le Villain lui avait paru assez ému pendant les constatations.

Juste Morlou, garde champêtre à Estouteville. — Le témoin a rencontré le jeudi, vers huit heures du soir, une femme qui semblait errer sous la chênaie des héritiers Housset, une longue chênaie qui va vers Bosc-Varengue. A l'instruction, confronté avec l'accusée, il n'a pas hésité à la reconnaître. A l'audience il persiste dans sa déclaration, affirme mordicus que c'est bien la fille Desleux qu'il a vue.

LE PRÉSIDENT. — Accusée, levez-vous !

La fille Desleux se lève. Elle est pauvrement vêtue, coiffée d'un petit bonnet blanc. C'est une forte gaillarde à la figure osseuse, le teint criblé de taches de rousseur, les cheveux blond filasse. Le regard est assez hardi, les traits plutôt durs.

Impression d'ensemble peu favorable. Pourtant la voix est douce; et la tranquillité résignée avec laquelle elle se défend ramène bientôt à la fille Desleux quelques sympathies.

— Qu'avez-vous à répondre à la déposition du témoin ?

— Monsieur le président, je réponds qu'il se trompe. Je ne peux point dire autre chose que ce que j'ai dit : Quand M. Le Villain m'a eu donné les 500 francs dans un sac, que je l'avais tant prié pour mon enfant que j'avais eu de lui, alors je suis partie. Il était cinq heures. Je suis entrée chez la Bourguin, la femme au charron, que je connais. J'y ai pris à dîner... j'y ai payé dix-huit sous, et un sou à sa petite, ça fait dix-neuf...

— Oh ! jusque-là, votre récit n'est contesté par personne ; mais ensuite ?

— Ensuite, je suis partie à pied pour Rouen.

— A pied ! mais il y a douze lieues.

— Je ne savais pas, moi, Monsieur.

— Il était si facile d'aller prendre le chemin de fer à Saint-Aubin ! Ce n'est pas la dépense qui pouvait vous arrêter à ce moment-là, vous étiez riche ! On est riche avec 500 francs en poche.

— Pardonnez-moi ; mais je savais bien que de l'argent de M. Le Villain je n'en aurais plus jamais. Et alors, quand on est ouvrière de filature, à trente-cinq sous par jour, avec ça un enfant à nourrir, faut être regardante.

— Dans quoi était votre argent ?

— Dans un petit cabas que j'avais à la main.

— Enfin, selon vous, le garde champêtre se trompe !

— Oh ! pour sûr qu'il se trompe !

L'Avocat. — Je rappelle à messieurs les jurés que dans son récit, lors de l'instruction, l'accusée a affirmé être arrivée exténuée à la gare de Monville. Il était deux heures du matin. Elle s'est assise sur un banc en attendant le premier train pour Rouen.

Le Président, — Oui, c'est entendu, nous le savons.

Les autres témoins à charge. — Quelques-uns assez insignifians. Ainsi ces deux vieilles filles, couturières à Estouteville, qui témoignent aigrement que la réputation de l'accusée, sous le rapport de la moralité, laissait singulièrement à désirer. On peut citer des garçons qui l'ont embrassée, et elle ne disait rien.

Les mêmes témoins questionnés sur l'honorabilité de M. Le Villain déclarent au contraire que c'est tout à fait un homme comme il faut, et d'intérieur... et de famille, tout à fait. Elles ont travaillé dans le temps au château, elles raccommodaient le linge et elles ont vu ci, elles ont vu ça... Le président, à grand'peine interrompt ce caquetage.

Omer Blanquart, charretier chez Me Onésime, remplaçait depuis quelques jours le berger qui était malade.

Le témoin explique que l'enclos à moutons était au bout de la pelouse. Vers minuit il a été réveillé par les aboiemens de ses chiens ; il s'est levé, a ouvert l'auvent de sa cabane et s'est mis à écouter. Il n'a rien entendu, mais, au bout d'un instant, il a vu, du côté du château, une petite lumière qui bougeait. Elle était rouge.

Le Président, *interrompant.* — Messieurs les jurés, l'accusation voit là l'indication de l'heure du vol. Il a dû être commis vers minuit. On a dû tenter de pénétrer dans la maison par la galerie suspendue, — vous vous souvenez qu'elle est vitrée en rouge. — d'où la couleur de la lumière vue par Blanquart. N'ayant pu réussir à forcer la porte de la maison, le voleur

se serait rabattu, faute de mieux, sur les placards du pavillon.

L'Avocat. — Monsieur le président, je ferai observer que l'accusée connaissait bien la maison : comment, dès lors, aurait-elle eu la maladresse de tenter de forcer des verrous?

Le Président. — Permettez, c'est là de la discussion, de la plaidoirie : nous n'y sommes pas encore. Avez-vous une question à poser au témoin ?

— Non, monsieur le président.

Un Juré. — Nous voudrions que le témoin dise dans quel sens marchait la lumière rouge : si c'était de gauche à droite par rapport à lui, ou de droite à gauche?

Plusieurs jurés font un signe de tête indiquant que la question posée les intéresse vivement.

Le Président, *avec un geste indécis qui témoigne qu'il ne saisit pas du tout la portée de la question.* — Témoin, vous entendez... Eh bien! qu'avez-vous à répondre?

Le charretier, un vieux tout en poil, l'œil embusqué derrière d'énormes sourcils, le cou secoué d'une sorte de grimace convulsive, ne répond rien. Un paysan, même devant la justice, surtout devant la justice, pèse et repèse tous ses mots. Ce qu'il a dit tout à l'heure, il l'avait déjà dit au juge d'instruction. C'était pas difficile à répéter; mais... ce qu'on demande maintenant, c'est du nouveau... Ça serait-il point un piège? Ça peut nuire à d'aucuns. Autant dire qu'il ne sait pas.

— Ma foi... j'sais point, point du tout.

Le Président, *qui maintenant a saisi.* — Voyons, témoin, cette lumière rouge, elle ne pouvait pas *bouger* sans marcher à droite ou à gauche, du château au pavillon, ou du pavillon au château. Eh bien! quelle en était la direction? Précisez! Si on ne précise pas, la défense ne manquera pas de soutenir que quelqu'un, sortant du château, allait au pavillon pour y préparer la mise en scène d'un simulacre de vol. Voyons... vous avez prêté serment de dire toute la vérité, parlez!

Le témoin se gratte, soupire, écarte les bras d'un air de désespérance piteuse, se regratte plus fort, et finit par déclarer qu'il ne peut plus se rappeler, mais plus du tout.

On le congédie; il sort comme à regret, en se dandinant et en raclant à grand bruit le parquet de ses souliers ferrés.

La femme Bourgeois. — C'est chez ce témoin que le jeudi la fille Desleux est venue dîner.

On lui demande si le petit cabas que l'accusée tenait à la main lui a paru plein ou vide. Le témoin a déposé à l'instruction que, pour vide, elle ne croit pas qu'il était vide, mais que, pour plein, il n'était pas non plus ce qui s'appelle plein.

Le Président. — Croyez-vous qu'il...

Mais à ce moment un incident se produit. La fille Desleux se penche soudain vers son avocat et lui parle à l'oreille. Elle lui désigne du doigt quelque chose vers le sommet des gradins où sont assis les jurés.

Aussitôt tous les yeux suivent cette direction; on distingue mal. Derrière la haute cloison des stalles du jury se trouve un couloir, celui par où entrent les témoins; mais cette partie de la salle est assez obscure. Pourtant il semble bien qu'une tête qui dépassait un peu la cloison vient de disparaître brusquement.

On entend presque aussitôt un léger bruit, comme celui d'une porte qu'on fermerait avec précaution. Sans doute la porte du couloir des témoins.

— Monsieur le président, lance l'avocat d'une voix qui veut produire sensation, l'accusée est sûre, absolument sûre que la personne qui vient de sortir n'est autre que M. Le Villain!

— M. Le Villain!

— Oui, il aura voulu écouter toute la déposition si intéressante de Blanquart. Sans doute elle l'inquiétait et il ne voulait pas s'exposer à la contredire maladroitement. J'insiste pour qu'au plus vite la Cour élucide le fait.

Le Président, *avec le ton rêche d'un homme qui trouve fort impertinent qu'on lui prépare un cas de cassation* (*et c'en serait un*). — Huissier de service, allez donc voir!

Dans l'assistance cet incident soulève aussitôt une assez vive émotion. Les commentaires vont leur train. Bien sûr que c'est Le Villain... Aussi est-ce un véritable grognement qui salue la rentrée de l'huissier quand celui-ci déclare qu'il y a dans la salle des témoins M. le curé d'Estouteville et M. Le Villain, mais que M. le curé affirme n'avoir rien vu, rien entendu. Il est vrai qu'il lisait, sur un banc, son bréviaire. Quant à M. Le Villain, il affirme n'avoir pas mis les pieds dans la salle d'audience.

Le Président. — Personne, alors, ne serait sorti tout à l'heure.

Le public se mettant à ricaner, le président reprend : — C'est étrange, il est vrai, mais la Cour n'oubliera pas l'incident... Continuons. Femme Bourgeois, j'étais en train de vous demander ceci : — A votre idée, le cabas de la fille Desleux vous a-t-il paru gonflé comme le serait un cabas qui contiendrait 500 francs en pièces de cinq francs? Précisez! Il ne faut pas rester dans le vague.

Le témoin, après quelques hochemens de tête silencieux, ouvrant les deux mains. — Pour moi... le cabas était, comme qui dirait, quasiment vide.

Le Président. — Fille Desleux, où était donc votre argent, alors?

— Dans le cabas, monsieur le président; certainement, m'ame Bourgeois aura mal vu.

Le témoin à décharge, l'abbé Descamps, curé d'Estouteville. — M. le curé dit qu'il a très bonne opinion de Justine Desleux. Elle a eu un enfant, c'est vrai, et alors elle a quitté le pays; mais presque toutes les filles de la commune — malheureusement — en sont là. Ce n'est pas par vice, c'est par faiblesse ou naïveté. Généralement ensuite, elles épousent celui qui les a mises à mal.

— Et celle-ci, pourquoi ne s'est-elle pas mariée?

— Je... je ne puis le dire.

— Le savez-vous, monsieur l'abbé?

Lentement le curé d'Estouteville répond : — Je ne *puis* le dire.

— Il est regrettable, pour la justice, que vous ne puissiez parler, mais la Cour s'incline devant le secret professionnel de votre saint ministère. Vous pouvez vous retirer : messieurs les jurés apprécieront. Huissier, faites entrer maintenant le dernier témoin.

Pendant qu'on est allé le chercher, le président explique au jury que M. Le Villain, ayant retiré sa plainte, ne peut être considéré ni comme témoin à charge, ni comme témoin à décharge. Son audition n'en est pas moins de la plus haute importance. C'est pourquoi, malgré le désir bien formel exprimé par lui de ne pas être appelé, le président a tenu à ce qu'il fût entendu.

— La défense n'y tient pas moins, fait l'avocat... Nous avons de certaines questions à lui poser.

Dans le couloir, derrière le banc des jurés, on entend le pas de deux personnes qui arrivent. C'est l'huissier précédant le témoin. L'entrée de M. Le Villain provoque une certaine rumeur.

Lui, la démarche assurée, se tient aussi droit que le lui permet son embonpoint; mais il est très rouge, très congestionné. Placé devant le fauteuil des témoins, il décline à mi-voix ses nom et qualités.

A ce moment, se penchant un peu en avant, le président le regarde fixement :

— Monsieur, avant de vous demander votre serment, j'ai le droit de vous rappeler, au nom de la loi, qu'un serment est une attestation solennelle devant les hommes et devant Dieu. Et, maintenant, je vais vous répéter la formule du serment.

Alors, scandant bien ses mots, le président laisse tomber, au milieu du profond recueillement de tous, les paroles sacramentelles :

— Vous jurez de parler sans haine et sans crainte, de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité?

Relevant la tête résolument, le témoin, la main droite levée :

— Certainement, je le ju...

Mais, tout à coup, un gémissement rauque lui échappe... Il s'affaisse lourdement sur le parquet.

On se précipite, on essaie de lui donner de l'air, on entr'ouvre sa chemise. Un médecin qui se trouve dans l'assistance accourt. Vivement il tâte le pouls, le cœur, soulève les paupières :

— Rien à faire, congestion foudroyante!

Alors le président suspend la séance, après avoir donné l'ordre d'envoyer chercher un matelas chez le concierge.

Quelqu'un étend un mouchoir sur la figure du mort, que l'on transporte hors de la salle au milieu de l'émotion générale.

Presque en même temps on était obligé d'emporter aussi la fille Desleux. C'est singulier chez une femme d'apparence aussi robuste; mais quand elle a entendu dans la foule ces mots : « Il est mort! il est mort! » elle a fondu en larmes; et presque aussitôt a été prise d'une crise de nerfs des plus violentes.

Cet événement dramatique changeait complètement la face des choses.

Le jury juge toujours passivement d'impression. Ses raisonnemens les plus solides, quand par hasard il en fait, sont à la merci d'une émotion du dernier moment.

Or, pour ces hommes, dont plus de la moitié sont des cultivateurs, gens craignant Dieu, gens convaincus que sa justice se mêle des affaires d'ici-bas, il est impossible qu'un coup pareil n'émane pas directement de la Providence. C'est la colère divine qui a foudroyé le faux témoin à l'instant même où, la main levée devant l'image du Christ, il allait se parjurer.

Aussi le représentant du ministère public, intimement persuadé de l'inanité de ses efforts, ne conclut-il que pour la forme. Il fit observer que le triste accident auquel on venait d'assister, accident qu'expliquaient suffisamment la chaleur de la salle et la constitution physique du témoin, n'enlevait rien de la valeur des diverses dépositions.

Quant à l'avocat, il parla à peine cinq minutes. Très hardiment, il attribua au doigt de Dieu le châtiment du mauvais, roulant sans vie au pied des stalles du jury. Ce serait presque douter du cœur et de l'intelligence des jurés que de supposer un seul instant qu'ils ne vont pas renvoyer indemne celle dont l'innocence a été proclamée par un véritable miracle. « Dieu a jugé, messieurs : inclinez-vous devant la majesté de sa colère! »

La délibération fut courte. Il paraît que l'un des membres du jury tenta de faire observer à ses collègues qu'en somme les charges restaient les mêmes qu'auparavant; que, pour lui, la fille Desleux était coupable; que, si M. Le Villain avait eu le tort

d'entrer dans la salle d'audience, cela tenait sans doute à ce qu'il ignorait que ce fût aussi rigoureusement interdit; que, d'ailleurs, sa déposition à lui n'aurait peut-être nullement chargé l'accusée; que ce serait se conduire comme des enfans que s'emballer pour un acquittement. Il ne fut même pas écouté. On trouva dans l'urne onze non et un seul oui. Au bout d'un instant, le jury rendait un verdict d'acquittement.

IV

Au lendemain de cette étrange affaire, bien des gens s'intéressèrent à Justine Desleux. On s'efforça de lui trouver un travail plus rémunérateur et moins pénible que celui de la filature. Plusieurs dames de la société la visitèrent.

Mais elle avait eu l'esprit tellement frappé par la dramatique issue de son procès qu'elle restait comme ahurie, avec une expression étrange, quelque chose d'égaré dans les yeux.

Puis, elle commença à donner des signes manifestes de dérangement mental. Toutes les nuits, au moment précis où minuit commençait à gronder aux lourdes cloches de la cathédrale, elle se levait en sursaut, se mettait à courir par sa chambre en poussant des hurlemens d'épouvante et se frappant la poitrine.

On dut d'abord lui retirer son enfant, qu'on mit à la crèche des Sœurs; puis le commissaire de police du quartier commença des démarches pour la faire placer en observation à l'asile départemental d'aliénés.

Si rapidement qu'il agît, cela demandait forcément près d'une semaine, à cause des formalités.

Or, un matin, comme à onze heures passées les voisins n'avaient pas encore entendu remuer celle que, dans le quartier, les uns appelaient la folle, les autres la voleuse, ils se décidèrent à enfoncer la porte, soupçonnant quelque fâcheux événement.

Leurs pressentimens n'étaient que trop fondés : à l'espagnolette d'une croisée la fille Desleux s'était pendue.

Les constatations médicales firent supposer que ce suicide remontait à minuit ou une heure du matin.

On fut très surpris de lire, en grandes lettres tracées au charbon sur le papier de la chambre, ces mots énigmatiques :

Le vol, minuit, feu rouge!

MASSON-FORESTIER.

UN REGARD EN ARRIÈRE

LES TERRORISTES RUSSES

Les violences anarchistes de l'heure présente me reportent à douze ou quinze ans en arrière. Ceux qui ont vécu à Saint-Pétersbourg entre 1878 et 1882 doivent ressentir de même l'impression d'une vieille pièce très connue reprise sur un autre théâtre. Tout ce que l'on observe aujourd'hui dans les mouvemens de l'esprit public à Paris, appréhensions, obsession, affolement, sensibilité vaguement complice chez les uns, colère exaspérée chez les autres, je l'ai observé dans la société pétersbourgeoise à la fin du règne d'Alexandre II; et la conversation parisienne reproduit avec la fidélité d'un phonographe les propos qui s'échangeaient alors dans les entretiens russes, interrogations effrayées ou gouailleuses sur la bombe du jour, prédictions sinistres ou plaisanteries sceptiques, dissertations sur les causes et les remèdes du mal.

Y aurait-il donc moins de différences qu'on ne le croit généralement entre les actes, les hommes, les circonstances qui ont produit là-bas et qui produisent ici des effets d'opinion si semblables?

Pour poser devant le lecteur cette question, car ce n'est point mon dessein de la trancher, je vais transcrire quelques notes prises il y a quinze ans, au sortir des audiences où se déroulaient les grands procès nihilistes. L'Europe occidentale connut très peu et très mal le détail de ces tragiques affaires; à peine s'il en transpira quelques révélations dans nos journaux. La presse russe était muette par ordre. Le huis-clos des premières commissions militaires et, plus tard, de la haute cour de justice, excluait

rigoureusement les journalistes et les étrangers. En plus des juges et des accusés, il n'y avait d'autre public qu'un petit nombre de hauts fonctionnaires, qui parlaient peu de ce qu'ils avaient vu et entendu. Une faveur spéciale m'a permis d'assister à deux de ces procès, celui d'octobre 1880, dit le Procès des Seize, et celui de mars 1881, où furent condamnés les meurtriers d'Alexandre II. Le souvenir de ces tristes événemens était si cruel à la Russie qu'il y aurait eu inconvenance à le ranimer par une publication durant les années qui suivirent. Le temps a passé; ces mauvaises heures sont entrées dans l'histoire. Il n'est peut-être pas inutile de proposer aujourd'hui aux lecteurs français un point de comparaison d'où ils pourront tirer plus d'un enseignement.

Je n'ai pas l'intention de refaire ici le tableau des années troublées qui s'écoulèrent entre le coup de pistolet de Véra Zassoulitch et l'assassinat d'Alexandre II. On sait comment un parti invisible, insaisissable, nombreux et fortement organisé suivant les uns, illusoire et composé de quelques criminels isolés suivant les autres, commença d'inquiéter la Russie au lendemain de la guerre turque, terrorisa l'empire de 1879 à 1882, continua d'obséder les imaginations pendant les premières années du règne actuel, alors même que ses tentatives devenaient plus rares, découragées et relativement inoffensives. Ce parti se donnait à lui-même, dans les pamphlets clandestins qu'il répandait à foison, des qualifications diverses, changeantes à mesure qu'il évoluait davantage vers l'action violente : ses adeptes s'intitulèrent successivement réalistes, révolutionnaires-socialistes, anarchistes, et enfin terroristes; plusieurs accusés revendiquèrent ce dernier nom devant leurs juges avec une jactance théâtrale. L'appellation de *nihilistes*, qui a prévalu dans le langage courant et surtout à l'étranger, était la plus impropre de toutes : elle confondait les propagandistes par le fait avec l'école philosophique, ou, pour mieux dire, avec l'état d'esprit et de sentiment créé dans une partie de la Russie pensante par la crise morale qui suivit l'abolition du servage.

Les coups frappés par ce parti occulte se multiplièrent, à partir de 1878, avec une audace et un succès croissans. Ils visèrent d'abord les chefs de la haute police à Pétersbourg et quelques gouverneurs des grandes villes du sud, Kharkof, Kief, Odessa. Le prince Krapotkine, gouverneur de Kharkof, tomba sous le poignard. Le général Mézentzef, chef des gendarmes, fut tué en plein jour, à coups de revolver, sur une place de Pétersbourg; ses assassins s'enfuirent dans une voiture qui les atten-

dait. Des tentatives semblables se renouvelèrent contre le général Drenteln, successeur de Mézentzef, contre Loris-Mélikof. Il y eut d'autres victimes parmi les fonctionnaires d'un rang plus modeste et les simples agens de police. On en trouva un mystérieusement poignardé sur la glace de la Néva. Quand les autorités réussissaient à dénicher une imprimerie clandestine, elles ne s'en rendaient maîtresses qu'au prix d'une véritable bataille, où les typographes révolutionnaires se faisaient résolument tuer. D'autre part, et pour se procurer les fonds nécessaires à leurs œuvres criminelles, les conspirateurs essayaient de dévaliser les trésoreries de quelques villes de province. Ils louaient une maison voisine, d'où partait le boyau souterrain qu'ils creusaient jusqu'aux caves du receveur des finances. Le coup manqua à Kichenef, il réussit à Kherson : toute la réserve du fisc, 1 500 000 roubles, disparut une nuit par la sape. On retrouva d'ailleurs peu de temps après la plus grande partie de cette somme, que les voleurs n'avaient pas pu mettre en lieu sûr.

Bientôt les attentats se concentrèrent sur la personne du souverain. Le 14 avril 1879, un petit employé des finances, Solovief, tira plusieurs coups de pistolet sur l'Empereur au Jardin d'Été. A partir de ce moment, le poignard et le revolver furent remplacés par la dynamite et autres substances explosives. Le 1er décembre de cette même année 1879, le trop fameux Hartman faisait sauter aux portes de Moscou l'un des deux trains impériaux, celui où par bonheur Alexandre II ne se trouvait pas. On sut plus tard qu'il y avait eu trois mines échelonnées sur le parcours que le tsar devait suivre en revenant de Crimée : la première à Odessa, inutilisée par un changement fortuit d'itinéraire ; la seconde à Alexandrovo, où une imperfection technique empêcha l'explosion comme le train passait ; la dernière et la seule efficace, à Moscou. Moins de trois mois après, le 17 février 1880, la dynamite ébranlait le Palais d'Hiver : tandis qu'Alexandre II recevait son beau-frère, le prince de Hesse, dans la petite salle à manger de famille, cette pièce était entamée par une explosion ; le corps de garde situé en dessous s'effondrait, la catastrophe tuait ou blessait une quarantaine de victimes, serviteurs du palais et soldats du régiment de Finlande.

Aux attentats trop réels, suivis d'effet ou avortés, connus de tous ou dissimulés par la police, l'imagination populaire ajoutait les créations de son perpétuel cauchemar : il n'était bruit que de quartiers minés, désignés pour sauter à tel jour. Les ukases se succédaient, instituant l'état de siège renforcé, les cours martiales, changeant sans cesse les titulaires des hautes juridictions, éten-

dant leurs pouvoirs discrétionnaires. Ces tâtonnemens fébriles de l'autorité ne faisaient qu'augmenter le trouble et le découragement de l'esprit public; ils décelaient l'inquiétude et l'impuissance des forces sociales, qui cherchaient vainement des armes sûres contre un ennemi inconnu. On avait exécuté, après jugement sommaire, les rares criminels pris sur le fait: on ne réussissait pas à saisir les relations probables de ces hommes entre eux, les ramifications du vaste complot que l'on soupçonnait. La police, supérieurement organisée sous le règne de Nicolas pour la surveillance des salons et des hautes classes, n'était alors nullement préparée à cette lutte dans les ténèbres. Les nombreuses arrestations qu'elle faisait, un peu au hasard, ne lui fournissaient que des renseignemens mal liés ou contradictoires. Ses efforts pour reconnaître et prévenir l'ennemi restèrent inefficaces, jusqu'au jour où les aveux détaillés de l'un des conspirateurs, le juif Goldenberg, soulevèrent enfin un coin du voile.

Cette déposition de Goldenberg fut, comme on va le voir, le fil qui permit de se retrouver dans le labyrinthe et de poursuivre une instruction d'ensemble sur tous les crimes des années écoulées. Elle servit de base aux réquisitoires du ministère public, dans tous les grands procès qui se succédèrent à partir de 1880. Le premier fut le procès des Seize. Il s'ouvrit le 25 octobre (vieux style) au matin, et dura six jours pleins, pendant lesquels je ne quittai pas la salle d'audience. Mes impressions garderont peut-être plus de vie, si je leur laisse ici la forme qu'elles prirent au moment même.

... Ce matin, par un froid très vif, à travers un brouillard épais qui gèle en givre sur les arbres, je me suis rendu à la maison de justice de la Litéïnaïa. Nul mouvement inusité dans les rues, autour de ce triste et lourd cube de pierre. Il communique par un boyau avec la prison de la Spalernaïa; là sont internés provisoirement les prévenus extraits de la forteresse pour le procès. On ne m'avait pas exagéré la rigueur des consignes : ma carte nominative est minutieusement examinée à plusieurs barrières, gardées par des gendarmes. J'ai enfin été admis dans la première salle du Palais; petite, vulgaire, d'une décoration un peu trop gaie pour un tribunal. Un grand et mauvais portrait de l'empereur en pied; une image sainte, avec sa lampe qui clignote dans le petit jour sale de ce matin d'octobre. Au fond, une longue table en fer à cheval, recouverte de drap rouge; derrière, trois rangées de fauteuils, en maroquin de même couleur. A droite, le banc des accusés; à gauche, un banc de chêne tout

semblable, où prennent place des généraux, des secrétaires d'État, quelques gros personnages. Dans l'hémicycle, un Évangile sur un pupitre, une table chargée de pièces à conviction. Derrière la barre, des sièges apportés pour les quelques élus devant qui s'est abaissée la consigne : une quarantaine de personnes, des militaires pour la plupart.

Un appariteur annonce les juges : ce sont, aux termes de l'ukase du 19 août 1878, neuf officiers des divers régimens de la garde, présidés par un général-major. Ce dernier a une figure de vieux colonel français, tannée, grisonnante, comme régularisée par le pli de la discipline. Deux procureurs militaires se partagent la tâche du ministère public. Six jeunes gens, candidats à des emplois dans l'administration de l'armée, s'assoient au banc de la défense; ils ont été désignés d'office parmi les élèves sortis de l'Académie militaire. Les juges prêtent serment sur l'Évangile, les orthodoxes devant le pope, un luthérien devant un pasteur, un catholique devant un dominicain.

On introduit les « nihilistes » dans le banc, cerné par des gendarmes, sabre au clair. Seize accusés, treize hommes et trois femmes. Des visages hâves, pâles, tout verts de la moisissure des cachots qui plongent sous la Néva, dans la citadelle de Saint-Pierre et Saint-Paul. Quelques figures me frappent tout d'abord par leur caractère: un feu de fièvre anime les yeux ; les traits sont calmes, rigides chez plusieurs de ces hommes. Deux accusent le type juif très prononcé. Les femmes sont laides, avec la physionomie habituelle des filles nihilistes, cheveux négligemment rejetés en arrière, traits écrasés, teint bilieux. Elles portent des robes de laine noire. Les hommes, vêtus de redingotes assez décentes, deux ou trois de vestons, ont l'extérieur de commis de magasin; rien du moujik russe. Un petit bossu disparaît derrière les autres.

Au moment où on les introduit, un rayon de joie illumine tous ces tristes visages. Les compagnons se revoient après de longs mois d'isolement cellulaire, une émotion profonde les secoue visiblement; ils se précipitent les uns vers les autres, s'embrassent et se serrent chaleureusement les mains. Les nihilistes se tassent dans leur banc, et leurs regards rencontrent, au banc d'en face, les regards des hauts fonctionnaires qui les examinent curieusement. L'opposition de ces deux groupes d'hommes est ce qu'il y a de plus intéressant dans la salle.

Les juges, modestes officiers, disparaissent presque comme des comparses. J'ai là sous les yeux, dans un espace de quelques mètres carrés, les états-majors des deux armées, celle de l'attaque,

celle de la défense sociale. D'un côté, quelques *outlaws*, peu nombreux, avec de pauvres moyens ridiculement disproportionnés à la tâche qu'ils rêvent, mais résolus, farouches, implacables dans la destruction qu'ils poursuivent au prix de leur vie. De l'autre, les principaux dirigeans de ce grand empire, prestigieux sous leurs uniformes, disposant de toutes les forces vives de la nation ; bons vivans que j'ai laissés hier soir aux tables de whist ou de souper du club, et qui sommeillent maintenant sur cette dure banquette de chêne, ou regardent en dilettantes les fauves qu'on a amenés devant eux ; hommes excellens, dévoués à leur maître, mais irrésolus sur la route à suivre, incertains sur la valeur de leur propre action. D'un côté, une idée, fausse et folle, mais une idée fixe ; de l'autre, peu d'idées, ou des idées molles, contradictoires. Surtout, et c'est là le grand point, les meilleurs de ces hommes puissans sont tendus, comme nous tous, vers la recherche de leurs intérêts personnels ; les misérables d'en face ont abdiqué tout intérêt personnel. C'est la force terrible, celle qui pourrait presque égaliser les chances dans cette lutte disproportionnée.

Pendant toute la durée des débats, il semblait qu'un dialogue dramatique se poursuivît entre les deux armées affrontées. Quand les accusés prenaient la parole, leurs professions de foi ne s'adressaient qu'incidemment aux juges ; elles jetaient leur défi de passion froide à la vieille et glorieuse société qui sommeillait en face, sanglée dans son uniforme, solidement assise sur ses intérêts, mais un peu troublée de sentir en elle-même si peu d'énergie intime contre ces énergumènes.

Le président du tribunal pose à chaque prévenu les questions d'usage. Le plus jeune a 22 ans, le plus âgé 30. Deux sont d'origine polonaise, deux autres se disent israélites. Quelques-uns répondent à la question confessionnelle : « Athée », ou « Socialiste-révolutionnaire. » Sauf un serrurier et un « typographe secret », aucun d'eux n'accuse une profession déterminée. Au point de vue de la classification sociale, je relève sur ce banc six nobles, quatre marchands, trois paysans, un tchinovnik, un étudiant fils de prêtre, un médecin de district. Mais les mots de notre langue traduisent imparfaitement la classification russe et risquent d'éveiller des idées erronées. Les individus qui figurent ici sous la qualification de nobles (dvorianine) appartiennent en réalité aux échelons inférieurs de la société ; Chiriaef, qualifié paysan, leur est supérieur par la culture de l'esprit ; ses manières décèlent une condition plus aisée. Quelques-uns des inculpés ont passé par les Universités. Quatre-vingts témoins sont assignés par l'accusation ou par la défense, sans compter de nombreuses dépo-

sitions écrites. La première journée a été consacrée en entier à la lecture de l'acte d'accusation. Cette pièce groupe les faits de la cause sous les dix chefs suivans :

1° Assassinat du gouverneur de Kharkof, prince Krapotkine, le 9 février 1879 (1) ; — 2° Tentative d'assassinat sur la personne de l'empereur, le 2 avril 1879 (attentat de Solovief) ; — 3° Participation au congrès révolutionnaire de Lipetzk ; — 4° Attentats contre la vie de l'empereur, au moyen de mines de dynamite disposées sous la voie ferrée à Odessa et à Alexandrovo, le 18 novembre 1879 ; — 5° Attentat de même nature, suivi d'effet, à Moscou, le 19 novembre 1879 ; — 6° Explosion au Palais d'Hiver, le 5 février 1880 ; — 7° Emploi d'une typographie clandestine, ruelle des Sapeurs, à Pétersbourg ; — 8° Résistance à main armée lors de la descente de police dans cette typographie, le 17 janvier 1880 ; — 9° Résistance à main armée et meurtre d'un surveillant dans une maison de Vassili-Ostrof, le 24 juillet 1880 ; — 10° Distribution de subsides au parti socialiste-révolutionnaire.

Le fondement de l'acte d'accusation est la déposition du juif Goldenberg. C'est un document capital pour l'étude du mouvement révolutionnaire. Ce Goldenberg fut arrêté, en novembre 1879, à la station d'Elisabethgrad, où on le trouva porteur d'une valise pleine de dynamite. Quelque temps après, le bruit courut qu'il s'était pendu dans son cachot. Les gens qu'il a livrés et beaucoup de sceptiques prétendent qu'on l'a interné secrètement en Sibérie, ou même laissé fuir en Amérique. Quoi qu'il en soit de sa disparition mystérieuse, cet individu a fait au magistrat instructeur des aveux complets sur l'assassinat du prince Krapotkine, consommé par lui, sur sa participation aux attentats régicides du 2 avril et du 19 novembre, sur l'organisation du parti dont il était un des principaux chefs. Il a nommé tous ses complices et défini la part de responsabilité de chacun. Le procureur a lu, au cours des débats, la majeure partie de cette longue déposition ; elle dénote une intelligence très supérieure à celle des accusés qui comparaissent aujourd'hui ; elle a produit une impression profonde. Nulle analyse ne saurait en rendre l'accent de sincérité et l'intérêt dramatique.

Goldenberg déclare qu'il a vécu et qu'il mourra dans la foi socialiste ; mais qu'intimement convaincu de l'inanité des efforts tentés à l'heure actuelle pour soulever le peuple russe, il veut arracher le pays à ce cercle fatal de meurtres, commis tour à tour par les révolutionnaires sur les gens du pouvoir, par ces derniers sur les

(1) Je laisse les dates au vieux style, telles que les donnent les pièces russes.

révolutionnaires. Désirant arrêter l'effusion inutile du sang et confiant dans la clémence du comte Loris Mélikof, il se décide à livrer les secrets et les hommes de son parti, avec l'espoir que le gouvernement renoncera aux représailles et que la Russie pourra enfin accomplir pacifiquement son évolution vers un meilleur état social. « Je me dévoue pour tous, ajoute-t-il, espérant que je serai la dernière victime de ces tristes événemens; s'il en devait être autrement, sachez que chaque goutte du sang de mes frères serait de nouveau payée par le sang de leurs bourreaux. »

Passant au récit des faits, Goldenberg nous initie à la formation et aux métamorphoses du parti révolutionnaire. Jusqu'à l'année 1876, les propagandistes russes étaient isolés, hésitans, sans doctrines et sans liens communs. Le journal *Terre et Liberté*, qui parut à intervalles irréguliers de 1874 à 1876, ne représentait qu'un petit groupe d'agitateurs, sans ramifications provinciales. Vers la fin de 1876, le parti dit *populaire*, les *narodniki*, se dégagea du milieu révolutionnaire avec une ébauche d'organisation et un programme déjà plus précis. Ses membres se vouaient à la propagande des principes socialistes; leur but était le remplacement de l'ordre de choses actuel par un régime fondé sur ces principes et approprié aux besoins particuliers du peuple russe. Des groupes urbains et ruraux s'établirent sur divers points, en relations avec le groupe central de Pétersbourg, qui se chargeait de procurer aux autres les ressources matérielles, les faux passeports, les livres et journaux.

Au milieu de l'année 1878, une nouvelle affiliation se détacha du parti populaire et prit le nom de *parti terroriste*. La *Volonté du Peuple* devint l'organe de cette fraction dissidente. Elle réclamait une action violente, destinée à terrifier le gouvernement et l'opinion. Les adhérens du terrorisme, sentant le besoin de s'organiser plus fortement et de débrouiller la confusion de leurs programmes, se réunirent en congrès à Lipetzk, au mois de juillet 1879. Cette petite ville de la province de Tambof fut le Grutli des conspirateurs russes. Goldenberg y rassembla quinze affiliés dont il donne les noms; deux d'entre eux, Kviatkovsky et Chiriaef, sont sur le banc des accusés; les autres se dérobent encore aux recherches de la police. Les séances se tenaient la nuit, sur la bruyère, dans les forêts qui avoisinent Lipetzk. On y arrêta définitivement les cadres d'un gouvernement occulte : ses deux organes centraux étaient la « Commission dirigeante » et le « Comité exécutif », ce fantôme dont il a été si souvent parlé. La première devait diriger tout le mouvement terroriste, procurer les ressources nécessaires et décider les actes de vigueur réclamés par les circonstances; le

second devait pourvoir à l'exécution de ces actes. Les principaux agitateurs se partagèrent entre les deux comités, qui comptaient chacun huit à dix membres.

Déjà Goldenberg et Kviatkovsky avaient fait partie de la réunion de six personnes qui décida l'attentat du Jardin d'Été, au mois d'avril 1879, par les mains de Solovief. Le sort était tombé sur ce jeune homme, on l'avait muni d'un revolver et d'une capsule de poison, il avait obéi. A Lipetzk, on décréta la lutte à outrance contre le gouvernement, au moyen des explosifs. La première application de ce programme fut la triple tentative sur le train impérial, en novembre 1879. Tichonof et Okladsky, deux des prévenus qui comparaissent aujourd'hui, étaient préposés à la mine d'Alexandrovo : ils firent jouer leur batterie électrique au passage du convoi, le courant fonctionna mal, rien ne décela le danger auquel l'empereur venait d'échapper. La mine de Moscou avait été confiée à Chiriaef et à Hartman, établis depuis plusieurs semaines dans une maison à proximité de la voie.

Goldenberg ayant été arrêté à la fin de novembre, sa déposition finit naturellement du jour de son arrestation. A partir de cette époque, l'acte d'accusation retombe dans les conjectures. Néanmoins l'explosion du Palais d'Hiver est suffisamment éclaircie : elle fut machinée par un certain Chaltourine, entré en qualité de menuisier, sous un nom d'emprunt, au service de la maison impériale; cet individu, qui travaillait dans le corps de garde, avait garni un poêle de dynamite; il disparut après la catastrophe sans laisser de traces. Le procureur s'étend ensuite sur les affaires de moindre importance : typographie clandestine, résistance à main armée, distributions de subsides. L'accusé Drigo est désigné comme le répartiteur d'une fortune assez considérable, laissée au parti par le révolutionnaire Lissogoub, récemment exécuté à Odessa.

L'interrogatoire des prévenus a commencé fort tard dans la soirée et s'est continué le second jour. Kviatkovsky et Chiriaef, les plus gravement chargés, répondent bien; leurs physionomies se détachent avec un certain relief sur l'ensemble de leurs compagnons. Le premier est un jeune homme de mine intelligente, proprement mis, l'air d'un employé de commerce aisé en France. Il s'exprime en termes justes, sans jactance ni faiblesse; il avoue avec quelques restrictions sa participation aux attentats régicides. Chiriaef produit une impression plus vive; tête très russe, la silhouette des christs slaves sur les icones, avec une gravité marmoréenne sur des traits réguliers, fermes et fins. Il jette ses déclarations à haute voix, sans un détour, en homme qui a livré sa

vie. Il avait décidé la mort de l'empereur, il l'a préparée avec Hartman. C'est certainement un convaincu, une victime pathologique. Zundélévitch, un juif à la physionomie mobile et avisée, répond avec plus d'ambiguïté à l'accusation d'avoir fait partie du comité dirigeant.

Tichonof et Okladsky, les deux complices qui ont chargé la mine d'Alexandrovo, donnent une autre note : des bravades de mauvais ton. La figure du premier est insignifiante, mais froide et décidée. Le second, gamin de mine crapuleuse, salement mis, rit d'un mauvais rire; gavroche russe, fait pour la corde. Il pose devant l'auditoire; il explique sa déconvenue quand la batterie électrique n'a pas fait jouer la mine, et ajoute : « Ça n'a pas été de ma faute! » Autre méchante et basse face de criminel, ce Kobuilinsky, impliqué dans l'assassinat du général prince Krapotkine, et qui essaye de nier.

Les suivans se défendent plus ou moins contre les faits qu'on leur reproche. Ils se donnent pour des agens secondaires, ignorans de la direction générale. Le petit bossu Goulitch, le médecin de district, raconte avec de curieux détails comment il a été enrôlé dans la secte; son récit nous renseigne sur les pratiques de la propagande en province. Deux des femmes confessent résolument leur collaboration à la typographie clandestine et la lutte qu'elles ont soutenue contre la police. La troisième dit appartenir au parti, mais elle nie sa présence à l'imprimerie.

Trois journées ont été remplies par les dépositions de témoins, les débats, les plaidoiries des jeunes avocats d'office, qui m'ont paru extrêmement faibles. Les accusés persistent dans les attitudes respectives qui les caractérisaient au début. Tichonof, Okladsky et Kobuilinsky apparaissent de plus en plus comme des bêtes de proie, sans idées personnelles; ils ne prennent la parole que pour lancer des appels à la révolte, pour affirmer des convictions qu'ils ne définissent pas. Les comparses louvoient devant l'accusation; quelques-uns sont visiblement partagés entre le désir de diminuer leur responsabilité et le point d'honneur de ne pas se séparer de leurs compagnons. Les coryphées, Kviatkovsky, Chiriaef et Zundélévitch, demeurent inébranlables dans leur langage ferme et modéré. Ils exposent leurs vues, — vues bien confuses, — sur la transformation de la société russe, qu'ils eussent voulu, qu'ils voudraient encore amener par de tout autres moyens. Ils s'efforcent uniquement de prouver qu'ils ne sont pas des hommes de sang, qu'ils n'ont été poussés au meurtre que par l'inéluctable nécessité de la loi du talion.

Le procureur a lu son réquisitoire, il demande la peine capi-

tale. Ce matin, 30, sixième jour du procès, les accusés ont eu la parole pour la dernière fois. Les trois chefs se sont bornés à renouveler leurs affirmations précédentes, qui peuvent se résumer dans cette déclaration de Kviatkovsky : « Nous reconnaissons les faits. Nous ne nous reconnaissons pas coupables, pas plus que nous ne vous accusons. Vous et nous, nous appartenons à deux mondes d'idées différens, entre lesquels la fatalité des circonstances historiques ne laisse place à aucun compromis. Nous vous prévenons seulement que votre jugement aura une portée incalculable. Il dépend de vous de mettre fin à une lutte dont tout le monde est las. Suivant ce que sera votre verdict, nous et nos frères encore libres nous rentrerons avec joie dans le travail légal pour le triomphe de nos idées; ou bien la plaie s'envenimera, et nos successeurs reprendront à contre-cœur les armes terribles tombées de nos mains. » — Les criminels d'Alexandrovo n'ont profité de la parole que pour lancer au tribunal un défi violent et emphatique, refusant d'avance une grâce dont ils rougiraient. On a dû les faire emmener par les gendarmes. Une femme, — cette malheureuse a mis au monde un enfant dans la forteresse,— a demandé à partager le sort de ses compagnons, quel qu'il fût.

La Cour s'est retirée, sa délibération a duré treize heures. Elle est revenue à une heure après minuit, rapportant un verdict qui condamne les cinq accusés principaux à la peine de mort par pendaison, les autres aux travaux forcés à temps ou à perpétuité, et les trois femmes à la déportation en Sibérie. Celles-ci ont dit adieu en souriant à leurs camarades, qui écoutaient le verdict sans proférer un mot, sans qu'un muscle bougeât sur ces pâles visages, plus pâles encore ce soir à la trouble clarté des lampes. Je les retrouve cette nuit, tels qu'ils me revenaient les nuits précédentes, tels que je les ai contemplés durant ces six mortelles journées, immobiles et figés dans leur idée fixe.

Nous sortons du tribunal avec des notions plus nettes sur ce vague fantôme, le parti terroriste. Il existe en Russie une société secrète dangereuse, il n'existe pas de parti au sens vrai du mot. Cet empire a été terrorisé depuis un an par une bande de 25 ou 30 criminels résolus. Quelques hommes d'une valeur relative s'agitent désespérément et se sacrifient dans un petit milieu d'ignorans et d'égarés. On peut les compter facilement, après les aveux de Goldenberg. Certains d'entre eux ont été supprimés par les exécutions antérieures; d'autres, qui figuraient au procès actuel, vont payer leur dette; ceux qui échappent aux recherches, soit qu'ils se cachent en Russie, soit qu'ils conspirent à l'étranger, pourront encore effrayer le pays par de nouveaux attentats; mais ces coups

d'audace partent de mains trop rares et trop faibles pour ébranler sérieusement la sécurité d'un grand État. Nous savons maintenant que le « Comité exécutif », cet épouvantail, même doublé de la « Commission dirigeante », ne commandait à aucune force organisée. Les quelques membres de ces comités décidaient et exécutaient de leurs mains les crimes convenus entre eux. Nous les voyons, suivant les besoins, se transporter d'un bout à l'autre de la Russie, de Pétersbourg à Odessa, recrutant péniblement sur les lieux un ou deux complices nouveaux. On connaît aujourd'hui leurs vrais noms et leur carrière. Enfin les suppositions romanesques qui prêtaient aux conspirateurs des intelligences dans les plus hautes sphères doivent tomber devant l'évidence; aucun nom digne d'attention n'a retenti au procès, aucune réticence dans la conduite des débats n'a éveillé nos soupçons. Si la guerre forcenée déclarée au pouvoir par les terroristes peut rencontrer quelques secrètes complaisances dans l'opinion libérale, la grande masse du peuple russe ne saurait être entamée par les théories socialistes-révolutionnaires, telles que les hommes d'action les ont empruntées à l'Occident. Un péril désormais si bien connu peut être considéré comme à demi conjuré...

Telles étaient les conclusions un peu optimistes que nous tirions alors de ces premières révélations. La suite du temps ne les a pas démenties; mais nous devions traverser encore une période d'angoisses qui nous montra les racines du mal plus profondes, le recrutement des terroristes plus étendu que nous ne le pensions, et leur puissance entière pour frapper des coups plus lamentables que les précédens. Durant l'hiver de 1880-1881, les alertes continuelles et les arrestations faites par les autorités disaient assez que des mines sourdes cheminaient sous le sol russe.

Le 1er/13 mars au matin, un dimanche, je reçus comme d'habitude l'invitation au *razvod*, la parade de la garde montante où l'empereur Alexandre II nous convoquait chaque dimanche dans le manège Michel. J'ai gardé ce papier, car son laconisme a pris depuis ce jour une étrange signification.

Demain, dimanche, 1er/13 mars, aura lieu la parade de la garde montante, au manège Michel, à 1 heure de l'après-midi.

Ce jour-là, ce fut Dieu qui donna le mot d'ordre et releva le gardien suprême de l'empire russe de la dure faction qu'il lui avait imposée. Au sortir du manège, sur le canal Catherine, une première bombe endommageait l'équipage de l'empereur et blessait les hommes de son escorte; comme il descendait pour s'enquérir, un second projectile lui brisa les jambes et le renversa

sans connaissance. Deux heures après, de la place du Palais d'Hiver où attendait la foule anxieuse, nous vîmes le pavillon impérial s'abattre en berne le long de son mât.

La stupeur augmenta le lendemain, quand on apprit que l'infortuné souverain avait été littéralement cerné par les assassins. Une mine, pratiquée sous la rue Sadovaïa, itinéraire habituel de l'empereur, l'attendait à quelques pas du manège. Cette mine partait d'une crémerie louée depuis quelques semaines par des inconnus, les époux Kobozef; les travaux souterrains avaient été entrepris dans l'arrière-boutique, derrière un divan qui en avait caché l'amorce au général du génie chargé d'inspecter les maisons de la Sadovaïa. Des complices, munis de projectiles pareils à celui de Ryssakof, s'étaient postés sur toutes les voies d'accès par où Alexandre II pouvait regagner son palais.

Ces faits furent entièrement dévoilés par le procès des régicides, le 26 mars (vieux style). On n'avait pu mettre la main que sur six des coupables, quatre hommes et deux femmes. Un autre s'était suicidé sur place; et le porteur de la deuxième bombe du canal Catherine avait été foudroyé par l'engin qu'il lançait sur l'empereur. Le procès dura trois jours; les juges étaient cette fois des membres du Sénat constitués en haute cour : on leur avait adjoint, aux termes de la loi, le maréchal de noblesse de Pétersbourg et un représentant de chacun des trois ordres. J'ai assisté aux débats; mais je ne ferais que me répéter en reproduisant des observations toutes pareilles à celles que m'avait suggérées le procès des Seize. Les deux armées se retrouvaient en présence sous mes yeux, avec la même composition des deux côtés. Les soldats du crime, âgés de 20 à 30 ans, présentaient les variétés accoutumées. Ryssakof, le plus jeune, n'était qu'un instrument secondaire, inintelligent, récemment embauché. Le fils de paysan Jéliabof et le chimiste Kibaltchich, déjà signalés par Goldenberg comme membres du Comité exécutif et complices des attentats antérieurs, nous donnèrent l'impression d'agitateurs redoutables. Kibaltchich fit montre de connaissances scientifiques très étendues, quand il expliqua la composition et le mécanisme de ses bombes, les plus terribles engins de cette nature qu'on eût encore employés. Les déclarations politiques de ces deux hommes ne différèrent guère de celles que nous avions entendues, quelques mois auparavant, sur les lèvres de Kviatkovsky et de Chiriaef. La Pérovskaïa leur fut encore supérieure par le sang-froid de son attitude et la netteté de ses réponses. Cette femme, bien née, fille d'un général, avait été l'âme de tous les complots. Son physique insignifiant ne permettait pas

de deviner, quand elle prit place au banc des accusés, la rare trempe de caractère dont ses actes et ses paroles témoignèrent. La haute cour, après une nuit entière de délibération, rapporta une sentence capitale pour tous les accusés. Cette fois, ce fut la douteuse clarté de l'aube qui éclaira les adieux toujours sourians, toujours impassibles, des indomptables créatures qui allaient expier leur forfait, trois jours après, sur les glacis de la Forteresse.

Les procès du 9 février 1882 et du 28 mars 1883 amenèrent devant la haute cour plusieurs des régicides qui avaient échappé aux poursuites. Les épigones du terrorisme, les membres du Congrès de Lipetzk dénoncés par Goldenberg, tombaient l'un après l'autre dans les mains des gens de police et allaient rejoindre sur le banc de justice quelques recrues plus récentes. C'était toujours la déposition du juif désillusionné qui fournissait à l'information et aux réquisitoires leurs points de repère. Au mois de septembre 1884, le procès des Quatorze entraînait la condamnation de la fameuse Véra Figner; comme la Pérovskaïa, cette femme avait joué un rôle prépondérant, on retrouvait sa main dans tous les attentats. Mais déjà le mouvement révolutionnaire tournait: en 1884, la plupart des inculpés étaient des officiers, y compris un lieutenant-colonel, qui venaient répondre d'une nouvelle forme de propagande, la création de cercles socialistes dans les corps de troupes. Le terrorisme proprement dit était épuisé. Durant les dix dernières années, ses adeptes, s'il en reste, ont renoncé à la lutte ouverte. Je n'ai pas à rechercher ici les directions que l'esprit de rébellion a pu prendre, j'ignore si la police impériale a tout lieu d'être rassurée et s'il y eut des tentatives étouffées; je me borne à constater un fait de notoriété publique : depuis dix ans, la Russie ne s'est plus réveillée au bruit de la dynamite.

On devine la conclusion où j'en voulais venir. Ces formidables secousses n'ont pas amené les grands bouleversemens que beaucoup de Russes et presque toute la presse étrangère prédisaient alors au « pays des nihilistes ». L'accès de fièvre a passé sans tuer le malade, sans même qu'il ait changé de complexion. Voilà de quoi rassurer ceux qui se croient chez nous à la veille du « grand soir », parce que nos anarchistes jouent à leur tour de la bombe et de la boîte à sardines. Le mal peut empirer, sans doute; même en ce cas, la meilleure sauvegarde contre le pessimisme serait de se dire qu'on a déjà vu ce mal naître, sévir et disparaître en quelques années. On a le droit d'espérer qu'il ne sera pas plus rebelle et qu'il guérira plus vite en France; quand il

s'agit d'entraînemens, de modes et d'opinions, nous comptons en semaines ce qui se chiffre en années chez les autres.

Ces rapprochemens contiennent aussi des leçons pour les théoriciens trop sûrs de leurs théories. Il y a quinze ans, on prenait volontiers en pitié la barbarie russe. Avons-nous assez dit, écrit, imprimé que des phénomènes pareils n'étaient possibles qu'en Russie, qu'ils seraient inconcevables chez nous? Que l'on se reporte, comme je viens de le faire, aux journaux du temps. Les ironistes passèrent un bon quart d'heure. Pour les journaux, cette monstrueuse maladie était surtout imputable au régime absolu; les régimes libres étaient vaccinés contre elle.

Les journaux oubliaient qu'aucun régime ne protège l'homme contre les pires folies, quand il ne sait ou ne peut pas trouver l'emploi normal de ses forces intellectuelles. Les historiens et les philosophes, s'ils alléguaient des raisons moins baroques, s'aventuraient tout autant avec leur belle confiance dans la variabilité de l'espèce humaine. Nous avons tous à faire notre *mea culpa*, nous qui avons quelque peu abusé de la race, du climat, de l'histoire, pour expliquer comment des Slaves pouvaient seuls perpétrer des actes si slaves. Voici qu'ils s'acclimatent chez les Gaulois.

Certes, je ne prétends pas que nos anarchistes soient forgés du même acier que les terroristes russes. Il existe au moins une différence qui a bien sa valeur : notre police n'a pas encore « trouvé la femme », et le rôle de la femme était ce qu'il y avait de plus caractéristique dans les tragédies dont j'évoque le souvenir. Mais on ne saurait nier que les derniers attentats de Paris, s'ils révèlent moins de méthode et plus d'absurdité dans le choix des victimes que ceux de Pétersbourg, dénotent aussi une audace, un fanatisme, un mépris de la vie qui rapprochent sensiblement nos criminels de leurs modèles moscovites. Symptôme plus grave encore, nos bacheliers se mettent comme les leurs à lancer des bombes; la contagion gagne, ici comme là-bas, des intelligences cultivées, qui commettent ou excusent le crime par raisons doctrinales.

Il y a quinze ans, à Pétersbourg, on cherchait les causes et les remèdes du mal : c'était l'entretien habituel des esprits profonds et des oisifs. Les mêmes catégories de personnes se livrent aujourd'hui à la même recherche dans Paris. Certains disaient en Russie : Nous guéririons vite si l'on nous plaçait dans les conditions de la vie française. J'ignore si quelques-uns en France font maintenant le raisonnement inverse. Une aussi forte opposition de points de vue suffirait à nous prouver que les causes sont dif-

ficiles à discerner. Il en est une au moins sur laquelle on pourrait tomber d'accord, car elle est commune aux deux foyers du mal. Je lisais ces jours derniers dans le journal *le Temps :* « En Russie, le développement excessif des études universitaires a produit le nihilisme; en France serait-il ou sera-t-il toujours sans relation aucune avec cette affreuse maladie dont nous n'apercevons que les premiers symptômes, nous voulons dire l'anarchie ? » Eschyle dit de Prométhée qu'il « fit habiter dans l'âme des mortels d'aveugles espérances ». Ainsi fait le Savoir, nouveau Prométhée; surtout quand les mortels ont des diplômes et pas d'emploi. — Oui, mais le remède? Qui oserait fermer le réservoir où tous ont soif de boire et que nous avons tenu à honneur d'ouvrir le plus largement possible à tous?

Pour l'oser, il faudrait d'abord bannir de la discussion ces nobles mots qui nous en imposent : instruction, développement intellectuel, et leur substituer le vocabulaire de la physiologie, de l'hygiène; il faudrait reconnaître que notre civilisation a rompu l'équilibre dans l'animal humain, en développant l'activité cérébrale au détriment des autres activités musculaires; il faudrait refaire de l'homme « un bon animal », au sens où l'entend Herbert Spencer. — On dit cela, on a l'agrément d'être traité de matérialiste par les uns, d'obscurantiste par les autres... et l'on va solliciter une bourse de collège pour un nouveau boursier. Le préjugé est trop fort. Nos races sont condamnées à l'encéphalite.

M. Renan, qui parlait si plaisamment de la sienne, et qui voulait soumettre Caliban au gouvernement de quelques chimistes supérieurs, a oublié d'ajouter un appendice à l'*Avenir de la science*. Caliban jouit à son tour de l'encéphalite, il est devenu lui-même un chimiste passable, et le premier soin du monstre est de réformer par les picrates un monde où Caliban ne s'estime pas très heureux.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

UN PARSI A LONDRES

ET SES

RÉFLEXIONS SUR LA CIVILISATION ANGLAISE

M. Malabari est un Hindou fort intéressant, que son caractère et ses talens recommandent à l'attention et à la sympathie. Ce petit homme maigre, au teint basané, dont la physionomie exprime tour à tour les vives impressions d'un cœur mélancolique et l'autorité d'un missionnaire qui pense avoir charge d'âmes, est un Parsi, fort attaché à la doctrine de Zoroastre, et ce Parsi est le rédacteur en chef d'un journal important, l'*Indian Spectator*. Mais il n'est pas un journaliste comme un autre. Il croit encore à la mission sacrée de la presse; il est fermement convaincu que les journaux sont destinés à redresser les torts, à réformer les abus, à instruire les foules ignorantes, à avertir et à corriger les puissans, à fortifier et à consoler les faibles. M. Malabari aime passionnément son pays; mais son amour est clairvoyant. Il ne s'aveugle point sur les faiblesses et sur les misères d'une race noble entre toutes, qui par une déplorable fatalité mérita ses malheurs et sa servitude, et il a juré de se consacrer à son relèvement.

Il a l'âme trop religieuse pour protester contre l'arrêt du destin qui a voulu que l'Inde tombât sous la domination de l'Angleterre. Il n'a point de préjugés contre les Anglais ; il lui en coûte peu de reconnaître leurs mérites, il ne conteste pas leur supériorité. Il critique seulement leurs méthodes de gouvernement, il leur reproche d'être des maîtres maladroits. Les uns sont des soldats, qui ne croient qu'à leur épée, qui se figurent que la force suffira pour retenir à jamais les Hindous dans l'obéissance, sans qu'il soit nécessaire de raisonner avec eux. — « Vous vous trompez, mon cher colonel Matamore! s'écrie M. Malabari. Com-

bien d'épées avez-vous dans l'Inde? Mettons que vous en ayez cent mille. Et quelle est la population de l'Inde? Elle a, si je compte bien, 200 millions d'habitans. Or, je vous défie de couper deux mille têtes avec une épée, même en imagination. Vous êtes assez avisé pour savoir que le sang coule plus lentement que l'eau. Croyez-moi, mon cher colonel, enfermez votre épée dans une barrique de vinaigre ; cela fera du bien au vinaigre comme à l'acier, et relisez, si vous en avez le temps, les manuels d'histoire qu'on vous fit lire jadis au collège. Ils vous apprendront ce que durent les dominations fondées sur la force. »

La plupart des fonctionnaires anglais que M. Malabari a connus et pratiqués ne sont ni des colonels ni des matamores. Ils ont remplacé l'épée par une inoffensive férule, dont ils ne se servent que dans de rares occasions. Ils ont pour leurs sujets les sentimens d'un bon père de famille pour ses enfans, et ils travaillent à leur éducation en s'appliquant à ménager leur faiblesse, à ne les violenter, à ne les contraindre en rien. M. Malabari a peu de goût pour ces patrons indulgens, dont le sourire exprime une bienveillance mêlée de pitié; il a cru s'apercevoir qu'il entrait dans cette pitié un peu de mépris. Depuis longtemps il demande aux Anglais de n'accorder aux Hindous que leur dû. Il entend par là qu'ils doivent les traiter en égaux, prendre leur avis avant de rien décider et leur donner accès à toutes les places, à tous les emplois.

Il se souvient que jadis, au temps d'Akbar, il y avait des *darbars* ou conseils présidés par le Grand-Mogol en personne, et où siégeaient des brahmanes, des musulmans, des disciples de Zoroastre et même des chrétiens, et il affirme que ces darbars s'entendaient à traiter les affaires publiques autant et mieux que les deux Chambres du parlement britannique. L'Angleterre dispense des grâces à ses sujets; il est de son intérêt de leur accorder des droits. Ne se décidera-t-elle jamais à les admettre dans les conseils de l'empire et au commandement de l'armée? M. Malabari prétend qu'elle s'en trouverait bien, que cet acte de justice, loin de mettre sa conquête en danger, lui assurerait pour toujours la fidélité de l'Inde. En est-il aussi convaincu qu'il le dit ? Je ne voudrais pas en répondre. Il y a dans l'âme du plus candide des Parsis des profondeurs cachées où la sonde ne peut atteindre.

M. Malabari méditait depuis bien des années de faire un voyage en Angleterre, d'aller étudier les maîtres de l'Inde chez eux. Il les soupçonnait d'avoir, eux aussi, leurs misères, qu'il était désireux d'observer de près. Cependant il avait ajourné plus d'une fois son départ; il lui en coûtait de quitter son pays, et les voyages ont des hasards qui l'effrayaient. Les sages de l'Inde désapprouvent les pérégrinations lointaines; ils pensent que la première des vertus est d'être content de son sort, de s'en tenir à ce qu'on a, qu'il est dangereux de remuer son esprit

et son corps, que l'homme qui traverse les *kala-pani, les eaux noires*, rapporte toujours chez lui une secrète inquiétude, et que l'inquiétude est la plus grande ennemie du bonheur. Ajoutez que les Parsis attachent une grande importance à la distinction des choses pures et des choses impures, qu'ils ont horreur de tout ce qui souille, de tout ce qui fait tache sur la peau ou dans la vie. Le moyen de voyager sans s'exposer à des contacts impurs ?

Toutefois, le désir l'emportant sur les appréhensions et les scrupules, M. Malabari se résolut à partir. Mais il sentit le besoin de se donner un compagnon qui lui rappellerait la patrie absente et l'aiderait à se préserver des contacts impurs. Il jeta son dévolu sur un personnage douteux, auquel on avait donné le surnom de Crocodile, parce qu'il avait la larme facile sans avoir le cœur tendre. C'était un fils de famille, qui n'avait jamais rien appris ni rien fait. M. Malabari lui avait représenté souvent, mais en vain, qu'un homme qui se respecte doit se rendre utile à ses semblables. Fier de sa naissance, Crocodile aurait cru déchoir en se rendant utile, et il n'avait pas assez de caractère pour se rendre indépendant. Le seul métier qui lui convînt était celui de parasite ; il le pratiquait avec délices.

On s'étonnera peut-être que M. Malabari eût choisi un si singulier compagnon. A une grande mansuétude il joint un fond d'ironie orientale, et l'ironie est indulgente ; rien ne l'indigne, tout l'amuse. Aussi bien, dès le premier jour, ce parasite sans vergogne lui rendit un service essentiel. La traversée eût été pour lui un long supplice s'il avait dû s'astreindre à manger à table d'hôte. A son insu, Crocodile alla trouver le médecin du bord, à qui il persuada que son patron était gravement malade et sujet à des attaques; qu'il fallait l'autoriser à manger dans sa cabine et permettre à son fidèle serviteur de la partager avec lui, sans payer un supplément de place. Instruit de cette fraude pieuse, M. Malabari adressa une verte réprimande à Crocodile, qui ne répondit qu'avec des larmes, et, après lui avoir sévèrement reproché son mensonge, il en fit son profit : c'est à quoi sert l'ironie orientale. On était parti de Bombay au commencement d'avril 1890; quinze jours plus tard débarquaient sur le sol anglais deux hommes coiffés d'un *pugari*, et vêtus l'un d'une longue robe noire, l'autre d'une longue robe blanche, qui attira plus d'une fois à celui qui la portait les sottes railleries des polissons de Londres. Crocodile entendait qu'on le respectât et montrait les dents et le poing aux railleurs; son maître haussait les épaules.

L'homme à la robe noire était résolu à tout prendre en douceur. Il était venu pour s'instruire, et, jour par jour, il nota ses impressions, ses réflexions, dont il nous a fait part en publiant un livre écrit dans un style très personnel, que les Anglais ont trouvé peut-être plus singulier

que correct, mais auquel on ne peut reprocher de manquer de saveur ou de couleur (1).

A peine installé à Londres, ce qui frappe tout d'abord M. Malabari, c'est le climat. Rien n'égale le mépris que ressent pour le soleil de l'Angleterre ce descendant des Guèbres, des adorateurs de la lumière et du feu. Il croirait faire injure à la lune de l'Inde en lui comparant cet astre ténébreux. Il nous apprend que le 1er août 1890, vers une heure après-midi, au coin de Hyde-Park, il l'a contemplé de l'impériale d'un omnibus. Il nous donne sa parole la plus sacrée qu'il l'a regardé face à face, fixement, effrontément, et qu'il lui a fait peur, qu'il l'a obligé à se cacher derrière les nuages. « C'est un fait historique, et je le mentionne avec toute la solennité et la minutieuse précision qui conviennent à quiconque consigne dans ses tablettes un événement mémorable. Plus consciencieux que la plupart de nos savans modernes, j'indique la date, le lieu et l'heure. »

Passe encore si ce terne soleil avait des habitudes ordonnées, des règles de conduite ; mais il joue sans cesse à cache-cache, et quand il daigne se montrer, sa pâleur témoigne « qu'il est honteux du rôle qui lui est assigné dans l'économie de la nature. » Le pire défaut du climat de Londres est la versatilité de son humeur, ses caprices changeans et presque toujours désagréables, ses déraisons, ses perfidies ; il n'a pas d'autre règle que son dérèglement. La pluie, la neige, la grêle, les frimas, un vent du nord qui vous glace jusque dans les moelles, une atmosphère lourde et humide, la brume, le brouillard, et par instans une éclaircie subite et après le froid extrême l'extrême chaleur, vous pouvez avoir tout cela dans l'espace de quelques heures. Point de saisons fixes ; l'hiver est la seule sur laquelle vous ayez le droit de compter ; en revanche, vous pouvez avoir froid au fort de l'été, sans qu'il vous soit permis de vous en étonner ou de vous en plaindre. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que ces variations surviennent brusquement et que rien ne les annonce ; impossible de savoir si vous devez prendre votre ombrelle ou votre parapluie. Le ciel était presque pur quand vous êtes sorti ; une averse subite vous trempe jusqu'aux os, et vous rentrez piteusement chez vous à travers des rues converties en étangs. M. Malabari ne pouvait s'empêcher de rire quand il entendait un Anglais s'écrier : — Oh ! la belle journée ! — Il déclare que, quant à lui, il n'a jamais passé à Londres un seul jour qu'on pût qualifier de beau. « C'est tout au plus si on y a parfois une belle heure, un beau quart d'heure ou cinq belles minutes. Je n'exagère rien ; avez-vous eu cinq minutes de beau temps à Londres ? enregistrez en lettres d'or cet heureux événement. Mais il est

(1) *The Indian Eye on English Life or Rambles of a Pilgrim Reformer*, by Behramji M. Malabari ; Westminster, 1893.

des mois d'hiver pendant lesquels vous ne verrez pas le jour; durant des semaines entières vous aurez vécu dans la nuit. »

Tel climat, tel peuple. Cette vérité n'était jamais apparue à notre Parsi avec autant d'évidence que durant son séjour à Londres, et c'est par l'influence du climat qu'il explique le caractère national de l'Anglais, ses mœurs, ses coutumes, ses habitudes, ses institutions et son histoire. Cette philosophie de Guèbre peut paraître insuffisante, assurément elle n'est pas fausse de tout point. Dans les pays disgraciés où le soleil ne se montre que par intervalles, l'homme s'accoutume à considérer la nature comme une ennemie; elle l'attaque, il se défend, et cette guerre incessante fortifie ses muscles et sa volonté. Ne découvrant autour de lui rien qui flatte ses sens ou réjouisse ses yeux, il ne connaît plus d'autre joie que celle de sentir sa force et de la dépenser en agissant. C'est ainsi que l'Anglais est devenu un homme d'action. D'autre part, les perpétuelles variations de l'atmosphère influent sur son humeur, et un ciel mobile et toujours changeant lui communique son inconstance. « Étudiez-le où il vous plaira, dans sa maison ou dans la rue ; à toute heure vous le trouverez inquiet comme le temps. » Il se remue, il se tracasse, il se travaille, ses goûts sont des passions, ses passions sont des fureurs, mais elles ne vivent qu'un jour, et sans cesse à l'affût de sensations nouvelles, à ses engoûmens succèdent de méprisantes indifférences. Quelle agitation ! quelle fièvre! quelle usure inutile de la vie! Toutefois, gardez-vous de le plaindre; ce qu'il aime le plus au monde, c'est sa fatigue.

Un philosophe asiatique, qui, transporté subitement dans une des grandes capitales de l'Europe, se trouve pour la première fois sur le passage d'une foule agitée et fiévreuse, courant à ses affaires ou à ses plaisirs dont elle se fait une affaire, éprouve une impression de surprise mêlée d'effroi. M. Malabari l'a ressentie plus que personne, après quoi il a dit: « Pauvres gens ! » Est-ce l'Orient, est-ce l'Occident, qui a trouvé le vrai sens de l'existence humaine? L'Oriental a le génie de l'acceptation, de l'acquiescement, une facilité qui nous étonne à laisser gouverner son âme par la tradition, sa vie par la destinée, et, comme je l'ai dit, l'inquiétude d'esprit est à ses yeux un mal et le plus grand obstacle au bonheur. A cela l'Européen répond que cette inquiétude est la marque des races nobles et progressives; qu'elle a tout produit, tout créé; que l'humanité lui est redevable de toutes les inventions qui ont transformé la terre, de toutes les grandes découvertes, de toutes les réformes bienfaisantes, de toutes les révolutions heureuses : supprimez les inquiets, et le monde s'endormira d'un sommeil de mort. Ce raisonnement touche peu l'Oriental et lui fait hocher la tête. Il se demande si ces progrès si vantés n'ont pas été payés trop cher. Est-il prouvé, d'ailleurs, que tout changement soit un progrès ? L'amour des nou-

veautés n'est-il pas la plus trompeuse de nos passions ? Trouve-t-on toujours ce qu'on cherche ? Que d'erreurs, que de méprises amères ! Si on se lasse d'une vie uniforme et réglée, ne se lasse-t-on jamais de sa propre inconstance ? La paix de l'âme est le premier des biens. Soyez de bonne foi, et vous conviendrez que rien ne la remplace, que ni les révolutions heureuses, ni les grandes découvertes, ni les plus savantes machines ne vous consolent de l'avoir perdue.

Si nous disons sans cesse : « Et après ? » l'Oriental dit : « A quoi bon ? » et nos vaines agitations lui font pitié. « Votre vie est une folle sarabande, s'écrie le plus sage et le plus ironique des Parsis, et vous expiez vos plaisirs par des souffrances aiguës. Vous vous dites : Gagnons beaucoup d'argent pour vivre un jour comme des *ladies* et des *gentlemen!* Et en attendant l'heure du repos, qui ne viendra jamais, la fièvre vous ronge et vous use. Avides de nouveautés et esclaves de la mode, si absurde, si grotesque qu'il soit, vous pliez le genou devant le fétiche du jour. Demain vous serez à jamais dégoûtés de votre idole et vous vous en créerez une autre. Volez où le vent vous emporte, pauvres papillons à la courte existence et aux soifs ardentes! Videz votre coupe de nectar empoisonné ! Quoique je ne m'associe point à vos vaines poursuites, Dieu me garde de vous blâmer ! Si vous n'aviez pas la fièvre, vous mourriez d'ennui. » Tout a sa rançon. Les peuples progressistes sont sujets à l'ennui, et la vue des choses qui durent les exaspère ou les consterne. Dans les contrées qui ont un vrai soleil et une vraie lune, le sage ne s'ennuie jamais. Assis sur ses talons, il se laisse vivre et regarde couler le temps comme coule l'eau d'un fleuve, qui croit remplir son destin en allant se perdre dans l'Océan.

Non seulement l'habitant de Londres est aussi changeant, aussi fantasque que le ciel de son pays, c'est aussi par la rigueur du climat que M. Malabari explique la terrible inégalité des conditions dans la société anglaise. Il a vu des hommes qui ne pouvaient faire le compte de leurs richesses et des gueux au visage émacié et livide, ramassant au coin des rues une nourriture dont les animaux n'auraient pas voulu, s'entassant pêle-mêle, sans distinction d'âge et de sexe, dans d'affreux bouges infects, s'y disputant l'air et la place, jurant, se battant, se foulant aux pieds les uns les autres, et il s'est dit que, comparés à ces brutes, les pauvres de l'Inde étaient des hommes.

La lutte contre les élémens aguerrit les forts, les endurcit à la fatigue, les rend capables de tout supporter, de tout oser et de tout entreprendre. Elle déprime, elle énerve les faibles; dans l'état d'épuisement où elle les réduit, le travail n'est plus pour eux qu'une souffrance ajoutée aux autres et à laquelle ils tâchent de se dérober; le peu de force qui leur reste ne leur sert pas à vivre, elle ne leur sert qu'à ne pas mourir. Dans les pays où le ciel est bleu, le soleil égalise les con-

ditions humaines; il luit pour tout le monde, et une misère qui n'a pas froid n'est qu'une demi-misère. Plus le climat est doux, moins l'homme a de besoins, et le riche ressemble au pauvre en ce qu'il se contente de peu. M. Malabari, qui a parcouru toutes les provinces de l'Inde, nous assure que dans ses voyages un peu de lait et quelques biscuits suffisaient à sa subsistance, et je l'en crois sans peine, car je connais un ingénieur qui un jour, aux Antilles, a déjeuné et dîné d'un épi de maïs.

C'est en Angleterre que M. Malabari a connu pour la première fois la sensation de la faim; elle lui a paru fort déplaisante, et il a songé tristement aux centaines de milliers d'Anglais que leur indigence condamne journellement au jeûne forcé. Mais il rend justice à tout le monde, et plus il s'apitoyait sur ces affamés, plus il admirait les riches compatissans dont la principale occupation est de soulager les misères de la Babylone moderne. Il a donné de grand cœur son obole à de charmantes quêteuses, « qui avaient des roses à leur corsage et des roses sur les joues ». Ces enchanteresses lui ont soutiré son or, son argent et son cuivre; elles l'ont récompensé par un sourire de s'être laissé dépouiller, et il n'a regretté ni son cuivre ni son or. Il ne reproche aux associations charitables de l'Angleterre que d'être trop savamment organisées, de ressembler trop à des départemens ministériels. Eh quoi! faut-il que les choses du cœur soient administrées comme les affaires de l'État? A quoi bon tant de présidens, de trésoriers, de secrétaires? Il a une aversion prononcée pour les règlemens et les bureaux. Il en parle à son aise. Ce sont là des maux nécessaires, et au surplus combien de gens pour qui la vie perdrait tout son charme s'ils n'étaient plus membres d'un bureau ou n'avaient plus de règlemens à faire ni personne à présider!

L'inévitable effet des climats humides et tristes est que les hommes emploient toute leur industrie à satisfaire des besoins factices que ne connaissent pas les pays du soleil, et la civilisation artificielle des peuples du Nord n'est le plus souvent qu'une barbarie déguisée. M. Malabari est trop poli pour le dire en termes exprès, mais c'est bien le fond de sa pensée. Comme les Hindous, les Andalous et les Napolitains sont, à leurs heures, des idéalistes et des poètes; c'est assez d'un air de guitare, ils n'appartiennent plus à la terre, ils oublient qu'ils ont un corps, et l'Anglais n'oublie jamais le sien. N'est-ce pas un évêque anglican qui a dit un jour que, si les hommes étaient de bonne foi, ils conviendraient que la chose qui les intéresse le plus est de savoir dès le matin ce qu'ils mangeront à leur dîner? M. Malabari n'a jamais pu voir manger un Anglais sans éprouver un frisson d'épouvante et de dégoût. Le hasard voulut qu'il assistât dans une maison amie à un déjeuner prié. Il y avait parmi les convives des savans, des phi-

losophes, des ecclésiastiques. En voyant disparaître l'une après l'autre d'énormes tranches de bœuf, qu'engloutissaient sans effort ces estomacs voraces, il fut pris de nausée, de vertige, et se sentit défaillir. On l'engagea à se mettre à table; il s'y refusa énergiquement. On lui demanda ce qu'il pensait de la cuisine anglaise; il répondit : « C'est une horreur! » Mais ce qui est encore pire que l'Anglais qui mange, c'est l'Anglais qui boit. Pour peu qu'il ait la tête solide, l'ale, le porter, le stout, le brandy, le gin, il avalera sans broncher tous ces poisons distillés par Satan, et ses idées ne se brouillent pas, et sa langue ne s'épaissit point; ce n'est pas un homme, c'est un tonneau. Quant aux ivrognes du Royaume-Uni, qu'on rencontre le soir étendus sur le pavé des rues, n'en parlons pas : ils sont le déshonneur de la nature humaine, l'opprobre du ciel et de la terre, un spectacle à faire pleurer les anges.

Un matérialisme savant et raffiné, qui met toutes les ressources du génie de découverte et d'invention au service des appétits et des plaisirs de la bête humaine, tel est le caractère distinctif des civilisations du Nord, et il est permis de dire qu'elles emploient les puissances de l'esprit à animaliser les âmes. M. Malabari et d'autres que lui ont rencontré dans les faubourgs de Londres des femmes qui avaient une face et des yeux de loup, et dans les clubs ou dans les cabarets à la mode d'honorables *gentlemen* qui ressemblaient étonnamment au bœuf dont ils aiment à se nourrir. Un jour, à la Chambre des communes, lord Palmerston, parcourant des yeux les rangs serrés de l'opposition conservatrice, s'écriait : « Voilà les plus belles forces brutes qu'il y ait dans toute l'Europe. » L'Anglais de distinction lui-même, qui, lorsqu'il est humain et intelligent, est peut-être le plus sûr et le plus aimable des hommes, ne laisse pas d'avoir dans ses mauvaises heures des colères et des brutalités de bouledogue.

Les beaux climats invitent l'homme à se répandre au dehors, à se communiquer, à s'abandonner et à se donner. Les climats tristes l'obligent à se replier sur lui-même, à y trouver son univers ou à s'y enfermer comme dans une impénétrable solitude. C'est dans les climats tristes que fleurit le culte de l'intérêt personnel, l'adoration, l'idolâtrie du moi. Dans ses relations avec son prochain, l'Anglais s'en tient à la stricte justice, qui est toujours injuste, et son égoïsme, quand il n'est pas envahissant ou agressif, garde à jamais l'attitude d'une défensive implacable et féroce. La vie est une bataille: malheur aux vaincus!

Il est des sentimens doux que l'Anglais n'éprouvera jamais, et la véritable amitié sera toujours pour lui lettre close. « Il a cependant comme un autre ses accès de tendresse, nous dit M. Malabari; lorsqu'il dîne et qu'il a le verre en main, il est capable de s'intéresser à vous. Avez-vous quelque service à lui demander, prenez-le dans les marées

montantes de son humeur, quand il est amoureux de lui-même et content de l'univers. Si timide, si réservé qu'il soit, il en veut aux solliciteurs craintifs qui ne viennent pas à lui dans les rares et heureux momens où il est disposé à les obliger. Mais l'Anglais de Londres n'a jamais le temps de plonger pour repêcher un homme qui se noie. En vérité, l'ami assez sot pour se laisser tomber à l'eau ne lui inspire qu'un sentiment d'aigreur et de colère. Une fois enfoncé dans les flots fangeux de la vie, nage, mon cher, et tire-toi d'embarras si tu peux : personne ne te tendra la perche. »

Que voulez-vous? l'Anglais a tant d'affaires sur les bras, sa vie est si agitée et si inquiète, ses heures sont si précieuses, qu'il lui reste peu de temps pour aimer ses amis. M. Malabari en a fait plus d'une fois l'expérience, et ce souvenir lui est amer. Un grand personnage de Londres qui lui témoignait quelque affection lui avait donné rendez-vous pour traiter avec lui un sujet qu'il avait à cœur : il s'agissait d'un comité à former pour l'amélioration du sort des femmes dans l'Inde. Tout en l'écoutant, le Londonien fumait et par instans jetait un coup d'œil furtif sur des lettres qu'on venait de lui apporter. C'était là un de ces mauvais procédés que les Orientaux qualifient d'oubli de toute bienséance. M. Malabari ne s'en formalisa point; il savait que cet Anglais en eût usé de même avec son propre frère. Ce qui l'affligea davantage, c'est qu'au fort de la discussion, il vit son noble ami faire un bond, en s'écriant : « Excusez-moi! Affaire pressée! Mardi je serai plus libre. » Et là-dessus il lui serra les deux mains, prit ses lettres et partit. Une autre fois, M. Malabari fut reçu par un vénérable prélat, qui lui voulait beaucoup de bien, et qui lui fit à son arrivée l'accueil le plus chaud, le plus cordial; mais après deux minutes d'entretien : « Donnez-moi de vos nouvelles de temps à autre! » lui dit-il, et il ajouta en le reconduisant : « Dieu vous bénisse! » La conclusion de M. Malabari est que la véritable amitié est une plante que le pâle soleil de Londres ne verra jamais fleurir, que l'Asie est la seule partie du monde où un homme soit capable de tout oublier pour écouter un ami et, après l'avoir écouté, de se perdre pour le sauver.

Voilà ce qu'il dit des Anglais. Que pense-t-il des Anglaises? Beaucoup de bien et quelque mal. Il en connaît de charmantes, il en a peu rencontré qui réunissent toutes les conditions d'une beauté classique. Il trouve à redire à leurs oreilles comme à leurs dents; il approuve leurs mains, il fait cas de leur nez finement découpé, il admire surtout la fierté caressante de leurs yeux, le sérieux et la franchise de leur regard. Qu'est-ce après tout que les grâces éphémères d'un corps de femme, frêle enveloppe destinée à cacher des horreurs? qu'est-ce que la beauté d'une chair corruptible et périssable? Un rêve, une illusion, un des mille mensonges de la trompeuse Maya. Mais pour un homme accou-

tumé aux yeux humbles et languissans des Orientales, c'est une sensation toute nouvelle que d'être regardé par une Anglaise intelligente et bien née. Ce regard semble dire : « Je suis quelqu'un et mes sympathies ont quelque prix. »

Ce que M. Malabari a le plus de peine à pardonner à l'Anglaise, ce n'est pas l'énorme quantité de nourriture qu'elle est tenue d'absorber chaque jour pour ne pas mourir d'inanition ; c'est son asservissement à de puériles conventions sociales et aux caprices tyranniques de la mode ; c'est l'importance démesurée qu'elle attache à des vanités ridicules qu'une civilisation artificielle convertit en articles de première nécessité. Incapable de se priver de rien, de se retrancher sur rien, elle se fait du bonheur une idée aussi compliquée qu'absurde, et elle le mépriserait si on pouvait se le procurer à peu de frais. Le sien est si coûteux que les filles du peuple, pour en avoir leur part, en sont réduites à se vendre, et que d'année en année les hommes répugnent davantage à se marier. Comment pourvoir à tant de besoins ? comment satisfaire à de si lourdes exigences ?

L'Angleterre est un pays où la pauvreté est à la fois une douleur et un opprobre, où la richesse non seulement excite les plus ardentes convoitises, mais paraît infiniment vénérable. L'Anglais prend en pitié les grimaçantes divinités de l'Inde ; il ne se doute pas que l'adoration du veau d'or est la plus grotesque des idolâtries. Cependant il a adopté et il professe publiquement une religion qui glorifie la pauvreté et la souffrance volontaires. Cette religion est la seule de ses institutions dont il ne soit pas redevable à son climat, car elle lui est venue des pays du soleil. Étrange contradiction ! le Dieu que lui a donné l'Asie lui enseigne que, pour être un vrai chrétien, il faut avoir le cœur humble et porter sa croix, qu'il est aussi difficile à un riche d'entrer dans le divin royaume qu'à un chameau de passer par le trou d'une aiguille. Ainsi parle à ce peuple affairé, musculeux et superbe, le Dieu qui vécut parmi les oliviers et les figuiers de la Galilée ; mais les brumes, les brouillards et les fumées de Londres lui disent : « Défends-toi, soigne-toi, enrichis-toi, gagne le plus d'argent que tu pourras ; il n'y a que cela de solide, le reste est bien peu de chose. »

M. Malabari a un grand respect pour le christianisme, comme pour toutes les religions qui ont bien mérité du genre humain en adoucissant le cœur des forts et en consolant le malheur des faibles. Il pense que, s'il est doux de vivre, il est plus doux d'aimer et encore plus doux de croire ; que la connaissance est un bien mêlé d'amertume, que le doute est « un tonique utile, pris à petites doses » ; que la science est un stimulant ; que la foi seule est un élixir de vie. Il confesse qu'étant né fort curieux, son esprit a traversé bien des vicissitudes, qu'il a eu ses jours de superstition et ses accès de scepticisme. Les légendes enfan-

tines des Aryens et des Sémites, le Coran et sa sagesse un peu courte, mais fortifiante, le *Nirvana* des Bouddhistes, l'éternelle félicité promise par le Christ à ses disciples, Zoroastre déclarant de sa voix tonnante une guerre sans trêve à la corruption et à l'orgueil de la fausse justice, il a trouvé partout des vérités à sa convenance. Et après tout, peu importe ce qu'on croit, pourvu qu'on croie. Si parmi toutes les religions qui ont parlé de Dieu aux hommes, il en est une qu'il préfère, il n'a garde de mépriser les autres. Elles ont quelque chose de commun, elles s'accordent toutes à enseigner que le sacrifice de soi-même est le secret de la vie parfaite.

Ce qui l'étonne, c'est que le christianisme des Anglais soit si peu conforme à l'esprit de son divin fondateur, et qu'il leur serve non à se juger, mais à s'admirer davantage. Ils croient parce qu'il est bienséant de croire, et quand ils adorent leur Dieu, ces grands inventeurs de machines ressemblent eux-mêmes à des machines rendant grâces à l'habile ouvrier qui les a fabriquées. Il est allé quelquefois dans leurs églises. Il convient que le *clergyman* dit de fort bonnes choses et que la musique est agréable. Il a été moins content de l'auditoire. Son voisin de gauche sentait le cognac; telle de ses voisines, prise de somnolence, tenait sans cesse son flacon de sels sous son nez; des jeunes filles mangeaient des yeux le prédicateur et les chanteurs.

Si le culte officiel a peu d'attraits pour lui, les sectes qui prennent à tâche de ramener l'Angleterre au vrai christianisme lui ont déplu par leur charlatanerie. Il a assisté à la célébration du 25e anniversaire de l'Armée du salut et les vociférations des Salvationnistes l'ont épouvanté. Il eut encore un autre chagrin; il entendit un capitaine de l'Armée demander à un lieutenant, qui était une fort jolie fille : — « Marie, comment se porte votre sœur? — Elle va mieux, vous avez fait du bien à son âme. — Ah! Marie, si je lui ai fait du bien, grâces en soient rendues au Seigneur et à notre général. » M. Malabari a cru s'apercevoir que tout en parlant le capitaine caressait avec quelque vivacité la main blanche du joli lieutenant, et lui témoignait son affection fraternelle avec un peu trop de véhémence. Au sortir de là, il a rencontré dans la rue un marchand forain tenant dans ses mains deux poupées et criant à la foule qui se pressait autour de son tréteau : — « Regardez-les bien; elles sont nées du même père et de la même mère, ce sont deux jumelles, fruit heureux d'un mariage très légitime. C'est une longue histoire, que je vous conterai un jour. Ladies et gentlemen, elles ne coûtent l'une dans l'autre qu'une demi-couronne. Et quelle taille! quels bras! quelles jambes! quelles chevilles! Jusqu'au jour de votre mort, vous ne retrouverez pas une pareille occasion. » M. Malabari n'a pu s'empêcher de se dire que ce marchand de poupées et les officiers de l'Armée du salut avaient à peu près la même manière de louer leur mar-

chandise et de débiter leur boniment. Il en a conclu que le mieux est de se construire une chapelle, un sanctuaire au plus profond de son cœur et d'y célébrer soi-même son culte. Il n'est plus retourné au prêche. Il s'est contenté de se promener autour du temple, en écoutant les cloches. Ce sont les seuls prédicateurs qui l'édifient; il lui semble qu'elles disent : — Sacrifie-toi et perds-toi dans l'inconnu.

Comment les Anglais ont-ils pu adopter une religion née en Asie et si peu faite pour eux? C'est un mystère. Comment, l'ayant adoptée, l'ont-ils faussée sans s'en douter dans la pratique, et d'où vient qu'elle exerce si peu d'influence sur leur vie et sur l'idée qu'ils se font du bonheur? Autre mystère. En vérité, je ne vois rien là de si mystérieux, et cette contradiction qui afflige M. Malabari me paraît s'expliquer d'elle-même. Les Anglais pourraient lui répondre qu'une religion transplantée hors de son pays d'origine doit, sous peine de périr, s'adapter à son nouveau milieu ; que ce qui semblait possible sur les bords du Jourdain ne le semble plus sur les bords de la Tamise; que, selon la lettre de l'Évangile, la perfection consiste à se laisser vivre comme fleurissent les lis qui ne filent ni ne travaillent, et dont l'unique occupation est de rêver aux choses éternelles; que les sociétés de l'Occident ont toujours glorifié l'effort et le travail; que saint Paul lui-même, l'apôtre des Gentils, ne vécut pas comme un lis, qu'il faisait des tapis et gagnait laborieusement sa vie; que ce fut la première infidélité à l'idéal chrétien; que depuis il a souffert bien d'autres violences, qu'au demeurant le code sacré contient des préceptes et des conseils; que les préceptes doivent être rigoureusement pratiqués; qu'il est permis d'interpréter les conseils. M. Malabari est l'ennemi des interprétations, des accommodemens et des casuistes. Et pourtant si le christianisme a sauvé l'Europe, ce sont les casuistes qui ont sauvé le christianisme.

Le véritable idéal chrétien n'a été réalisé que dans les institutions monastiques, et les Anglais, il faut en convenir, sont de tous les peuples le moins disposé à se faire moine. Ces institutions sont si peu conformes à l'esprit de l'Occident qu'à peine fondées, on les voyait dégénérer, se relâcher de la règle, et que de siècle en siècle il fallait les réformer. L'histoire de tous les ordres ressemble plus ou moins à celle des religieuses cisterciennes installées près d'Hyères, dans le couvent de Saint-Pierre d'Almanarre. Les rivages qu'elles habitaient étaient exposés aux incursions des pirates qui infestaient les îles voisines. Un jour leur monastère fut pris d'assaut par les Barbaresques. Pour se rendre hideuses aux yeux de leurs ravisseurs, elles eurent l'effroyable énergie de se couper le nez. Voilà l'âge héroïque des couvens. Le Saint-Siège voulut les soustraire à de si terribles dangers et les obligea de se transporter dans la ville, sous la protection de ses murailles et de ses tours. Leur maison, appelée désormais le monastère de Saint-

Bernard, de l'ordre de Cîteaux, prospéra trop. Elle devint avec le temps une abbaye royale, où n'étaient admises que des demoiselles nobles. L'abbesse portait la mitre et la crosse, les religieuses n'étaient pas cloîtrées, chacune occupait un logement particulier, et, partageant leur cœur entre le Christ et le monde, elles recevaient, donnaient des fêtes. Pour se mettre en règle avec la règle, elles avaient eu recours à un compromis singulier. On avait substitué à la grille du parloir une ligne tracée à la craie sur le plancher. A cheval sur cette ligne étaient placées des tables de jeu; d'un côté se tenaient les saintes filles de Saint-Bernard, de l'autre les visiteurs profanes, « comme en deux camps séparés, mais le diable n'y perdait rien » (1). C'est le triomphe de la casuistique. Comme les bureaux, elle est un mal nécessaire, mais il n'en faut pas abuser. Les Anglais ont la leur, et leur seul tort est de n'en pas convenir. M. Malabari est-il bien sûr de n'avoir pas la sienne? N'en faut-il pas un peu pour vivre avec Crocodile sans être compromis par lui et pour profiter de ses mensonges en les lui reprochant?

« Adieu, Londres, s'écria-t-il le jour de son départ. Adieu, marais impur qui es devenu un Océan! Ville féconde en diversités et en contrastes, ton bruit, ton tumulte, le sifflement de tes machines et le grondement du vent dans tes cheminées sont une musique pour mes oreilles; mais je préfère ne l'entendre que de loin. » Quand le paquebot qui le ramenait aux Indes jeta l'ancre dans la rade de Bombay, il était si impatient de prendre terre qu'il réussit à débarquer en fraude, vingt-quatre heures avant tout le monde. Ses amis, qui lui préparaient pour le lendemain une brillante réception, se plaignirent de son mauvais procédé; il leur représenta qu'en amour comme à la guerre, tout est permis. L'Anglais a pour sa patrie l'orgueilleux attachement qu'on peut avoir pour une épouse légitime, qui fait une très grande figure dans le monde. M. Malabari a pour la sienne cette tendresse émue qu'inspire une maîtresse adorée, à laquelle des censeurs légers ou moroses ne rendent pas justice, et dont les faiblesses paraissent à un cœur vraiment épris plus attrayantes et plus aimables que les vertus des autres femmes.

G. Valbert.

(1) *Hyères ancien et moderne*, par M. A. Denis et le Dr R. Chassinat.

LES
REVUES ÉTRANGÈRES

REVUES ALLEMANDES

Politique et histoire : *Lettres de campagne du chef de cabinet de Guillaume Ier*. Un plaidoyer pour la Pologne prussienne. Un projet d'alliance anglo-allemande.

Est-ce vraiment à la supériorité de leurs écoles que les Allemands ont dû leurs succès militaires? Leurs instituteurs, en tout cas, ne se sont pas contentés de leur apprendre à vaincre, ils leur ont encore appris à noter, à raconter, à commenter leurs victoires; et d'année en année, se publie en Allemagne une quantité plus formidable de *mémoires, souvenirs, lettres de campagne*, etc., d'anciens officiers et soldats de Sadowa et de Sedan. Pour ce qui est de la guerre de 1870, en particulier, il semble que, du haut en bas de l'armée allemande, chacun, avant de franchir le Rhin, se soit muni d'un carnet où il pût consigner ses impressions, écrivant ainsi lui-même l'histoire, au fur et à mesure qu'il la ferait.

Voici, par exemple, quelques titres d'ouvrages parus depuis six mois: *Le journal de campagne d'un officier de santé du 10e corps, en 1870-71*, par le docteur Charles Richter; *Les souvenirs d'un médecin militaire en 1870*, par le docteur Charles Verneng; *Études historiques d'un ancien officier de Metz en 1870*, par le baron A. d'Eberstein; *Les opérations du détachement de Bolsenstern dans la Vallée de la Loire, les 26 et 27 décembre 1870*, par M. Antoine Hubl; *Une opération sur la Loire*, par M. Fritz Hœnig; *Souvenirs d'un artilleur badois*, par M. H. Nebe; *Tableaux sérieux et comiques du temps de l'occupation de la France (1871-1873)*, par le fécond docteur Verneng, déjà nommé plus haut; *Les Lehmann ne se laissent pas marcher sur le pied, récit comique des aventures d'une*

famille berlinoise, en 1870, avec des lettres de campagne, par M. H. de B... Mais il faut que je m'arrête, je n'en finirais pas à vouloir tout citer.

Cette liste abrégée pourra suffire, d'ailleurs, pour faire voir comment il n'y a pas, en Allemagne, si mince témoin des événemens de 1870 qui ne se croie tenu d'apporter au public le détail de son témoignage. Et le public, apparemment, y prend plaisir : plusieurs de ces ouvrages sur la guerre de 1870 ont eu déjà de nombreuses éditions; et il faut bien admettre que tous trouvent des acheteurs, puisque les libraires ne se fatiguent pas d'en publier de nouveaux. Pourvu qu'on leur parle de cette « glorieuse campagne », les Allemands sont prêts à tout entendre, comme nous pourvu qu'on nous parle de Napoléon. Aussi bien la légende de Sedan a fait en Allemagne le même chemin qu'a fait chez nous la légende napoléonienne : après être apparue au début colossale et lointaine, dans la lumière un peu confuse des manifestations surnaturelles, on veut maintenant la voir de tout près, dans ses parties les plus familières et les plus banales, mais toujours avec la même frénésie d'attendrissement et d'admiration. La légende de Sedan a seulement marché plus vite que celle de Napoléon ; et j'imagine que le gouvernement impérial l'y a beaucoup aidée, car son influence est énorme, aujourd'hui encore, sur tous les mouvemens de l'opinion publique en Allemagne, et rien n'était mieux fait qu'un tel enthousiasme pour le servir dans sa lutte contre les tendances antimilitaires de l'esprit socialiste. La reine Louise, le *Tugendbund,* Arndt et Kœrner, tout cela, en vieillissant, perdait de son effet : il était urgent d'y substituer une épopée plus fraîche, une épopée ayant ce précieux avantage que la plupart de ses héros vivaient encore, et ne pouvaient manquer d'en affirmer la grandeur.

Mais en dehors de l'intérêt qu'elle offre pour l'entretien du sentiment patriotique en Allemagne, cette littérature sur la guerre de 1870, à en juger par ce que j'en ai vu, est absolument sans valeur. Ni l'historien ni le curieux n'y sauraient trouver leur compte. Les faits y sont notés avec un manque tout à fait extraordinaire de relief et de précision; point d'autres jugemens que ceux qu'on sent avoir été recommandés aux auteurs par leurs supérieurs hiérarchiques; des considérations générales sur l'horreur, mais la nécessité de la guerre; et puis, à tout moment, avec une insistance qui d'abord fait sourire et qui finit par exaspérer, des observations sur la nourriture, de minutieuses descriptions de repas, des doléances sur la cherté, la rareté des victuailles, un refrain de goinfrerie si fort et si prolongé qu'aux momens même les plus tragiques on l'entend encore qui se mêle au bruit du canon.

On pourrait espérer du moins trouver dans ces notes, dans ces lettres familières de militaires allemands, des impressions intéressantes sur la France, les mœurs françaises, le caractère français. Chose singulière, la plupart des auteurs ne paraissent même pas se douter qu'il

existe rien de pareil. Le Français, pour eux, c'est l'ennemi, mais quant à essayer de l'observer, et de se faire une opinion sur lui, on dirait qu'ils n'en ont pas eu le temps, ou encore qu'ils n'ont pas cru en avoir le droit. A peine si deux ou trois sont sortis de cette réserve, pour se répandre en injures contre la France et les Français : et ceux-là ne sont point même de véritables militaires, mais des avocats, des procureurs, des médecins enrôlés par occasion, et qui répétaient sur leur carnet, sans y attacher d'autre importance, des phrases de journaux. On s'est servi de leurs ouvrages pour nous présenter toute cette littérature militaire allemande comme animée à notre égard d'un esprit de haine et de fureur. Non, en vérité, cette littérature n'est pas si méchante! Elle est nulle, simplement; et ce n'est point la haine ni la fureur qu'on y sent, mais au contraire un état tout impersonnel d'obéissance et de résignation.

Et l'on comprend que la parfaite nullité de la plupart de ces livres fasse paraître, par opposition, plus intéressante encore toute publication un peu originale : mais il n'y avait pas, je crois, besoin de ce contraste pour me faire prendre l'intérêt le plus vif aux *Lettres de campagne* de feu Charles de Wilmowski, que publie, depuis quelques mois, la *Deutsche Revue*. Ce sont de belles lettres, écrites sans souci aucun de publicité, par un honnête homme, plein de sens et de jugement : à ce seul point de vue elles méritaient déjà d'être publiées. Mais sans parler du caractère de leur auteur, elles se recommandent encore de la situation exceptionnelle qu'il occupait en 1870 et qu'il a gardée jusqu'à la mort. Né en 1817, à Paderborn, d'une vieille famille silésienne, Charles de Wilmowski, ancien magistrat, et l'un des premiers légistes de l'Allemagne, était, depuis 1869, le chef du cabinet particulier du roi de Prusse, son confident intime, et même, a-t-on dit, l'inspirateur de quelques-unes de ses décisions les plus importantes.

C'est en compagnie de son royal maître que Wilmowski a fait la campagne de France. Les lettres qu'il adressait tous les jours à sa femme, il les écrivait dans le cabinet même de celui de qui dépendaient alors les destinées de l'Europe. Malgré l'indépendance de ses opinions personnelles, et malgré la réserve que lui imposaient ses fonctions, ses lettres nous apportent ainsi l'écho de ce qui se disait autour du roi Guillaume; elles nous montrent la guerre franco-allemande telle qu'on la voyait, jour par jour, de ce poste particulier d'observation; elles sont un très précieux document d'histoire et de psychologie.

J'espère qu'on les traduira en français. De tous les ouvrages allemands publiés sur ce triste sujet, c'est — avec les *Souvenirs d'un prisonnier de guerre* de M. Th. Fontane — le seul que nous ayons profit à connaître. Sa lecture ne peut manquer de nous désoler : elle n'aura du moins rien d'humiliant ni de blessant pour notre amour-propre national. Sans cesse Wilmowski, en son nom et au nom des princes qu'il

accompagnait, est forcé de rendre hommage à la bravoure, au désintéressement, au patriotisme de l'armée et de la population françaises. Et l'on sent que pas un moment ni lui ni son maître n'ont eu véritablement de haine contre nous. Wilmowski n'a au cœur qu'une haine, mais tenace, impitoyable : comme à peu près tous ses compatriotes, il déteste la Russie, la considérant à la fois comme l'ennemie naturelle de l'Allemagne et comme l'ennemie naturelle de la civilisation. La France au contraire, il continue à la respecter, et, au plus fort de sa joie d'Allemand, peut s'en faut qu'il ne la plaigne. S'il ne la plaint pas, c'est que du premier au dernier jour il est persuadé que c'est elle qui a voulu la guerre, et que l'Allemagne ne s'y est résolue qu'à regret. C'était aussi, manifestement, l'idée du roi Guillaume. Les lettres de Wilmowski nous font voir dans une très vive lumière l'âme étrange de ce vieux roi fataliste et sentimental qui sans cesse se lamente sur les nécessités de la guerre, se considère lui-même et considère tous les souverains comme chargés par la Providence de missions spéciales, et, avec tout cela, s'entend merveilleusement à toutes les variétés de la finesse, depuis la ruse jusqu'au calembour.

Le traducteur français de ces lettres aura à insister, dans sa préface, sur leur valeur historique ; mais c'est, naturellement, ce que je ne saurais faire ici, sans compter qu'il me faudrait, pour les considérer à ce point de vue, attendre jusqu'à la fin de leur publication. Aussi voudrais-je m'en tenir aujourd'hui à quelques épisodes, à de menus traits d'une valeur plutôt morale qu'historique; et l'on me permettra de les citer dans leur ordre, sans chercher à les grouper suivant leur sujet ou leur genre. Peut-être arriverai-je ainsi à faire un peu comprendre la douloureuse et tragique impression que produit la série de ces lettres, dont chacune porte la marque d'un nouveau progrès de l'armée conquérante. De page en page, à mesure que le terrible cortège royal se rapproche de Paris, on voit grandir dans le cœur du fonctionnaire prussien la confiance, l'orgueil, la joie du triomphe : et de page en page on entend monter plus forte, plus pressante, la plainte sans espoir de la patrie blessée.

Voici d'abord le prologue. D'Ems, où il est avec le roi, Wilmowsk écrit, le 14 juillet 1870 :

« On a offert, il y a plusieurs mois déjà, la couronne d'Espagne au prince héritier de Hohenzollern. Le roi, d'abord, lui a conseillé de refuser; à deux reprises il le lui a conseillé. Enfin, il y a quelques semaines, on la lui a offerte de nouveau et, cette fois, le père et le fils ont été sourds à tous les avis du roi. Si bien que celui-ci a fini par déclarer qu'il n'avait pas le droit d'empêcher le prince d'accepter, surtout si celui-ci avait le sentiment d'une mission à remplir. Le roi était fort ennuyé de toute cette affaire, indépendamment même du mécontentement de la France : il était persuadé que le trône d'Espagne ne pro-

fiterait pas au jeune prince. Là-dessus est arrivée, tout à fait à l'improviste, la comédie de Paris. Benedetti,... a exigé de la Prusse l'assurance formelle que le prince de Hohenzollern ne pourrait jamais être candidat à ce trône. On lui a répondu que la Prusse en tant qu'État n'avait rien à voir dans la chose, qu'il s'agissait d'une affaire de famille, etc. Mais on est sûr ici que cette affaire espagnole n'est qu'un prétexte, et que, à défaut d'elle, on en aurait inventé une autre, car la France veut la guerre à tout prix.

« *P. S.* — Je reçois, à l'instant, l'ordre royal : demain matin, retour à Berlin par train spécial. »

Dans une lettre du 16 juillet, Wilmowski fait de ce retour à Berlin une description bien frappante :

« Le voyage d'Ems à Berlin n'a été qu'une marche de fête, et plus magnifique que tout ce que je pouvais imaginer. Déjà dans la vallée de la Lahn les plus petites stations sur notre passage étaient encombrées d'une foule qui criait : *Hourrah !* Dans les pays où l'on ne pouvait guère s'attendre à une vive sympathie pour le roi, à Giessen et à Gœttingue, la population était folle d'enthousiasme. A Cassel, c'est à peine si nous avons pu passer, le peuple s'était cramponné aux wagons. A Borsum, nous avons vu de loin des drapeaux et entendu des coups de feu : c'était un train spécial venu de Brunswick pour saluer le roi. Et sur tout le parcours, les cris : *En France! A Paris! Mobilisation!* C'est à Magdebourg que nous espérions trouver les premières nouvelles de la déclaration du ministère français ; mais il n'y avait rien encore. A Brandebourg, le Prince royal, Bismarck, Moltke et Roon sont montés dans notre wagon ; mais toujours pas de nouvelles. C'est ici seulement que nous les avons trouvées. Le roi est entré dans une chambre dont on a laissé la porte ouverte ; Bismarck et le Prince royal lui ont lu les dépêches. La scène était grave et solennelle : le roi avait des larmes dans les yeux ; mais lorsque le Prince royal lut ce mot des ministres français : *On nous déclare la guerre*, nous vîmes sur son visage un léger sourire. Enfin le Prince royal s'avança vers le public et dit à voix haute : *La guerre est déclarée, on va mobiliser!* »

Le 26 juillet, à la veille du départ, Wilmowski écrit :

« Mes conversations avec le roi tous ces jours-ci ont eu un intérêt exceptionnel ; tous les jours j'apprends davantage à aimer et à vénérer ce vieillard. Il considère cette guerre comme devant être très grave. Hier, ayant à l'entretenir d'une affaire que nous ne pouvions discuter maintenant, je lui proposais de l'ajourner à quatre mois : — Pourquoi à quatre mois? — Parce qu'alors nous aurons de nouveau la paix. — Oh! je le souhaiterais pour le pays ; mais cette fois la chose est bien plus difficile que les précédentes ! »

Puis l'on part : et c'est, de Berlin à Cologne, de Cologne à Mayence, un nouveau triomphe. Des femmes, des enfans s'écrasent aux portières

du wagon royal, criant : « Hourrah pour le cher vieux père de notre pays! » A Mayence, c'est déjà la guerre qui s'ouvre. La ville est pleine de soldats : on s'attend à une attaque des Français sur le Rhin.

« Aux dîners, comme à Ems, assiste seulement d'ordinaire la suite immédiate du roi. Tout, d'ailleurs, marche sur le pied de campagne : une soupe, trois plats, du fromage, vins rouge et blanc ; c'est le menu qu'on a encore servi hier, bien que le roi eût à dîner le grand-duc de Weimar, le prince Charles et le prince de Holstein. Le grand-duc, que le roi m'a présenté lui-même, a parlé en termes très durs de l'impératrice Eugénie ; il a remarqué aussi qu'il *était vraiment indécent de commencer une guerre par une chaleur pareille!* »

Le 10 août, de Saarbrück, où a eu lieu dix jours auparavant la première bataille, Wilmowski écrit :

« Demain, à une heure, nous entrons en France ; le quartier général est fixé à Saint-Avold. D'après les dépêches, Napoléon n'a pas osé cacher sa défaite ; et dans quelles pitoyables circonstances il l'a reconnue! Bismarck a dit tout à l'heure que, après la paix, les Français devraient mettre leur empereur en prison. »

Et la marche commence à travers l'Alsace :

« Faulquemont, 14 août. — Ici, comme partout sur notre chemin, nous avons trouvé la plupart des maisons vides. Les habitans s'enfuient dès que nous approchons. Toutes les boutiques étaient fermées. — 16 août. Un marchand de vin d'ici avait fait effacer pendant la nuit l'enseigne de sa maison ; et quand nos soldats se sont présentés le matin pour lui demander du vin, il a répondu *qu'il n'avait rien à vendre aux Prussiens.* De là grand émoi : le commandant a installé un poste dans la maison et forcé le marchand à vendre son vin. Le soir, le grand-duc héritier de Weimar, son aide de camp et moi nous sommes allés dans un jardin, où nous avons vu jouer une pièce française... Nous sommes allés ensuite prendre le thé chez le grand-duc, avec le prince Luitpold de Bavière. Une vive discussion s'est élevée au sujet de... Wagner et de ses opéras. Le prince Luitpold s'est montré adversaire impitoyable de Wagner ; le grand-duc, au contraire, tout à fait enthousiaste de la musique nouvelle.

« Nomény, 17 août. — Plus on s'éloigne de la frontière actuelle de l'Allemagne, plus on voit s'évanouir l'illusion que ce pays, parce qu'il a jadis appartenu à l'Allemagne, soit encore resté allemand. A Faulquemont, déjà l'usage de l'allemand était très rare ; ici il n'y en a plus trace. Mon hôte, un jeune notaire tout à fait aimable et gentil, ne tarit pas en imprécations contre Napoléon, ce *chevalier d'industrie;* mais il tient à rester Français. Il nous dit que ce serait une idée très malheureuse d'annexer à l'Allemagne les parties conquises ; car la population continuerait à s'agiter jusqu'au jour où on la laisserait redevenir française.

« Rarécourt-en-Argonne, 27 août. — A table, le prince Luitpold a plaint ses Bavarois, qui continuent à être spécialement exposés aux fatigues et aux dangers; mais il n'en a pas moins parlé avec le plus grand respect du talent stratégique de Moltke. « Et avec cela il est si muet: « impossible de rien apprendre de lui! » Le roi traite le prince Luitpold avec la plus grande considération, mais il ne lui dit rien de ses plans militaires avant le moment où tout le monde est admis à les connaître.

« Grand-Pré, 30 août. — J'ai parlé hier avec le roi de l'excès de prévenance des dames berlinoises pour les prisonniers français. Le roi en est très fâché; mais il m'a dit que légalement il n'avait guère le moyen de l'empêcher; il a du moins interdit aux particuliers de recevoir chez eux des blessés français. Depuis que nous sommes en France, ce sont les Hessois qui, les premiers, ont commencé à piller; malheureusement je dois avouer que les Prussiens ou les Saxons s'y entendent aussi. Bien que le village soit mis en réquisition par le maire, les soldats envahissent les maisons et prennent ce qu'ils trouvent. Un grand nombre de plaintes me sont parvenues; mais je n'y puis rien. *C'est la guerre!* »

Et le surlendemain, c'est la guerre encore. La dernière partie est engagée:

« Château de la Casine près Venderesse, 1er septembre. — Aujourd'hui bataille à Sedan. L'idylle d'ici (car le château est merveilleux, avec un beau parc, des bois et des collines), à tout instant elle est interrompue par le bruit de la canonnade. Des témoins rapportent que Napoléon a assisté avant-hier à la bataille avec son fils et s'est ensuite rendu à Sedan. On dit que l'indiscipline est très grande dans l'armée française, et que les soldats n'obéissent même plus à leurs officiers. Avant-hier, le roi a reçu une lettre autographe de l'empereur de Russie qui lui souhaite d'être victorieux dans la lutte, mais qui exprime en même temps le vœu qu'il soit généreux, qu'il ne songe pas à diminuer le territoire de la France, etc. Le ton est froid: ce n'est guère la lettre d'un si proche parent. L'impression désagréable qu'on en a eue ici, vous pouvez vous la figurer!...

« 2 septembre. — Hier soir, nos officiers sont rentrés de Sedan et nous ont rapporté la nouvelle de l'issue merveilleuse du combat. Nous savions que Napoléon était venu avant-hier à Sedan, mais nous croyions qu'il profiterait de la nuit pour passer en Belgique. Aussi avons-nous été très étonnés d'apprendre, du lieutenant-colonel Bronsart de Schellendorf, qu'on était venu le chercher hier à Sedan et qu'on l'avait introduit dans une chambre où il avait vu Napoléon assis, à demi brisé, sur une chaise. On dit que les pertes des Français sont énormes; les nôtres sont assez petites, à l'exception des Bavarois, qui ont marché très bravement au feu, et qui ont perdu plus de trois mille hommes.

« 3 septembre. — Il m'a été impossible hier de féliciter le roi comme j'aurais voulu lorsque j'ai été le saluer sur la hauteur de Sedan: il y

avait trop de monde autour de lui. J'ai pris ma revanche aujourd'hui dès que nous avons été seuls. Le roi m'a répondu : « Oui, Dieu a mira- « culeusement béni nos armes! » Après quoi il s'est mis à pleurer. Il a déploré à plusieurs reprises les pertes d'hommes qu'entraînaient ces batailles. En rencontrant Napoléon, le roi lui a dit que, pour pénible qu'il lui fût de le revoir ainsi, il se consolait en pensant qu'il n'avait point cherché cette guerre; ajoutant qu'il croyait bien d'ailleurs que Napoléon lui non plus ne l'avait pas absolument désirée. A quoi Napoléon : *Oh! non, non! mais l'opinion publique!* Le roi, un peu étonné, lui fit observer que c'était pourtant lui-même qui avait choisi les ministres à qui revenait toute la responsabilité de la guerre. Alors Napoléon, au lieu de répondre, s'est mis à dire que l'armée française ne pouvait songer à lutter avec l'armée prussienne, que celle-ci était *sublime*, en particulier l'artillerie. *Et cela me touche personnellement!* a-t-il ajouté, *car je me considérais comme le régénérateur de l'artillerie française*. Le roi lui a demandé ensuite s'il consentirait à recevoir pour résidence Cassel, ancienne résidence de son oncle Jérôme. Napoléon a naturellement consenti. En prenant congé du roi, il a essuyé une larme. La route de Paris est maintenant ouverte; le quartier général sera demain à Rethel, après-demain à Reims. On a saisi une lettre de Mme Bazaine à son mari, où elle lui annonce qu'on a recueilli une somme considérable pour lui élever un monument, mais qu'elle préfère employer cet argent au profit des blessés. Saisie aussi une lettre de Bazaine à l'impératrice où il déclare qu'il lui sera impossible de tenir à Metz.

« 4 septembre. — Hier, au thé, un fort débat s'est élevé sur les conséquences légales et politiques des déclarations de Napoléon, dont personne ne se rappelait plus exactement le texte. J'ai été surpris de voir comme tous, bien qu'aucun d'eux ne fût juriste, attachaient une importance exagérée au côté formel et juridique, tandis qu'en pareille matière la logique des faits devrait tout primer. Tout le monde était d'accord pour reconnaître que les Bavarois s'étaient admirablement conduits; on reconnaissait aussi que les Français s'étaient montrés pleins de bravoure.

« Reims, 7 septembre. — L'empire français est fini. Hier, après dîner, dans la grande salle où se tenaient jadis les rois de France avant leur couronnement, Bismarck a lu les dépêches de Paris sur la déchéance de l'empereur. Napoléon nous a rendu service en diminuant le prestige de la Russie par sa guerre de Crimée; quant à en finir tout à fait avec ce prestige, c'est ce dont il faudra que nous nous chargions un jour nous-mêmes, autant que pourront le permettre les relations des maisons régnantes. Le roi s'obstine à tenir pour un mérite à Napoléon qu'il nous ait laissés agir en 1866; mais c'est de quoi je ne peux, pour ma part, lui savoir aucun gré, car il n'est pas douteux pour moi qu'il comptait sur notre défaite.

« Reims, 12 septembre. — Hier, à dîner, les officiers du prince Albert qui venaient de Sedan ont parlé de la masse des prisonniers. Le ministre de la Guerre a eu à ce propos un mot un peu malheureux, disant qu'il ne savait pas où il mettrait tous ces prisonniers; à quoi Moltke a répondu en souriant qu'il lui en fournirait pourtant encore beaucoup d'autres à caser. Il n'y a pas encore à s'inquiéter des conditions de la paix. Bismarck se chargera de la chose quand il sera temps. Vous pouvez seulement être sûrs que, si nous tenons Metz, nous ne le rendrons pas. En attendant on a déjà nommé deux directeurs, un pour l'Alsace et l'autre pour la Lorraine.

« Reims, 14 septembre. — C'est désormais un projet bien arrêté: on séparera de la France l'Alsace et la Lorraine allemande. La question difficile est seulement de savoir à qui l'on donnera ces provinces, car enfin elles auront été conquises par l'effort réuni de toute l'Allemagne. Impossible de songer à un morcellement. L'annexion à la Prusse raviverait aussitôt la jalousie de l'Autriche et de la Russie. On a soulevé l'idée de faire de l'Alsace et de la Lorraine un pays séparé, appartenant à l'Allemagne entière et dont le roi de Prusse serait le chef militaire. Mais ce sont encore des choses sur lesquelles il faut garder une discrétion absolue.

« Meaux, 15 septembre. — Dans le château du sénateur Larabit, à Luzancy, en l'absence du propriétaire, nous avons pris un copieux goûter. Il y avait dans la bibliothèque une grande carte de la France; Bismarck a pris une plume et a rectifié les frontières du pays, en traçant un gros trait de Mézières à Bâle.

« Lagny, 16 septembre. — Hier, en allant chez le roi, qui est logé à Ferrières, dans le château des Rothschild, nous avons rencontré une calèche où étaient quatre personnes, entre elles un officier prussien. Mon compagnon, le conseiller aulique Taglioni, me dit qu'il avait reconnu dans cette calèche Jules Favre et M. de Gontaut-Biron : je m'empressai d'en avertir Bismarck, qui marchait seul, à cheval, en avant de nous. Bismarck parut enchanté de la rencontre. Il nous dit que, si Jules Favre était entré au quartier général, il ne l'en aurait plus laissé sortir.

« Lagny, 24 septembre. — Hier à Ferrières, le roi a reçu la visite de son fils. Voici une histoire bien drôle qu'on m'a racontée : après la bataille de Wœrth, comme le Kronprinz parlait à un soldat bavarois blessé, celui-ci lui a dit : « Ah ! prince, si nous vous avions eu à notre « tête en 1866, nous aurions bien battu ces maudits Prussiens ! »

« Versailles, 19 octobre. — Hier, nous avons célébré en grande pompe la fête du Kronprinz. A 3 trois heures, nous avons eu les grandes eaux, malheureusement moins réussies que l'autre jour. Il y avait beaucoup de dames, venues pour voir : elles étaient vêtues de noir. Le soir, à la préfecture, un brillant dîner de 75 couverts. Vendredi prochain, entrevue des ministres de Bavière, de Wurtemberg et de Bade, pour

discuter les conditions de l'adhésion de ces États à l'alliance de l'Allemagne du Nord. »

Comme on le voit, il n'est pas encore question de l'Empire d'Allemagne; mais déjà toutes les autres conséquences de la victoire désormais inévitable sont prévues et réglées.

« Versailles, 24 octobre. — On ne croit pas pouvoir commencer le bombardement avant le 4 ou le 5 novembre : ce retard est dû à des motifs d'ordre militaire, et nullement au désir de ménager la Russie ou à la crainte d'endommager Paris. On est en pleine activité, soyez-en sûr; mais, pour Dieu, pas d'impatience !

« Versailles, 30 octobre. — Ce matin, Thiers est venu ici, venant de Tours. Il considère comme absolument indispensable de faire la paix tout de suite. C'est dans cette intention qu'il est parti pour Paris. Dès que son arrivée ici a été connue, la foule a entouré son hôtel, avec des cris de : *Vive la paix !* »

C'est seulement dans les derniers jours de février de l'année suivante, on le sait, que la paix a été signée. Pendant quatre mois encore, Wilmowski a assisté, jour par jour, à ce lent et terrible épuisement d'une ville et d'une nation. Mais la dernière partie de ses *Lettres de campagne* n'a pas encore été publiée, et d'ailleurs il est temps que je quitte ce sujet pour dire encore quelques mots d'autres articles de politique et d'histoire, récemment parus dans les revues allemandes.

Je ne puis cependant omettre de signaler, comme pendant aux *Lettres de campagne* de Wilmowski, les *Souvenirs de 1870-1871*, d'un officier français, Henri de Ponchalon, que vient de publier, en six grandes livraisons, une revue militaire allemande, les *Nouvelles Feuilles militaires* (juillet à janvier). Ces souvenirs, naturellement, sont traduits du français, mais je ne crois pas qu'ils aient jamais été publiés chez nous, et je dois ajouter que, tant au point de vue de l'histoire qu'à celui de la littérature, il n'y a point grand dommage à ce que nous en ayons été privés. L'auteur était un excellent homme, un patriote ardent et, sans doute, un officier très zélé, mais le talent de l'écrivain n'était point entre ceux qu'il avait.

***

Dans la revue du professeur Delbrück, *Preussische Jahrbücher*, plusieurs articles politiques mériteraient d'être cités; notamment les deux articles du comte Paul de Hœnsbrœch sur les *Jésuites*, et trois articles anonymes sur l'*Empire d'Allemagne et les Polonais*. Le comte de Hœnsbrœch est ce jésuite qui, récemment, a rompu avec son ordre, et ouvert contre lui une campagne acharnée. C'est précisément dans les *Preussische Jahrbücher* qu'il a publié les pièces principales de son réquisitoire; et je dois avouer que pas une d'elles ne m'a paru aussi fâcheuse pour l'ordre des jésuites que pour le comte de Hœnsbrœch lui-même, qui aurait eu meilleure grâce à s'abstenir de semblables dénonciations. Les

jésuites, à l'en croire, font peu de cas de l'État, mettant au-dessus des lois civiles des pays qu'ils habitent l'autorité de l'Église : voilà, en somme, le grief le plus sérieux que relève contre eux leur accusateur. Il leur reproche encore d'être des casuistes, et de réduire autant que possible le nombre des péchés mortels : mince reproche, comme l'on voit, mais qui nous toucherait davantage s'il ne provenait pas d'un jésuite tout nouvellement défroqué.

Les articles sur la Pologne sont au contraire excellens, pleins de verve et pleins de sagesse ; et l'on comprend qu'ils aient soulevé en Allemagne une très vive émotion. L'auteur, manifestement, est un Polonais ; mais manifestement aussi il est sincère en déclarant non point qu'il *aime*, mais qu'il *préfère* l'Allemagne : il la préfère à la Russie, qui, comme l'on sait, convoite la partie prussienne de la Pologne et n'épargne rien pour la détacher de la Prusse. L'auteur anonyme insiste longuement sur cette propagande slavophile : il la montre s'étendant au delà même de la Posnanie, jusque dans la haute Silésie, qui a cessé d'être polonaise depuis Boleslas Bouche-Torte, et qui est en train de le redevenir. Tout cela, parce que le gouvernement prussien refuse d'accorder aux Polonais, non point des privilèges, mais les droits qu'il accorde au reste de ses sujets.

La haine de la Russie, c'est le sentiment qui dominait tous les autres dans le cœur de Wilmowski ; c'est lui encore qui inspire ce rédacteur anonyme des *Preussische Jahrbücher ;* et l'on peut dire que c'est lui encore qui inspire tous les autres rédacteurs de cette revue et de toutes les autres revues allemandes. Je n'ai pas lu un seul article politique où il ne fût pas au moins fait mention de l'ogre russe. Il faut que l'Allemagne ait bien peur de la Russie pour la haïr à ce point ! Et comme l'Angleterre en a peur aussi, et la hait aussi, il en résulte entre les deux nations un rapprochement tous les jours plus marqué. Dans la *Deutsche Revue* de février, un écrivain anglais, M. Spencer Walpole, publie précisément un article sur la nécessité d'une entente complète entre l'Angleterre et l'Allemagne. M. Walpole voudrait que l'Europe entière se réunît pour assurer le maintien de la paix, sans cesse menacée, à l'en croire, par les progrès de la Russie.

***

J'espérais trouver encore des renseignemens intéressans dans un article de la *Deutsche Rundschau : Réflexions d'un Allemand voyageant en Allemagne*, par M. P.-D. Fischer. Mais M. Fischer ne parle en somme que des diverses façons dont on peut voyager ; il s'étend beaucoup sur les avantages du voyage en bicyclette, et constate, en terminant, que la coutume des voyages en ballon est encore trop peu répandue pour qu'il y ait lieu de la commenter.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février.

La ligue des propriétaires est définitivement victorieuse ; les producteurs de blé ont obtenu que la nation leur fasse des rentes, prises principalement sur la bourse du pauvre. Les représentans du peuple, à une immense majorité, ont voté l'élévation à 7 francs du droit de douane sur les 100 kilogrammes de blé, qui déjà, il y a quelques années, avait été porté de 3 à 5 francs. Le quintal de blé coûtant 15 francs à Londres et 13 fr. 50 à Bruxelles ou à Amsterdam, les 7 francs constituent une surtaxe d'environ 50 pour 100 sur la valeur marchande de cette denrée de première nécessité, que les nécessiteux auront à verser aux seigneurs terriens. A ce prix, on espère que le taux des fermages se relèvera, que, tout au moins, les revenus fonciers ne baisseront pas davantage. C'est un résultat précieux pour la masse agricole et ouvrière ; elle ne peut manquer de l'apprécier à sa valeur et de payer joyeusement les « quelques centimes » que le droit supplémentaire exigera d'elle. Car il ne s'agit que de « quelques centimes » par jour et par personne, une cinquantaine de francs par an pour une famille de prolétaires, — si le droit joue dans son plein comme il faut le souhaiter. — Or qu'est-ce que cinquante francs, je le demande ? Une misère, un rien, à peine le prix d'une loge de cinq places dans un théâtre du boulevard !

Seulement personne ne pourra plus dire que nous sommes un pays révolutionnaire, ni que chez nous la propriété soit menacée. Paris est en ce moment la ville du monde où le blé coûte le plus cher : 21 fr. 10 le quintal. Il ne vaut que 16 francs à Vienne et 18 fr. 50 à Berlin. Cependant, aux frontières de la monarchique et féodale Allemagne, le droit perçu sur le froment étranger n'est que de 4 fr. 35 par 100 kilogrammes ; et, malgré les plaintes des agrariens de Prusse, le gouvernement de Guillaume II vient de rouvrir aux blés de Russie l'entrée de son empire, à ces conditions modérées pour un pays où l'aristocratie foncière réclame quelques ménagemens. L'Angleterre et la Belgique laissent gémir aussi leurs grands propriétaires. La France, au contraire, républicaine et démocrate, porte de 5 à 7 francs la taxe d'entrée sur les céréales étrangères, dans le dessein, longuement exposé par les

promoteurs de cette mesure, de faire atteindre au quintal de froment le cours de 25 francs, seul « rémunérateur » pour les propriétaires.

Il y a juste cent ans, à pareille époque, la Convention édictait pour les prix des denrées, qui coûtaient trop cher, un *maximum*, du reste peu observé; aujourd'hui nous sommes surtout occupés de fixer un prix *minimum* pour plusieurs de ces mêmes denrées. M. Méline ne nous a pas caché qu'en faisant grâce d'un franc sur le droit nouveau, — il a fini par se contenter de 7 francs au lieu des 8 francs que la commission demandait tout d'abord, — il entendait que cette faveur lui permît d'être plus exigeant demain « pour divers autres produits, et notamment pour le vin qu'il va falloir protéger avec la plus grande énergie ». N'oublions pas que le droit de douane sur les vins dépasse actuellement 13 francs par hectolitre; cependant l'on assure que les vins du Midi ne se vendent pas plus de 15 francs. La protection, pour les vignobles de cette région, atteint donc 90 pour 100 de sa valeur.

Nous n'avons pas la prétention de résumer ici en quelques lignes une discussion qui a duré des semaines, à laquelle les esprits les plus distingués ont pris part, et qui a provoqué d'excellens et même de magnifiques discours, parmi lesquels nous citerons ceux de MM. Léon Say, Jules Roche, Charles Roux et Alfred Naquet. Mais l'un des argumens protectionnistes, pour obtenir le relèvement du droit, était que, le pain ne suivant pas exactement les fluctuations du blé, la surtaxe ne le ferait pas renchérir. On n'a pas été jusqu'à prétendre qu'elle le ferait diminuer, comme ce candidat « tout à tous » qui se prononçait, dans ses circulaires électorales, pour le grain cher et le pain à bon marché.

Il est très vrai que le pain ne se ressent pas autant qu'il devrait du bas prix actuel du grain; mais chacun sait que jamais les variations de prix de la matière première ne peuvent avoir une répercussion *proportionnelle* sur la matière fabriquée. Le prix du pain ne se compose pas seulement du prix du blé, mais aussi des frais de mouture et des frais généraux de panification, loyer, main-d'œuvre et bénéfices des boulangers. La diversité de ces frais généraux qui, à Paris notamment, sont énormes, contribue à diversifier le prix du pain dans les principales villes de France. On comprend que, lorsque le cours du blé hausse ou baisse de 10 pour 100, les frais généraux, dont nous parlons, ne se trouvent pas du même coup augmentés ou diminués dans une proportion égale de 10 pour 100, et que ces élémens *fixes* du prix de revient d'un kilogramme de pain atténuent les changemens de l'élément *variable* qui est le prix du grain. C'est du reste le rôle du commerce de donner aux prix de la vente en détail une immobilité relative, d'endosser les pertes ou de s'approprier les gains, suivant les années, par une sorte de jeu de pendule compensateur vis-à-vis du public.

Il entre du reste, dans le commerce de la boulangerie, bien des frais inapparens dont il faut tenir compte : le crédit par exemple,

que font aux classes populaires beaucoup de boulangers; crédit dangereux, non exempt de pertes. Ces pertes, une mutualité invisible oblige les boulangers à les mettre à la charge de la collectivité des cliens en majorant le prix de leurs marchandises. Il est enfin universellement reconnu que le nombre des boulangers est trop grand, que par suite leurs frais sont trop lourds, et le jour n'est pas éloigné sans doute où, en attendant les coopératives de consommation, de vastes boulangeries pourront s'organiser pour vendre à meilleur marché le pain au comptant et à domicile, dans un rayon étendu.

Un autre argument de la majorité, favorable à la surtaxe, était que nous étions menacés de voir le blé disparaître de l'agriculture française. Cet argument n'est nullement sérieux: d'après la statistique officielle des emblavemens de 1894, 47 départemens ont une superficie, ensemencée en froment et en seigle, égale à celle de 1893; 6 départemens ont une superficie inférieure en seigle et 28 une superficie inférieure en blé; mais une surface beaucoup plus grande que l'an dernier est consacrée au seigle dans 30 départemens et au blé dans 12. Si bien que, loin d'avoir diminué la part de ces céréales dans leurs champs, les agriculteurs soi-disant découragés l'ont au contraire augmentée pour 1894, puisqu'elle s'est accrue en 42 départemens et qu'elle n'a été restreinte qu'en 34. L'opinion publique a d'ailleurs fait justice de cette crainte chimérique de voir cesser la culture du blé en France; ceux mêmes qui se sont servis de cet épouvantail n'y croyaient pas.

Ils n'y croyaient pas plus qu'au prix « rémunérateur » de 25 francs, prix unique! Comment se peut-il faire qu'un même prix soit « strictement » rémunérateur dans la Lozère et dans le Nord? Ce qui est, admettons-le, en train de fondre, c'est la rente des propriétaires riches en terres pauvres, même en terres moyennement fertiles, où le blé joue un trop grand rôle dans l'assolement. S'il est impossible de faire dans ces terres-là autre chose que du blé, ni d'augmenter jamais le rendement de l'hectare, il n'y a qu'un remède : c'est que les fermages baissent. C'est un malheur, nous y compatissons; mais ce n'est pas un malheur unique dans l'histoire, ni dans le monde présent, que celui de gens dont le revenu se tarit tout à coup. Tant qu'il reste un sou de fermage par hectare, ce n'est pas du travail que le droit de douane protège, c'est du revenu; et pour maintenir le revenu de quelques-uns on ne peut taxer à un prix arbitraire une marchandise telle que le blé.

Agir comme la Chambre, c'est faire acte de socialisme; nous l'avons dit ici même. M. Jaurès a pu remercier, au nom de son parti, l'honorable président de la commission des douanes en ces termes quelque peu ironiques: « Les libre-échangistes présentent chaque jour à M. Méline le protectionnisme comme un miroir en lui disant : Regardez-vous donc! c'est la figure d'un socialiste. » Il va de soi que M. Méline a protesté; les protectionnistes effectivement sont des socialistes sans le savoir et

ils n'aiment pas qu'on le leur apprenne; surtout depuis que le socialisme théorique de ces dernières années est si fort mêlé à la propagande anarchiste de ces derniers mois.

C'est au moment où de pareils attentats se produisent, où la masse ouvrière est sollicitée de mille façons contre l'ordre social: où, dans le parlement, on manifeste pour les travailleurs un intérêt si tendre, et en même temps si platonique, puisqu'il se borne à la nomination de commissions spéciales et au dépôt de rapports volumineux; c'est un pareil moment que la majorité de la Chambre choisit pour faire, de son premier vote effectif, un acte de surenchère protectionniste au détriment des prolétaires, en faveur des propriétaires fonciers. Les mêmes députés cependant qui prétendent assurer une rente minimum au possesseur de terre reculeraient sans doute devant l'institution légale d'un salaire minimum pour l'ouvrier. Les deux choses néanmoins sont corrélatives; et si l'intervention de l'État doit s'exercer dans le domaine économique, il est singulièrement audacieux de la mettre au service d'une élite. Par son exagération même, la surtaxe nouvelle aura pour résultat de provoquer, dans la prochaine année de cherté des céréales, un contre-mouvement d'opinion assez puissant pour faire disparaître à la fois et la taxe additionnelle et la taxe primitive.

Plus la société doit, ce nous semble, traiter avec faveur la masse des laborieux pacifiques, destitués de tout capital, plus elle est autorisée à traquer, à détruire par tous les moyens en son pouvoir la bande sauvage qui lui déclare la guerre et se flatte de l'anéantir. Le gouvernement avait commencé sa campagne avec l'année nouvelle et des perquisitions avaient été faites le 1er janvier au domicile d'un certain nombre d'anarchistes, dont plusieurs se sont trouvés être en même temps des voleurs. Sur une interpellation de M. Clovis Hugues, qui aurait voulu sans doute, comme le lui disait dans sa réponse M. Raynal, que l'on laissât à ces individus « la liberté du laboratoire », la Chambre renouvela sa confiance au ministre de l'intérieur. Elle fit bien, puisque de nouvelles bombes ont encore éclaté depuis cette époque, l'une au café Terminus dont nous parlions il y a quinze jours, l'autre dans un hôtel de la rue Saint-Jacques, logis de pauvres, dont la concierge a été tuée par l'explosion.

D'autres bombes ont été découvertes ailleurs, dont on a pu paralyser les effets funestes; mais il est clair que l'entreprise d'assassinat anonyme est loin d'être à bout et qu'elle se propose, pour remplir ce programme que Vaillant nous a confié avoir été celui de toute sa vie: « ne pas faire de mal à son semblable », de tuer, mutiler et estropier le plus de gens possible. Les misérables qui préparent, par de tels moyens, la civilisation améliorée dont ils rêvent, trouvent, heureusement pour nous, en face d'eux un pouvoir qui entend faire usage des lois dont on vient de l'armer et qui, s'il en était besoin, saurait en

réclamer de nouvelles. A mesure que le mal se propage, le souci des remèdes à y apporter hante les esprits les plus dédaigneux à l'origine, ceux des Anglais par exemple, qui ont longtemps affecté de traiter ces cas par le mépris, et que l'explosion d'une bombe, au pied de l'Observatoire de Greenwich, commence à faire réfléchir.

Ces petites tribus meurtrières, nées dans notre sein, formées du même sang que nous, méritent par l'essence particulière de leur barbarie acquise la qualification de sauvages que nous réservons d'habitude aux peuplades du centre de l'Afrique, contre lesquelles de temps à autre nous mobilisons quelques troupes. Avec les premières, nous ne pouvons pas nous flatter de jamais signer la paix; nous finissons toujours par la faire avec les secondes. Telle sera en effet l'issue de la lutte que la France a dû entreprendre contre les Touaregs voisins de Tombouctou, lorsqu'elle aura vengé la défaite et la mort du lieutenant-colonel Bonnier, qui s'était, un peu vite et imprudemment peut-être, emparé de la vieille capitale du désert.

On avait accueilli avec satisfaction la nomination d'un gouverneur civil au Soudan, par ce simple motif que la direction de M. Grodet, substituée au commandement du glorieux colonel Archinard, marquerait la ferme intention du gouvernement de clore l'ère des conquêtes. Chaque colonne coûte plus d'un million, et on pensait avec raison que les budgets sans cesse grossissans de notre colonie africaine gagneraient d'être réduits enfin à des proportions normales. Il était en outre grand temps de songer à l'organisation de territoires allant chaque jour se dépeuplant. Un officier qui a longtemps expéditionné dans ces parages, interrogé sur l'état de la population, répondait dans la familiarité d'une conversation privée : « Nous avons trouvé le désert et nous l'avons complété. » C'est à la paix et au commerce de réparer les désastres inséparables de la guerre.

Lorsque le gouverneur civil du Soudan y arriva vers la fin de décembre, son premier soin fut de donner l'ordre d'arrêter les colonnes en marche qui étaient parties quelques jours auparavant pour des destinations inconnues. Le sous-secrétariat des colonies lui prescrivit de n'engager aucune expédition militaire sans son autorisation, sauf le cas où l'on se verrait dans la nécessité de repousser une attaque. Sur ces entrefaites on apprit à Paris l'entrée du colonel Bonnier à Tombouctou. Il avait vaincu sans ordres, mais enfin il avait vaincu, et l'on devait lui faire crédit de quelque indulgence. La puissance de Tombouctou est aujourd'hui quelque peu déchue, mais, comme centre religieux, la ville demeure l'une des plus importantes du Soudan. Son nom seul avait gardé un tel prestige en Afrique et même en dehors de l'Afrique, que la nouvelle de ce fait d'armes devait produire un sérieux effet moral.

C'est ainsi qu'il fut envisagé à Londres et à Berlin comme l'événement le plus considérable qui ait eu lieu dans le partage du continent

noir depuis 1890. La décadence de Tombouctou étant due aux exactions des Touaregs pillards qui rançonnent les caravanes, — ce qui avait déterminé une grande partie de celles-ci à se diriger vers Éga, un des postes avancés de la Compagnie du Niger, — nos rivaux d'outre-Manche, tout en se réjouissant très loyalement de notre conquête, pour les intérêts généraux de la pénétration européenne, ne purent se défendre d'envisager ses résultats au point de vue anglais avec quelque inquiétude. Ils exprimèrent la crainte que le trafic ne fût détourné de Sierra-Leone et du Bas-Niger au profit du Sénégal ou de l'Algérie. « Si Tombouctou, — écrivait le docteur Lenz, le dernier Européen qui ait séjourné dans cette ville, en 1880, — se retrouvait sous l'influence d'un gouvernement fort, il prospérerait de nouveau. L'antique querelle entre Touaregs et Foulbès, qui la divise et la paralyse, prendra fin lorsqu'une troisième puissance viendra s'immiscer dans ces luttes. »

Ce moment est venu ; nous nous trouvons en présence d'un fait accompli et il ne peut plus être question maintenant d'évacuer Tombouctou, quelle qu'ait été l'opportunité de l'occupation que l'on a pu regarder comme prématurée, quelque douloureux que puisse être l'échec qui a suivi cette conquête. Le 7 février, en effet, on apprenait que le colonel Bonnier, parti en reconnaissance à la tête d'une compagnie et demie de tirailleurs, en laissant à l'un de ses subordonnés le commandement de Tombouctou, avait été surpris nuitamment, à cinquante kilomètres de cette ville, par des Touaregs à cheval, suivis de fantassins armés de lances. Quatre-vingts des nôtres furent tués, parmi lesquels le vaillant et malheureux colonel, ainsi qu'une dizaine d'officiers européens.

Ce guet-apens, dont le succès était évidemment dû à un trop grand mépris de nos adversaires, à une trop grande confiance en notre supériorité, a sans doute pour auteur le chef touareg auquel Tombouctou payait tribut. Ce despote, nommé El-Ouallisk, qui occupe la partie nord de la branche du Niger, depuis Sokoto jusqu'au Touat, fixe tous les ans à sa guise les « coutumes » qu'il entend lui être servies. Il a dû se trouver directement lésé dans ses intérêts par notre prise de possession de la ville sainte.

Il convient de signaler avec éloges, — les étrangers, les Anglais notamment, bons juges en matières coloniales, nous les ont adressés avec sympathie, — la constance honorable avec laquelle le parlement et l'opinion publique en France ont accueilli la nouvelle de cette sanglante affaire. L'échec du reste, suivant à courte distance un succès, n'en compromet pas les résultats. Nos forces à Tombouctou sont suffisantes, et, pour soutenir la garnison qui y réside par des détachemens d'Algérie et du Sénégal, et assurer son ravitaillement, des ordres ont été donnés qui enlèvent toute inquiétude. La France saura se résigner aux sacrifices d'argent nécessaires pour apprendre aux tribus belliqueuses

du Sahara, depuis le Niger jusqu'aux confins de la Tripolitaine, dans les bourgades du Touat et sous les tentes de cuir des Touaregs, que l'influence du drapeau tricolore sur les destinées politiques de cette région est inévitable.

La prise de Tombouctou aura en effet, bien qu'indirectement, un résultat analogue à celui qu'aurait eu l'expédition du Touat, préparée l'année dernière avec beaucoup d'adresse. Les troupes réunies par le gouverneur général de l'Algérie n'attendaient plus qu'un ordre de départ pour se diriger vers l'extrême-sud, lorsque l'affaire hispano-mauresque de Melilla fit rentrer les sabres dans les fourreaux. Notre ministre des affaires étrangères craignit de paraître, aux yeux de l'Europe, chercher à profiter des embarras du Maroc pour étendre notre colonie à ses dépens et suspendit les opérations projetées. D'ailleurs la politique suivie à l'égard des Touaregs par M. Cambon ne préconise la force qu'à la dernière extrémité et s'arrange pour n'y avoir recours que le moins possible. Les relations commerciales aujourd'hui établies avec les confédérations du nord-est sont un heureux résultat de cette conduite.

Si l'Angleterre voit sans jalousie la France se fortifier au Soudan, elle manifeste de plus en plus nettement l'intention de faire comprendre le bassin du Nil dans la sphère d'influence britannique. C'est ce qui donne à ses yeux tant d'importance à l'occupation de l'Ouganda, à laquelle elle se propose d'associer dans l'avenir un ou deux postes avancés sur le fleuve ; de façon que nul n'ignore parmi les États civilisés, — aussi bien ceux qui ont en ces parages des traités avec elle, comme l'Allemagne et l'Italie, que ceux qui n'en ont pas, comme la Belgique et la France, — que la Grande-Bretagne entend se charger seule de « protéger les sources du Nil », de la même manière qu'elle protège déjà l'Égypte. On l'a dit et le fait est incontestable : qui tient les sources du Nil domine l'Égypte ; dans l'hypothèse, bien entendu, où ces sources sont aux mains d'une puissance organisée et non des sauvages.

Cette opinion est si bien enracinée à Londres qu'un des seuls motifs qui pourrait faire relâcher le Foreign Office de son occupation du Delta égyptien serait peut-être la possession de la Haute-Égypte. Il continuera jusque-là à faire la sourde oreille toutes les fois qu'on lui rappellera ses promesses anciennes d'évacuation, et restera au Caire pour y accomplir la mission qu'il s'est imposée à lui-même, mission qu'il a si souvent déclaré être noble, grande et désintéressée qu'il en est arrivé à le croire.

Les conflits cependant renaissent souvent entre l'Égypte et l'Angleterre. Le tuteur a la main lourde et le pupille sent venir sa majorité. L'an passé c'était le khédive qui se trouvait en désaccord avec lord Cromer, et le cabinet de Saint-James croyait la situation assez grave pour doubler le corps d'occupation. Abbas-Pacha dut passer sous les

fourches caudines. Le proconsul britannique remporta une victoire de plus; il donna l'exclusion à un ministre qui ne lui revenait pas. Plus récemment c'était avec le Conseil législatif égyptien qu'éclatait un nouveau dissentiment de lord Cromer; puis est venue la question des frais supplémentaires de l'occupation. Enfin, ces dernières semaines, le voyage entrepris par Abbas dans le Sud, pour faire connaissance d'une partie de ses sujets et inspecter les troupes à la frontière, a amené ce qu'on a nommé l'incident Kitchener.

Blessé des appréciations plus ou moins fondées, en tous cas peu bienveillantes, faites à haute voix par le Khédive, qui les passait en revue, sur les bataillons commandés par des officiers anglais, Kitchener-Pacha remit sa démission de *sirdar* ou généralissime de l'armée égyptienne. En même temps le différend était porté à Londres, d'où l'on envoyait à Abbas, sous forme d'ultimatum, l'ordre de se rétracter et de destituer, comme gage de sa soumission, le secrétaire d'État indigène de la guerre, Maher-Pacha, coupable d avoir reçu avec une trop visible satisfaction les confidences de son maître. Le jeune khédive a dû plier et faire paraître, dans son journal officiel, un ordre du jour au sirdar par lequel il se déclarait enchanté de toutes ses troupes et en particulier des officiers anglais.

La France est d'autant plus à son aise pour s'exprimer en toute franchise, vis-à-vis de sa voisine d'outre-Manche, sur le système pratiqué par lord Cromer, que la presse anglaise a unanimement reconnu combien notre attitude, dans toute cette affaire, avait été correcte à l'égard du Royaume-Uni. Tous ceux qui connaissent la situation actuelle en Égypte se demandent à quoi aboutira la politique suivie depuis quelque temps par le cabinet de Londres, envers un souverain jeune, trop ardent peut-être, mais en tous cas brave, intelligent, instruit, auquel l'éducation tout européenne qu'il a reçue, jointe au souvenir illustre de ses ancêtres, rendent chaque jour plus pesant l'état de cruelle dépendance où il est réduit.

Lord Rosebery n'en a cure évidemment et suppose qu'avec quelques corps de cavalerie de plus toute résistance d'Abbas serait vite matée. Les journaux anglais l'ont fait entendre, lors de l'envoi du récent ultimatum, et les plus hardis n'ont pas caché qu'il fallait faire savoir péremptoirement au Khédive actuel que la sauvegarde de l'Égypte ne dépendait pas de sa présence sur le trône. C'est un imprudent langage, puisque l'Angleterre sait fort bien qu'elle serait très embarrassée de le mettre à exécution. Elle est allée au Caire, d'accord avec les puissances, pour y faire la police et y maintenir l'ordre. Quelle serait sa posture, vis-à-vis de l'Europe, si l'ordre venait à être troublé en Égypte par sa faute, si une compression excessive amenait un prince qui, on ne doit pas se le dissimuler, est extrêmement populaire, à rompre en visière à l'agent britannique et à faire appel aux passions religieuses

qui n'ont rien perdu de leur vivacité dans le monde musulman?

Il est clair que le sort des armes ne serait pas douteux; si une éventualité aussi fâcheuse devait se réaliser, le dernier mot appartiendrait aux canons anglais. Seulement on ne voit pas bien ce que la politique anglaise gagnerait à de pareils conflits et l'on voit très bien ce qu'elle y peut perdre. Le sultan, souverain nominal du khédive, entrerait en cause; l'appui moral et même matériel des puissances, garantes des traités sommeillans, pourrait ne pas lui faire défaut. Des rivalités qui ne demandent qu'à se produire, parmi ceux mêmes sur lesquels l'Angleterre compte le plus, se feraient jour en Occident.

Bref, en se plaçant au point de vue purement anglais, l'absence d'affaires, le maintien du *statu quo* est ce qu'il y a de plus désirable. Le parti modéré des Anglo-Égyptiens aperçoit bien cette situation et n'approuve pas le régime de terreur inauguré par lord Cromer. Il pense que lord Dufferin était naguère dans le vrai, en préconisant la persuasion et la douceur comme les seuls moyens de faire œuvre durable en Égypte. De la part de la France, le khédive ne recevra jamais que des conseils de prudence et de modération; notre politique ne suit au Caire aucune voie détournée; les Anglais eux-mêmes le proclament. La loyauté de notre diplomatie nous permet donc de donner des conseils qui ne sont dictés que par le souci de la paix générale.

Ce sont des conseils, inspirés par le même esprit, que nous n'avons cessé de donner à l'Italie, quand nous lui suggérions, — d'accord en cela avec les membres mêmes de la Triple Alliance, — que le meilleur moyen de remettre sur pied ses finances était de réduire ses dépenses militaires. Un patriote italien, à qui l'on parlait de supprimer deux corps d'armée sur douze, disait à son interlocuteur : « Ce n'est pas deux corps d'armée qu'il faudrait licencier pour en conserver dix; c'est dix qu'il faudrait licencier pour en conserver deux. » Sans parler de coupes aussi sombres, le peuple italien doit commencer à s'apercevoir que ses diplomates, qui passaient autrefois pour les premiers du monde, et qui, du temps de Cavour, prouvaient à l'Europe qu'ils étaient dignes de leur vieille renommée, se sont lourdement trompés cette fois en contractant une alliance qui ne garantit à leur pays autre chose que des embarras d'argent.

On prêtait, il y a quelques jours, au comte Nigra cette opinion que: « Si l'Italie voulait se passer d'une alliance, elle ne serait plus qu'une grande Belgique et perdrait toute son influence dans la vie européenne. » Que le propos soit vrai ou non, — il n'a pas été démenti, — il rend assez bien l'idée fausse que l'Italie attache à la conservation de sa force militaire. Ce qui empêche la Belgique, dont le sort ni le crédit ne semblent d'ailleurs pas méprisables, d'avoir une influence prépondérante, c'est uniquement que son territoire est exigu. Une « grande Belgique » jouerait, sans avoir besoin d'aucune alliance, un rôle fort

important. La France, qui n'est à tout prendre qu'une « grande Belgique », n'était pas une quantité négligeable, même dans l'isolement où elle s'est trouvée de 1870 à 1891.

Le moment n'est pas venu encore où le gouvernement italien ouvrira les yeux à l'évidence, puisque les vues du cabinet Crispi, exposées à la Chambre par le ministre des finances M. Sonnino, tendent plutôt à combler le déficit par des impôts que par des économies. Avant de résumer ce plan financier, il convient de reconnaître le courage avec lequel les ministres du roi Humbert ont décrit le mal dans toute son étendue. M. Sonnino a commencé par évaluer le déficit à 177 millions, soit plus de 10 pour 100 du total du budget. En outre la dette flottante dépasse un demi-milliard, et la situation déplorable du marché italien exige que le ministre subvienne à la fois au déficit du budget, au compte du Trésor, à la circulation monétaire et à celle des banques. M. Sonnino fait appel à la fois aux économies et aux accroissemens d'impôts, mais dans quelle proportion inégale !

Pour parer au déficit avoué de 177 millions, le budget de la guerre, sur un chiffre de 253 millions, n'offre que 6 millions d'économies, somme qui, jointe à 4 millions distraits du budget de la marine, ne porte qu'à 10 millions le total des réductions militaires.

Aux économies, M. Sonnino ne demande en tout que 45 millions, soit un quart du déficit, et encore 27 millions seulement se réaliseront immédiatement. Le ministre a fait entrevoir la perspective de nouvelles diminutions de dépenses quand le gouvernement aura pu accomplir la vaste réforme administrative qu'il médite. A cet effet il demande de pleins pouvoirs; en d'autres termes, l'abdication temporaire du parlement. Les impôts nouveaux se décomposeraient ainsi : 17 millions seraient demandés à la propriété foncière non bâtie, 52 millions à la richesse mobilière ; la taxe sur le sel, déjà très lourde, serait augmentée de 8 millions ; les alcools et les droits de succession devraient rendre 9 millions de plus ; enfin un impôt général à créer, sur le revenu, que l'on évalue à 10 millions, serait chargé de parfaire la somme globale de 100 millions d'impôts nouveaux.

Il manquerait encore, pour l'année 1894-1895, une cinquantaine de millions d'après les chiffres ministériels. Parmi les contributions nouvelles figure un impôt sur la rente italienne, qui se trouvera réduite à 4 pour 100. C'est une conversion forcée ; avec des finances florissantes l'Italie aurait pu faire cette conversion à l'amiable, puisque les rentes 4 pour 100 de la Russie, de l'Autriche, de l'Égypte se traitent déjà aux environs du pair. Mais le résultat aurait été tout autre pour le crédit de la Péninsule, puisqu'une conversion forcée n'est autre chose qu'une faillite partielle.

Tel est, dans son ensemble, le programme du cabinet Crispi ; la Chambre et le pays lui ont fait un médiocre accueil ; on pouvait s'y attendre.

L'Italie voudra-t-elle, pourra-t-elle assumer ces charges nouvelles? Ce qui vient de se passer en Sicile est de nature à nous en faire douter. Si elle les repousse cependant, et si d'autre part elle persiste à ne pas entrer plus largement dans la voie des économies, c'est la banqueroute à brève échéance. Le premier ministre l'a suffisamment fait entendre. Quelque répugnance que l'on éprouve à Montecitorio pour les projets de M. Crispi, l'opposition doit être peu disposée, dans les circonstances présentes, à prendre le pouvoir, et M. Crispi lui-même doit avoir peu de goût pour une dissolution, qui l'obligerait à faire un appel au pays avec une plate-forme évidemment impopulaire. La situation de l'Italie, qui aurait pu être si belle, est donc, par la faute des gouvernans, pleine de tristesses et d'obscurités.

Tandis que de grandes nations, en s'abandonnant à des chimères, compromettent à plaisir l'avenir qui s'ouvrait pour elles sous les plus heureux auspices, de petits peuples, récemment appelés à la vie publique, cherchent dans le recueillement à tirer parti de l'indépendance qu'ils doivent à l'amitié, trop tôt méconnue, d'un puissant voisin. Telle est la principauté de Bulgarie, dont on n'a guère parlé jusqu'ici que pour en dire du mal, et qui vaut certainement mieux que sa réputation factice. Le premier souverain de cet État des Balkans, Alexandre de Battenberg, mort récemment comte de Hartenau, disait en montrant Sofia, du haut d'une terrasse surplombant sa capitale : « Qui croirait qu'une si petite ville puisse contenir tant de haines! » Les haines s'apaisent à Sofia sous le prince jeune, actif, dévoué depuis sept ans aux intérêts de sa patrie d'adoption.

Le peuple bulgare, qui avait salué avec joie l'an dernier le mariage du prince Ferdinand avec la princesse de Bourbon-Parme, a vu, il y a quelques semaines, par la naissance d'un héritier de ce trône, croître les chances de fondation d'une dynastie nationale. Au point de vue économique et moral le pays, depuis son affranchissement, est en notable progrès : il compte près de 3 000 écoles pour une population de 3 millions 300 000 âmes; l'instruction primaire est gratuite et obligatoire. En attendant la construction du chemin de fer central, destiné à faire communiquer la principauté avec le Danube et la Mer-Noire, diverses lignes secondaires sont, les unes presque achevées, les autres déjà en exploitation. Le budget augmente; il est passé de 35 millions de francs en 1885 à 89 millions en 1893; mais les finances bulgares sont plus sagement administrées que celles d'autres petits États limitrophes; et si le ministère a la prudence de borner ses ambitions diplomatiques, on n'aura pas à Sofia trop à se plaindre, ce nous semble, de la destinée.

V G. D'AVENEL.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

Ce
Si
n-
à
re.
ts
es
eu
ys
ie,
ne

s,
us
u-
ce
lle
ur
ce.
g,
ut
ite
fla
sa

ge
a
es
o-
o-
ns
En
re
es
en
cs
us
et
s,
e.